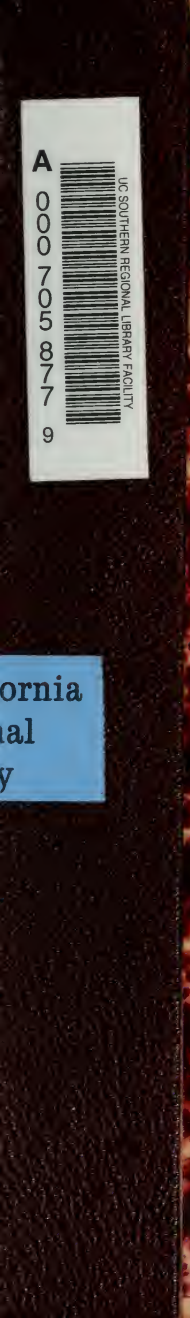
UNIVERSITY OF CALIFORNIA, SAN DIEGO
3 1822 02259 3297
A
000 705 877
9
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
ornia
al
y

LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA
SAN DIEGO

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, SAN DIEGO
3 1822 02259 3297

371

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/unjolimonde00mace

UN JOLI MONDE

BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER

A 3 francs 50 le volume.

DU MÊME AUTEUR

LA POLICE PARISIENNE

LE SERVICE DE SURETÉ. — (11e mille).... 1 vol

MON PREMIER CRIME. — (8e mille)..... 1 vol.

Pars. — Imp. de G. Balitout et Ce, 7, rue Baillif.

LA POLICE PARISIENNE

UN
JOLI MONDE

PAR

G. MACÉ

ANCIEN CHEF DU SERVICE DE LA SURETÉ

Voir pour savoir.

SEPTIÈME MILLE

PARIS

G. CHARPENTIER ET Cᵉ, ÉDITEURS

11, RUE DE GRENELLE, 11

1887

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Cet ouvrage n'instruira pas les malfaiteurs; mieux que la police, ils sont au courant de ce qui se dit et se fait. N'ont-ils point, pour se perfectionner, les Cours d'Assises, où la nécessité d'éclairer le jury oblige souvent Présidents, Avocats, Experts à développer avec art les moyens employés par les criminels? Mais l'expérience professionnelle de l'auteur pourra peut-être servir aux honnêtes gens, aux pères de famille qui veilleront davantage sur leurs enfants et sur les milieux fréquentés par la jeunesse.

En lisant la description de certains tableaux naturalistes, plutôt atténués que chargés, on ne devra y voir que des intentions de réformes morales.

Champigny, novembre 1886.

UN JOLI MONDE

CHAPITRE PREMIER

La matinée d'un Préfet de police

Au numéro 7 du boulevard du Palais se trouve l'une des entrées de la caserne de la Cité.

En apparence, cette porte n'est pas la principale du bâtiment, cependant elle en est la plus importante.

On sait que, toujours sans domicile, la Préfecture de Police fait élection de résidence... provisoire, mais éternellement provisoire, dans la susdite caserne.

Son entrée du boulevard du Palais, à peu près confondue avec celles des habitations voisines, donne accès à l'hôtel du Préfet de police et aux bureaux de son cabinet.

Ce cabinet, dont l'abord devrait être rendu facile aux intéressés, a été placé à une hauteur que bien des mansardes du vieux Paris n'atteignent pas.

Un entre-sol et deux étages, comportant à eux trois soixante-dix-neuf marches d'un assez large escalier, les séparent du rez-de-chaussée.

Le vestibule est orné d'une grande glace permettant aux visiteurs d'examiner des pieds à la tête le détail de leur toilette, souvent plus correcte que leur conscience.

Le jour où nous introduisons le lecteur dans ce bâtiment, l'animation y règne, et pour cause.

Un Préfet, qui a cessé de plaire s'en va, et son successeur plus heureux s'installe.

Le déménagement de l'un et l'emménagement de l'autre s'effectuent en même temps.

Deux tapissières stationnent dans la cour de la *caserne-hôtel* intitulée : Cour de l'horloge.

Les deux cochers devisent de la pluie ou du beau temps, pendant que les hommes de peine vont, viennent, chargent une voiture et déchargent l'autre : chargement et déchargement si modestes, qu'une charrette à bras pourrait facilement les contenir tous deux.

Sous le régime parlementaire, il faut un miracle d'équilibre pour se maintenir en place, même en possédant la confiance du Chef de l'Etat ; et les Ministères, les Préfectures et les Sous-Préfectures, sont devenus des auberges officielles, tellement il y passe de locataires.

Il en est des Préfets comme des Ministres : l'arrivée, c'est la joie mal dissimulée, accompagnée du désir de faire mieux que le prédécesseur.

Le départ, c'est le souci de l'avenir et le regret de l'impuissance.

On sait que les Préfets de police sont meublés, chauffés, éclairés, pourvus de linge, de vaisselle et de tout ce qui constitue le train de maison. Mesure pratique s'il en fut, étant donné le peu de stabilité de l'emploi.

Dans l'Hôtel-Caserne, les appartements particuliers sont situés au premier étage ; ils étaient ce jour-là encombrés d'hommes de peine dirigés par un surveillant ayant le grade de brigadier.

On brossait les tapis, on lavait les vitres, on secouait les rideaux. Plumeaux, balais et torchons faisaient merveille.

— Faut-il faire porter la batterie de cuisine chez l'étameur ? demanda le brigadier surveillant à un commis du matériel, chargé de présider au nettoyage général.

— Inutile ; un simple récurage suffira ; l'étamage des casseroles a mieux résisté que le Préfet : peut-être durera-t-il encore plus que celui qui nous arrive.

— Et la literie ? reprit le brigadier.

— Je m'en charge.

Au moment où ce dialogue se tenait dans le grand salon, situé juste au-dessous du cabinet préfectoral, deux hommes travaillaient dans ce cabinet.

C'étaient le nouveau Préfet et son neveu lui servant de secrétaire particulier.

Avec un zèle louable, tous les deux étudiaient soigneusement la multiplicité des rouages de cette grande et utile institution de la police, quotidiennement menacée, constamment battue en brèche, et néanmoins toujours debout au

milieu de l'intelligente et laborieuse population parisienne, dont elle est la sauvegarde dans les bons comme dans les mauvais jours.

Selon l'usage établi, la réception solennelle avait eu lieu par le défilé de tout le haut personnel policier.

Dans son allocution aux Chefs des divers services, le Préfet avait exposé d'une manière générale ses vues ses projets sur l'exercice des difficiles fonctions dont il venait d'être investi ; il avait congédié tout le monde sur cette phrase, stéréotypée depuis longtemps, sans influence, et aussi menteuse que gouvernementale :

« *Comptez sur moi, comme je compte sur vous.* » *Je couvrirai de ma responsabilité tous les fonc-* » *tionnaires de mon administration.* »

Cela sonne bien et produit son effet ; mais en style familier, sa véritable signification est celle-ci :

« Ne comptez absolument sur rien. »

Au moment de sa prise de possession, son prédécesseur lui avait remis la situation du budget des fonds secrets et son dossier personnel, classé aux archives du cabinet sous le numéro .....

Quelques-uns des rapports contenus dans ce dossier portaient des annotations au crayon rouge, indice certain d'un homme considéré autrefois comme dangereux et particulièrement recommandé à la surveillance.

En administration, la couleur des crayons joue un très grand rôle. Le résultat des affaires, comme l'avenir des employés, dépendent des

accolades rouges ou bleues qui se trouvent dans le dossier.

Il est rare qu'un homme parvienne à la direction de la Préfecture de police sans y avoir déjà son dossier, ce qui n'est pas précisément indispensable. Un magistrat de l'ordre judiciaire, ayant fait ses preuves autrement que dans la politique, serait un meilleur Préfet de police ; il aurait une autorité très grande et une valeur morale supérieure vis-à-vis de son personnel.

Il est vrai, un Préfet pris dans la magistrature, et naturellement un magistrat de choix, ne serait peut-être pas un instrument assez souple dans les mains d'un ministre.

La position de Préfet de police, autrefois très enviée, ne l'est plus guère aujourd'hui. Ceux qui la recherchent encore en disant : « *A moi la police*, » ne la connaissent guère, ou, quand ils la connaissent par à peu près, leur but principal a pour objectif de se renseigner sur les « bons petits camarades. »

On est très fort, quand on connaît les travers des hommes qui peuvent nuire, ou se rendre utiles selon les circonstances.

Tout en l'exécrant, on aura toujours une grande déférence pour un ancien Préfet de police : il a pu savoir tant de choses !

Cela n'empêche pas que dans ses fonctions, ce Magistrat de Paris, rarement Parisien, a autant de difficulté à se faire craindre qu'à se faire aimer. Le principe d'autorité n'existe plus ; il a disparu avec le respect de ce qui est et doit être respectable.

Cet état de choses, dont les tristes effets se font déjà lourdement sentir, marque un commencement de décomposition morale de la société, décomposition qui s'opère lentement mais sûrement dans nos institutions autrefois admirées de l'Europe entière.

Il était dix heures du matin.

Ouvrant la porte du cabinet préfectoral, l'huissier de service annonça :

— Monsieur le Secrétaire général.

C'était un ami du Préfet.

Après une cordiale poignée de main, la conversation s'engagea entre les deux chefs supérieurs de la police parisienne.

— Où en êtes-vous de votre épuration ? demanda le Préfet.

— J'y travaille toujours, et je suis frappé des qualités solides qui distinguent le vieux personnel. Je n'ai pu trouver à vous soumettre qu'une dizaine d'admissions à la retraite.

— C'est déjà beaucoup, mon ami, l'amour des réformes ne doit pas nous pousser jusqu'à nous séparer des serviteurs qui font leur devoir.

Les fonctionnaires sont ce que les fait l'administration centrale, et, pour les rendre dévoués, il ne faut pas les menacer de renvoi. Il y a ici des agents spéciaux qui ont passé par les grades les plus humbles ; ils sont parvenus à force de courage, de patience et d'habileté profession-

nelle, à une situation élevée ; et ils rendent aujourd'hui de sérieux services. Ils ont droit à la sécurité, qui facilite à tout employé l'accomplissement de sa tâche.

Epurons donc..... en douceur, par degré et non servilement : ne sacrifions pas tout, pour rester.

— Je partage vos sentiments; je dois même vous avouer mes inquiétudes, au sujet de vos nouveaux collaborateurs appelés à remplacer les anciens. Seront-ils à la hauteur des nécessités du présent ? J'ai lieu d'en douter, si je m'en rapporte aux notes qu'il m'a été donné de consulter.

Les candidats sont nombreux, pressés, recommandés surtout, et je les crois, notamment pour les services actifs. fort au dessous des circonstances au milieu desquelles ils devront fonctionner. Il y a des qualités qui ne s'improvisent pas.

— Eh bien, restons-en là. il ne faut point nous priver des forces vives de l'administration ; ne subissons point les influences extérieures, et attendons de juger le personnel par nous-mêmes, d'autant plus qu'il ne s'agit, pour l'épuration demandée, que d'obéir à des intérêts particuliers, souvent peu recommandables. Je refuse de faire une hécatombe de fonctionnaires.

— C'est absolument mon avis.

La porte s'ouvrit, et l'huissier annonça l'arrivée des deux Chefs de division du Contrôle général et du Chef de la police municipale.

— C'est l'heure du rapport, dit le Préfet. Nous

reprendrons notre conversation ce soir. Je suis encore garçon ; et si vous êtes libre, nous dînerons ensemble, puis, nous irons faire notre contrôle sur les boulevards.

— C'est convenu.

Le préfet sonna, et fit introduire les divers Chefs de services annoncés.

Dans cette pièce sévère, solennelle, froide, témoin discret de tant de révélations importantes, l'état-major de la Préfecture de police se trouva réuni.

Le Chef de la 2e division soumit à la signature du Préfet un travail relatif à la circulation des voitures de place, et communiqua divers rapports concernant des établissements dangereux ou insalubres. Il se retira en assurant qu'il apporterait le plus grand soin dans les recherches et poursuites à exercer contre les falsificateurs des produits alimentaires de toute nature.

Le Contrôleur général donna connaissance d'un commencement d'enquête. Il s'agissait d'un individu arrêté la veille, à huit heures du soir, sous inculpation d'attentat aux mœurs. Le coupable s'était pendu, durant la nuit, à l'aide de ses bretelles, dans la chambre de sûreté d'un poste de police.

La responsabilité de ce suicide retombait sur un jeune sous-brigadier. Le gardien de la paix avait négligé de visiter fréquemment les *violons,* ainsi que le prescrit le règlement.

Ces explications données, le Contrôleur général se retira.

A son tour, le Chef de la 1re division soumit divers rapports au Préfet. Il termina son audience par la demande d'une surveillance à l'occasion d'un mariage pour lequel on craignait, soit à la mairie, soit à l'église, une scène de scandale de la part d'une ancienne maîtresse du fiancé.

— Qui demande cette surveillance ?

— M. L..., Conseiller d'Etat, qui épouse Mlle T...

— Et quelle est la personne dont on redoute l'intervention scandaleuse ?

— Une femme mariée, séparée de son mari, avec laquelle M. L... avait noué une intrigue passagère, rompue depuis longtemps.

— Il faut empêcher ce scandale. Est-ce que les demandes de ce genre sont fréquentes ?

— Trop fréquentes.

— Les solliciteurs méritent-ils au moins qu'on les protège ?

— Pas toujours. Il y a des demandes de surveillance que l'on pourrait qualifier d'immorales. Quelquefois il s'agit de gens ayant séduit et délaissé de malheureuses jeunes filles, n'ayant d'autre tort que celui d'être pauvres.

— Et l'administration intervient, pour protéger le mariage de pareils individus ?

— Elle y est contrainte par la menace d'un scandale public qui, prévu et non empêché, serait une fâcheuse affaire. Du reste, ces demandes de surveillance, formulées par écrit, vous sont toujours présentées, et il n'y est jamais fait droit sans votre assentiment.

J'ajouterai que M. L... n'a aucun reproche à se faire vis-à-vis de la femme qui veut troubler son mariage. Je le connais personnellement, et je le sais incapable d'une mauvaise action.

Après le Chef de la 1re division, son collègue de la Police municipale allait prendre la parole, lorsque le Préfet lui dit :

— Paris a-t-il été sage cette nuit?

— Vous allez en juger.

Et voici le compte rendu, dont il fit à haute voix la lecture :

« *Ier Arrondissement.* — Rue de Valois, tentative d'assassinat d'un chef de cuisine, par un laveur de vaisselle. Rafle de dix-sept vagabonds, dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

» *IIe Arrondissement.* — Rue Sainte-Foy, coups et blessures par un souteneur sur une fille de la maison de tolérance tenue par la femme Gireff.

» *IIIe Arrondissement.* — Rue du Temple, enfant de cinq ans écrasé ce matin, à six heures, par une voiture de laitier dont le cheval était lancé au galop. »

— J'ai déjà remarqué plusieurs fois, dit le Préfet, l'allure habituellement trop rapide des voitures de laitiers, bouchers et tripiers. Je désire que l'on sévisse rigoureusement contre les conducteurs de ces véhicules.

— J'y tiendrai la main, répondit le Chef de la police municipale; puis il reprit sa lecture.

« *IVe Arrondissement.* — Néant.

» *Ve Arrondissement.* — Néant. »

— Voilà deux arrondissements modèles, qu'il faudrait proposer comme exemple.

« — *VI^e Arrondissement.* — Rue Monsieur-le-Prince, tapage nocturne et scandale entre étudiants, à propos de filles. »

— Toujours turbulente, la jeunesse des Écoles.

« — *VII^e Arrondissement.* — Avenue Lowendall, rixe sérieuse : deux soldats et un civil assez grièvement blessés. L'autorité militaire est prévenue.

» *VIII^e Arrondissement.* — Cours la Reine, deux arrestations pour outrage public à la pudeur.

» *IX^e Arrondissement.* — Boulevard des Italiens, arrestation de trois petites filles se livrant à la mendicité. Elles vendaient des fleurs pour couvrir cette mendicité d'un simulacre de commerce.

» *X^e Arrondissement.* — Quai Jemmapes, tentative de suicide d'une jeune femme, qui s'est jetée dans le canal. Elle a été repêchée vivante par deux gardiens de la paix, et transportée d'urgence à l'hôpital Saint-Louis. »

— Connaît-on le mobile de cet acte de désespoir ?

— La misère, répondit le Chef de la police municipale.

— Il faut la secourir.

— J'ai prescrit une enquête sur la situation, et dès demain, je lui ferai remettre 100 francs de votre part.

— Puisqu'il s'agit d'une bonne œuvre, ne

la remettez pas à demain. Le temps est long pour ceux qui souffrent.

— Il sera fait selon votre désir.

« *XI^e Arrondissement.* — Rue du Faubourg-du-Temple, un inconnu a frappé d'un coup de couteau au bras, la femme Capiton, marchande de vin. Blessure grave. On croit à une vengeance.

» *XII^e Arrondissement.* — Avenue Daumesnil, une marchande de poisson a porté plusieurs coups de chandelier sur la tête de sa concierge, qui voulait l'empêcher de déménager clandestinement. L'inculpée est arrêtée.

» *XIII^e Arrondissement.* — Boulevard de l'Hôpital, des passants ont fait arrêter un charretier ivre qui battait ses chevaux avec férocité. — Rue Jeanne-d'Arc, mutilation d'un souteneur par un autre souteneur. »

— De quelle nature est cette mutilation ?

— A propos d'une fille âgée de quinze ans, de son état chiffonnière, les deux souteneurs, dont l'un est l'amant de cette enfant, se sont battus à la porte d'un cabaret.

Nus jusqu'à la ceinture, ils se sont d'abord pris corps à corps.

« J'aurai ta peau », disait l'un.

« Je crèverai la tienne, répondait l'autre... »

Et les coups de poing pleuvaient dru.

Voyant son amant sur le point d'avoir le dessous, la jeune chiffonnière, qui assistait au combat, s'est écriée :

« *Ne te fatigue pas, mon petit homme, et bouffe-z'y le nez!* »

Elle n'avait pas plus tôt dit ces paroles, que son souteneur enlevait d'un coup de dent le nez de son adversaire.

— Voilà une singulière façon de marquer un ennemi, pour le reconnaître.

Et a-t-on pu se rendre maître de ce batailleur féroce ?

— Il a été arrêté séance tenante, et consigné au poste à la disposition du commissaire de police.

Le Chef de la police municipale reprit sa lecture :

« — *XIV^e^ Arrondissement.* — Rue Daguerre, mort d'une jeune femme par suite d'hémorrhagie utérine violente, causée par des manœuvres abortives.

» *XV^e^ Arrondissement.* — Repêchage, au pont de Grenelle, d'un cadavre ayant séjourné plus d'un mois dans l'eau.

» *XVI^e^ Arrondissement.* — Rue de la Pompe, vol de deux coffres-forts dans les bureaux de la Société C. D. et C^e^. — Ces deux coffres, qui contenaient de grandes valeurs en obligations et billets de banque, ont été descellés et transportés boulevard Lannes, où les gardiens de la paix les ont trouvés défoncés et vides, à quatre heures du matin.

» *XVII^e^ arrondissement.* — Boulevard Pereire, trois attaques nocturnes. Coups de revolver échangés. Un des agresseurs doit être blessé. Pas d'arrestations.

» *XVIII^e^ arrondissement.* — Rue Marcadet, commencement d'incendie chez un grainetier. Dégâts insignifiants.

» *XIX*e *arrondissement.* — Rue de Puebla, rixe à coups de couteau entre ouvriers allemands, italiens et français. Deux victimes à l'hôpital. Arrestations. Rapport détaillé sera fourni dans la journée. »

— Je devrais être déjà informé de cette affaire par le Commissaire de police, dit le Chef du cabinet qui venait d'entrer chez le Préfet, pendant la lecture du rapport. Cela concerne des étrangers, et la question est de ma compétence.

Le Chef de la Police municipale poursuivit :

« — *XX*e *arrondissement.* — Vol avec effraction chez un débitant de tabac et de boissons, établi rue Ménilmontant. Les malfaiteurs, jusqu'à présent inconnus, ont enlevé vingt-cinq boîtes de cigares et quelques bouteilles de liqueurs. »

La lecture du rapport terminé, le Préfet resta un instant pensif.

— En somme, la nuit n'a pas été trop mauvaise ! dit le Chef de la Police municipale.

— Ce n'est point mon avis. Cette nuit me semble suffisamment chargée d'accidents et de méfaits de toute nature : attaques nocturnes, tentatives d'assassinat, mort violente, vols qualifiés... Que faut-il donc de plus?... Et, avec cela, deux vols de coffres-forts qui viennent augmenter la série déjà trop étendue des actes de cette nature.

L'audace des malfaiteurs ne connaît plus de bornes. Ils opèrent tranquillement, à toute heure, dans les habitations ou sur la voie publique, sans être inquiétés.

Il faut absolument mettre un terme à cet état de choses déplorable, et montrer que la Police municipale est à la hauteur de sa tâche.

Si la presse intransigeante connaissait ces détails, quelle occasion pour elle de frapper sur l'Administration et sur moi-même!

— La surveillance est cependant aussi active que possible.

— Elle est, en tout cas, inefficace, répartit le Préfet avec une certaine vivacité. Ces vols de coffres-forts me rendent perplexe. C'est inouï de hardiesse. Des malfaiteurs s'introduisent la nuit dans des bureaux, descellant des meubles pareils, les enlevant et les défonçant à coups de pince et de marteau sur la voie publique... Vous conviendrez avec moi que c'est *raide*.

Que faisaient donc, la nuit dernière, les gardiens de la paix du XVI^e^ arrondissement?

— Ils ont été distraits de leur surveillance habituelle pour une affaire grave qui ne figure pas sur mon rapport général, et dont je vais vous entretenir.

— En tout cas, je désire être tenu au courant de la suite qui sera donnée à l'affaire de ces deux coffres-forts.

— Dès qu'il y aura du nouveau, je vous en parlerai.

— Avez-vous le chiffre des arrestations qui ont été opérées depuis hier?

— Pour les vingt-quatre heures, il y a eu cent trente-six individus écroués au Dépôt : un peu plus que la moyenne habituelle qui est de cent vingt.

Sur ces cent trente-six arrestations, quatorze concernent les filles de débauche, soumises et insoumises.

Il est, en outre, entré à l'infirmerie spéciale cinq personnes atteintes d'aliénation mentale.

Enfin, il a été admis au Dépôt, à titre d'hospitalité, trois enfants égarés.

— Avez-vous des faits particuliers à me signaler?

— J'ai là deux rapports qui méritent de fixer votre attention.

Voici le premier. Il concerne une jeune personne, que son ancienne domestique a fait arrêter et conduire au poste de police de la place Saint-Sulpice, parce qu'elle était revêtue d'un costume masculin.

— Nous ne sommes pas en temps de carnaval : c'est donc un délit.

— Pas pour la personne en question, M^lle^ Ida V..., qui a obtenu de votre prédécesseur une autorisation de travestissement.

— Et quelle raison a motivé cette délivrance?

— M^lle^ V... est pourvue d'une barbe blonde qui lui donne l'apparence d'un jeune homme. Elle a du reste les allures masculines et même le caractère d'un homme. Elle fait des armes, va à la chasse et, à l'occasion, se montre parfois brutale avec ses domestiques. A part ces bizarreries de caractère, c'est une très honnête personne. Ses parents, qu'elle n'a point quittés, sont propriétaires et demeurent rue Saint-Dominique.

M^lle^ V... s'est décidée à demander l'autorisa-

tion de s'habiller en homme, par suite des plaisanteries grivoises et même obscènes qu'elle soulevait sur son passage, quand elle sortait avec les habits de son sexe.

— Je pense que son arrestation n'a pas été maintenue ? demanda le Préfet.

— Elle a été renvoyée aussitôt, après avoir montré son autorisation.

— Pourquoi son ancienne domestique l'a-t-elle fait arrêter ?

— Par vengeance.

— L'ordonnance du 7 novembre 1800, du Préfet Dubois, autorisant le travestissement dans certains cas particuliers, prescrit aux personnes pourvues d'une semblable autorisation de ne se montrer, sous aucun prétexte, avec leurs vêtements d'emprunt, dans les bals, spectacles ou autres lieux de réunion ouverts au public. Savez-vous si M^lle^ V... se conforme à cette prescription?

— Elle ne va qu'à l'église... et l'église est aussi *un lieu de réunion ouvert au public*. On pourrait donc profiter de cette infraction, pour lui retirer l'autorisation dont elle est pourvue.

Le Préfet pencha légèrement la tête sur le côté, mouvement qui lui était assez familier, et répondit :

— En matière de conscience, je suis partisan de la liberté la plus absolue. Les croyances religieuses impliquent des obligations, parmi lesquelles figurent en première ligne la fréquentation des églises. Je ne vois donc pas matière

à retirer à Mlle V... l'autorisation qui lui a été accordée... et je la maintiens.

Quel est maintenant l'autre fait particulier dont vous avez à m'entretenir?

— Il concerne une affaire qui s'est passée chez une femme galante surnommée *Manille*, habitant un hôtel somptueux situé avenue d'Eylau.

A deux heures du matin, au moment où se commettait le vol des deux coffres-forts, des gardiens de la paix passant en tournée devant l'hôtel de cette fille, ont entendu simultanément des cris poussés par une voix féminine, deux coups de feu et un vacarme produit par le bris d'une glace. Ils ont, sans succès, cherché à pénétrer dans l'habitation. L'un d'eux s'est alors détaché, pour aller prévenir son chef de poste et le Commissaire de police, tandis que son collègue restait en observation aux abords de l'hôtel, devant lequel stationnait une voiture de maître attelée de deux chevaux et dont le cocher restait impassible sur son siège.

L'agent l'a interpellé, mais il a répondu par un *nein*, *mein herr,* et le gardien de la paix n'a pu obtenir d'autre explication.

La porte de l'hôtel s'est entr'ouverte pour livrer passage à deux jeunes gens dont l'un, fort pâle, s'appuyait sur l'autre. Tous deux sont montés dans la voiture qui est partie à fond de train dans la direction de l'Arc-de-Triomphe, sans qu'il fût possible à l'agent de la suivre.

Le Préfet de police écoutait silencieusement ce récit.

Le chef de la Police municipale continua :

— Un instant après, sont arrivés l'officier de paix, plusieurs agents et le Commissaire de police, qui s'est fait ouvrir la porte *au nom de la loi*. Ce magistrat a interrogé la fille Manille et le personnel domestique de la maison.

De l'ensemble des déclarations reçues, résulte ce qui suit :

Un Brésilien et un Mexicain, venus pour passer la soirée chez Manille, avaient engagé une partie de cartes. Ils jouaient au jeu dit : *La rouge et la noire*.

Sous un prétexte futile, une discussion s'est élevée entre eux, et ils se sont réciproquement jeté les cartes à la figure.

Tous deux amoureux de Manille et jaloux l'un de l'autre, ils cherchaient l'occasion d'une querelle dont les cartes venaient de leur fournir le prétexte.

Le Brésilien s'est écrié, en montrant le poing à son adversaire au jeu et à son rival en amour :

« Je vous ai surpris, ce matin, en flagrant dé-
» lit de trahison avec Manille ; je l'ai excusée,
» je sais qu'elle me trompe, je l'aime et j'en
» souffre cruellement : me voilà, ce soir, décidé
» à ne plus vous voir. » Puis, bousculant canapés et fauteuils, il sortit vivement un couteau-poignard qu'il lança sur le Mexicain. Celui-ci n'eut que le temps de se baisser, et l'arme, passant au-dessus de sa tête, alla se planter dans une tenture.

A son tour, le Mexicain tira un revolver en disant à son adversaire : « *Il faut en finir ; l'un
» de nous deux doit seul rester ici cette nuit.* »

Et faisant feu, il envoya une première balle dans une grande glace de Venise qui tomba en morceaux ; le deuxième projectile alla se loger dans l'épaule gauche du Brésilien.

— Un véritable duel à l'américaine, dit le Chef du cabinet.

— La blessure du Brésilien est-elle grave ? demanda le Préfet.

— Le Commissaire de police, n'a pu encore entendre les deux jeunes gens qui, après le combat, se seraient réconciliés. Je connais l'adresse du Brésilien. C'est un mineur prénommé Antonio. Je le faisais surveiller depuis quelques jours, sur la demande de sa mère, une veuve, plusieurs fois millionnaire, nouvellement fixée à Paris. Elle m'avait demandé d'intervenir, pour arracher son fils aux séductions compliquées et savantes de la fille Manille, dont il s'est follement épris : il veut l'épouser ou se brûler la cervelle.

— Manille est une coquine dangereuse, connue ici ? dit le Préfet.

— Il y a sur elle quelques notes sans importance ; mais une proxénète, me servant d'indicatrice, doit m'envoyer sa biographie avec des détails édifiants sur sa façon de vivre. Je puis dès à présent vous parler de son album photographique ; il est intéressant et renferme la collection de ses adorateurs. Sur le verso des portraits elle inscrit les générosités de chacun d'eux.

C'est le livre de caisse.

Les étrangers sont en majorité dans cet album, et forment le fonds sérieux de la clientèle.

On dit qu'elle reçoit mystérieusement un haut personnage politique français.

— Votre proxénète indicatrice est restée discrète dans ses indiscrétions, en vous cachant le nom de ce personnage, qu'elle connaît comme vous et moi, car son portrait figure en tête de l'album galant et financier de Manille.

— Je vois que vous êtes, au sujet de cette fille, mieux renseigné que moi, répondit le Chef de la Police municipale en se mordant les lèvres de dépit, et il ajouta :

Cependant je suis encore à me demander quel peut être ce personnage... mystérieux seulement pour moi.

— A la dernière réception du Ministère des Affaires étrangères, reprit le Préfet, vous avez, devant moi, serré la main, *en frère,* à ce grand diplomate.

Le Chef de la police municipale eut de la peine à retenir une exclamation. Le diplomate auquel faisait allusion le Préfet, était le dernier qu'il eût soupçonné.

— Avez-vous encore quelque chose à me soumettre ?

— Voici quatre placards anonymes révolutionnaires.

Le Préfet déplia l'une des feuilles de papier.

C'était une affiche imprimée en lettres rouges sur fond noir. Au bas, en guise de signature, se trouvait un dessin représentant un crâne humain surmonté d'un poignard.

— On fait appel aux ouvriers sans travail, reprit le Chef de la police municipale ; on dé-

clare la guerre *au bourgeois,* et l'on menace de mort *les exploiteurs du prolétaire*, au cri de : VIVE LA COMMUNE !

Ces placards ont été trouvés affichés la nuit dernière dans le XI^e^ arrondissement.

Déjà, le mois dernier, des affiches manuscrites, également anonymes, avaient été apposées dans le même arrondissement. On paraît vouloir provoquer un soulèvement dans les quartiers populeux, en excitant les travailleurs contre les patrons et les propriétaires.

Je fais exercer une surveillance générale pour surprendre et arrêter les afficheurs.

Le Chef du cabinet sourit.

— Tout cela est fort bien combiné, dit-il ; mais les auteurs de ces placards pourraient, je crois, remplacer la tête de mort et le poignard par... *Une grosse mouche.*

— Pourquoi, répliqua vivement le Chef de la police municipale.

— Par une raison bien simple : cette prétendue tentative de soulèvement me paraît être le fait d'agents secrets aux abois. Ils pratiquent le procédé de certains directeurs de théâtre, lorsque, à défaut de succès, ils reprennent la *Dame blanche* ou le *Courrier de Lyon.* La recette est assurée pour quelques jours, et cela permet de monter une pièce nouvelle.

— Alors, vous ne croyez pas à l'existence du complot ? dit le Chef de la police municipale piqué au vif.

— J'y croirai, quand vous aurez arrêté un afficheur... et encore, si le cas venait à se pro-

duire, je craindrais que nous n'ayons à nous reprocher la détention préventive de quelque pauvre diable dans la main de qui on aurait mis *vingt sous*, un pot de colle et quelques affiches... histoire de lui assurer un logement à Mazas.

— Il me semble que vous allez un peu loin, riposta aigrement le Chef de la police municipale.

— C'est ma conviction, reprit le Chef du cabinet. En examinant le dossier où sont entassés les nombreux et uniformes exemplaires de ces écrits anonymes, prétendus séditieux ; en étudiant, d'autre part, les rapports de vos agents secrets ; en comparant le style, la rédaction et la teneur des uns et des autres, j'ai été frappé de leur air de famille, d'où m'a paru ressortir la preuve d'une étroite parenté.

Ce matin même, je manifestais mon étonnement au sujet de cette similitude. Le commis d'ordre qui venait de m'apporter le dossier, m'a dit avec le ton qui lui est habituel :

« — Voyez-vous, patron, tous ces écrits » signés... *Qui sait?... Silence... Mystère...* ne » sont point si mystérieux qu'ils veulent en » avoir l'air. Pour moi, *Mystère*, *Silence, Qui* » *sait!* ne sont qu'une seule et même per- » sonne, qui pourrait s'appeler *Zéro!* »

Si vous tenez, monsieur le Préfet, à faire cesser les affiches séditieuses, supprimez les fonds secrets des indicateurs politiques. Le remède est là. Essayez-le, et vous verrez que vous ferez de la *bonne besogne,* en réalisant des économies.

Pendant que le Chef du cabinet parlait, son collègue de la Police municipale dissimulait mal la contrariété qu'il éprouvait ; mais il ne faisait aucune réflexion sur les théories émises, se réservant de les réfuter ensuite en démontrant l'absolue nécessité des indicateurs politiques.

Il allait prendre la parole, quand l'huissier annonça de nouveau le Chef de la 1re division qui avait, disait-il, une communication urgente à faire.

— Faites entrer tout de suite.

— Le directeur du Dépôt, dit en entrant le Chef de la 1re division, m'informe qu'un inconnu écroué, la nuit dernière, sous l'inculpation de vol à la tire, se prétend particulièrement connu de vous et demande à vous parler ; mais il refuse obstinément de dire son nom et son adresse.

— Il fait probablement partie d'une bande de pickpockets, dont trois membres étaient déjà arrêtés, dit le Chef de la Police municipale. Aucun de ces individus n'a voulu dire son nom, ce qui est assez commun parmi les voleurs *à la tire*. Quand on les arrête, ils prétendent tous être arrivés à Paris la veille et n'avoir pas de bagages. Cette façon de procéder n'a d'autre but, que de permettre à leurs complices de décamper, en ne les voyant pas reparaître au logis.

Les trois voleurs en question ont été arrêtés séparément, l'un aux abords des magasins du *Bon Marché*, le deuxième à ceux du *Louvre*, et le troisième au *Printemps*.

— C'est également aux abords des magasins du *Printemps* que l'inconnu, dont il est question, a été arrêté, dit le Chef de la 1re division.

— Alors il fait certainement partie de la même bande que les trois autres, reprit le Chef de la Police municipale.

— Avez-vous le procès-verbal concernant l'arrestation de mon soi-disant ami? demanda le Préfet.

— Je viens de l'envoyer chercher, répondit le Chef de la 1re division.

— Quel peut être cet individu? Sans doute, un ancien banquier qui, n'ayant pu corriger les valeurs de son portefeuille, étudie maintenant sur nature la profondeur des poches de son ex-clientèle...

Pourvu que les agents ne se soient pas trompés.

— C'est impossible, répondit le Chef de la Police municipale.

— Pourquoi ?

— Parce que cet inconnu avait deux portemonnaie et trois mouchoirs de poche marqués à diverses initiales, indice certain qu'il les avait volés.

— Comment avez-vous appris ces détails ?

— Par le Chef de la sûreté.

— Voilà un mois que je suis Préfet de police et je ne connais pas encore ce fonctionnaire.

— Vous l'avez vu à la réception, lors de votre arrivée.

— C'est possible ; mais au milieu de tant de monde, je n'ai pu le remarquer. Pourquoi ne

vient-il pas, comme vous, au rapport le matin?... En est-il empêché par ses nombreuses occupations ?

— Non, monsieur le Préfet, répondit le Chef de la Police municipale. Le fonctionnaire chargé de la sûreté étant un de mes sous-ordres, c'est à moi qu'il rend compte directement de son service. Les règlements hiérarchiques lui défendent de venir vous trouver, sans être appelé par vous et autorisé par moi.

— Ah !... vous me surprenez ; j'ignorais ce détail... et bien d'autres encore, je vous remercie de me l'avoir fait connaître. On parle beaucoup du Chef de la sûreté dans le public et je pensais que la nature de ses fonctions délicates et la grande responsabilité qui lui incombe faisaient de lui quelque chose de plus qu'un sous-ordre du Chef de la Police municipale. Récemment un de mes amis me parlait de lui.

— Pour vous le recommander ? demanda vivement le Chef de la Police municipale.

— Ma foi, non.

Puis se tournant vers le Secrétaire particulier, son neveu, il ajouta :

— Au fait, mon cher René, c'est ton cousin qui m'a parlé du Chef de la sûreté.

— Mon cousin Valdu, l'architecte ?

— Non pas... le commissionnaire en marchandises, qui s'est encore laissé voler.

Dans la première affaire, il s'était entendu avec... *le Chef de votre sûreté,* monsieur le Chef de la Police municipale, et il s'en est, paraît-il, fort bien trouvé.

— Oh ! oui... reprit vivement le Secrétaire particulier. Le Chef de la sûreté a tendu un piège au voleur qui prenait de l'argent dans le tiroir, et on l'a pincé. Le *truc* était cependant bien simple : c'était un fil invisible partant du tiroir caisse, et allant à l'appartement particulier de mon cousin. Au bout de ce fil se trouvait un grelot qui devait sonner, quand on ouvrirait le tiroir. Cela n'a pas manqué. En entendant *drelin, drelin,* mon cousin a couru à son bureau, et il a trouvé la concierge de la maison en train de *picorer* dans le tiroir. En l'apercevant, la bonne femme s'est laissée choir dans la corbeille à papier, les mains encore pleines de louis... ce qui ne l'empêchait pas de protester de son innocence.

L'huissier de service rentra et remit une lettre au Préfet en disant :

— C'est urgent, la personne attend la réponse.

— Faites entrer, dit le Préfet, après avoir parcouru vivement la lettre qu'il venait de recevoir.

Comme les divers fonctionnaires présents s'apprêtaient à se retirer le Préfet ajouta :

— Restez messieurs, car j'aurai besoin de votre concours et de votre expérience professionnelle.

La personne qu'on m'annonce est madame X... dont le mari, Officier de la Légion-d'Honneur, occupant un emploi supérieur au Ministère de.... a disparu mystérieusement depuis hier.

M^me^ X... entra tout éplorée et se laissa tom-

ber dans un fauteuil que lui indiquait de la main le Préfet.

— Calmez-vous, madame, dit celui-ci; nous retrouverons M. X... et j'espère qu'il ne lui sera rien arrivé de fâcheux.

— Ah! monsieur le Préfet, que Dieu vous entende, et ses sanglots l'empêchèrent de s'exprimer..... Elle s'arrêta un instant, essuya ses larmes et reprit :

Je ne vis plus... lui... si rangé... si exact... n'ayant aucune mauvaise habitude... Oh! c'est certain... Il a des jaloux et doit être la victime d'un guet-apens.

Dernièrement, il a reçu deux lettres anonymes le menaçant de l'épurer en détail, en attendant *le coup du départ,* parce qu'il ne se montrait pas encore assez chaud républicain...

Mon mari est mort, j'en ai le funeste pressentiment.

— Est-il allé hier à son Ministère?

— Oui, je m'en suis assurée ce matin; mais adroitement, sans faire savoir qu'il n'était pas rentré la nuit dernière.

— Etait-il souffrant?

— Il y a trois mois, il m'a parlé d'étourdissement, et en sortant de son bureau il faisait toujours une assez longue promenade.

— Donnez-nous son signalement, dit avec empressement le Chef de la police municipale.

— Mon mari est âgé de 50 ans, répondit M^me^ X... de taille et de corpulence moyennes. Il a les cheveux bruns, coupés courts, grisonnants, de même que la barbe qu'il porte entière.

Il était vêtu d'un pantalon et d'une redingote noirs et coiffé d'un chapeau haut de forme. Son linge est marqué à ses initiales. Voici du reste sa photographie ; elle est récente et très ressemblante.

— Merci, madame, dit en se retirant le Chef de la police municipale. Je vais mettre aussitôt en campagne les meilleurs agents de mes brigades spéciales, et avant une heure, j'espère vous donner des nouvelles de votre mari.

Le Préfet appuya sur le bouton de la sonnette électrique et l'huissier parut aussitôt.

Le Préfet lui donna l'ordre de conduire Mme X... dans le petit salon aux tentures grises où elle devait attendre le succès prévu des recherches du Chef de la police municipale.

Le rapport étant terminé, le Secrétaire général et le Chef du cabinet se retirèrent.

Après leur départ, le Chef de la 1re division prit la parole :

— Je n'ai pas voulu, dit-il, entraver le zèle, fort empressé du reste, de mon collègue de la police municipale, et je pense que grâce à son activité et à la perspicacité de ses agents spéciaux — *politiques*, disons le mot — nous connaîtrons bientôt les causes de la disparition de M. X... ce qui démontrera, une fois de plus, l'utilité de l'organisation actuelle de la police municipale.

Cependant... si M. X... sur la piste duquel plusieurs agents courent déjà, était près d'ici ?... dans la maison, sous votre main, à l'abri de tout accident ?... Ce pickpocket inconnu, qui ne

veut parler qu'à vous, ne pourrait-il pas être l'homme que nous recherchons ?

— On peut toujours s'en assurer.

— C'est d'autant plus utile, je crois, que M. le Chef de la Police municipale, convaincu que ce détenu est un vulgaire malfaiteur, ne songera pas à s'occuper de lui.

Vous ne connaissez pas encore, disiez-vous il y a un instant, le Chef de la sûreté. Voilà l'occasion de le voir, de l'entendre et de le juger. Voulez-vous m'autoriser à le charger d'amener lui-même, dans votre cabinet, l'inconnu qui se réclame de vous ?

Vous pourrez ainsi, sans aucune espèce d'intermédiaire, recevoir les explications directes du chef des agents qui ont surveillé, surpris et arrêté en flagrant délit l'homme en question.

— Je ne puis que vous approuver. Faites le nécessaire au plus vite.

Séance tenante, le Chef de la 1re division rédigea une note qu'il fit signer au Préfet ; puis, conformément aux règles de la hiérarchie administrative, il transmit cette pièce au Chef de la Police municipale qui la visa, la fit inscrire sur un gros registre *ad hoc*, et l'envoya ensuite à son destinataire.

Cette note lui prescrivait d'extraire immédiatement du Dépôt, et d'amener lui-même sans escorte, au cabinet du Préfet, l'homme écroué la nuit précédente sous la dénomination « d'INCONNU. »

L'ordre fut ponctuellement exécuté, et l'huis-

sier, prévenu, fit entrer dans le cabinet préfectoral le Chef de la sûreté et son prisonnier.

Le Préfet resta stupéfait en reconnaissant M. X...

Un silence embarrassant régna quelques secondes.

Le Préfet le rompit par ces mots :

— Comment, c'est vous, malheureux ?

— Oui, malheureux, comme vous le dites, répondit le prévenu en portant son mouchoir à ses yeux ; mais je viens me plaindre à vous.

— Vous plaindre... de quoi ?... de qui ?...

— Du procédé brutal employé à mon égard par des agents qui m'ont mis la main au collet, comme à un vulgaire malfaiteur.

— Mais, d'après le procès-verbal que j'ai là sous les yeux, vous avez été trouvé nanti d'un porte-monnaie qui, de votre aveu, ne vous appartient pas. Ce porte-monnaie était enveloppé de trois mouchoirs à différentes marques, que vous avez reconnus aussi n'être point à vous. Quelles preuves faut-il de plus ?

— Ce porte-monnaie et ces mouchoirs ont été glissés, à mon insu, dans la poche gauche de mon paletot par des voleurs, qui ont voulu s'en débarrasser, ou bien un indicateur stipendié par vos agents a dû me tendre un piège.

— Pourquoi n'avez-vous pas protesté devant le Commissaire de police ?

— Par crainte du ridicule.

— Que faisiez-vous aux abords des magasins du Printemps, assez éloignés du Ministère et de votre domicile ?

— J'allais voir un objet de toilette que Mme X... désirait depuis longtemps, et dont je voulais lui faire la surprise.

— Vous n'aviez sur vous ni papiers, ni cartes de visite ?

— Je n'en porte jamais.

— Vous n'aviez même pas, ni à la boutonnière, ni dans vos poches, votre ruban d'Officier de la Légion d'honneur ?

— Ayant changé de vêtements le matin, je n'avais pas songé à déplacer ma rosette, ce qui m'arrive assez souvent, du reste.

Le Préfet resta un instant soucieux ; puis, s'adressant au Chef de la sûreté, qui assistait impassible à l'entretien, il lui dit :

— Pouvez-vous, monsieur le Chef de la sûreté, me répondre des hommes qui ont arrêté monsieur X...

— Comme de moi-même. Ce sont des agents d'élite, incapables de mentir et de faire quelque chose qui soit contraire à leur devoir professionnel. Habiles, prudents et expérimentés, ils n'opèrent qu'à coup sûr, surtout dans ces sortes d'affaires, toujours très délicates. Ils savent, du reste, qu'une arrestation arbitraire entraînerait leur révocation. Ils n'arrêtent les pickpockets qu'après de longues et patientes surveillances, et sur des faits indéniables. A de rares exceptions près, les pièces à conviction sont trouvées sur les individus arrêtés, et c'est le cas de M. X...

— Mais M. X... reprit le Préfet, prétend justement que les preuves du délit ont été mises dans sa poche.

— Ces prétentions-là sont absurdes, et je vais vous le démontrer. Je n'ai point voulu interrompre M. X... dans ses récriminations; il ne me déplaisait pas de savoir jusqu'à quel point il pousserait l'audace... et je vois qu'il n'en manque pas.

Il se plaint d'être victime d'une erreur... *dans la personne,* comme on dit au Palais? il insinue même que vos agents pourraient bien être les complices des malfaiteurs, puisqu'il a été jusqu'à prononcer devant vous le mot de : *stipendié*, dont il ne peut méconnaître l'importance. On aurait, ose-t-il avancer, glissé dans sa poche un porte-monnaie et des mouchoirs? Intervertissant les rôles avec désinvolture, il se fait d'accusé, accusateur!... Nous verrons s'il soutiendra cette thèse quand je vous aurai exposé ses agissements qu'il croit être seul à connaître.

M. X... jeta un regard effaré sur le Chef de la sûreté, qui feignit de ne pas le voir et poursuivit sur un ton légèrement railleur :

— L'objet de toilette tant désiré par M^me^ X... et depuis si longtemps attendu, doit être une véritable curiosité, une œuvre rare d'un prix inestimable, car voilà plus de trois mois qu'à certains jours de la semaine et à certaines heures du jour, il reçoit la visite de M. X... Peut-être, celui-ci attend-il la fin de la saison pour obtenir un rabais...

M. X... devenu très pâle, n'osait plus regarder personne en face; à un léger tremblement de ses lèvres, on devinait une grande agitation

intérieure, empreinte d'un commencement de terreur. Qu'allait-il donc révéler sur lui, pensait-il, ce Chef de la sûreté, qui ne le connaissait pas et que lui-même voyait pour la première fois?

— Continuez, monsieur, dit le Préfet à son subordonné.

Celui-ci reprit :

— M. X... n'osera pas nier, on lui prouverait au besoin, qu'il est un des admirateurs des magasins à étalages pompeux. La vue des étoffes aux couleurs chatoyantes l'attire ; il se fait remarquer, autant pour son admiration des belles choses exposées, que par son peu d'empressement à faire des achats. De plus, on le voit se faufiler dans les groupes de jolies femmes, et s'approcher très peu de celles qui font usage de parfumerie. — On le voit aussi, distraction inexplicable, égarer ses mains sur certaines parties du corps de ces mêmes jeunes femmes, et quelquefois ses mains rencontrent dans leurs pérégrinations..... scientifiques, l'ouverture d'une poche, et s'y enfouissent...

— Permettez... permettez..., je ne suis pas un pickpocket, gémit M. X... qui, de pâle était devenu blême.

Le Chef de la sûreté allait répliquer, mais le Préfet ne lui en laissa pas le temps.

— J'ai compris, dit-il ; puis, fronçant les sourcils et se tournant vers le prisonnier, il ajouta :

— Pickpocket de profession, vous ne l'êtes pas, mais vous méritez le nom d'un certain ani-

mal malpropre..... Nous nous comprenons, n'est-ce pas ?

M. X... ne comprenait que trop bien. Il baissa la tête et resta muet.

Le Préfet poursuivit :

— Inquiète, comme vous devez le penser, Mme X... s'est adressée à moi pour vous faire rechercher. Elle est là dans mes bureaux, qui attend le résultat des investigations. Mon Secrétaire va vous mener près d'elle. Expliquez-lui à votre guise qu'elle est, involontairement, la cause de votre détention ; elle vous en aimera davantage, et n'aura plus envie de l'objet si ardemment désiré. Cette absence d'une nuit vous fera gagner plus encore son affection.

Selon son habitude, mon administration endossera la responsabilité de votre arrestation, prétendue arbitraire, et d'une erreur qu'elle n'a point commise. Votre réputation d'excellent mari, de fonctionnaire irréprochable restera immaculée, malgré votre passage au Dépôt.

Allez, vous êtes libre.

M. X... comprit la leçon. La tête basse, il sortit précédé du Secrétaire particulier et alla rejoindre sa femme, qui ne s'attendait pas à le retrouver sitôt.

— Autant que possible, dit le Préfet quand il se trouva seul avec le Chef de la sûreté, les agents devraient éviter d'arrêter les... *polissons* de l'espèce de M. X... Cela peut amener du scandale, et ne corrige point les mœurs de ces *aberrés passionnels*.

— Je reconnais toute la portée de votre ob-

servation, mais il est souvent difficile de distinguer un pickpocket d'un... *frotteur* (c'est le terme employé par les agents pour désigner les individus du genre de M. X...), car dans une foule leur façon de procéder est la même. Je dois ajouter que certains individus à passions honteuses deviennent, à la longue, des pickpockets de profession. Ils commencent par un mouchoir de dame, objet de leur convoitise érotique ; puis, ils arrivent à enlever aussi le porte-monnaie qu'ils sentent sous ce mouchoir. Je me hâte de dire que ce n'est point le cas de M. X...

— Comment expliquez-vous alors, reprit le Préfet, la présence dans sa poche d'un porte-monnaie qui ne lui appartenait pas ?

— Ce porte-monnaie devait se trouver enveloppé dans l'un des mouchoirs qu'il a soustraits. Beaucoup de personnes ont la manie de rouler leur porte-monnaie dans un mouchoir, avec la pensée de les mettre ainsi à l'abri des voleurs, et c'est précisément ce qui les expose une fois de plus à être volées. Le mouchoir n'arrête point la main du pickpocket, qui prend tout ; le porte-monnaie ne rebute point davantage le *frotteur* qui ne veut que le mouchoir, mais qui garde tout, une fois que tout il a pris.

Comme les pickpockets, les aberrés passionnels sont les hôtes assidus des grands magasins ; ils se glissent dans la foule, et à voir leurs mouvements, on prend facilement les uns pour les autres.

Le seul fait qui les distingue est le suivant :

Le pickpocket est presque toujours accompagné de un ou deux complices.

L'aberré passionnel, au contraire, opère seul, et il faut aux agents une grande expérience pour ne point les confondre.

Si M. X... avait dit son nom au commissariat, on l'aurait mis en liberté et le procès-verbal le concernant vous eût été transmis sur l'heure.

— Je ne suis pas fâché qu'il ait passé la nuit au Dépôt, dit le Préfet, cela le corrigera.

— Ne l'espérez pas. Si je le faisais suivre, avant un mois il serait arrêté dans les mêmes conditions. Je pourrais vous en citer qui, en très peu de temps, ont été pris, repris, et qui se voyant encore sur le point d'être saisis, ont voulu faire arrêter les agents par des gardiens de la paix, les leur signalant comme pickpockets dangereux et se disant eux-mêmes agents de la sûreté.

— Ceci, par exemple, est le comble de l'audace.

— Et notez bien, qu'amenés devant moi, lors de la première arrestation, ces individus s'étaient traînés à mes genoux, faisant les serments les plus sacrés de ne plus recommencer.

— Alors, il n'est pas possible de les corriger?

— Les hommes qui ont de ces passions ne se corrigent jamais !

— Merci des renseignements que vous venez de me donner. J'aurai beaucoup d'autres choses à demander à votre expérience : c'est vous dire que je compte faire avec vous plus ample connaissance, et vous recevoir le plus souvent possible.

— Je serai toujours et à toute heure à vos ordres.

— Oh ! j'abuserai le moins possible de vos instants. A bientôt.

Le Préfet tendit la main à son subordonné qui se retira.

A ce moment, le Secrétaire particulier fit sa rentrée dans le cabinet, en éclatant de rire.

— Voyons, jeune homme, lui dit son oncle sur un ton grave ; songe que nous avons ici une lourde responsabilité.

— Je n'ai pu rester sérieux, répondit le secrétaire, devant la mine déconfite de M. X... en présence de sa femme. Autant il était morose, autant elle était radieuse et ne tarissait pas en éloges pour le Chef de la Police municipale. Elle voulait absolument lui rendre une visite. Enfin, ils sont partis bras dessus bras dessous, comme une paire d'amoureux.

As-tu remarqué la façon dont le Chef de la sûreté a remis M. X... à sa place ? Son emploi ne doit pas être une sinécure.

— Je ne pense pas, dit le Préfet. Nuit et jour sur la brèche, il doit voir, entendre, frôler tous les mondes, et savoir n'être déplacé nulle part. Malgré la situation restreinte qui lui est laissée dans la hiérarchie administrative, une grande et haute responsabilité pèse sur lui. Que ce soit de sa faute, de celle de ses chefs ou de son personnel, l'opinion publique le rend responsable des crimes et méfaits restés impunis. Il doit chercher, trouver le coupable et le livrer à la justice. Tu vois que toute l'intelligence et l'activité d'un homme trouvent à s'y dépenser.

— Mais dans ces conditions, mon oncle, il devrait être quelque chose de plus qu'un sous-ordre du Chef de la Police municipale ; avoir sa liberté d'action, et pouvoir au besoin s'entendre avec tous les Commissaires de police.

— L'organisation actuelle de la Préfecture de police, ne permet pas de lui donner des pouvoirs aussi étendus.

— Si cette organisation est défectueuse, pourquoi ne pas la réformer ? cela vous est maintenant facile ; plus tard... il sera trop tard.

— Pourquoi ?... Parce qu'il y a des choses qui paraissent aisées en théorie, et presque impossibles à mettre en pratique ; à chaque pas, l'on se heurte à des personnalités qu'il faut ménager.

— Mais il me semble que l'intérêt général doit passer avant l'intérêt particulier.

— Oui... cela devrait être ; mais cela n'est point et ne sera peut-être jamais.

— Nous sommes en République, le gouvernement le plus juste et le plus loyal.

— La République... c'est un mot. — Ce qu'il nous faut, ce sont des républicains vrais et sincères, et nous n'avons que des ambitieux, désireux d'arriver par n'importe quel moyen.

— A propos, mon oncle, tu m'avais promis que nous visiterions en détail les bas-fonds de Paris.

— Et je tiendrai parole, reprit le Préfet ; mais il nous faut faire choix d'un guide sûr.

— Le Chef de la sûreté n'est-il pas le meilleur pilote que nous puissions désirer ?

— Oui. Seulement il n'est pas tout à fait sous ma dépendance, comme tu l'as entendu.

Je désire ne froisser les susceptibilités de personne ; et nos relations avec le Chef de la sûreté doivent être très restreintes. Je t'autorise, néanmoins, à lui faire quelques visites discrètes.

— Sois tranquille, je deviens raisonnable, et je n'abuserai pas de la permission que tu m'accordes.

. . . . . .

Au moment de quitter son cabinet pour aller déjeuner, le Préfet reçut le rapport suivant :

Police Municipale

... BRIGADE
DE RECHERCHES

SERVICE
DE
M.....

N°....

Paris, le

RAPPORT

Au sujet de M. X...

Photographie annexée

Les recherches commencées il y a une heure à peine, ont été couronnées de succès.

M. X... est mort, la nuit dernière, des suites d'une congestion cérébrale, dans une maison de tolérance. Comme il n'avait aucun papier sur lui, le commissaire de police l'a envoyé à la Morgue sous la dénomination : *Inconnu.*

Ci-joint la photographie communiquée par Mme X...

L'Officier de Paix,

(*Signature illisible.*)

Sous un *Vu* gigantesque, tracé en marge du rapport, se trouvait le paraphe du Chef de la Police municipale et l'annotation suivante :

« *Faut-il prévenir la veuve ?* »

Le Préfet de police ajouta :

« *Inutile. — M. X... a probablement un Sosie,* » *car il est vivant et bien portant. — Je l'ai vu* » *et entendu : il sort de mon cabinet, au bras de* » *sa femme.* »

CHAPITRE II

A la Sureté

Les bureaux et postes du service de sûreté occupent dans le Palais de Justice, à l'angle du quai de l'Horloge et de la rue de Harlay, seize petites pièces, moitié à l'entresol et moitié au rez-de-chaussée, ou, pour être plus exact, dans le sous-sol, attendu que de ce côté le rez-de-chaussée du Palais se trouve à un mètre cinquante centimètres au-dessous du niveau de la voie publique.

Enfermé dans l'une de ces pièces ayant plus l'aspect d'une cellule que d'un cabinet, le Chef de la sûreté compulsait attentivement plusieurs dossiers concernant un même individu, escroc émérite, changeant de nom à chaque instant, et dont on n'avait encore pu établir l'identité.

C'était un après-midi du mois de..... Le soleil, au-dessus de l'horizon, répandait encore

au dehors une douce clarté ; mais il ne pénétrait plus dans le cabinet entre les solides barreaux de l'unique fenêtre, exiguë, carrée, donnant sur la rue de Harlay, véritable jour de souffrance, empêchant de lire et de distinguer les portraits photographiques étalés sur le meuble-bureau.

Le Chef de la sûreté allait sonner pour demander une lampe, quand un grand vieillard maigre, doyen des agents, remplissant, en raison de son âge, les fonctions de gardien, entra avec précipitation.

A voir son effarement, on devinait que quelque chose d'insolite se passait dans le service.

— Monsieur... monsieur..., dit-il, aussitôt que la porte fût refermée, il y a là un jeune homme qui veut vous parler.

— Mais quoi d'étonnant à ce qu'un jeune homme veuille me parler ?

— Oh ! mais ce n'est pas un visiteur ordinaire.....

— Un prince étranger, peut-être ?

— Plus que cela. Il dit se nommer M. René, et être attaché au secrétariat particulier du Préfet de police. Vous comprenez, un Secrétaire particulier du Préfet... jamais je n'en ai vu venir ici.

— Attendez-vous à d'autres surprises, mon brave Foissy, dit le Chef de la sûreté, en souriant de l'étonnement de son fidèle subordonné.

— Un Préfet qui envoie son Secrétaire particulier à la Sûreté... c'est égal, je n'en reviens pas.

— Apprenez donc que notre nouveau Préfet a un caractère exceptionnel. Il est jeune, actif, spirituel et affable, ce qui ne gâte rien. Il ne déteste pas les anciens serviteurs qui ont du mérite. Son influence est grande, et si nous avons la chance de le garder, nous pouvons espérer enfin d'utiles réformes. Il se rendra probablement ici un de ces matins.

— Pas possible ! exclama le vieux père Foissy. J'aurai l'honneur, avant de mourir, d'annoncer le grand, grand Chef à mon Chef ?... Mais la Sûreté n'est plus un enfant... elle va donc enfin devenir un homme !

— Peut-être !... Mais faites entrer M. René, qui doit s'impatienter.

En abordant le Chef de la sûreté, M. René lui donna une cordiale poignée de main, et lui demanda s'il avait disposé de sa soirée?

— Pas précisément.

— C'est au mieux. Mon oncle, qui s'intéresse à votre service, voudrait visiter les bas-fonds de la capitale ; il a l'intention d'étudier par lui-même le Paris-vicieux.

— Cela tombe à merveille. C'est aujourd'hui le lundi qui suit le samedi de paye ; nous ne pourrions mieux choisir notre moment, pour pénétrer dans les bouges où les ouvriers débauchés vont laisser leur salaire, leur raison et leur santé. Si la soirée se maintient belle, M. le Préfet n'aura pas perdu son temps.

— Ni moi non plus, car je suis tout autant que lui désireux de m'instruire. Espérant, dans quelques années, faire partie du corps diploma-

tique, j'ai besoin de voir de près les hommes et les choses. La connaissance de tous les mondes ne peut m'être que profitable.

— La diplomatie était, autrefois, un art élevé jusqu'à la perfection ; mais, depuis quelques années, on a commis pas mal de bévues, et l'avenir est aux jeunes gens ayant la finesse, l'intelligence et le tact voulu pour relever, dans notre pays, cette carrière, tombée avec notre prestige monarchique. Je fais des vœux, monsieur René, pour que vous soyez un de ces rénovateurs.

— Je ferai mon possible, pour atteindre ce but.

M. René se leva pour prendre congé en disant :

— Ainsi, c'est convenu ? A ce soir !

— A neuf heures, place Saint-Michel, devant la fontaine, répondit le Chef de la sûreté en reconduisant son visiteur.

Dans l'antichambre, le jeune Secrétaire regardait avec stupéfaction les plafonds bas et enfumés.

— Qu'est-ce qui vous étonne ? demanda en souriant le Chef de la sûreté, qui avait suivi son regard.

— Mais... il me semble que vous êtes assez mal installé.

— Dites donc affreusement mal, et vous serez dans le vrai. Tenez, si vous le voulez, nous allons parcourir rapidement les locaux du service. Pour un jeune homme qui désire s'instruire, tout est bon à voir.

Nous avons ici, à l'entresol, neuf bureaux. Entrons dans le premier venu — ils sont tous pareils. — Examinez l'élévation de ces plafonds, à peine 2^{m} 50. Regardez ces petites fenêtres carrées percées, dans ces épaisses murailles, comme des meurtrières de forteresse, et grillées à l'instar des cellules de Mazas.

Pas d'air, peu ou point de lumière ; le gaz allumé toute la journée.

Malgré l'exiguïté du local, dix employés y travaillent sans interruption, de neuf heures du matin à onze heures du soir.

L'été, bien avant la fin de la séance, il y a ici 30 à 40 degrés de chaleur, et malgré portes et fenêtres ouvertes, l'air ne se renouvelle pas.

L'hiver... oh ! l'hiver c'est encore plus atroce !

De six heures du matin, heure à laquelle le garçon commence à faire le nettoyage des bureaux, jusqu'à onze heures du soir, ces trois becs de gaz ne s'éteignent point une seule minute, brûlant constamment à fenêtre fermée. Quand, sur le point d'être asphyxiés, les employés se décident à l'ouvrir les deux plus proches de cette ouverture passent subitement de cette température sénégalienne à celle de l'air extérieur, variant de cinq à dix degrés au-dessous de zéro.

Regagnons maintenant l'unique couloir, absolument privé d'air extérieur, sur lequel ouvrent tous ces réduits, rangés comme autant de souricières.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a une grande

analogie entre ces bureaux et les cages des animaux féroces du Jardin des Plantes, avec cette différence que si l'espace est limité pour les fauves, ils ont du moins ce qui manque ici, l'air et la lumière ?

— C'est affreux, dit M. René.

— Descendons maintenant au *rez-de-chaussée-sous-sol*. Voyez la même disposition des mêmes cellules et du même couloir.

Quand le public entre ici, il est pris d'une terreur glaciale. Ces portes aux apparences mystérieuses, ces agents vêtus de noir qui circulent silencieusement, conduisant des prisonniers encore plus silencieux et tristes, que l'on mène dans le fond de ce couloir obscur et fétide où sont les chambres de sûreté surnommées *violons* et qui rappellent les oubliettes des temps jadis... tout cela donne aux visiteurs un frisson d'épouvante.

La Société protectrice des animaux réclamerait à grands cris l'application de la loi Grammont, s'il prenait fantaisie à votre oncle et à son Chef de la Police municipale de parquer ici des chevaux ou des bestiaux.

Toutes les fenêtres sont garnies de solides barreaux. En cas d'émeute ou d'incendie, si l'unique porte se trouvait obstruée pas un agent n'échapperait.

On éprouve un avant-goût de la prison. Que dis-je ?... On y est déjà.

Pour l'assassin, c'est la première station du chemin qui mène à l'échafaud, la chambre du condamné à mort.

— Par qui sont occupés ces locaux du rez-de-chaussée ?

— Par les agents du service actif, qui, à tour de rôle, y séjournent vingt-quatre heures. C'est la partie disponible du personnel, appelée *permanence*, prête à marcher de nuit et de jour ; ce sont les chasseurs sans armes, chargés de surveiller, traquer et prendre le *gibier* malfaisant, nuisible, dont vous verrez ce soir dans notre tournée de nombreux échantillons. Agents et malfaiteurs sont constamment en éveil, il n'y a pour eux ni jour ni nuit, et l'année ne finit pas. C'est le mouvement perpétuel.

Voici la cellule où sont déposés provisoirement les grands escrocs, boursiers, coulissiers, remisiers, tous hommes véreux, tripoteurs d'affaires aussi véreuses que leur personne, gens audacieux et prétentieux, qui s'intitulent modestement : *les Rois de la République,* parce qu'ils sont les lanceurs d'affaires, les inventeurs de l'*anonymat,* espèce de société ayant pour but de perfectionner l'art des accaparements et de donner un semblant de valeur aux choses les plus étranges.

Comme ces faiseurs d'opérations financières d'assez mauvaise odeur sont protégés par des personnages influents, la Justice et la Police hésitent à les écrouer, avant d'en avoir référé en haut lieu ; et en attendant des ordres ministériels, on leur impose un petit séjour de vingt-quatre heures dans cette pièce, où des agents les gardent à vue.

Que de personnalités connues ayant manié

des millions, ont couché sur cet étroit matelas? Passant subitement d'une chambre capitonnée dans cette cellule humide, dénudée, ils ont dû faire de tristes réflexions sur la fragilité de la hausse et de la baisse... de l'espèce humaine. Les agents surnomment ce petit local : *La Corbeille de la Bourse*.

C'est dans les bureaux de l'entresol que sont classés les dossiers, les fiches et les photographies des criminels trouvés et à rechercher.

Il n'y a pas en France de préfecture de première classe aussi riche en archives de ce genre.

C'est la centralisation des documents concernant la nombreuse famille des malfaiteurs qui s'accroît rapidement et, comme la postérité d'Abraham, se répand partout, formant ce que nous appelons : *l'Armée du mal*.

A chaque membre plus ou moins visible de cette ténébreuse et malfaisante famille, qui a des ramifications même ici, il faut constituer un état civil, son origine, sa nationalité, sa nature, sa vie, ses mœurs, ses habitudes. Ce sont des vérifications, des examens de dossiers, des fiches à étudier, des photographies à analyser... Vous le voyez, c'est un travail de Bénédictins, pour arriver à établir l'identité de ceux qui cherchent toutes les occasions pour exercer leur coupable industrie en exploitant avec artifice la confiance, pour ne pas dire la bêtise humaine.

La recherche du progrès par les arts, les lettres et les sciences, est de beaucoup moins

pénible que le patient et quotidien échenillage de la société.

— Et combien gagnent les agents que vous employez à cette ingrate besogne?

— C'est selon la classe à laquelle ils appartiennent. Il y en a quatre variant de 1,400 à 1,700 francs. Avec cela, ils touchent aussi 185 francs d'indemnité de loyer et 120 francs pour leur habillement. L'ensemble de leurs émoluments varie donc de 1,705 à 2,005 francs par an.

— Mais au moins l'avancement est rapide?

— Il faut une moyenne de dix années pour arriver à la première classe, qui est la moins nombreuse.

— Combien faut-il de temps pour avoir droit à une retraite?

— Vingt-cinq ans, au bout desquels une pension leur est liquidée à raison de 850 francs, quand leur traitement est de 1.700 francs. Le fonds de pension des retraites est la propriété du personnel, qui verse 5 0/0 des appointements.

Peu d'agents parviennent à accomplir les vingt-cinq années requises. Les uns, trouvant le métier trop pénible, se retirent après un essai de quelques mois, d'autres sont révoqués pour des faits sans gravité, et beaucoup meurent en exercice par suite des bronchites, fluxions de poitrine et autres maladies contractées dans le service.

Le poignard et le revolver des voleurs et des assassins sont moins dangereux pour eux que

les surveillances pendant l'hiver. Souvent il arrive qu'un simple coup de poing reçu au creux de l'estomac leur fait cracher le sang, et ces obscurs serviteurs s'éteignent lentement sans bruit, sans éclat, la plupart dans une chambre garnie ou sur un lit d'hôpital.

— Les sommes versées pour la retraite par ceux qui quittent l'administration avant leur temps accompli leur sont-elles restituées?

— Non. Elles sont acquises au fonds de pension des retraites.

Ce sont les *Petits* qui assurent la retraite des *Gros*.

— Le traitement des agents étant insuffisant pour leur assurer des moyens d'existence, ils doivent, ceci est forcé, avoir d'autres occupations pour subvenir aux besoins de leurs familles?

— Nullement. Il leur est interdit de se livrer à un travail quelconque en dehors de l'administration, et leurs femmes ne peuvent même pas être concierges.

— Comment peut-on trouver des hommes pour accomplir un pareil métier? — On a donc raison de dire qu'il faut avoir *tué père et mère* pour faire partie de la Police.

— On exige cependant des agents des garanties d'honnêteté, d'honorabilité et de moralité; qu'on ne demande pas toujours à des Conseillers municipaux, à des Députés ou à des Sénateurs.

A l'origine de la Police de sûreté, on recrutait le personnel parmi les individus ayant un

passé déplorable et des antécédents judiciaires. Ce fut une grande faute.

Sa mission de dévouement était dénaturée et compromise par l'emploi des repris de justice. De là est née, chez beaucoup de personnes, la prévention qu'une promiscuité existe entre l'agent et le criminel ; cette prévention existera longtemps encore, bien que le système de recrutement ait été modifié depuis un demi-siècle. De nos jours, un agent de la sûreté ne doit point avoir de casier judiciaire.

Le croiriez-vous ? — J'ai reçu hier une lettre m'apportant un renseignement sérieux, positif, sur une association de faussaires. Cette lettre a pour auteur un homme établi. Elle a été écrite sur une facture à en-tête, et l'enveloppe porte cette suscription :

« *Au successeur de M. Vidocq,*
rue de Jérusalem. »

Cette rue et Vidocq ont disparu depuis longtemps; mais leur légende est restée.

— Votre commerçant a voulu faire une farce.

— Ne le croyez pas. Appelé devant moi, ce matin, il a confirmé les faits signalés par sa lettre.

Pour revenir au recrutement du personnel, je vous dirai que les candidats ne manquent pas; mais malheureusement, les qualités policières se perdent d'autant plus, que ce ne sont jamais les plus méritants qui sont nommés ; mais les plus recommandés. On se préoccupe beaucoup de la nuance de leurs opinions politi-

ques, et pas assez de leurs qualités et de leurs aptitudes.

Tel candidat dont le grand-père a été Officier du temps du roi Louis-Philippe ; tel autre dont le père a été fonctionnaire sous Napoléon III, sont réputés royaliste ou bonapartiste, et mis à l'écart quel que soit leur mérite.

Tout en causant ainsi, le Secrétaire du Préfet et le Chef de la sûreté avaient quitté les bureaux et se trouvaient sur la place Dauphine.

— Il y a en effet, dit M. René en manière de conclusion, un ensemble de faits regrettables, nuisibles au bon fonctionnement de votre service ; mais où est le remède ?

— Oh ! le remède est bien simple : avec un peu de bonne volonté, on peut facilement l'appliquer. Il ne s'agit que de supprimer les abus nés dans la routine, abus que les hommes d'opposition combattent énergiquement, lorsqu'ils ne sont point au pouvoir ; mais dont ils usent et abusent en prenant le commandement.

— Vous devriez parler de cela à mon oncle.

— C'est mon intention, en attendant, n'oubliez pas notre rendez-vous de ce soir : place Saint-Michel devant la fontaine, à neuf heures précises. Une tenue simple, le chapeau de touriste... et de touriste observateur.

— Quel est votre programme pour la soirée ?

— Je ne puis rien vous dire à l'avance : vous verrez.

CHAPITRE III

Oiseau-Mouche et Porthos

— Où nous conduisez-vous? demanda le Préfet de police, en abordant le Chef de la sûreté.

— Si vous le voulez, nous visiterons d'abord les *caboulots* aussi illustrés que peu illustres, situés en plein cœur de Paris, à quelques pas de Notre-Dame, et à cinq minutes de votre hôtel et du Palais de Justice.

— Je pensais que vous alliez nous mener dans les quartiers excentriques, aux barrières.

— Inutile d'aller si loin, pour étudier les mœurs de la lie parisienne. Nous trouverons dans le fouilli des ruelles qui avoisinent la place Maubert de quoi employer notre soirée.

— Vous êtes seul. Ne craignez-vous point une mauvaise rencontre? Si on vous reconnaît, vous pouvez être l'objet d'une vengeance.

— Soyez sans inquiétude ; j'ai pris mes pré-

cautions. Regardez ce petit homme en redingote noire, près de cette voiture à deux chevaux, place Saint-André-des-Arts : c'est un de vos agents.

— Mais, dit le Secrétaire particulier, vous nous avez recommandé une tenue simple, et vous habillez votre agent comme s'il allait à la noce.

— Cet employé devait se rendre ce soir au concert qui précédera la tombola au profit des pauvres ; il n'a pas eu le temps de retourner chez lui pour changer de tenue. Seulement, ne vous préoccupez pas de son costume ; il ne nous gênera pas beaucoup. *Oiseau-Mouche*, sobriquet de cet agent, emporte toujours, sous ses vêtements un léger assortiment d'effets de rechange, et se métamorphose à volonté. Sa transformation s'opère dans une voiture, sous une porte cochère, dans une vespasienne, ou même dans la rue. Tout en marchant, il endosse, sans se faire remarquer, une blouse et un tablier de tonnelier ; son chapeau mécanique disparaîtra sous la blouse, pour faire place à une casquette de soie qui prend toutes les formes et toutes les dimensions particulières aux professions qu'il représente. Enfin, une barbe postiche et deux fausses dents, de devant, très saillantes, le rendront méconnaissable pour les yeux les plus exercés.

— Alors, le Protée de la fable antique n'est qu'un petit garçon à côté de lui, dit M. René, en riant.

— Pourquoi votre *Oiseau-Mouche* ne vient-il pas nous rejoindre ? demanda le Préfet.

— Il a pour consigne de ne s'approcher que sur un signe de moi, à moins d'un incident imprévu, qui nécessiterait son intervention immédiate ; dans ce cas, il serait promptement à nos côtés.

Son rôle, pour ce soir, est absolument muet. Il a entre les mains un petit carton sur lequel sont inscrits les endroits où il doit faire stationner la voiture qui est là à notre disposition.

Si nous passons à côté du véhicule, sans y monter, il indiquera au cocher son nouveau stationnement.

— Cette voiture est au service de l'administration?

— Nullement. Elle appartient à la Compagnie générale.

— Mais vous connaissez le cocher qui la conduit?

— En aucune façon.

— Et si, dans un cas difficile, cet homme allait se tourner contre nous?

— Nous pouvons avoir pleine confiance en lui. M. Bixio, l'intelligent directeur de la Compagnie générale, ne confie ces sortes de voitures qu'à des cochers ayant donné de nombreuses preuves de leur bonne conduite, de leur probité et de leur régularité. Il n'y a rien à craindre de ce côté.

— Oiseau-Mouche sera seul à nous accompagner? demanda M. René.

— Il a un collègue avec lui.

— Je ne le vois pas, reprit le préfet.

— C'est l'homme placé en ce moment au dé-

bouché modifié de la rue de l'Hirondelle, près de la station des omnibus.

— Ce grand et gros gaillard qui flâne, en fumant tranquillement sa pipe?

— C'est cela.

— Quel contraste physique entre lui et Oiseau-Mouche !

— Ce contraste, aussi frappant au moral qu'au physique, fait leur force à tous deux : ils se complètent l'un par l'autre et se quittent le moins possible. *Porthos* est le sobriquet de ce deuxième agent.

— Pour en avoir fait vos aides-de-camp, ils doivent posséder des qualités spéciales ?

— On ne pourrait être mieux doués qu'eux; mais les qualités d'Oiseau-Mouche sont l'antithèse de celles de son collègue Porthos.

Son surnom d'Oiseau-Mouche est bien approprié à sa personne. Comme ce volatile des Indes, il est petit, agile et défiant à l'extrême. Ses yeux perçants, toujours aux aguets, lui font voir et deviner les hommes et les choses qu'il faut chercher ou éviter. Doué d'une imagination très vive, d'une grande intelligence, *débrouillard* dans toutes les circonstances, il possède une hardiesse remarquable dans les opérations difficiles. Avec cela, beaucoup de cœur, la passion de son métier et, malgré sa vivacité naturelle, la patience d'un pêcheur à la ligne, quand le service l'exige. Il est admirablement doué et possède la bosse de la police, et sent l'arrivée ou la présence de la canaille.

A l'âge de douze ans, à l'usine où son père

était surveillant, il fut soupçonné d'un vol de 500 francs ; la paie du contre-maître avait disparu.

Furieux des injustes soupçons dont il était l'objet, il se promit de découvrir lui-même ce coupable. Tout en continuant, selon sa coutume, à jouer dans l'usine, il s'attacha aux pas d'un apprenti sur lequel il avait conçu des doutes, et il le surprit au moment où il déterrait, dans une cave, la somme volée.

Emerveillés, les ouvriers se cotisèrent pour lui offrir une montre d'argent.

C'était son premier succès et sa première récompense.

Autant Oiseau-Mouche est pétulant, vif, emporté, toujours prêt à *cogner,* autant Porthos est calme, réfléchi et... muet. Doué d'une force herculéenne, il considère comme une lâcheté de l'employer sans nécessité absolue. Si un malfaiteur qu'il arrête veut lui résister, il l'étreint... *en douceur*, et l'enlève comme une plume sans la moindre violence. Dans une bagarre, sa présence suffit pour ramener la paix. Il sépare placidement, écarte d'un revers de main les combattants, et *ramasse dans le tas* celui qu'il cherche. Il ne frappe jamais ; il sait, il comprend qu'il ne doit pas faire sentir la double force dont il dispose comme agent et comme homme et, sous sa physionomie bon enfant, vous auriez lieu de remarquer ses yeux fins et exercés. Il n'est pas crédule, et c'est une précieuse qualité.

Malgré sa constitution, qui nécessite une

nourriture abondante, il supporte patiemment la faim et la soif, quand les circonstances l'exigent. C'est le seul côté, du reste, par lequel il ressemble à Oiseau-Mouche, également très sobre.

L'un comme l'autre ne sont point en peine pour passer plusieurs nuits à la belle étoile, couchés sur le sol humide, guettant leur gibier. Tous les deux, très disciplinés, obéissent sans jamais discuter un ordre, si dur qu'il puisse leur paraître.

Porthos se grime rarement : sa stature s'y oppose. Sous n'importe quel costume, il serait facilement reconnu.

Plusieurs curés de Paris lui ont fait des offres de service... Ne souriez pas, monsieur René, j'ai dû employer toute mon influence pour empêcher Porthos d'endosser l'habit galonné du suisse d'église.

— Il est certain, qu'il aurait produit un effet superbe, avec son tricorne, sa culotte écarlate, ses bas blancs, la canne à pomme d'argent d'une main et la hallebarde de l'autre. Les bonnes dévotes auraient raffolé de lui.

— Quelle profession exerçait Porthos avant d'entrer à l'administration ? demanda le Préfet.

— Il était employé chez son cousin, marchand de curiosités, incapable de distinguer le *vieux* du *moderne,* mais cherchant, par des prix exorbitants, à donner une valeur artistique aux objets de *bric-à-brac* qui encombraient son magasin.

Ancien *chineur,* le cousin de Porthos avait la

prétention de passer pour un homme érudit ; il s'intitulait volontiers et très modestement *le maître des antiquaires*.

Sans connaissances spéciales sur la provenance et la fabrication des objets d'art et des meubles anciens, il avait trouvé pour satisfaire sa clientèle, et surtout son amour-propre, cette phrase typique : « *Ça... c'est de l'époque.* » Et il la répétait à tout propos.

Par ordre, Porthos se faisait l'ombre et l'écho de son cousin. L'écho seul lui est resté. Dans toutes les circonstances, où il est appelé à agir ou à parler, il ne peut s'empêcher de conclure par ces mots : *C'est de l'époque*.

— C'est vous-même qui recrutez les agents ? demanda encore le Préfet.

— Hélas ! non. Je ne suis même pas consulté sur les aptitudes et les qualités de mes futurs collaborateurs. Lorsque par hasard le garçon de bureau en amène un, pour être soi-disant examiné, le candidat est nommé d'avance ; car on ne peut rien refuser au protecteur dont le nom figure sur la note épinglée en tête du dossier.

— Faut-il donc des qualités spéciales, pour faire un agent de la sûreté ?

— Elles sont indispensables, parce que son champ d'exploration est la voie publique, et que sa mission consiste, sans affectation, à tout voir sans être vu.

Un bon agent de la sûreté, doit aimer sa profession, connaître Paris à fond, être dévoué à ses chefs et à l'administration, posséder une bonne instruction primaire pour exprimer clai-

rement sa pensée dans un rapport et rendre compte de ce qu'il a fait.

Au point de vue physique, l'agent doit avoir une taille moyenne, plutôt petit que grand, afin d'être moins remarqué, et une constitution solide pour résister aux fatigues de l'emploi.

Les Adonis seraient, à la Sûreté, plus nuisibles qu'utiles, cependant il faut avoir un physique agréable, sans difformité, cicatrice ou signe particulier par trop apparent. De bons yeux, les cheveux coupés ras et la barbe courte. La barbe trop longue donne à certaines figures des airs de Capitaine Fracasse et, sur d'autres, elle fait revivre le type du vieux recors resté légendaire dans les drames de M. d'Ennery. En cas de rébellion, de lutte, les cheveux ras et la barbe courte échappent aux malfaiteurs, toujours disposés à y porter les mains.

Sa tenue doit être propre, modeste, peu voyante et les vêtements de couleur sombre sont préférables. Peu ou point de bijoux, et la canne ne doit sortir que dans les expéditions de nuit pour éloigner les chiens trop pressés de faire connaissance avec les mollets des agents : autrement elle est encombrante et inutile.

Des qualités morales sont également indispensables. La vie privée d'un agent doit être régulière, pour ne point succomber aux tentations de toute nature qui lui sont offertes ; heureux, lorsqu'il peut avoir sa liberté d'action dans l'accomplissement de ses devoirs, en conservant son entière indépendance à l'égard des personnes étrangères à l'administration !

Il faut que l'agent de la sûreté soit très consciencieux et foncièrement honnête. Il ne doit jamais mentir dans ses rapports écrits et dans ses témoignages, qui font foi en justice. Une affaire dans laquelle la vérité serait altérée peut avoir des conséquences graves pour un inculpé. Mentir, dans ces circonstances, est toujours une lâcheté, une infamie et souvent même un crime.

Enfin, il doit avoir ce que nous appelons : « le courage de la nuit. »

— Mais ce sont des candidats au prix Montyon, que vous demandez là ; et je me déclare incapable d'assurer le recrutement de votre personnel, dans les conditions que vous indiquez.

— Il est difficile, je le sais, de rencontrer tant de qualités et de vertus en un seul homme ; mais je demande beaucoup pour avoir un peu.

— A quel âge préférez-vous recevoir les candidats ?

— Entre vingt-cinq et trente ans.

Nommé plus tôt, l'agent est trop jeune, sans expérience aucune, et aime à s'amuser ; plus tard, il a contracté des habitudes qu'il est difficile de lui faire perdre.

Généralement, les meilleurs sujets sont ceux qui sortent du service militaire, où ils ont acquis le sentiment du devoir, l'habitude de la discipline, de l'obéissance passive aux ordres des chefs, qualités que l'on rencontre rarement dans l'élément civil.

— Je me suis déjà rendu compte, de la modicité des salaires accordés aux agents de la Police

municipale ; je comprends que, pour leur recrutement, les chefs soient obligés de glisser sur certaines imperfections.

Les fonctions d'agent sont parfois délicates, souvent difficiles et dangereuses, toujours pénibles à remplir, tout n'est pas couleur de rose dans la carrière ; mais nous ferons le possible pour rendre leur situation meilleure, et pour vous assurer en même temps un excellent personnel.

— C'est le point essentiel. Les bons candidats ne manquent pas, croyez-le ; mais la Police municipale qui les choisit, subit trop l'influence extérieure. Tous les agents sont nommés par protection, et celui qui se recommande par lui-même, si méritant qu'il soit, postule indéfiniment, puis se décourage, et réclame ses papiers pour se créer une autre position.

— C'est possible ; mais on ne peut pas toujours refuser le protégé qui vous est envoyé par un ami intime ou un personnage influent, qui vous répond de lui...

— Sans l'avoir jamais vu, ajouta le Chef de la sûreté ; car ce candidat est souvent, non son protégé, mais celui de son valet de pied, de la femme de chambre de sa femme, ou bien encore celui de sa maîtresse, et c'est surtout dans ce dernier cas que, coûte que coûte, il faut *enlever la nomination*. On encombre ainsi les services d'ivrognes incorrigibles, que l'on est obligé de révoquer plus tard, lorsqu'ils ont compromis l'administration par une de ces bévues qui, de temps à autre, soulèvent dans la presse un joli

scandale ; on peuple la Préfecture de Police (comme les autres administrations, du reste) de fruits secs et de crétins prétentieux qu'il faut garder vingt-cinq à trente ans, sans aucun profit. Ils exigent l'avancement qui leur revient par droit d'ancienneté, et paralysent ainsi celui des jeunes employés intelligents, obligés de travailler pour deux.

Aussi, qu'arrive-t-il ?

Lorsqu'un agent, qui a conscience de sa valeur et de son mérite, voit l'avancement obstrué par une nullité, il se décourage et quitte le service, dès qu'il en trouve l'occasion.

Par un préjugé stupide, la société, dont il est le fidèle défenseur, tient un médiocre compte à l'agent de la sûreté des sacrifices qu'il s'impose ; tandis que, dans le commerce et l'industrie, tout en gagnant davantage, il est moins sujet à compromettre sa santé et sa vie.

— Mais comment distinguer par ava nce les bons candidats ? Il faut les juger sur les apparences, et vous savez, comme moi, combien elles sont souvent trompeuses.

— Je voudrais, pour eux, un temps d'épreuves variant de six mois à un an ; ils seraient employés à titre d'auxiliaires, avec le même traitement que les titulaires.

Le chef de service, pendant cette période d'essai, pourrait alors apprécier leur valeur ou leur insuffisance. Il fournirait sur eux un rapport détaillé, soumis ensuite à une commission d'examen chargée de statuer définitivement sur l'admission définitive des candidats.

De cette façon, on n'embrigaderait plus aucun agent, sans qu'il ait subi un examen sérieux.

Cette création permettrait de ne recruter que de bons sujets ; on ne perdrait pas cinq, et quelquefois dix années, pour leur faire acquérir le tact, la prudence, le flair et la rapidité de coup d'œil nécessaires pour le succès d'un grand nombre d'opérations.

Cette conversation avait permis au Chef de la sûreté de faire parcourir au Préfet et à son secrétaire les rues du Chat-qui-pèche, de la Huchette, Zacharie, Saint-Séverin, de la Parcheminerie, Boutebrie, et Saint-Jacques.

A l'entrée de la rue Galande, tous les trois s'arrêtèrent un instant.

— Que de ruelles ! dit le Préfet. En avons-nous encore ?

— Oui, dans les rues Saint-Julien-le-Pauvre, de la Bûcherie, du Fouarre, de l'Hôtel-Colbert, Jacinthe, des Trois-Portes, du Haut-Pavé, des Anglais et l'impasse des Lavandières : toutes vieilles et vénérables voies, dont l'aspect ancien forme un contraste frappant avec les élégantes et confortables habitations des boulevards Saint-Michel et Saint-Germain, qui les enclavent à l'ouest et au sud.

La promenade continua à travers les rues indiquées.

Des *pochards,* nombreux, titubant et trouvant la rue trop étroite, venaient se heurter, de temps à autre, contre les trois observateurs en demandant d'une voix éraillée un *pardon* mélancolique.

Des filles nu tête, un ruban rouge dans les cheveux, arrêtées devant des portes basses, mettaient la bouche en cœur, à leur approche et murmuraient leur refrain monotone : *joli garçon... beau blond... mon bijou... viens chez moi je serai gentille, et...*, mais ces nombreuses provocations à la débauche faites sans conviction, étaient plutôt le résultat de la force d'habitude que de l'espoir. Les *traînées* de ces bas-fonds devinaient, à la tenue et aux allures des trois noctambules, des touristes et non des amateurs de beautés flétries.

Glissant le long des murs, des figures louches et sinistres apparaissaient et disparaissaient comme des ombres.

Les appels des filles et les entrechats des ivrognes, amusaient beaucoup M. René. Le jeune homme, laissant causer son oncle et le Chef de la sûreté, les suivait à plusieurs pas de distance et prenait plaisir à *gaminer* un peu.

Quelques pâles voyous lui ayant coulé en passant des regards moins tendres que ceux de leurs femelles, une certaine inquiétude s'empara de lui : il avait beau se retourner, nulle part il ne voyait poindre Oiseau-Mouche, Porthos et la voiture requise.

Dans la rue du Fouarre, son inquiétude augmenta : un grand nombre de rôdeurs fourmillaient dans ce coin. Jamais, il ne se serait cru à cent mètres du boulevard Saint-Germain.

Se rapprochant du Chef de la sûreté, il lui dit vivement :

— Vos deux agents d'élite sont des farceurs.

— Pourquoi?

— Parce qu'au lieu de nous suivre de près, ils nous ont abandonnés?

— Vous croyez?...

— Regardez vous-même.

Le Chef de la sûreté ébaucha un sourire, et souleva légèrement son chapeau, sans que ce mouvement fût remarqué.

Dix secondes s'étaient à peine écoulées, que Porthos et Oiseau-Mouche, ce dernier transformé en marchand de tonneaux, étaient devant eux, immobiles, silencieux, attendant des ordres.

M. René resta ébahi, et leur serra énergiquement la main à tous deux, comme pour leur demander pardon de ses injustes soupçons.

Le Préfet lui-même était intrigué de l'apparition soudaine des deux agents, juste au moment où ils étaient désirés.

— Quel signal leur avez-vous donc donné, pour qu'ils soient accourus?

Avant de répondre, le Chef de la sûreté ôta son chapeau, et le plaça un instant devant sa bouche. Aussitôt, Oiseau-Mouche et Porthos s'éloignèrent.

— Je commence à comprendre, reprit le Préfet, qui se rappela le premier mouvement du chapeau.

— Les femmes, dit le Chef de la sûreté, font parler les fleurs dont elles ornent leurs robes. L'éventail et le mouchoir jouent un rôle important dans la vie galante et mondaine, en donnant, acceptant ou refusant un rendez-vous

dont le mari est toujours exempt. Moi, qui n'ai jamais porté ni arme, ni canne, j'ai choisi le chapeau mécanique en mérinos noir, pour donner un signal, envoyer un ordre, que je ne veux ou ne puis exprimer de vive voix.

Vous m'avez vu lever mon chapeau, mes hommes sont arrivés ; je l'ai placé devant ma bouche, ils se sont éloignés. En le pliant, le fermant ou l'ouvrant, en le plaçant à droite ou à gauche, je donne un ordre différent, aussitôt compris et exécuté. Chaque mouvement indique la chose à faire, et la plupart des cas sont prévus.

C'est, vous le voyez, mon principal auxiliaire, mon porte-voix, mon syllabaire policier. Il me sert à la fois de télégraphe et de téléphone.

Discret et sûr, mon système est peu connu et pratiqué seulement par quelques agents. Son jeu est facile, et je puis le varier à l'infini. Il ne s'agit, pour mes hommes, que d'avoir de l'attention et de bons yeux.

— C'est en effet d'une simplicité ingénieuse.

— Vous aurez l'occasion d'en juger, et d'apprécier si ma correspondance conventionnelle, abréviative, est rapide, assurée ; elle ne subit, en tout cas, aucune influence atmosphérique.

La police doit pouvoir, à l'occasion, correspondre par signaux muets, peu apparents et seulement connus d'elle.

CHAPITRE IV

Les Cabarets

Malgré les démolitions continuelles qui transforment de vieilles masures en maisons fastueuses, d'anciennes rues étroites et malsaines en avenues et boulevards splendides, largement aérés et bien ombragés ; malgré les progrès de notre civilisation, et peut-être aussi à cause d'elle, Paris, la capitale du monde, conserve encore, en des coins ignorés, des établissements publics ayant leur caractère original et tout à fait typique, soit par leur installation, soit par leur clientèle interlope : véritables réceptacles de débauche et de vice dans tout ce que le vice et la débauche ont de plus misérable, lieux de réunion habituels des noctambules, rôdeurs de barrière, souteneurs de bas étage, déclassés cherchant l'oubli dans l'ivresse crapuleuse avec sa promiscuité malsaine.

L'un des plus connus et des plus achalandés des cabarets de cette nature est situé au n° 57 de la rue Galande.

Surnommé le *Château Rouge* ou *la Guillotine,* à cause de la façade extérieure peinte en couleur sang de bœuf, cet établissement n'a point de cabinets pour l'exercice de la prostitution, point de jeux, point de filles qui racolent, et, cependant, les filles et les femmes ne manquent pas.

Prostituées de profession au dehors, elles n'y viennent que pour se *saouler,* comme s'y saoulent les hommes... à rouler sous les tables.

Arrêtés devant l'immense porte cochère qui donne entrée à ce cabaret, les trois voyageurs se disposaient à entrer.

— Mais c'est une entrée seigneuriale, dit le Préfet, en examinant la large porte et la cour spacieuse précédant le cabaret. Voyez là, à gauche, quel escalier monumental... Et ces fenêtres cintrées d'une hauteur prodigieuse... puis çà et là, dans les murs, des jours de soupirail grillagés... Cet immeuble doit être un ancien couvent...

— Ou un ancien temple de l'Amour, répondit le Chef de la sûreté.

— Comment cela?

— Cette maison a été jadis l'habitation de la duchesse de Beaufort, autrement dite Gabrielle d'Estrées, la favorite du roi populaire, dont la statue figure sur le Pont-Neuf.

— Ah! c'est l'ancien hôtel de la maîtresse de Henri IV! Alors, je ne m'étonne plus de l'aspect grandiose de ce bâtiment.

— D'après la chronique du temps, la mort de cette merveilleuse beauté a troublé le cerveau des magistrats chargés d'en rechercher la cause. Si le fait s'était passé de nos jours, des experts légistes de la valeur du professeur Brouardel auraient facilement trouvé, par l'autopsie du corps, les traces de l'orange accusatrice.

Le jardin de cet hôtel a été remplacé par ce bâtiment, où logent, en chambrée, des vitriers originaires de la Suisse. Ce sont gens rangés et économes, vivant en commun pour faire le moins de dépenses possible. Malgré la modicité de leur gain, ils amassent un pécule, avec lequel ils s'en retournent au bout de quelques années dans leur pays, pour y acheter un lopin de terre ou exercer un commerce.

Locataires du *Château Rouge,* ces étrangers n'entrent jamais dans le débit de boissons qui porte ce nom. Ils voient le mal de près, passent à côté et l'évitent avec soin.

C'est une justice à leur rendre : les ouvriers suisses sont laborieux et industrieux, sobres, doux de caractère, si on les juge tous d'après ceux présents chez nous, les cabarets de l'Helvétie ne doivent pas être, comme à Paris, les établissements les plus achalandés de ce beau pays.

La légation suisse établie à Paris le sait bien: elle n'hésite jamais à secourir largement ou à rapatrier ceux de ses nationaux que les hasards de la vie mettent parfois dans la gêne; elle est sûre de venir en aide à un malheureux et non à un homme d'inconduite.

— Entrons-nous dans le débit de boissons?

— Mais certainement; nous sommes venus pour cela, répondit le Chef de la sûreté.

— Avez-vous des cigarettes, monsieur René?

— Ma foi non.

— En voici. Les gens que nous allons trouver là-dedans vous en demanderont.

— Nous aurions pu prendre quelques bons de pain.

— C'est inutile. Les habitués de ce lieu solliciteront du tabac, de l'eau-de-vie ; mais jamais de pain. Le pain est, pour eux, une question absolument secondaire.

Entrons, messieurs.

Dans cette première pièce, où se trouve le comptoir, il n'y a point de siège : cela gênerait le service ; et, du reste, les clients n'aiment pas boire ici : ils préfèrent se tenir là, à gauche, dans ces deux salles ornées de peintures murales pas trop mal tournées. Les pièces sont spacieuses, mais très mal éclairées.

On ne vend pas à manger ; mais les garçons prêtent volontiers aux gens qui apportent leurs repas du dehors des assiettes ébréchées, des fourchettes édentées et des couteaux à bout arrondi, pour garantir les tables et empêcher, lorsqu'une querelle vient à s'élever, l'ouverture de *boutonnières humaines* dans ces corps qui n'ont presque plus rien d'humain.

La maison est tenue par un gérant ; le propriétaire ne paraît guère, que pour empocher la recette, toujours abondante.

Celui qui s'enivre a le droit d'y cuver son vin,

couché sur un bout de table ou dessous, à son choix.

Comme vous pouvez le voir, la boisson dominante est le vin : on en a débité jusqu'à cent pièces par mois ; mais, depuis la baisse des travaux, la vente s'est ralentie. On ne vend plus maintenant qu'une pièce par jour.

Ici, tout le monde paye d'avance ; on ne livre les consommations, qu'après avoir reçu l'argent. Donnant, donnant. C'est le moyen d'éviter les discussions.

— Combien vend-on le vin ?

— Les prix varient de 60 à 80 centimes le litre.

Si la bohème artistique et littéraire a choisi pour cénacles les brasseries à femmes, le Château-Rouge est le rendez-vous de la basse bohème populacière ; c'est l'asile, le refuge spécial d'une centaine de paresseux, exerçant des professions interlopes, que la police correctionnelle ne peut pas toujours définir.

— Bien que nombreux, ces consommateurs paraissent assez paisibles.

— Les querelles sont fréquentes ; mais nous sommes arrivés dans un moment de calme. Cela nous permettra d'étudier les types.

— Sous les haillons de ces individus, au visage rougi par l'abus des boissons, j'aperçois encore chez quelques-uns des airs de distinction.

— Vous ne vous trompez pas ; il y a parmi eux des hommes ayant reçu de l'instruction, ayant même possédé une certaine fortune dissipée par le jeu et la débauche.

— Que faut-il servir à ces messieurs? demanda le garçon en s'arrêtant devant les trois visiteurs.

— Rien, dit M. René.

— Rien! ce n'est pas beaucoup, reprit le garçon sans s'éloigner, attendant toujours la commande.

— Donnez-nous des cerises à l'eau-de-vie.

— Il faut donc que nous prenions quelque chose? demanda le Préfet, quand le garçon se fut éloigné.

— C'est indispensable, pour ne pas trop se faire remarquer ; mais nous ne sommes pas obligés d'absorber ce que nous commandons ; les consommations ne feront point retour au comptoir. Après notre départ, on se disputera pour les avoir.

Le garçon apporta des cerises, et se tint un instant immobile avant de poser les trois récipients sur la table.

— Donnez 45 centimes, monsieur René, dit le Chef de la sûreté.

— C'est juste. J'avais déjà oublié qu'ici l'on paie d'avance.

En ce moment, une discussion s'élevait au fond de la deuxième salle.

M. René y pénétra, et se trouva en présence d'Oiseau-Mouche et de Porthos. Pour passer le temps, ils avaient offert *un litre à seize* à un ménage d'ivrognes.

Pour les remercier de leur gracieuseté, ces braves gens avaient voulu leur raconter l'histoire lamentable de leur déportation, à la suite de la Commune.

L'homme affirmait que lorsqu'il était midi à Paris, minuit sonnait aux horloges de là-bas.

La femme prétendait, au contraire, que c'était six heures du matin.

De là, discussion, épithètes gracieuses et menaces de coups.

L'affaire allait prendre mauvaise tournure, à la satisfaction générale de la galerie ; mais Oiseau-Mouche mit le ménage d'accord, en persuadant à tous deux que chacun avait raison.

— Au bout de la troisième table de droite, voyez-vous cet individu, qui lit une lettre à cette femme ivre ? C'est un ex-clerc de notaire, au langage correct, possédant une grande érudition, échoué dans ce bouge par suite d'habitudes invétérées d'ivresse.

Ecrivain public ambulant, il court les cabarets, mettant, pour un verre de vin, son service et ses connaissances à la disposition des consommateurs.

C'est lui qui rédige les demandes d'admission dans les établissements hospitaliers ; au besoin, il fabrique de faux papiers aux mendiants capitalistes.

Arrêté plusieurs fois pour faits d'ivresse, il a toujours été trouvé porteur de lettres écrites en bon style, adressées à des notabilités financières pour leur demander des secours.

Il n'a jamais subi d'autres condamnations que celles que lui ont valu ses fréquentes et nombreuses libations.

La table voisine, où se trouvent ces deux filles fumant la cigarette, est occupée par des came-

lots. Ils font partie de cette armée toujours grossissante qui, à partir de midi, envahit la voie publique pour y débiter des cartes transparentes, et toutes autres marchandises plus ou moins obscènes.

Un peu plus loin, dans la salle du fond, se réunissent les crieurs... ou plutôt *les aboyeurs,* distributeurs de journaux, qui hurlent sur tous les tons les nouvelles à sensation : *le crime de la veille..., le viol de la nuit..., le scandale du jour...* AVEC CURIEUX, HORRIBLES ET DERNIERS DÉTAILS.

Près d'eux, moins nombreux, sont installés *les chanteurs en ballade,* ténors de ruisseau, barytons de cours, basses de cabarets, au répertoire varié, *râpeurs* de couplets naturalistes, ne travaillant sérieusement que le lundi, ce dimanche des ouvriers.

Le poussant du coude, un voisin de table dit à M. René :

— On ne fait pas de mal ici, mais on est méfiant quand même... vous savez... le mouchard est suspect.

— Vous aimez donc bien ce cabaret?

— L'aimer?... c'est ma vie... comme la boisson est ma maîtresse... En fait de maîtresse, je n'en ai pas, et j'en ai cent... Pour ne pas les payer, j'ai mon truc... Je me saoule juste assez pour savoir me conduire, puis à la fermeture du *Château,* j'emmène dans mon garni une de ces femmes plus *saoule* que moi, et qui ne sait où aller se coucher.

Le lendemain, je la pousse dehors... Je ne la

connais plus... Voilà... c'est comme ça, que je réalise des économies pour boire. Je vous dis ce que je fais... C'est peut-être pas honnête, mais je ne suis pas un menteur... moi. On m'appelle, ici, le *Coucheur des poivrières.*

— Quelle est votre profession, en dehors de celle-là ?

— Forgeron.

— Et vous gagnez ?

— Six francs par jour.

— Vous pourriez mettre quelques sous à la Caisse d'épargne.

— Pourquoi faire ?... J'aime mieux les boire.

— Et quand vous serez vieux ?

— Eh bien... je ne serai plus jeune.

— Et après ?

— Après... après... je sais plus... et puis est-ce que ça vous regarde, vous... tiens !

Et maussade, le forgeron ivrogne, tourna le dos au jeune homme.

— *V'là le député,* glapit une voix à l'entrée de la salle. Il nous embête le député, avec sa politique.

— Comment... un député? demanda M. René.

— Même pas une épave électorale, dit le Chef de la sûreté. C'est un individu qui se dit *retour de Nouméa.* Suivez son manège. Il va s'accouder à cet énorme poêle : c'est sa tribune ; il parlera, pour se faire offrir les consommations qu'il commencera par commander.

Après un regard circulaire, le nouveau venu commença :

— Citoyens !... il y a des étrangers parmi

nous ; qu'ils soient les bienvenus. Nous sommes tous frères... c'est un rapatrié qui vous le dit... un rapatrié qui est fier de ses malheurs. Je vous invite, citoyens, à partager avec moi le vin de l'amitié... Garçon !... deux litres à seize et des verres, là, sur ce poêle, qui sera l'autel de la Fraternité.

Je ne vous demande pas, citoyens, si vous êtes de Paris, de la province ou de l'étranger, mais je vous préviens que je n'aime pas les *aristos*.

Vous voilà... c'est bien... nous vous donnons l'hospitalité, et vous savez qu'elle est sacrée, excepté pour les ennemis de l'amnistie.

Moi qui vous parle j'ai vu mourir Gustave Maroteau sur le grabat du bagne... Nous l'avons enterré sans *goupillonneur* (prêtre). J'ai eu aussi le grand honneur de connaître Rochefort, ce lion de l'exil... un vrai frère, celui-là. Il a partagé mon sort... nous avons mangé ensemble le pain amer des déportés. Et pas fier, avec ça. Je lui ai serré plusieurs fois la main. Il aime le peuple, la famille... à Bruxelles il subvenait aux besoins de trois ménages. Pour ça, je vous le dis, citoyens : c'est un bon bougre. Buvons à sa santé, à sa future élection, pour qu'il anéantisse, quand il sera au pouvoir, tous ceux qui ont rejeté l'amnistie... et les autres.

A la vôtre ! citoyens.

Encore du vin, garçon, et d'autres verres, pour trinquer sans façon avec les camarades.

— Mais il me semble qu'il ne paie pas d'avance, celui-là, dit M. René.

— On *nous* fait crédit, répondit le Chef de la sûreté.

— Comment *nous* ?... mais c'est lui qui commande.

— Pour notre compte... c'est nous qui devons payer. Et son discours, croyez-vous qu'il nous l'ait débité pour rien ? car il a parlé à notre intention. Si nous restions encore un peu ici, il ferait de nouvelles commandes et nous serions obligés d'en acquitter le montant.

— Voilà qui est original, par exemple.

— Cet individu est un pochard très gai ; il a parfois le mot drôle.

— Il tire parti de son voyage à Nouméa...

— Où il n'a jamais mis les pieds. C'est un faux martyr politique.

— Comment, ce n'est pas un déporté ?

— Je suis à peu près certain qu'il n'a jamais vu la mer.

— Ah ! mais c'est encore plus drôle, alors.

— *Déporté* est aujourd'hui une profession sociale qui dispense de travailler.

— Est-il connu à votre service ? demanda le Préfet.

— Il n'y a rien contre lui à la Sûreté ; mais il doit avoir un dossier à votre Cabinet.

A ce moment entra un guitariste.

— Partons, dit le Chef de la sûreté, après avoir payé au garçon le vin commandé par le *député*. En restant plus longtemps, les compères qui sont dans cette salle préviendraient, comme ils viennent de le faire pour le faux déporté, un tas d'industriels, et vous verriez arriver suc-

cessivement le père Digue-digue-don, chanteur comique coiffé du traditionnel bonnet blanc, le Bancal avec sa chanson en souvenir de la Commune, des jongleurs avec leurs poids, les diseurs de bonne aventure, le poète de la joyeuse misère, et d'autres qu'il nous faudrait régaler.

Au grand désappointement du guitariste, les visiteurs sortirent du Château-Rouge.

Sur un signe de son chef, Porthos les avait précédés et Oiseau-Mouche allait les suivre, quand un ivrogne l'arrêta par le bras et lui dit à demi voix :

— Tu as vu, *petiot*, les *genses* qui sortent d'ici... eh bien, foi de buveur, tout ça *c'est de la rousse*. Oh ! mais je m'y connais, moi, tu sais, gamin. Du reste, toi, tu m'as l'air d'un bon *pégriot* (voleur), et tu dois t'y connaître aussi.

— Crains pas l'*arnacle* (police), moi, dit Oiseau-Mouche en souriant, et il sortit pour rejoindre la voiture, qui stationnait au coin de la rue Saint-Jacques.

Une grande animation régnait dans la rue Galande.

— Je trouve à cette rue, dit le Préfet, un cachet particulier. Elle conserve un restant du passé très accentué, les anciens hôtels sont transformés en petits logements d'ouvriers, et dans l'intérieur, l'air et l'espace ne paraissent pas y faire défaut.

— Elle a son côté historique, répondit le Chef de la sûreté. Ainsi, au n° 12, existait le siège de la communauté des charpentiers et des ma-

çons. Les charpentiers se sont répandus un peu partout et plus spécialement à la Villette.

Les maçons, moins mobiles, plus nombreux, ont étendu leur lieu de résidence de l'autre côté de la Seine, notamment rue de l'Hôtel-de-Ville.

Les ivrognes sont restés.

A l'entrée de la rue des Trois-Portes, M. René, qui marchait le premier, fit un brusque mouvement en arrière.

— Voyez, dit-il au Chef de la sûreté, cette femme en haillons étendue sur le pavé. Elle est évanouie, morte peut-être.

— De faim, ajouta le Préfet.

— Rassurez-vous : elle est seulement ivre, mais ivre au dernier degré. L'anéantissement est complet. La vie animale semble suspendue. Sentez-vous cette odeur nauséabonde qu'elle exhale ? c'est un mélange d'absinthe et de puanteur de *gadoue,* son parfum habituel à cette fille. Elle est jeune encore, trente ans à peine. A travers ses lèvres lippues et baveuses, on aperçoit d'assez belles dents. Elle a dû être jolie.

— Elle est maintenant hideuse, avec ces taches de boue sur la figure. Ce doit être une prostituée ?...

— C'est une *pierreuse*.

— Pierreuse ?...

— Oui. C'est le surnom qu'en argot l'on donne à certaines filles devenant heureusement de jour en jour plus rares. Elles n'ont d'autre domicile que les chantiers de maisons en démolition ou en construction ; exercent la pros-

titution à la belle étoile, sous les ponts, sur les berges, aux remparts et dans les fossés des fortifications, quelquefois même dans les allées des maisons sans concierge. Je connais celle-ci ; on la nomme *Mémèche*. Vos gardiens de la paix, qui la ramasseront tout à l'heure, la connaissent bien aussi ; elle est l'abonnée du poste, où elle couche au moins une fois par semaine.

L'ivresse est héréditaire dans sa famille : sa mère est morte à Sainte-Anne, à la suite d'un *delirium tremens ;* son père, après une tentative de suicide, a fini ses jours récemment à l'hôpital ; elle-même est maintenant près de sa fin ; l'alcool accomplit son œuvre néfaste ; bientôt la mort aura raison de ce corps saturé. En sortant de l'assommoir, son église, elle tombera en pleine rue et la Morgue sera sa dernière exposition. Connue de tout le monde, elle ne sera réclamée par personne et son cadavre servira d'étude à la clinique.

— Que faisaient les parents de cette fille ?

— Sa mère n'exerçait aucune profession avouable. Comme sa fille, elle se livrait à la débauche ; son père était un vieux *roulant*.

— Qu'est-ce qu'un *roulant ?*

— C'est un *chineur,* autrement dit marchand ambulant, qui va offrir à domicile des étoffes à bas prix, souvent provenant de vols.

On était arrivé devant un cabaret dont l'enseigne était autrefois : *Au Drapeau rouge*.

Triste souvenir des événements de juin 1848, ce cabaret est devenu aujourd'hui *le Marché de la régie*.

C'est là que se réunissent les ramasseurs de bouts de cigares et de cigarettes, un des mille petits métiers des dessous parisiens.

Dans le langage argotique, on les appelle les ramasseurs de *mégos*. Ces individus, que l'on voit marcher le long des terrasses des cafés, le regard fixé à terre, forment une sorte de corporation assez étendue dont le rendez-vous est à l'ancien *Drapeau rouge*. C'est là que se fait la cote, la hausse et la baisse de la marchandise, selon que la récolte a été plus ou moins fructueuse. Cet établissement vaut la peine d'être visité.

Nos touristes pénétrèrent dans un étroit boyau rempli d'êtres humains, assis devant des tables sur lesquelles chacun avait déposé le produit de sa récolte de la journée et de la soirée.

Le chef des ramasseurs de *mégos* examinait les produits tout en distribuant les postes pour la journée du lendemain.

Sur son calepin, sont inscrits les jours et dates des événements qui attireront la foule sur tel ou tel autre point : les mariages riches, les enterrements importants, les fêtes aux églises, les entrées aux portes des mairies et des cimetières, enfin, tous les endroits où les usages empêchent de fumer.

Le temps et les heures de travail varient selon e lieu.

Le gain journalier par homme est en moyenne de 2 francs. On a, de plus, la facilité de fumer et de chiquer à volonté.

La récolte générale est étalée sur une planche speciale.

On tire d'abord les meilleurs bouts de cigares, cotés 20 à 25 centimes le paquet. Le reste se vend à la poignée à raison de 10 centimes.

Les vieillards indigents et les ouvriers besoigneux forment le fond de la clientèle.

L'ancien *Drapeau rouge* n'est pas le seul établissement où se réunissent les ramasseurs de *mégos,* mais il est l'un des plus achalandés.

Le commerce des déchets de cigares et de tabacs ne se fait pas seulement au détail ; il y a des gens qui font le *gros*. Ceux-là traitent généralement avec les garçons de cafés, qui leur livrent des cigares presque entiers. Bien coupés et proprement arrangés, ils se vendent dans les ateliers des faubourgs, à raison de 2 et 3 francs le paquet.

Lorsque les étrangers pénétrèrent dans l'établissemant, personne ne fit attention à eux.

L'étroite salle était bondée de monde. Une fumée opaque empêchait de distinguer les êtres à trois pas de distance ; une odeur âcre et insupportable empestait l'atmosphère et prenait à la gorge. Une épaisse buée recouvrait les vitres de la devanture.

Oiseau-Mouche, près du comptoir, causait avec la caissière, une assez jolie fille, paraissant se trouver parfaitement à l'aise dans cet air vicié.

— Quelles boissons débite-t-on dans cette maison ? demanda le Préfet.

— Toutes sortes de liqueurs ; mais il y a une spécialité : celle du café à 10 centimes la tasse, 15 centimes pour les richards du lieu, qui peuvent s'offrir un verre de fine champagne.

Ce café est fabriqué avec le marc provenant des grandes maisons : ce qui permet au débitant de vendre bon marché, tout en ayant son bénéfice.

— Les sièges de cette maison me paraissent bien primitifs.

— En effet. Ils consistent en planches courant le long des tables, et clouées sur des pieux plantés dans un sol en terre battue.

Ce débit était autrefois une chambrée, où l'on couchait sur une litière de paille rarement renouvelée.

Placés comme des chevaux dans une écurie, les dormeurs étaient séparés entre eux par une corde qui limitait la place de chacun.

Par mesure d'hygiène et de salubrité, l'un de vos prédécesseurs a fait disparaître « *ce logis de nuit à la corde*, » le dernier de l'espèce.

— Si intéressant que soit cet établissement, dit M. René, je ne serais pas fâché de le quitter. Les yeux me picotent, comme si on me les avait frottés avec un oignon.

— Partons, dit le Chef de la sûreté ; mais auparavant, prenez ce paquet de *mégos*, premier choix, que vous offre Oiseau-Mouche ; vous en trouverez le placement facile, dans un autre cabaret où nous allons nous rendre en sortant d'ici (1).

Quand ils furent dehors, tous respirèrent bruyamment. L'air de la rue leur parut parfumé comparé à celui qui régnait dans l'ancien *Drapeau rouge*.

(1) Etablissement disparu (juillet 1886).

— Nous voilà dans la rue des *Anglais*, autrefois la rue des *Anglaises*, dit le Chef de la sûreté, quand ils eurent fait une centaine de pas.

— Elle n'est pas bien large, la rue représentant nos voisins d'outre-Manche, reprit le Préfet.

— Ni large, ni longue, ni élégante. Elle est loin de ressembler au boulevard des *Italiens*.

— Cela tient peut-être, dit à son tour M. René, à ce que les Anglais ne nous ont jamais fourni comme les Italiens un cardinal, premier ministre.

— On attribue l'origine du nom de cette rue à des religieuses *Bénédictines* anglaises qui, en 1677, s'établirent dans l'immeuble qui portait le n° 28.

Le but de cette congrégation était de prier pour le rétablissement de la religion catholique en Angleterre, qui est néanmoins restée protestante.

Ces religieuses furent expropriées le 1er brumaire de l'an VIII, et, après leur départ, des étudiants anglais vinrent se loger à la même adresse, ce qui expliquerait d'une façon assez plausible le changement du nom de la rue.

En attendant la pioche du démolisseur, cette ruelle malpropre qui n'a pas six mètres de large sur soixante-dix de longueur, sert de passage aux filles de débauche et à leurs souteneurs.

Le renfoncement que vous voyez là, au n° 7, est le cabinet de nécessité des ivrognes mâles et femelles, qui pullullent dans ces parages. Les gardiens de la paix y ramassent souvent des

rouleuses ivres-mortes comme celle que nous venons de voir dans la rue des Trois-Portes.

— Pourquoi y a-t-il plus d'ivrognes ici qu'ailleurs, demanda M. René ?

— A cause d'une sorte d'assommoir installé là, devant nous, au n° 4, où nous allons pénétrer.

Cet établissement, dit « *Le Père Lunette* », a été fondé, il y a trente ans, par un certain Lefèvre possesseur d'une énorme paire de lunettes à monture de cuivre. Il les avait plus souvent sur le front que devant les yeux, et les demandait à chaque instant à sa femme.

En raison de cette manie, le bonhomme Lefèvre a été surnommé *Le Père Lunette*, c'est alors qu'il fit peindre sur le vitrage de sa boutique, les bésicles, que voici, devenues légendaires ; il s'est enrichi ainsi que ses successeurs.

Le propriétaire actuel de cette lucrative spéculation, ne paie que 750 francs de loyer annuel ; il a peu de frais et débite chaque jour un nombre incalculable de petits verres d'eau-de-vie et autres liqueurs. Ce qu'il vend le moins, c'est le vin ; cependant il en écoule de six à sept barriques par mois.

L'établissement se compose de deux pièces longues et étroites, séparées par une cloison de bois. On ne sait pas pourquoi, la salle du fond a été baptisée : *le Sénat*.

Pendant que le Chef de la sûreté donnait ces explications au Préfet et à son neveu, la porte du Père Lunette ne restait pas inactive. A cha-

que instant, elle s'ouvrait pour laisser entrer un ou plusieurs individus déjà pris de boisson.

Arrêtés devant l'entrée, nos trois visiteurs entendaient, à chaque entre-bâillement de la porte, une rumeur tantôt sourde, tantôt stridente, comme la vague de l'océan déferlant sur les galets de la grève.

— Entrons, dit le Chef de la sûreté.

Le Préfet et son secrétaire le suivirent.

Ce dernier faillit se trouver indisposé, dès que ses poumons se remplirent de l'atmosphère viciée et chaude qui régnait à l'intérieur de l'établissement.

C'était un mélange d'alcool volatilisé, d'émanations de vin vomi, d'haleines empestées par l'ail et l'ivresse générale, le tout aromatisé par une épaisse fumée se dégageant de pipes refumant des bouts de cigares déjà fumés et macérés dans la boue du ruisseau.

La cohue était tellement compacte, que nos trois visiteurs durent faire usage de leurs coudes, pour se frayer un passage jusqu'à la porte de la cloison séparant les deux salles. De là, à travers un brouillard intense, le regard plongeait dans tous les recoins du bouge.

Un comptoir en zinc, derrière lequel *trônent* le débitant et sa femme, occupe, dans presque toute sa longueur, le côté droit de la pièce d'entrée.

Dans l'étroit couloir, séparant ce comptoir du mur lui faisant face, se presse une foule avinée, buvant debout, criant, gesticulant.

Derrière cette palissade vivante et grouil-

lante, on voit, sur un banc scellé contre le mur, au-dessous d'une rangée de barils, cinq ou six vieilles femmes en haillons, sales, dépoitraillées : les unes assises, branlant la tête avec la cadence automatique particulière aux ivrognes qui sommeillent ; les autres, couchées pêle-mêle ivres-mortes ; presque toutes ronflant à l'unisson et se livrant de temps à autre à d'inconscientes et sonores incongruités. Sur les petits tonneaux à liqueurs ornementant la boutique, sont piqués les portraits-charges des clients sérieux.

A l'extrémité du banc dit : des accusées, et où les femmes seules ont le droit de s'asseoir, de s'étendre et de dormir, se trouve assise, et, faisant tapisserie entre deux vieilles ivrognesses, une fille aux joues roses et fraîches, jolie et proprette, luttant contre la somnolence qui l'envahit.

En la voyant ainsi, l'air triste et mélancolique, les yeux humides, le regard très doux perdu dans le vague, on serait tenté de croire que, fille ou sœur affectueuse et dévouée, elle vient tenter d'arracher à cet enfer un père ou un frère ivrogne ; ou bien, qu'amante délaissée, elle est à la recherche de l'ingrat qui l'oublie.

On se sent ému, en présence de cette enfant perdue dans ce milieu de brutes alcoolisées ; on éprouve pour elle un sentiment d'intérêt, une sensation de pitié.

Mais l'illusion disparaît, dès qu'on l'approche. Comme la *Mémèche* cuvant sa « *cuite* » (1) sur

(1) Allusion à la quantité d'alcool qui chauffe l'estomac des ivrognes.

le pavé de la rue des Trois-Portes, la jeune cliente du Père Lunette envoie des bouffées dans lesquelles on sent un mélange de vin, d'eau-de-vie et d'absinthe.

Son regard se dirige souvent vers la porte.

Attend-elle quelqu'un?

Oui... elle attend tout le monde; aux arrivants elle sourit, avec l'espoir qu'on lui offrira une *tournée* de la liqueur dorée, qui miroite dans les flacons étagés au-dessus du comptoir.

Si on lui parle, elle essaie de fixer son regard hébété sur son interlocuteur; ses lèvres ébauchent un sourire qu'elle veut rendre gracieux, et de sa voix traînante, enrouée et presque éteinte, elle murmure la même phrase stéréotypée dans sa bouche :

— *T'es bien gentil... paie-moi un verre de cognac.*

Ce n'est point dans un but de prostitution que cette fille fréquente le caboulot du Père Lunette, car elle trouverait à se prostituer plus facilement et plus lucrativement ailleurs. Son espérance est celle de boire de temps à autre un verre de « *tord boyaux* », de celui qui ne se vend nulle autre part.

Et puis... elle est heureuse de respirer cette écœurante atmosphère ; elle ne se trouve bien qu'assise sur la planche faisant face au comptoir; elle y mange un morceau de pain et de saucisson à l'ail ; elle y dort, sa tête appuyée sur les reins d'une autre pocharde, et ne s'en va qu'au moment de la fermeture pour recommencer la même vie le lendemain.

La salle du fond, autrement dit : *le Sénat*, est garnie de tables de bois très rapprochées les unes des autres et les consommateurs, mâles et femelles, sont entassés comme des harengs dans un baril.

Par un mouvement mécanique, tous se serrent encore pour faire place aux trois nouveaux venus. « Soyons polis, ce sont des *rupins*, dit un pochard ; *faut pas effaroucher les gens chics.* »

Le Préfet lui sourit pour ces bonnes paroles, et, très flatté, l'ivrogne lui donne une poignée de main, comme à une vieille connaissance.

La cacophonie, que l'on entend dans cette salle, est inénarrable. On crie, on hurle, on déclame des vers, on chante en même temps cinq ou six refrains différents, le tout avec accompagnement de bris de verres, de gestes, de bousculades et assaisonnement de quolibets obscènes.

Pour se faire entendre de son voisin, il faut lui corner dans le tuyau de l'oreille, et encore vous passe-t-il du feu, quand vous demandez le titre d'une chanson.

L'unique garçon, suant comme un cheval de maître après un long trait de galop, se démène, pour arriver à servir tout le monde, à cette heure où la *saoulerie* bat son plein. Malheur à qui lui barre le passage ! d'un coup de coude ou d'une poussée d'épaule, il *le colle* contre le mur, quand il ne l'envoie pas s'asseoir brusquement sur la poitrine d'une *ivrognesse*.

Tout le monde paie d'avance, comme au

Château-Rouge. Point de consommation, avant d'avoir déposé la monnaie.

Toutes les liqueurs coûtent 15 centimes.

L'ornementation de la salle mérite une mention spéciale.

Il y a là des tableaux, des dessins et des peintures murales que l'on croirait inspirées par les ouvrages de M. Emile Zola, si elles n'eussent été créées avant l'apparition de l'*Assommoir* et de *Nana*.

Cyniques et ordurières, ces décorations sont l'œuvre d'artistes d'un certain talent, hommes et femmes échoués là, par suite d'inconduite.

La description de ces insanités ne peut se faire sans l'emploi de termes... techniques. Aussi, avons-nous choisi, parmi ces peintures, celles qui peuvent encore subir l'analyse.

A gauche, en entrant, est peint, à même le mur, un gros bonhomme accroupi dans une posture significative. Par un reste de pudeur, il cache sa tête sous un énorme parapluie rouge, tandis qu'il expose la partie charnue de sa personne. Sa culotte lui tombe sur les talons. Pour tout dire, il se livre à un exercice naturel, et, de ce qui est à terre s'élève une légère colonne de fumée bleuâtre qui monte lentement en spirale.

A droite, également peinte sur le mur, se trouve une fille de débauche, plantureuse Vénus, dans le costume d'Eve. Elle vient de faire *une passe,* et, souriante (le *miché* a dû être généreux), elle s'avance vers son souteneur qui, non moins souriant qu'elle, lui tend gracieuse-

ment une cuvette pleine d'eau. Et, pour qu'on ne se trompe pas sur le rôle de *l'homme-poisson*, un superbe maquereau sert de piédestal à la femme.

D'autres peintures, plus ou moins érotiques, s'étalent sur le mur.

On y voit aussi les portraits de Gambetta et de M. Paul de Cassagnac.

Devenez célèbres, MM. les hommes politiques, et vous aurez les honneurs de la cimaise au salon du Père Lunette.

Les rixes sont fréquentes dans la salle du *Sénat;* mais tout se passe en famille, et rarement la police intervient.

Si, par hasard, une affaire prend trop mauvaise tournure, le garçon, solide gaillard, *déporte* (c'est le mot consacré) les combattants dans la rue, où un cercle de curieux les protège, pendant qu'ils s'administrent une *peignée* en règle; ensuite, comme les duellistes renommés, ils se réconcilient sur le terrain et rentrent dans l'établissement, où ils se font servir une tournée de tord-boyaux qui cimente la paix conclue.

Comme au Château-Rouge, il faut, chez le Père Lunette, prendre une consommation quelconque pour se donner une contenance. Le Chef de la sûreté commanda au garçon des cerises à l'eau-de-vie.

Assise à côté de M. René, une vieille fille édentée paraissait convoiter le contenu du verre placé devant le jeune secrétaire.

— Veux-tu que je casse ton noyau? lui dit-elle avec une câlinerie qui la rendait affreuse.

— Si vous désirez des cerises, je vais vous en faire donner.

— Des cerises? fit-elle avec une moue dédaigneuse; oh! la la!

— Vous ne les aimez pas?

— Je ne prends jamais de cette saleté. J'aime pas les douceurs. Du raide, à la bonne heure... De l'eau-de-vie blanche... C'est ça qui ravigote!

— Pourquoi prenez-vous tant de boisson alcoolique?

— Mais c'est pas de la boisson *à coliques*, puisque c'est du marc. T'es pas un homme, toi, pour te *rincer la dalle* avec du petit lait.

Sur un signe de M. René, le garçon, qui connaissait les goûts de la vieille femme, avait placé devant elle un verre d'eau-de-vie blanche.

Elle l'avala d'un trait, en disant au jeune homme :

— As-tu vu le coup?... l'extrait de vitriol n'a pas tremblé dans le verre. C'est bon... bien bon... ça râcle.

On annonce le chansonnier de l'établissement. C'est un jeune homme aux manières assez distinguées. Il va chanter ou plutôt déclamer un poème dont il est l'auteur; c'est une description en vers de la buvette et des peintures murales de la salle dite « du Sénat ».

— Silence!... silence! crie-t-on de toute part.

Le bruit diminue un peu et le poète commence :

Oui, quelques joyeux garnements
Battent la dèche par moment.
Chose bien faite !
Moi, dans mes jours de pauvreté,
J'ai, dit-on, beaucoup fréquenté
Père Lunette.

Aussi, je veux vous détailler,
Au risque de vous voir bâiller
Jusqu'aux oreilles,
Ce qu'on y voit de curieux ;
C'est le produit laborieux
De plusieurs veilles.

A gauche, en entrant, est un banc
Où le beau sexe en titubant
Souvent s'allonge ;
Car le beau sexe, en cet endroit,
Adore la chopine, et boit
Comme une éponge.

A droite, un comptoir en étain
Qu'on astique chaque matin :
C'est là qu'on verse
Les rhums, les cognacs et les marcs
A qui veut mettre trois pétards (15 centimes)
Dans le commerce.

La salle est au fond ; sur les murs,
Attendant les salons futurs,
Plus d'une esquisse,
Plus d'un tableau riche en couleur
Se détache, plein de chaleur
Et de malice !

Les pieds posés sur un dos vert
Une Vénus de la Maubert
Mise en sauvage;
Reçoit des mains d'un maquereau
Une cuvette pleine d'eau
Pour son lavage.

Cassagnac, on ne sait comment,
Arrive juste en ce moment
Toujours sévère.
Et Gambetta, plus libertin,
Fixe ardemment sur la catin
Son œil de verre.

Gambetta, toujours peu flatté,
Se retrouve décapité
Dans sa sonnette,
Observant, d'un œil polisson,
Un autre groupe où le poisson
Porte casquette.

Le chien, la maîtresse et l'amant
S'en vont tous les trois fièrement
Et haut le ventre,
A la conquête de celui
Qui sera ce soir le mari,
Disons le pantre.

Dans un verre qu'il tient en main
L'homme-chien, horrible et trop plein,
Vomit sans honte,
Et, malgré son contentement,
Constate, avec étonnement,
Qu'il a son compte.

Muni d'un immense pépin
Le bas et cauteleux Rodin,
Parfait jésuite,
Frac boutonné jusqu'au menton
Allonge un énorme piton
En pomme cuite.

Le bon Tartuffe et Loyola
Revivent dans ce gredin-là.
A moi, Molière,
Eugène Sue et toi, Pascal,
Car ce ténébreux animal
Craint la lumière.

Que de cadavres entassés,
Et combien de bûchers dressés
Forment l'histoire
De tous ces pères Loriquet
Qu'on a flétris du sobriquet :
De Bande noire !

Gloire à l'auteur du *Juif-Errant*,
Son livre est vrai, son œuvre est grand
Tant que sur terre
On grinchira de par Jésus,
Vous ne serez jamais trop lus,
Suë et Voltaire.

La charmante Fleur-de-Péché,
Dont le front rêveur est penché
Sur une verte,
De ses charmes dus au pastel
Tient sur le boulevard Michel
Boutique ouverte.

En costume de chiffonnier,
Diogène, vieux lanternier,
Observe et raille,
Semblant tout prêt à ramasser
Les hontes qu'il voit s'entasser
Sur la muraille.

Puis, deux êtres qui ne sont qu'un
Femelle blonde et mâle brun,
Ardents, farouches !
Dans l'ovale d'un médaillon,
Se font un amoureux bâillon
De leurs deux bouches.

Sous un parapluie étendu
Monseigneur Plon-Plon éperdu,
N'est plus à l'aise
Et flairant un nouveau danger
Fait ce qui du verbe manger
Est l'antithèse.

Voici la reine des poivrots
Buvant sans trêve ni repos,
C'est Amélie.
Jadis, cette affreuse guenon
Etait une femme, dit-on,
Jeune et jolie.

A boire ! à boire ! Encore du vin
Jusqu'à deux heures du matin,
La soif la ronge ;
Et sous le téton aplati
A la place du cœur parti,
Bat... une éponge.

L'auditoire applaudit chaleureusement cette malpropre conception, et le poète, son chapeau à la main, fait la quête.

Des pièces blanches se mêlent aux gros sous et, mis en appétit, le déclassé s'apprête à chanter :

La chanson du Père Lunette !

Mais un *violoneux* fait son entrée, et, à son apparition, le déclamateur salue gravement et se retire en disant comme Henri IV :

« *Il faut que tout le monde vive !* »

L'auditoire n'est pas content.

Le violoniste n'est pas en odeur de sainteté.

Aux premiers accords de l'instrument, le tapage éclate.

— Tais ta gueule ! crie une voix au fond de la salle.

— Remise ta raclette dans son cercueil ! glapit un autre.

— Allons, silence, crapules ! par respect pour les nobles étrangers, exclama l'ivrogne qui avait donné la main au Préfet.

— Je m'en f...iche, vieux musée de cire ! brame une *poivrière* à la tignasse grisonnante et ébouriffée.

— Oh ! c't'amour qui piaille ! reprend l'ivrogne.

— Silence ! crie d'une voix de stentor le garçon, en frappant sur une table un vigoureux coup de poing qui fait danser les verres et les bouteilles.

Un grognement de fauves se fait entendre, et puis c'est fini.

Le violoniste fait courir son archet sur les cordes et commence une romance sentimentale dont il se dit l'auteur et le compositeur :

Plus blanche que la blanche hermine...

— Il n'y a pas de vermine ici ! crie une voix avinée.

— A la porte ! rugit un autre.

L'artiste ne se démonte pas et recommence

Plus blanche que la blanche hermine...

— Et... m..... pour la vermine ! continue la première voix.

— Je vous en prie, faites silence, dit le musicien. Laissez-moi gagner ma vie. J'ai mon garni à payer ce soir.

L'homme à la voix avinée s'emporte en disant :

— Je m'en f...iche de toi et de ton garni comme de mon verre vide... Tiens, voilà pour toi !

Et levant le bras droit, il lance dans la direction du violoniste un verre qui va se briser sur le mur ; un morceau rebondit et casse une vitre de la porte de séparation entre les deux salles.

Tout le monde se lève, et une bagarre générale se produit.

Chacun prend son verre ou sa bouteille, autant pour préserver ce qui reste que pour s'en faire une arme offensive et défensive.

Debout, dans un coin, le Préfet et son secrétaire ne sont qu'à demi rassurés.

Le Chef de la sûreté fait un mouvement avec

son chapeau, et Oiseau-Mouche, juché sur une table, disparaît en deux bonds.

Le garçon veut s'emparer du perturbateur pour le *déporter ;* mais celui-ci se cramponne fortement à une table et tient bon.

Aussitôt deux camps se forment : les partisans du garçon et ceux de l'ivrogne.

— L'enlèvera ! crient les uns.

— L'enlèvera pas ! répondent les autres.

Tout à coup, la scène change.

Porthos entre et, se faisant place à coups d'épaule, parvient jusqu'à l'ivrogne, le soulève comme une plume et le sort du cabaret.

Sur un nouveau signe de son chef, Oiseau-Mouche, rentré avec son collègue, paye la dépense, le carreau cassé et rejoint dans la rue les voyageurs qui avaient profité, pour sortir, de la trouée faite par Porthos.

Sur le boulevard Saint-Germain, ils respirèrent ; le grand air leur semblait bon.

— En voilà une sortie ! dit M. René.

— Voulez-vous rentrer? demanda le Chef de la sûreté.

— Non, merci ; j'en ai assez du Père Lunette.

A ce moment, ils furent rejoints par Porthos.

— Comment avez-vous su que nous étions dans l'embarras ? lui demanda le Préfet.

— Voilà l'affaire, répondit le colosse, Oiseau-Mouche est venu là au coin où j'étais en *gaffe* (observation) et me dit : « On se cogne chez Lunette ; les Grands patrons y sont. » Là dessus j'accours...

— Et vous enlevez, très délicatement, l'auteur du trouble, ajouta en riant M. René.

— Qu'avez-vous fait de cet homme? demanda le Chef de la sûreté.

— Je l'ai porté placidement sous la fontaine de *la Maubert,* et je lui ai fait couler un petit filet de *lance* (eau) sur la tête, histoire de lui rafraîchir la *coloquinte*, en lui disant : « Tiens, » bois un coup de ça, pour te remettre ; » mais au lieu de boire il a demandé du vin. Regardez-le gesticuler en montrant le poing à la fontaine... *C'est de l'époque.*

— Qu'est devenu votre collègue?

— Il nous a précédé chez le *minzingue* de la rue de Cotte.

C'est un débit de boissons où nous allons maintenant. Le propriétaire est originaire de la Belgique.

Ce cabaret, illustré par des obscénités d'un genre particulier, est fermé aux filles et aux souteneurs : mais il est spécialement fréquenté par les ouvriers du faubourg Saint-Antoine, qui ne craignent pas d'y conduire leurs femmes et leurs enfants.

Montons en voiture. Placez-vous, Porthos, près du cocher et filons vite.

Si, pour ne pas se faire inviter à passer la frontière, nos nationaux sont tenus à la plus grande droiture, quand ils se trouvent à l'étranger, les étrangers peuvent tout se permettre impunément dans notre pays si hospitalier.

Témoin ce sujet belge qui, au n° 23 de la rue de Cotte, a installé un débit de vins orné des peintures les plus dégoûtantes.

Le cabaret se compose d'une petite boutique donnant sur la rue et d'une salle séparée de la première pièce par une cloison en planches fixées à hauteur d'homme.

Dans la boutique, près du comptoir, on voit, parmi les bouteilles de l'étalage, un groupe de trois poupées habillées représentant Rochefort bénissant le mariage de Gambetta avec Louise Michel.

Les trois personnages sont fixés sur un cercle que l'on fait mouvoir à volonté.

Lorsque ce système est en mouvement, Rochefort, en tournant sur son centre, ébranle un fil de fer qui fait courber la tête au couple Gambetta et Louise Michel.

Mais ceci n'est qu'une allusion politique déplacée ; le reste, beaucoup plus étendu, ne peut, n'ayant pas l'intention d'écœurer le lecteur, se décrire en son entier.

C'est un assemblage de scènes tellement obscènes que ce qui suit est bien au-dessous de la réalité, et ne donnera qu'une faible image de cette exposition ordurière et publique que des sommités littéraires telles que MM. A. Dumas, L. Halévy, J. Claretie, ont visité incognito.

Leur étonnement a été profond en constatant l'existence d'une pareille maison dont le propriétaire, fournit, le sourire aux lèvres, les explications soulignées, absolument comme un montreur de lanterne magique. L'ingénieux « Père

Jules », ainsi que lui-même se désigne à la population ouvrière, montre avec complaisance, et plus encore par orgueil la composition de ses tableaux dont il est l'inventeur et qu'il a signés de son prénom.

Il s'en fait « gloire ».

Le premier accroché au mur, faisant face au comptoir, représente la fontaine du *Manneken-Pis*, une des curiosités de Bruxelles ; et voici comment ce Belge a transformé l'un des monuments de son pays.

Au premier plan, une femme tient ses vêtements retroussés jusqu'à la ceinture et fait face à un urinoir pour hommes.

De l'autre côté, un individu est dans la même posture.

En grande tenue, le Bourgmestre et le Commissaire de police, assistent impassibles au soulagement de ce couple. De chaque côté de l'urinoir qui représente la fontaine figurent des agents de police dont l'un, étend la main et montre, creusée au milieu de l'élévation de la colonne, une niche abritant un enfant qui pisse dans un bassin.

De là ce nom de fontaine de Manneken-Pis.

Au moyen d'une bandelette mobile, l'auteur fait subir à l'enfant diverses transformations qui excitent l'hilarité des clients.

En retournant ce tableau, on se trouve en présence du « *Plan Trochu* », qui se compose d'une peinture représentant un général faisant ses nécessités ; à quelques pas de lui son ordonnance en chemise se tient le nez.

Autour du général sont groupées, les jupes relevées, plusieurs femmes se livrant au même exercice.

On ne peut imaginer quelque chose de plus infect.

A proximité de ce tableau, se trouve le fameux *tourniquet* en bois de palissandre mesurant plus d'un mètre de circonférence, dans lequel sont encastrés vingt-cinq petits médaillons représentant chacun une obscénité ; mais les sujets sont presque tous de la même nature : femmes en chemise urinant, et hommes en costume d'*Officiers français* faisant autre chose.

Chaque fois que l'on fait mouvoir le tourniquet, qui sert ordinairement aux ouvriers pour jouer les consommations, les personnages tournent à contre-sens sur leurs plaques mobiles, et prennent les attitudes..... risquées.

L'on perd ou l'on gagne, chaque fois que la baïonnette d'un soldat s'arrête sur un numéro correspondant aux médaillons.

Tous ces personnages placés les uns devant les autres, mus par la même force d'impulsion, indiquent le même numéro, lorsque le tourniquet cesse son mouvement de rotation.

A gauche, près du comptoir se trouve un second tableau représentant, d'après son auteur : *Les punaises de la rue Sainte-Marguerite.*

Composé de plusieurs petits tubes en verre, en forme de serpenteaux, ce tableau ne le cède en rien à ceux déjà décrits.

Dans les tubes sont introduits des feuilles de

cuivre extrêmement légères, de la couleur des punaises.

Au moyen du robinet qui alimente la fontaine du comptoir, l'eau passe dans les tubes, établit un va-et-vient et donne aux petites parcelles de cuivre l'aspect de punaises en procession.

Grâce aux zigzags des tubes, ces punaises paraissent entrer dans le corps de différents personnages aux vêtements relevés peints, sur le fond du tableau, hommes, femmes, curés, placés les uns sous les autres, avalent ces punaises pour les rendre par l'extrémité opposée.

C'est aussi dégoûtant qu'ingénieux.

En examinant les principaux moyens de réclame imaginés par ce marchand de vins, et qu'il montre avec vanité, on ne peut s'empêcher de déplorer que tant d'industrieux efforts soient dépensés à inventer de pareilles polissonneries, que toute personne, moyennant une consommation de 15 centimes, peut examiner et faire manœuvrer à son aise.

La deuxième salle accessible au public, au lieu de papier de décor, possède une série de tableaux non moins orduriers peints sur toile.

En pénétrant, on voit à droite une puissante nourrice allaitant un prêtre à genoux devant elle ; puis successivement, par groupe, ou isolément, figurent des hommes et des femmes, des prêtres et des religieuses se livrant à de copieuses libations, dans une tenue offensante pour la morale publique et les bonnes mœurs.

Des sœurs de charité, les seins découverts,

se prêtent aux avances des curés ; et, pour rendre l'effet plus saisissant, un chapelet authentique à gros grains et croix de bois est suspendu au-dessus de ces peintures intitulées : « Un pèlerinage à Lourdes. »

Dans un autre sujet représentant un mariage..... et quel mariage ! les invités, au nombre de dix, sont à la campagne où le repas a été servi. Parmi eux, trône un général en grand uniforme.

Tout le monde est ivre : la mariée a quitté la table, et s'est éloignée pour relever son costume virginal et se soulager dans un chapeau placé à quelques pas d'un jeune marmiton, dont la pose est significative ; pendant ce temps, la demoiselle et le garçon d'honneur se livrent à des études naturalistes.

Enfin, des curés..... toujours des curés. Les uns arrosent des buissons, les autres regardent, un bréviaire à la main, une femme qui, en tombant d'un vélocipède, trouve l'occasion de faire une culbute..... impressionnable.

Après avoir examiné en détail ce musée, œuvre du cabaretier belge, le Préfet resta soucieux.

— Mes prédécesseurs connaissaient-ils l'existence de cet établissement ?

— Certainement, il leur a été signalé par

plusieurs rapports, mais la situation est restée la même (1).

— Eh bien! s'écria M. René, c'est déplorable. Il est honteux de voir un étranger, sous nos yeux, à Paris, salir aussi impunément la religion et l'armée ; traîner dans la boue et l'ordure nos officiers, nos soldats, notre uniforme. Je ne sais pas s'il y a des lois qui lui permettent d'étaler ces infamies, mais je sais bien, si j'étais le maître, que je ne le lui permettrais point. Il est même étonnant que les ouvriers de ce faubourg n'aient pas encore fait justice de pareilles *saloperies*.

(1) (Juillet 1886.) De nouvelles toiles simplement coloriées, cachent celles ayant un caractère par trop obscène, et permettent de distribuer le prospectus ci-après :

VOULEZ-VOUS RIRE ET VOUS AMUSER??

Allez voir le Cabaret de l'ingénieux **PÈRE JULES**

23, RUE DE COTTE, 23

Vous y verrez des choses extraordinaires

COMME :

Le Mouvement Perpétuel — Le Plan du Général Trochu
La Course Aux Punaises — Le Cadran Mystérieux
Le Tourniquet sans Pareil — Les 7 Péchés Capitaux
Le Chemin de la Croix d'un Homme Saoul, etc., etc., etc.

C'EST A VOUS TORDRE LE VENTRE DE RIRE,
ET POUR COMBLE.
LES CONSOMMATIONS PAS PLUS CHÈRES QU'AILLEURS!!!

— Je partage votre indignation, en ajoutant que la manie de tourner tout en ridicule, excite la verve de certains écrivains et le crayon de quelques dessinateurs avides de réclames scandaleuses. Journellement le public se groupe aux étalages des marchands de journaux pour regarder des gravures sans esprit représentant des sœurs de charité, des prêtres en goguette, ou des officiers et des soldats dans des tenues et des allures grotesques.

Ces exhibitions malsaines ne sont point faites pour inspirer le respect et augmenter les sentiments patriotiques.

— Dans la clientèle hétérogène de ces marchands de vin, reprit le Préfet, il doit se trouver des bandits, et je m'explique la tolérance laissée par mes prédécesseurs à des cabaretiers chez lesquels on peut toujours opérer un fructueux coup de filet. Mais je trouve bien coupables ces commerçants patentés, électeurs influents, futurs conseillers municipaux, ou députés peut-être, qui reçoivent des individus des deux sexes, ivres ou sur le point de le devenir, qui affichent des peintures et dessins révoltants, qui laissent enfin chanter ou déclamer des vers frisant l'obscénité.

Les cabarets, appelés par quelques hommes politiques « *les salons du peuple* », ont besoin d'une certaine liberté ; mais je vois que, sous prétexte d'art et de liberté, la démoralisation pénètre de plus en plus dans les masses. On arrive à la licence ; or, j'entends qu'avant tout, la morale publique dont je suis le premier gar-

dien, soit respectée, de même que je tiens à l'application de la loi du 3 février 1873, concernant la répression de l'ivresse.

— Cette loi, votée dans le but d'enrayer les progrès de l'alcoolisme ne me paraît point avoir donné jusqu'ici les résultats que l'on était en droit d'espérer.

— A quoi cela peut-il tenir?

— A plusieurs causes. L'une des principales est la contradiction des ordres donnés par les divers administrateurs qui se sont succédé à la Préfecture de police.

Avec la promulgation de la loi contre l'ivresse, est apparue la circulaire ministérielle et préfectorale, cette maladie chronique de l'administration française.

En trois années, seulement pour Paris, il y en a quatre, au sujet de la répression de l'ivresse ; elles ont pour résultat de créer à plaisir des difficultés dans l'application de la loi.

Ne faut-il pas actuellement annexer aux procès-verbaux dressés sur cette matière, la justification du domicile et des renseignements détaillés sur la conduite, la moralité et les moyens d'existence des contrevenants, sans compter les opinions politiques qui servent de base aux poursuites ou au classement?

— Vous n'êtes point partisan des circulaires?

— Et j'ai d'excellentes raisons pour cela. A quelques exceptions près, elles sont inutiles et sans aucune espèce de valeur en justice. Le plus souvent elles se contredisent ; et la dernière née

ne sert qu'à suspendre provisoirement l'effet des précédentes, et toutes sont destinées à être rapportées.

Ces malencontreux papiers entravent la marche des affaires. Ceux surtout confidentiels, sont les plus répandus ; ils deviennent une source de conflits entre les autorités judiciaires et administratives, à tel point que personne n'ose plus appliquer la loi.

Il existe plusieurs milliers de circulaires rédigées sans but précis et incapables de réparer tout le mal qu'elles ont causé.

Il en pleut, malgré, cela tous les jours.

Mises en recueil, cela formerait de curieux volumes, réunissant la peur et les..... sottises gouvernementales.

En voici une récente, elle est relative aux arrestations des mendiants, vagabonds et filous.

Depuis son application, elle a donné pour résultat une baisse annuelle de six à huit mille. dans les envois d'individus au Dépôt ; mais les délits et les crimes ont augmenté dans des proportions considérables.

— En tout cas, cette circulaire n'émanait pas de l'autorité préfectorale.

— Je ne constate qu'un fait palpable et tangible pour tout le monde.

— Croyez-vous que, d'une manière générale, les embarras causés par les instructions diverses des circulaires soient la seule cause du relâchement qui se produit dans les contraventions pour délit d'ivresse ?

— Il y en a d'autres, parmi lesquelles il faut

citer, en première ligne, la crainte de l'impopularité.

Dans les campagnes, par exemple, le garde champêtre qui a le droit de verbaliser, a, entre autres charges, celle de réprimer l'ivresse. Mais, bien que bon serviteur et brave homme, le garde champêtre boit lui-même en compagnie des paysans; et il est susceptible de tomber le premier sous le coup de la loi qu'il est chargé d'appliquer.

Dans ces conditions, dresser un procès-verbal pour ivresse, est pour lui un sujet d'épouvante. Il ne se corrige pas pour cela; mais il devient indifférent.

A Paris, où les conditions exigées pour l'application de cette loi sont plus facilement appréciables : les gardiens de la paix et leurs chefs hiérarchiques ne verbalisent qu'avec timidité, n'ignorant pas qu'ils auront contre eux les marchands de vins, les ivrognes et leurs protecteurs politiques.

L'article 4 est précis : Il interdit aux cabaretiers de donner à boire à des gens manifestement ivres. Or, la majorité des débitants ne s'y conforme point.

L'article 12 enjoint aux cabaretiers, sous peine d'amende, de tenir affiché dans leur salle principale un exemplaire du texte de la loi. Cela s'est fait au début; mais aujourd'hui, vous trouverez très peu de débits de boissons où cette affiche existe.

A la place qu'elle doit occuper... qu'avons-nous vu? des tonneaux d'alcool, des dessins

obscènes, des peintures ordurières, et devant nous les marchands de vin ont servi à boire à des gens manifestement ivres.

Dans la plupart des cabarets, cette affiche est une dérision, elle est devenue l'objet de plaisanteries grossières. Les ivrognes dansent devant elle en lui tirant la langue.

— Oui, la loi est impuissante à corriger les vices de l'humanité...

— Ce serait déjà beau, si elle parvenait à protéger les bons citoyens.

— Mais en ce qui concerne les marchands de vins, on peut néanmoins sévir avec vigueur.

— On peut... oui ; on doit... c'est vrai... mais on n'ose pas, et on serait souvent tacitement blâmé, si on le faisait. Le marchand de vin sera toujours ménagé, tant qu'il restera le *grand électeur,* tant qu'à son comptoir, au moment des élections, des crédits lui seront ouverts à l'aide des fonds secrets pour faire boire à pleins verres les citoyens sans argent, disposés à voter pour les candidats patronés et *pistonnés* par ce courtier en révolution, qui se charge d'apporter l'unique solution du problème social : la réforme de la société... en la supprimant en détail par l'abus et la fraude.

A ce personnage important, vous n'y toucherez pas, monsieur le Préfet. La loi sur l'ivresse restera lettre morte... et cependant l'alcoolisme fait des progrès et des ravages effrayants ; il détraque les cervelles, et, à ce sujet, vos médecins des asiles d'aliénés des deux sexes pourraient, mieux que moi, vous instruire.

— Mais pourquoi ma Préfecture ne sévirait-elle pas contre les marchands de vin délinquants ? au point de vue de l'application stricte de la loi sur l'ivresse ? — Pourquoi n'infligerait-on pas des condamnations aux débitants convaincus d'avoir mis en vente des boissons falsifiées ?

— Pourquoi ?... Parce que l'application de la loi est aujourd'hui affaire de caprice ministériel ; en avril, il faut réprimer vigoureusement ; en octobre, il faut tout laisser faire. C'est la rigueur ou l'impunité, selon le temps, la mode et la saison.

Actuellement, nous sommes à la douceur ; on est tolérant, bienveillant même pour les ivrognes ; le poste est leur refuge. Le dieu spécial que le dicton populaire leur attribuait jadis, est remplacé (Dieu est de trop), par les anges... gardiens de la paix. Par suite d'instructions spéciales, ils doivent les ramasser, les nettoyer, les soigner, les surveiller, pour qu'ils ne se fassent pas de mal dans la chambre de sûreté, et enfin les mettre en liberté, dès qu'ils sont en état de se conduire eux-mêmes. Surtout pas de brusquerie ; il faut être poli avec les pochards et, au besoin, s'excuser de les avoir mis momentanément *à l'ombre*, dans leur propre intérêt.

Il serait grand temps d'arriver à déterminer l'honnête, mais trop faible ouvrier, à quitter le cabaret où il laisse son argent, sa santé et sa dignité. Il faut l'éclairer en le moralisant. Il ne doit point oublier que plus on étend ses droits, plus il a de devoirs à remplir.

L'ivrognerie, cette plaie sociale, est une bien terrible maladie, dangereuse autant pour soi que pour autrui : elle tue... et fait tuer. Son voile est toujours sombre, qu'il soit noir ou rouge.

Les établissements que nous venons de visiter, ne sont malheureusement pas les seuls d'où part la misère et où règne l'immoralité ; ils ont leurs similaires dans tous les quartiers de Paris. Ils ne sont pas tous *illustrés*, mais leur fréquentation est tout aussi pernicieuse et leur fermeture serait un grand bien pour la morale publique.

— N'a-t-on jamais tenté de sévir contre les faits immoraux qui se passent dans ces établissements ?

— Si fait. A maintes reprises, ces lieux d'asile servant aux individus des deux sexes ivres, ou sur le point de le devenir, ont été l'objet de surveillances spéciales et inostensibles ; on a cherché à poursuivre les auteurs et complices ; on a pu constater des actes d'outrage public à la pudeur commis par les clients ; mais l'autorité judiciaire n'a pas vu d'éléments suffisants pour sévir contre les débitants.

Des chroniqueurs, des reporters ont souvent signalé plusieurs de ces maisons comme des repaires de malfaiteurs, et les débitants comme des empoisonneurs versant à boire des vins frelatés et des liqueurs malsaines, corrosives. Des rafles ont eu lieu, des saisies de liquides ont été opérées, et puis, consommateurs et consommations n'ont pas été reconnus susceptibles de poursuites.

Ces établissements ne sont pas précisément fréquentés par les malfaiteurs ; mais la clientèle n'a pas la prétention de se faire classer dans la catégorie des honnêtes gens.

J'ai passé, sans être reconnu, plusieurs soirées avec des artistes dans diverses maisons de cette nature ; et ce que nous avons entendu de propos grossiers, obscènes, jetés d'un bout de la salle à l'autre, est étonnant de réalisme.

Ce ne sont autour de vous que des conversations excentriques, avec un dévergondage de mots inconnus à nos lexicologues.

Ce que nous avons vu de femelles venues plus pour s'enivrer, que pour s'y prostituer, est incalculable. Vieilles et jeunes se font payer à boire par l'exhibition, debout sur une table, de la partie supérieure à leurs mollets.

J'ai fait opérer, dans chaque quartier, un relevé aussi exact que possible des établissements interlopes fréquentés par les gens suspects. Les débits de vin, cafés, brasseries, crémeries, restaurants, bals et garnis de cette nature dépassent le nombre de dix mille.

Dans ces maisons mal famées vient se fondre l'argent des ivrognes, des mendiants de profession, des prostituées, des voleurs et des assassins.

La banlieue n'est pas comprise dans le relevé auquel j'ai fait procéder.

Depuis la suppression des anciennes barrières, les soixante et onze communes suburbaines du département de la Seine ont chacune leur physionomie particulière.

Pour bien connaître et juger le côté vicieux de Paris, il faut visiter les repaires de la débauche, les lieux où l'on joue, danse, boit, vole et tue.

Les propriétaires des maisons que nous venons de visiter ont une excellente réputation et de bonnes économies bien placées. On s'enrichit à exploiter les vices et les passions humaines. Un de ces cabaretiers vient de faire l'acquisition d'un hôtel meublé dans la rue Saint-Denis. Un autre a maison de campagne. Un troisième s'offre chaque année un petit voyage d'agrément. Lorsqu'ils seront complètement retirés des affaires, comme ces filles oublieuses du passé, ils ne reconnaîtront plus leurs anciens clients, auxquels entre deux verres de *trois-six*, ils serrent aujourd'hui cordialement la main. Ils deviendront marguilliers, membres d'un comité de bienfaisance, conseillers municipaux, ou officiers de l'état civil. Ils prêcheront la vertu, couronneront les rosières et, après leur mort, on bénira leur mémoire.

— Où les ivrognes que nous avons vus au Château-Rouge et chez le Père Lunette prennent-ils leurs repas ?

— Ces gens-là mangent peu, l'alcool les nourrit; mais quand la faim les talonne par trop, ils vont dans un restaurant à bon marché. Chaque quartier a les siens. L'un des plus curieux est celui de la *Moc-aux-beaux*, situé rue de Bièvre, à côté de la place Maubert. L'entrée se trouve au bout d'un long couloir, précédant une cour boueuse et sombre. Sur une porte,

garnie de petites vitres recouvertes d'un rideau transparent aux couleurs indécises, au tissu rongé par le temps, on lit le mot : *Bibine*. La porte poussée, on se trouve dans l'unique pièce servant de cuisine et de salle à manger. Bien que vaste, cette salle au plafond bas, a plutôt l'aspect d'une cave, que d'un restaurant. Une quinzaine de tables permettent de recevoir à la fois un assez grand nombre d'affamés.

Outre les ivrognes du quartier, cette gargotte est fréquentée par des mendiants, manchots, aveugles, culs-de jatte, tondeurs de chiens, ramasseurs de bouts de cigares, ouvreurs de portières et les joueurs de serinette aux sons nazillards et sans force qui n'empêcheraient plus Fualdès d'être assassiné.

Là, point de filles de débauche, ni de voleurs ; aussi ne s'y passe-t-il jamais rien d'anormal.

Depuis le potage jusqu'au dessert, tous les mets sont à dix centimes. La nourriture est saine et la boisson potable. Naturellement on paie comptant. Le restaurateur ne s'enrichit pas ; mais il gagne sa vie, et cela lui suffit.

— Nous aurions dû visiter cette maison, dit M. René.

— Impossible à l'heure où nous avons passé à la place Maubert. Il faut y aller le jour, et à certaines heures, pour y rencontrer la clientèle spéciale (1).

(1) Gargotte disparue par suite de la démolition de la maison. (Juillet 1886.)

Le Préfet, son Secrétaire et le Chef de la sûreté avaient suivi à pied, jusqu'à la place de la Bastille, la rue du Faubourg Saint-Antoine, à peu près déserte à cette heure.

Rangée le long du trottoir circulaire de la colonne de Juillet, la voiture attendait.

Oiseau-Mouche et Porthos causaient avec le cocher.

— Je serais curieux de savoir ce que l'on disait de nous dans les établissements où nous avons passé, dit M. René à Oiseau-Mouche, après lui avoir demandé une cigarette. Avez-vous entendu quelques propos ?

— Oui, mais... rien de flatteur, répondit l'agent avec hésitation.

— Dites toujours, allez, cela ne m'empêchera pas de faire de beaux rêves.

Des yeux, Oiseau-Mouche interrogea pour savoir s'il devait satisfaire la curiosité du jeune homme.

Le Chef de la sûreté l'autorisa à parler.

— Au Château-Rouge, commença l'agent, votre présence n'a éveillé ni l'admiration ni la sympathie.

Lorsque vous êtes entrés tous les trois, un individu assis à côté de moi, m'a donné un coup de coude en disant :

— Tiens, voilà la *raclette* (police).

— Non, a répondu un autre ; *c'est* des étrangers.

— Des étrangers ?... a repris le premier. Allons donc !... un *joli bouquet de vaches*, oui !... et nous ferions bien de décamper au plus vite.

— Alors on nous a devinés, dit en riant M. René.

Et chez le Père-Lunette ?

— La même chose, répondit Oiseau-Mouche.

— J'ai cru que là, nous avions passé inaperçus.

— Pas de tout le monde. Un souteneur assis en face de nous a dit à sa *marmitte :*

— C'est comme un fait exprès... t'as pas gagné le rond ce soir, et j'ai une éponge salée dans le gosier.

— Tais ta g....., la rousse est là, a répondu la femelle, en vous désignant.

— Mais non, a répliqué le *dos-vert ;* tu vois bien qu'ils n'ont pas les poches du pantalon cousues sur le côté... ce sont des amateurs, et qui sait?... si tu étais *maline,* tu pourrais nous tirer de *la dèche*.

— Nous avons, dit le Préfet, des sociétés philanthropiques. Si, comme nous, elles avaient vu les misérables qui s'abrutissent dans les cabarets, elles chercheraient, j'en suis convaincu, à en sauver quelques-uns.

— Cette expérience a été tentée par plusieurs de ces sociétés. Elles ont essayé d'arracher à ces foyers de la folie quelques jeunes gens et même des jeunes filles. On voulait leur refaire une sorte de virginité morale et les réhabiliter par le travail; mais, au bout de quelques jours, repris par la nostalgie de la boue, ces individus, mâles et femelles, ont déserté l'atelier pour reprendre le chemin du cabaret.

Pour mon compte personnel, j'espère gué-

rir un jeune poète. Il travaille maintenant, et voilà un grand mois qu'il résiste victorieusement à la tentation de revoir ses anciens camarades, habitués du Père Lunette.

Je vous communiquerai deux lettres qu'il m'a envoyées ; et je vous soumettrai, en même temps, l'album dans lequel sont réunies les chansons formant le répertoire du cabaret de la rue des Anglais, et les aquarelles reproduisant les peintures à fresques que vous avez vues.

— Vous me ferez grand plaisir; vous joindrez une note détaillée sur les établissements que nous avons visités ce soir : et n'oubliez pas que je vous attends demain à deux heures.

CHAPITRE V

Pickpockets et pickpockettes

— Parmi les rapports de la Police municipale, reçus, hier soir, en votre absence, j'ai trouvé, dit le Chef du cabinet, ce manuscrit cousu avec de la soie rose. Il concerne la fille Manille. Permettez-moi, mon cher Préfet, de vous en donner lecture.

— Je vous écoute.

« Rosella Fraisen, dite Manille, sobriquet qu'elle doit à l'habitude prise de fumer des cigarettes exotiques, est née à Prague en Bohême.

» Sa mère, d'origine allemande, a été établie marchande de primeurs dans une petite boutique peu éloignée du Théâtre-Royal de Berlin. Elle vit aujourd'hui d'une pension que lui fournit sa fille.

» Manille serait l'enfant naturel d'un acteur

de talent très apprécié en Russie. Elle voit rarement son père, qui n'a pas daigné lui transmettre son nom. Elevée par des personnes étrangères à sa famille, elle n'a pour les siens qu'une affection médiocre.

» Instruite, intelligente, souriant toujours pour laisser voir deux rangées de perles à travers des lèvres charnues et roses, dessinant une bouche d'enfant, Rosella Fraisen est devenue la coqueluche de tous les viveurs parisiens.

» Grande, svelte, gracieuse, séduisante, et pourvue d'une opulente chevelure brune, elle attire tous les regards sur son passage. Ses yeux couleur noisette brillant d'un éclat particulier, possèdent une expression indéfinissable. Sa voix est douce, musicale ; la parole vive et facile.

» Gaie d'habitude, elle se donne un air candide, des allures enfantines, pour dissimuler ce qu'il y a de fatal dans sa physionomie féline. Elle masque le tigre sous la peau de l'agneau.

» Lancée à dix-huit ans dans la vie aventureuse et galante, elle est prête aujourd'hui à franchir le cap de la trentaine, et fait malgré cela tourner bien des têtes, ruine les hommes qui s'accordent à reconnaître qu'elle n'a rien perdu, et qu'elle se trouve, au contraire, dans tout l'éclat et la saveur de son étrange beauté.

» Ses nombreux adorateurs peuvent se diviser en deux catégories : ceux qui lui sont

aveuglément dévoués et qu'elle martyrise par la jalousie ; et ceux, plus habiles, qui savent ne lui demander que le plaisir de ses charmes. La fortune, la réputation et l'honneur des premiers sont à son entière discrétion. Pour les autres, elle est cotée... primée comme un vainqueur de *Derby*.

» Très hospitalière, complaisante et aimante sans passion, elle possède au plus haut degré l'art et les qualités particulières de son inavouable métier.

» Avec cela, capricieuse et inconstante comme la plupart des jolies femmes, elle est toujours à la recherche de sensations nouvelles.

» Le jeu, pour lequel elle a d'abord eu une véritable passion, l'ayant ruinée deux fois, elle y a renoncé pour s'adonner au théâtre ; mais ses débuts artistiques, dans une revue des Variétés ne lui ont valu qu'un succès de beauté.

» Un riche banquier allemand, qui avait autrefois connu sa mère, l'a retirée du théâtre, en lui faisant jurer de ne plus reparaître sur les planches. Elle a tenu parole ; mais si elle ne joue plus la comédie en public, elle la pratique en particulier avec beaucoup d'adresse.

» Rosella Fraisen ne manque pas d'esprit, et s'en sert à propos. Elle sait écouter et encore mieux répondre.

» Ses dépenses sont énormes : l'argent lui coûte si peu... à gagner.

» Elle est fort riche en ce moment. Tout récemment un boyard russe lui a offert une pa-

rure en diamants valant trois cent mille francs.

» Toujours vêtue à sa façon, avec goût, élégance, distinction, elle monte quelquefois à cheval. Elle est, dans ce cas, suivie d'un domestique portant sa livrée.

» Son équipage, attelé de deux superbes chevaux noirs, est fort remarqué. Plusieurs cavaliers appartenant au meilleur monde la saluent, au Bois de Boulogne, comme on salue quelqu'un qui représente quelque chose.

» Son hôtel est une merveille de richesses, de bon goût et d'originalité. C'est un entassement de tapisseries de choix, de meubles anciens, de bronzes d'art.

» Son boudoir, capitonné comme une boîte à bijoux, est particulièrement disposé pour le plaisir des sens.

» Les tentures murales en velours noir, constellé de fleurs et d'oiseaux exotiques, sont reliées entre elles par des lianes d'argent symétriquement disposées et formant un encadrement coquet. Les lourdes portières de même étoffe sont retenues par des torsades également en argent.

» Une demi-obscurité, habilement ménagée, règne le jour dans ce boudoir, que l'on éclaire la nuit par un lustre-veilleuse lui donnant l'aspect d'une chambre mortuaire. Cette lueur sépulcrale disparaît à volonté, grâce à l'ingénieux système d'une lanterne artistique dissimulée derrière une glace dépolie. Maniée par les mains habiles d'une négresse, cette lanterne projette une lumière variante qui fait passer le boudoir

de la demi-obscurité au blanc clair, du blanc au jaune, du jaune au vert, au bleu, au rose et, enfin, au rouge sang. Sous l'effet de cette dernière lumière, les meubles et les tentures paraissent en feu.

» Il y a là de quoi satisfaire tous les caprices, toutes les passions des hôtes de Manille, qui sortent hallucinés de ce sanctuaire de l'amour fait d'ombres et de lumières, de ténèbres et de clartés.

» Un seul tableau existe dans ce boudoir : c'est le portrait de Manille, peint par un jeune maître de la nouvelle école ; il a fait sensation au dernier Salon, où il a eu les honneurs de la cimaise.

» Au-dessus de l'unique et grande glace de Venise se trouve une banderole avec cette devise : *Rien à moi.*

» La négresse, chargée de manœuvrer la lanterne magique, est un des plus beaux spécimens *du bois d'ébène*. Sa tête est horrible à voir, avec ses cheveux lainés, crépus, son nez large, écrasé, ses lèvres gonflées, blanchâtres, ses dents plates et en saillie. Elle a été ramenée par Manille, lors d'un récent voyage qu'elle a fait aux Etats-Unis.

» C'est la seule domestique qui ait le droit d'entrer dans le boudoir, sans y être appelée.

» Cette négresse, chaussée de babouches en peau de serpent, qui n'a pour tout vêtement qu'une large ceinture de soie blanche à franges dorées, nouée sur les reins et lui descendant

jusqu'au-dessus du genou, ne répond jamais aux questions posées par les curieux.

» Sans doute pour imiter, en le perfectionnant, le calendrier ambulant d'une ancienne maîtresse d'un grand-duc, Manille, sur la soie noire de ses jarretières aux agrafes diamantées, fait fixer le jour de la semaine, le mois et la date. Ce sont des jarretières professionnelles.

» Par des gestes savants qui lui sont habituels, elle sait adroitement déranger le fin tissu de son peignoir à longue traîne, garni d'un flot de dentelles.

» D'après les dires de ses nombreux amants, ce vêtement exhalerait un parfum spécial. Elle-même posséderait un fluide mystérieux, magnétique, très apprécié par les connaisseurs.

» Actuellement, Manille reçoit les assiduités d'un jeune Américain du nom d'Antonio, qui fait pour elle toutes les folies. Ce jeune homme, qui n'aurait pas vingt ans, au grand désespoir de sa famille, voudrait enlever Manille pour aller contracter avec elle un mariage en Angleterre.

» Heureusement pour lui, Manille ne tient pas au mariage ; elle ne se trouve pas encore assez mûre pour aliéner sa liberté.

» Cela fait le désespoir d'Antonio, qui, à chaque nouvelle infidélité de sa maîtresse, jure, crie, tempête et pardonne... ou plutôt on lui pardonne, après une visite chez le premier joaillier de la capitale, qui sert de trait d'union. »

— Les renseignements de la proxénète indicatrice du Chef de la Police municipale sont établis

dans l'enquête de mon Contrôleur général ; ils n'apportent aucun fait nouveau et si la fille Rosella Fraisen a pour devise : *Rien à moi,* elle pourrait y ajouter : *Tout aux autres...* y compris les secrets qu'entre deux baisers l'on lui révèle.

Je la connais, cette aventurière aux allures bon garçon, gaie et rieuse, maligne comme un ouistiti. Je connais aussi le cortège de ses vices avec sa rare puissance de séduction, l'ayant vue à l'œuvre avec les étrangers comme avec les Français, mais choisissant de préférence des hommes politiques.

Ce n'est point une fille, mais une femme mariée séparée de son mari.

A Berlin, elle a été la cause d'un duel suivi d'un suicide, ce qui lui a valu une expulsion de l'Allemagne.

Réfugiée ensuite en Russie, elle a passé par une série d'événements qui ont motivé son départ de ce pays.

A Londres, elle a fait son apparition à Hyde-Park dans un landeau noir attelé de deux magnifiques chevaux blancs, dont la crinière et les sabots étaient peints en rouge.

Ses allures et ses mœurs excentriques l'ont obligée de quitter l'Angleterre.

Son séjour en France n'a déjà que trop duré.

Antonio, le Brésilien, est mineur ; sa mère, veuve, a, dans un intérêt de famille, demandé mon intervention.

L'inconduite notoire de cette fille a été la cause d'une scène sanglante, scandaleuse ; le

terrain est donc solide, la raison plus que suffisante, pour couvrir l'administration, et je compte obtenir du Ministre de l'intérieur un arrêté d'expulsion contre cette guêpe exotique, que je soupçonne fort de *bourdonner dans les chancelleries étrangères.*

— Séduction et délation, dit le Chef du cabinet, voilà la vie de cette fille et de beaucoup de ses pareilles... Et l'on s'étonne qu'il n'y a plus de secrets d'Etat !

La tolérance dont l'autorité supérieure use à l'égard de ces drôlesses est par trop coupable : il faut qu'elle prenne fin. Avec un peu de courage et beaucoup de volonté, on peut arriver à se débarrasser des plus dangereuses. On excuse volontiers un scandale causé par la femme qui se donne, quand l'amour est en jeu ; mais on doit être inexorable pour celle qui se vend.

L'huissier annonça le Chef de la sûreté.

— Comme je vous l'ai promis la nuit dernière, je vous apporte, monsieur le Préfet, les rapports relatifs aux établissements que nous avons visités. Voici l'album contenant les chansons chantées chez le Père Lunette et les dessins illustrant son cabaret.

— Vous m'aviez aussi parlé de deux lettres que vous avait adressées un habitué dudit Père Lunette, un jeune homme que vous cherchiez à sortir de ce milieu.

— Les voilà.

Le Préfet déplia les deux autographes et lut ce qui suit :

« Monsieur le Chef de la sûreté,

» Excusez la respectueuse liberté que je » prends de vous prier de jeter sur ces lignes (le » manuscrit des poésies) un coup-d'œil qui vous » montrera, à peu près à nu, le cœur d'un » pauvre enfant qui, pour marcher sur terre, a » grand besoin d'une main qui le soutienne.

» Agréez, monsieur, l'expression de mon » respect.

» A. S... »

« Monsieur,

» La visite que je vous ai faite, il y a quelques » jours, et votre offre gracieuse de vous occuper » de moi m'ont porté bonheur. Permettez-moi » de vous en remercier du fond du cœur. Le len- » demain, je suis entré comme employé chez » M. M..., architecte, aux appointements de » 225 francs par mois. J'y suis très bien, et j'es- » père y rester.

» Ne voulant pas vous déranger dans vos » nombreuses occupations, je vous serais re- » connaissant de remettre au porteur mon ma- » nuscrit de poésies. Je crois que j'ai mis la » main sur un éditeur.

» Encore une fois merci, et croyez au dé- » vouement respectueux de votre très humble » serviteur.

» A. S...,

» Rue de l'Ouest, Paris-Plaisance. »

— Ce pauvre garçon paraît animé des meilleurs sentiments. Continuez à l'aider de vos conseils et de votre appui. Pour l'encourager, invitez-le à venir me voir. Je veux m'intéresser à lui. Nous tâcherons, à nous deux, d'opérer son entier sauvetage.

M. René entra à ce moment dans le cabinet de son oncle et vint tendre la main au Chef de la sûreté, en lui disant :

— Ce matin, au rapport, j'ai demandé au chef de la Police municipale ce qu'était devenue *Mémèche*, celle que nous avons vue ivre-morte dans la rue des Trois-Portes. Il a cru que je voulais le mystifier, et s'est fâché en disant que ses gardiens de la paix ne laissaient point traîner de la sorte les ivrognes sur la voie publique. Mais, voyant que je parlais sérieusement, il a télégraphié à l'Officier de paix du V^e^ arrondissement, et j'ai su que cette fille, ramassée à deux heures du matin, avait été jugée gravement malade et envoyée d'urgence à l'Hôtel-Dieu, où elle va finir ses jours.

— Rassurez-vous sur le sort de Mémèche, répondit le Chef de la sûreté; ce n'est pas encore pour elle *le coup de la fin*. Elle sortira de l'hôpital, et nous la retrouverons une nuit ou l'autre dans les cabarets des Halles, à moins que nous n'allions la reconnaître prochainement sur les chariots de la Morgue, où sa place est déjà marquée.

— M. X... sort d'ici, dit le Préfet. Il est venu me faire sa confession.

— Alors, il reconnaît les faits qui ont motivé son arrestation ?

— Il avoue... à sa façon... Les articles de journaux rendant compte des exploits fréquents des pickpockets lui ont suggéré l'idée, m'a-t-il dit, d'étudier de près les agissements de ces malfaiteurs et les tours ingénieux du vol à la tire. Avec la pensée de s'instruire sur ce point, il fréquentait assidûment depuis un mois les magasins du Printemps... et, ne voyant pas de pickpockets, la pensée lui est venue de faire lui-même des expériences que vos agents ont si mal à propos interrompues.

— A propos de pick-pockets, dit M. René, on m'a raconté que, dans les pays voisins du nôtre, il existe des professeurs pour ce genre de vol. Mais c'est probablement une légende.

— Malheureusement pour ces pays, et plus malheureusement encore pour nous, des écoles professionnelles, spéciales aux vols, existent. Elles servent à initier à tous les secrets de l'*art* les apprentis voleurs, à l'âge où les enfants ne songent encore qu'à faire tourner leur toupie ou leur cerceau.

Après plusieurs leçons, ces *professeurs* font subir à leurs élèves des examens théoriques et pratiques sur un mannequin.

Ce mannequin d'épreuves, habillé comme un homme et surchargé de grelots, est suspendu au plafond par un fil de fer, de sorte qu'au moindre contact les grelots se mettent en branle.

Un enfant est jugé apte à *travailler* dans la

foule, lorsqu'à diverses reprises et sans faire vibrer un seul grelot, il enlève une bourse ou un portefeuille dans les poches du mannequin.

L'épreuve la plus difficile consiste, sur un mannequin d'homme, à défaire le bouton de gilet pour sortir la barrette de la chaîne et soulever la montre, et, sur un mannequin de femme, à retrousser la double-jupe pour atteindre la poche, dissimulée sous ce premier vêtement.

— A ce jeu-là, dit en souriant le Préfet, M. X... se serait donné plus de peine que de plaisir... Enfin, l'administration va être débarrassée de sa personnalité. *Par raison de santé*, il fait valoir ses droits à la retraite, et se retire à la campagne.

— Le grand air calmera son ardeur juvénile, ajouta M. René.

— Avez-vous du nouveau au sujet de ce vol de coffres-forts, commis l'avant-dernière nuit à Passy, dans les bureaux de la Compagnie C. D.?

— Une arrestation vient d'être opérée par mes agents.

— A la bonne heure... Et dans quelle circonstance a-t-elle eu lieu?

— Hier soir, aux Folies-Bergère, une fille Gloria, demeurant rue Mosnier, a été accostée par un individu correctement vêtu, mais possesseur d'une physionomie peu attrayante. Cet individu, dans un langage mélangé de français et d'allemand, a demandé à cette fille si elle était disponible, et, sur sa réponse affirmative, il a ajouté : « *Etes-vous inscrite sur les contrôles du dispensaire ?* »

Croyant avoir affaire à un agent des mœurs, et n'étant point en règle envers l'administration, par suite de ses habitudes de retard aux visites sanitaires, elle lui a répondu sur un ton indigné : « *Pour qui me prenez-vous donc?* »

L'homme, pour toute réponse, l'a emmenée souper au Café Anglais.

Le repas a été court.

L'inconnu buvait plus qu'il ne mangeait. Il observait avec soin ses voisins de table et dissimulait mal une certaine inquiétude.

La fille Gloria a été frappée par une particularité : au dessert, son *soupeur* a mangé beaucoup de nougat en le trempant dans plusieurs verres d'eau-de-vie.

Cet homme ne lui inspirait qu'une confiance fort restreinte. Ses yeux verdâtres, son nez recourbé, sa forte moustache noire lui donnaient un air de dureté qui lui faisait peur. Elle hésitait, mais ses craintes ont disparu lorsqu'il lui a remis cinq louis.

A son arrivée chez elle, par un reste de prudence, elle a recommandé tout bas à sa domestique de veiller, sans se faire entendre, dans une pièce retirée de l'appartement.

En se déshabillant, l'homme a vidé ses poches remplies de monnaie blanche et d'étuis à or. Il a demandé à Gloria de placer cet argent dans son armoire à glace. Cela fait, il a donné lui-même un double tour à la serrure du meuble, et, retirant la clé, il l'a passée dans l'anneau brisé d'un revolver de fort calibre ; puis, il a placé cette arme et un poignard dé-

gaîné sur la table de nuit, à portée de sa main.

Ce voleur avait peur d'être volé.

J'oubliais de vous dire, qu'au milieu de la monnaie blanche, figurait une petite fiole en cristal transparent contenant un liquide incolore. Le bouchon de cette fiole était recouvert d'un parchemin retenu par un caoutchouc.

Curieuse comme toutes les femmes, Gloria a demandé à son hôte ce que contenait ce flacon aux facettes brillantes.

Il lui a répondu qu'étant sujet à des crises d'épilepsie, il faisait usage de ce liquide pour les dissiper, ajoutant qu'à cause de cette maladie il était resté célibataire, et n'avait jamais pris une maîtresse attitrée.

Cette liqueur, disait-il, composée par un de ses amis, célèbre médecin autrichien, était souveraine ; quelques gouttes produisaient un effet magique instantané, et un sommeil bienfaisant succédait immédiatement à la crise.

Je supprime les détails de la nuit fournis par Gloria.

Le lendemain, à sept heures du matin, cet individu a demandé une tasse de chocolat.

Pendant que la bonne préparait ce premier repas, Gloria, convaincue de plus en plus qu'elle avait donné asile à un malfaiteur, m'a fait prévenir d'urgence.

J'ai fait aussitôt surveiller cet étrange *viveur,* et les agents, qui avaient des instructions particulières, l'ont arrêté dans la journée au moment où il se disposait à prendre le train rapide à destination de Calais.

— Et cet individu n'a pas protesté? demanda le Préfet.

— Ma foi non... car depuis son arrestation il est resté bouche close.

Ce mutisme m'inquiète. Si après la confrontation avec le personnel du Café Anglais, où il a soupé, je ne parviens pas à lui délier la langue, je serai forcé d'invoquer le témoignage de la fille Gloria, ce qui serait regrettable à tous les points de vue.

— Qui est-ce donc, cette Gloria?

— Une assez bonne fille, connaissant et mettant en pratique quelques-uns des sept péchés capitaux; elle est intelligente, très adroite, et toujours disposée à se rendre utile à l'administration comme *indicatrice*.

En décembre 1868, elle et son amant de cœur, un nommé Entouca, ont figuré comme témoins, dans une affaire d'assassinat qui avait eu lieu rue Mazarine.

Accusés tous deux par l'assassin, ils ont pris à tâche de faciliter l'enquête des magistrats chargés de découvrir le véritable coupable. Leur concours a été utile. Arrêté et convaincu de sa culpabilité, l'assassin s'est coupé la gorge à son arrivée à la prison de Mazas.

L'hiver dernier, la fille Gloria a failli être assassinée par Entouca. Après avoir été pendant plusieurs années son souteneur et avoir vécu du produit de sa débauche, celui-ci s'est avisé de devenir subitement très jaloux de sa maîtresse, et il a émis l'exorbitante prétention de la garder pour lui seul. Il voulait même

l'épouser, pour l'obliger à quitter un métier dont il a été le premier bénéficiaire.

— Le mot de Molière sera toujours exact, dit le Préfet : « *Où la vertu va-t-elle se nicher?* »

— J'ai pu, reprit le Chef de la sûreté, décider Entouca à s'embarquer. Il est aux Antilles, et Gloria pleure son Entouca.

Enfants trouvés, poussés ensemble sur le pavé de Paris, ayant partagé leur misère et leurs joies, ils ne s'étaient jamais quittés.

Je crois que nous tenons, dans l'homme des Folies-Bergère, un habile malfaiteur.

De ses effets fouillés minutieusement pièce par pièce. on a retiré des poches et doublures dix-neuf billets de banque de mille francs et trois étuis contenant chacun cinquante louis ; mais on n'a trouvé en sa possession aucun papier d'identité. Ses vêtements, son linge, son chapeau ne portent pas de marque particulière ou de fabrique.

Il est du reste dans les habitudes des malfaiteurs adroits, voleurs, escrocs, pickpockets, de n'avoir aucun vêtement avec indice, et c'est ainsi que l'on reconnaît les plus sérieux.

Le poignard avec gaîne de cuivre et le revolver sont de fabrication américaine ; mais, comme les effets, ils n'ont aucun signe distinctif.

Le revolver a dû servir récemment, car une des six cartouches que contient le barillet est vide, et le canon de l'arme porte encore à l'intérieur les traces du contact de la poudre enflammée.

Dans la coiffe de son chapeau de feutre mou se trouvait, retenu par une ganse, le flacon signalé par Gloria, et qui, au lieu d'un remède contre l'épilepsie, contient un liquide subtil vaporisable, extrêmement dangereux dans des mains criminelles : du *chloroforme*.

Ce malfaiteur, généreux comme tous les gens à qui l'argent ne coûte guère, n'est certainement point un vulgaire voleur. Je le crois Français et même Parisien, à en juger par cette phrase dite à Gloria : « *Etes-vous inscrite sur les contrôles du dispensaire ?* »

Elle indique un homme plus au courant que certains employés des termes et usages de la Préfecture de police.

Il doit changer souvent de nom et élire domicile chez les filles où il couche à la nuit. C'est une sécurité et un passe-temps agréable.

Les filles qui dénoncent les malfaiteurs se fiant à elles sont plus rares qu'on ne le pense. Gloria est une exception ; c'est pourquoi je ne tiens pas à la *brûler* (faire connaître).

L'inconnu qui nous occupe a toutes les apparences d'un voleur cosmopolite. Discret sur son identité, sur son passé, sur le présent, il se réserve, ne se découvre pas et attend l'avenir.

— Ne m'avez-vous pas dit tout d'abord que c'était l'un des voleurs des deux coffres-forts de la Compagnie C. D.

— Oui.

— Comment, puisqu'il ne parle pas, avez-vous appris sa participation à cet audacieux méfait?

— L'un des étuis à or trouvés sur lui provient de ce vol. Le caissier de la maison C. D. l'a reconnu à un trou qu'il avait dû faire dans le fond, avec un poinçon pour faire tomber une pièce de vingt francs qui s'y était collée.

Les deux coffres renfermaient quatre-vingt mille francs en billets de banque et douze étuis à or, contenant chacun mille francs. C'est donc une somme de quatre-vingt-douze mille francs soustraite.

L'inconnu ayant vingt-trois mille francs, si le partage a eu lieu par portions égales, on peut en conclure sans trop de présomption que les malfaiteurs étaient au nombre de quatre.

— C'est très logique.

— On peut encore supposer que cette bande a commis dans la ville de Lyon, il y a six mois, un vol de même nature, avec cette différence qu'à Lyon, ni les coffres, ni les valeurs qu'ils renfermaient n'ont été retrouvés.

On sait cependant que les malfaiteurs étaient au nombre de quatre, tous vêtus convenablement.

— Cela ne me paraît point suffisant pour établir l'identité entre la bande de Lyon et celle de Paris.

— A moins, ajouta M. René, que l'on n'ait vu, puisqu'on a leur signalement, les quatre malfaiteurs de Lyon se diriger sur Paris.

— C'est tout le contraire, dit le Chef de la sûreté. On a suivi leur piste jusqu'à Marseille, où ils ont disparu à la suite d'une promenade en mer.

— Alors, c'est seulement sur le signalement que vous basez vos soupçons ?

— Sur le signalement... un peu ; mais beaucoup plus sur une particularité insignifiante en apparence et qui, pour moi, est presque probante.

— Et cette particularité consiste ?...

— En ceci : les quatre malfaiteurs ont été remarqués à Lyon dans un restaurant où ils dînaient ; au dessert, l'un d'eux a mangé beaucoup de nougat trempé dans de l'eau-de-vie. Or, vous vous souvenez qu'en soupant avec Gloria, le prétendu muet que nous tenons a agi de même.

— C'est vrai.

— L'inculpé est-il écroué ? demanda le Préfet.

— Pas encore. Je l'ai consigné provisoirement dans mes bureaux, où il est gardé à vue. Demain, le juge d'instruction doit le confronter à Passy avec le personnel de la Compagnie C. D., et ouvrir l'instruction sur place.

— Irez-vous avec le juge ? demanda M. René.

— Certainement.

— Peut-on vous accompagner ?

— Sans inconvénient. Vous passerez pour mon secrétaire-suppléant.

— Ce genre de malfaiteurs, dit le Préfet, fait-il partie de la catégorie des pickpockets ?

— C'est un peu la même famille ; mais les voleurs de coffres-forts sont autrement dangereux que ceux qui volent dans les poches. En cas de surprise, ils jouent facilement du poignard, pour faire le silence autour d'eux. C'est l'arme muette et sûre par excellence.

— Vous devez posséder dans vos archives une nomenclature de tous les genres de vol, avec la manière dont ils sont pratiqués?

— J'ai commencé à ce sujet un véritable dictionnaire que mes successeurs continueront, et qui ne finira jamais. Il faudra toujours ajouter les nouvelles façons de s'approprier, avec adresse et ruse, le bien d'autrui... car autrui continue et continuera à se laisser prendre.

Ce travail deviendra curieux et sera dû à l'imagination fertile de messieurs les voleurs, devenant de jour en jour plus adroits dans les conceptions nuisibles à la société; mieux que personne, ils savent utiliser les nombreuses découvertes de la science et profiter des avantages du progrès.

— Ce sont les agents qui inventent les noms des nouveaux genres de vol?

— Nullement. Les malfaiteurs s'en chargent. Quelques-uns utilisent les loisirs que leur fait la prison à cataloguer en argot les différentes dénominations de leurs exploits. Le nom est modelé sur le procédé employé pour son accomplissement.

C'est ainsi qu'ils ont baptisé :

Cambrioleurs, les dévaliseurs de chambres (dérivé de *cambriole,* qui signifie chambre);

Carroubleurs, les voleurs à l'aide de fausses clés (carroubles);

Fric-frac, les casseurs de portes ;

Vanterniers, ceux qui s'introduisent dans les habitations par les fenêtres ;

Boucarmiers, dévaliseurs de boutiques.

Puis viennent les *charrieurs, fourlineurs, goupineurs, ramastiqueurs, mastaroubleurs, bonjouriers, roulottiers, tireurs.*

Ces derniers sont les plus nombreux, l'opération étant simple, facile et à la portée de tous les malhonnêtes gens.

— En réalité, dit le Préfet, je vois qu'ils sont nombreux, ceux qui vivent de la société et en dehors de ses lois ; qu'on les appelle carroubleurs, tireurs ou autrement, ils sont tous voleurs, escrocs, filous ou faussaires.

— Et faussaires, filous, escrocs et voleurs, ont une dénomination spéciale qui les désigne tous : *Pègre,* du mot latin *pigritia,* paresse, mère de tous les vices et de tous les crimes.

Le croirait-on?... les pègres ont aussi leurs castes et leur aristocratie. Ils se divisent en deux classes principales : *La Haute et la Basse Pègre.*

La *Haute Pègre* comprend les escrocs raffinés et de bonne compagnie, les beaux voleurs, qui savent mettre leurs mains dans nos poches pour les soulager de leur contenu, avec grâce et sous les formes les plus exquises.

La *Basse Pègre* réunit tous les prolétaires de la profession, ceux qui pratiquent le vol ordinaire et banal, souvent sans spécialité définie, vivant, comme les filles, de la rencontre et du hasard.

Dans leur langage imagé, les uns comme les autres appellent *travail* leur coupable industrie.

La haute et la basse pègre *travaillent* quelquefois de concert ; mais alors c'est la *basse*

qui est l'instrument, la main d'œuvre, tandis que la *haute* se borne à l'initiative et à la direction ; elle ordonne et on lui obéit. Le travail fait, on partage le gain, puis on se sépare et l'on ne fraie pas ensemble.

L'apprenti voleur est nommé *pégriot*. On donne aussi ce nom à un voleur maladroit ou incapable ; dans ce cas, c'est un outrage pour celui à qui on l'applique.

L'apprenti voleur est un enfant que l'on dresse, ou qui se dresse tout seul en s'exerçant à certains vols, tels que ceux de l'*étalage,* du *poivrier,* de la *tire* ou du *radin*. Ce dernier vol consiste à s'introduire en plein jour dans un établissement ouvert, et à s'emparer d'une partie de la recette, à la faveur d'une distraction du commerçant. Il y a, dans ce genre, des enfants qui ont une habileté extraordinaire ; ils arrivent au tiroir du comptoir et le vident sans être aperçus du personnel de la maison.

L'apprenti voleur est aussi appelé *rat* ou *raton,* quand il sert à éclairer une bande pour s'introduire dans les maisons par les impostes, vasistas ou soupiraux, ou qu'il se cache le jour dans un immeuble, pour en ouvrir la nuit la porte à ses complices.

Quand il débute jeune, le pégriot devient par la suite très habile. S'il est arrêté plusieurs fois dans son jeune âge, il est envoyé à la Petite-Roquette, où il complète son instruction professionnelle par le contact avec les jeunes vauriens de son espèce. A demi perverti quand il entre à la *maison d'éducation correctionnelle,* il

en sort complètement gangrené et pourvu de tous les vices moraux que l'imagination peut enfanter.

— Alors la maison de correction ne les corrige nullement?

— La maison de correction ne sert qu'à les tenir enfermés pendant un certain temps ; mais on peut dire de tout enfant admis à la Petite-Roquette qu'il est irrémédiablement perdu.

— Voyez-vous un autre système de répression préférable ?

— La colonie agricole, bien tenue et étroitement surveillée, est, selon moi, le meilleur moyen de moraliser les jeunes malfaiteurs et les enfants, qu'un peu trop à la légère certains parents placent en correction pour dégager leur responsabilité.

— Trouvez-vous beaucoup d'étrangers parmi les malfaiteurs arrêtés journellement ?

— La plupart des pickpockets sont de nationalité étrangère; les Anglais et les Italiens sont les plus nombreux.

— Quels sont, d'après votre expérience, les plus redoutables ?

— Ceux qu'on croirait ne pas l'être, qui ne font pas de bruit, dont on se méfie le moins, et auxquels vous serrez la main au moment où ils vous enlèvent des louis dans votre gousset. Leur grand art consiste surtout à dissimuler le vol. Prendre sans être vu, voilà la règle générale.

Toutes ces physionomies les plus variées sont étonnantes à étudier: on les rencontre aux courses, dans les théâtres, dans les églises, à la

Bourse, au cercle, dans les salons du monde et même à vos réceptions, monsieur le Préfet.

— Vous dites...

— Je maintiens ce que je viens de dire. A vos réceptions ; il y a des malfaiteurs, j'en ai vu dans le salon préfectoral que j'avais envoyés jadis au Dépôt.

— Et vous n'avez pas informé le Préfet?

— A quoi bon... Il m'aurait traité de visionnaire... C'étaient des hommes si charmants et des femmes si attrayantes, que tout le monde aurait été contre moi.

— On m'a parlé vaguement d'une association de malfaiteurs faisant usage de chloroforme... Croyez-vous à cela?

— Cette bande existe certainement. En voyage, ses affiliés offrent le cigare qui endort et font usage d'un narcotique qui amène quelquefois la mort. Je crois que l'inconnu signalé par la fille Gloria pourrait, s'il le voulait, nous édifier sur son fonctionnement.

Les voleurs de coffres-forts, les chloroformistes forment, comme je l'ai déjà dit, une variété de pickpockets. Quant à ces derniers leurs mœurs sont spéciales.

Ils sont, comme nos ministres, d'humeur voyageuse ; restent dix jours à Paris, pour s'en absenter quinze, c'est ainsi qu'ils se forment l'esprit et plus encore la main. En gens pratiques, ils adorent la capitale, y reviennent constamment pour apprécier ses charmes, prendre place à ses plaisirs comme à ses débauches.

Pour enrayer les exploits de ces habiles

détrousseurs, il a fallu créer une brigade spéciale d'agents qui ont patiemment étudié leurs allures et leurs procédés. A la longue, ces agents arrivent à l'intuition de l'aveugle reconnaissant la fausse monnaie de la bonne ; ils devinent la présence du gibier dans la foule, se passionnent à cette chasse et la pratiquent avec un véritable talent, sans souci du danger qu'ils courent, rivalisant de finesse et de ruse avec les plus madrés filous. Dans cette lutte acharnée, sans bruit, sans apparât ni appareil, l'agent trouve quelquefois la mort.

Cela ne décourage point les autres, et la lutte continue.

Les agents appliquent au bien les qualités et les habiletés que les coquins mettent au service du mal.

Agents et voleurs emploient les mêmes ruses pour se dissimuler, les mêmes allures, les mêmes déguisements, chacun avec la pensée de céler sa présence aux autres.

Comme le trappeur des forêts d'Amérique, l'agent suit la piste du pickpocket pour connaître son gîte, pour savoir où le retrouver s'il le perd ou lui échappe dans une foule compacte.

On voit fréquemment des ambassadeurs, des résidents, des consuls improvisés, sans aucun passé justifiant de leur compétence, sans la moindre connaissance des usages et de la langue du pays où ils sont envoyés, on ne verra jamais de bons agents obtenus sans travail et sans une longue expérience.

En présence d'une armée audacieuse de

malfaiteurs toujours croissante, se recrutant dans toutes les classes de la société, il faut aux agents de la patience, une étude constante, laborieuse, approfondie, pour tenir tête à l'envahissement, et faire renaître un peu de sécurité au fond des poches.

C'est surtout aux dernières expositions universelles que mes prédécesseurs ont pu se rendre compte de la situation. On a compris le danger, et des mesures énergiques furent prises pour opposer une digue à cette marée montante.

Durant l'Exposition de 1867, deux cents voleurs à la tire ont été capturés, et les commissaires de police des délégations judiciaires, chargés d'instruire contre ces malfaiteurs, ont fait une constatation très intéressante et bien significative.

Une trentaine de voleurs étaient nantis de montres à remontoir perfectionnées avec secondes indépendantes, toutes identiquement pareilles, mais ne portant aucune marque de fabrique. On a seulement vu sur le boîtier de chacune une étoile tracée au poinçon.

Portées dans la poche droite du gilet, sans attache, ces montres devaient servir de ralliement et de signe de reconnaissance pour cette bande de pickpockets internationaux.

Confrontés, ces individus ont prétendu ne pas se connaître, et, sans faire le moindre aveu, ils se sont laissé condamner à des peines sévères.

Récemment, j'ai appris qu'un riche Améri-

cain parlant plusieurs langues avait commandé, pour l'Exposition de 1867, cent montres de haute précision coûtant chacune cinq cents francs.

Celles trouvées en la possession des trente pickpockets provenaient évidemment de cette commande.

Ces montres uniformes devaient avoir pour but l'exactitude.

Un affilié, en manquant à un rendez-vous donné à heure fixe indiquait sans doute une arrestation, et la bande, dans la crainte d'un piège, d'une dénonciation ou d'un danger, même imaginaire, disparaissait provisoirement.

Le manquant pris recevait par voie d'anonymat, des secours pendant son séjour en prison.

L'organisation de la franc-maçonnerie *pickpockette* paraît donc remonter à 1867.

Depuis lors, on a toujours constaté la présence d'affiliés sur les paquebots et les chemins de fer, aux grandes solennités, aux réjouissances publiques, aux courses et notamment au Grand-Prix de Paris.

Toute agglomération de monde est pour eux un champ d'exploitation. L'inauguration des statues élevées à la mémoire de nos grands et petits hommes leur donne l'occasion d'exercer leur adresse. En personnes positives, elles sont plus préoccupées de la profondeur des poches des auditeurs que de l'éloquence et de la portée des discours des orateurs. Pendant que ceux-ci bavardent, faisant vibrer leur parole pour gran-

dir leur popularité, les pickpockets *travaillent* silencieusement et, plus heureux que les *discoureurs,* ils trouvent leur récompense au milieu des applaudissements de la foule dont ils ramassent les porte-monnaie. Tandis que des phrases ronflantes sont prononcées pour les imbéciles, l'argent et les bijoux passent dans les mains des gens d'esprit.

— Vous êtes sévère pour les volés, dit le Préfet de police.

— Et je ne le regrette pas. La foule, cette masse inconsciente, facile à entraîner, quand elle n'est pas complètement bête, devient cruelle et sanguinaire.

Le vrai pickpocket n'est point un malfaiteur vulgaire, et vous serez étonné, monsieur le Préfet, en apprenant que bon nombre d'entre eux ont une position sociale bien assise. Les uns sont cafetiers ou débitants de tabacs, les autres bijoutiers, joailliers, établis soit en France soit à l'étranger. Tous ont l'apparence d'honnêtes commerçants ou de véritables gentlemen.

Ils ne pratiquent le vol qu'à certaines époques.

Dépensiers et viveurs, ce sont *des solitaires,* c'est-à-dire des malfaiteurs opérant sans complices.

En fouillant les poches, le hasard les sert; c'est ainsi qu'ils prennent indifféremment des portefeuilles, des porte-monnaies, des montres et des tabatières.

Le pickpocket de nationalité anglaise est le plus connu — on le rencontre partout — mais

il n'est point le plus habile. On lui a fait une réputation qu'il ne mérite pas.

Il est raide, compassé dans ses mouvements et, tout en possédant une grande dextérité de mains, il se ressent du flegme national.

Par exemple, c'est un marcheur infatigable; dans une journée, il parcourt tous les principaux points de Paris où se porte la foule, et les agents qui lui donnent la chasse, guettant le moment psychologique du flagrant délit pour l'arrêter, sont brisés de fatigue, quand ils rentrent chez eux.

Prudent comme le serpent, il ne se laisse entraîner par aucune tentation dangereuse. Jamais il ne stationne plus de dix minutes dans la même foule, ne fait généralement qu'une victime au même endroit, n'ignorant pas que l'odeur de brouillard et de fumée qu'il répand autour de lui pourrait trahir sa présence.

Les champs de courses sont les seuls endroits où le tireur anglais *travaille* le mieux, et s'oublie en ne mettant pas en pratique les règles de sagesse qui, ailleurs, le guident constamment. Là, le terrain est favorable pour ses exploits, il se multiplie et commet des vols successifs.

La foule n'est nulle part plus considérable; nulle part aussi les porte-monnaie et portefeuilles ne sont mieux garnis et plus en évidence. La fièvre du jeu rend les gens imprudents. Les paris sont engagés, les chevaux partent; dix mille regards anxieux les suivent; chacun fait de vœux pour *le sien,* celui sur lequel il a mis quelquefois l'argent de la caisse de son patron

et qui emporte le reste de son honneur. La cavalcade approche du but, une clameur immense s'élève et grandit de seconde en seconde, comme la voix majestueuse de l'ouragan. C'est le délire, le cri de triomphe des uns; le rauque rugissement de désespoir des autres.

Un seul homme échappe à l'émotion générale: c'est le pickpocket. Sa tête est froide, son corps, presque rivé à celui de la victime qu'il a choisie, est immobile ; seules ses mains agissent, et la récolte est fructueuse dans un laps de temps relativement court.

Il se tient de préférence dans l'enceinte du pesage.

Habillés, comme lui, à la dernière mode, ses complices l'entourent lorsqu'il va opérer; chacun a son rôle assigné d'avance.

Quand un riche parieur s'avance vers le poteau d'un bookmaker, l'un des complices se trouve devant lui et l'empêche d'approcher, tandis que les autres le poussent par derrière.

Entouré par ces gens, qu'il croit être des parieurs comme lui, il se trouve bousculé, jeté par l'un sur l'autre, il rebondit comme une balle élastique, sa tête se trouble; et, mettant à profit son embarras, l'opérateur lui déboutonne son paletot et lui enlève son portefeuille.

Le butin passe de main en main jusqu'au dernier complice, qui est généralement le caissier de la bande.

Le coup fait, les pickpockets s'écartent, prennent un instant de repos, et, sans même

vérifier le contenu du portefeuille soustrait, recommencent sur un autre l'opération. A l'heure du partage, on connaît la recette.

Les pickpockets ont leurs indicateurs, plus sérieux et plus sûrs que ceux employés par la Police municipale. Rien ne leur échappe ; ils signalent aux pickpockets venus d'Angleterre « les bons coups à faire », et, chose curieuse, ces indicateurs, sujets anglais, ne fournissent de renseignements qu'à leurs compatriotes.

— Que vient faire là le patriotisme ? dit M. René.

Le Chef de la sûreté poursuivit :

— Comme vous le voyez, nos voisins d'outre-Manche s'entendent à merveille pour dépouiller les Français, leurs ennemis héréditaires et cordialement détestés.

En général, tous les pickpockets du Nord : Anglais, Russes, Polonais, Allemands, sont froids, méthodiques, audacieux, tenaces. Rarement ils abandonnent la victime qu'ils ont choisie, avant de l'avoir dévalisée.

L'Allemand est un excellent tireur à l'*esbrouffe,* genre de vol très ancien, consistant à bousculer violemment une personne, et profiter de son ahurissement pour lui enlever son portefeuille.

Pour pratiquer ce méfait, ou tout autre, il s'associe avec n'importe quel malfaiteur, qu'il soit Anglais, Italien, Espagnol ou Français. Il se charge de l'opération, et jamais il n'agit au hasard ni ne perd son temps. Lorsqu'il a vu dans quelle poche l'individu a placé ses valeurs,

il s'attache à ses pas comme une ombre, et ne le quitte qu'après l'avoir dépouillé.

Il fréquente peu les courses et les magasins ; mais on le rencontre presque toujours dans les grands établissements financiers.

Là, il voit les gens qui reçoivent de l'argent, peut se rendre compte de l'importance des sommes qu'ils encaissent et choisir sa victime.

L'*enlevage* du porte-monnaie a lieu entre deux portes, au tournant d'une rue, et souvent dans une vespasienne, si le *pante* bon à voler s'y engage.

Dans ce dernier endroit, dégagé de la foule, celui-ci est à la discrétion du voleur, précisément parce qu'il se croit plus en sûreté.

Prétextant, comme lui, un besoin pressant, le voleur entre précipitamment, sort de même, bouscule en passant l'homme au portefeuille et le tour est joué. Lorsque la victime s'en aperçoit, le tireur est déjà loin.

L'Allemand excelle encore dans le vol *au radin,* consistant à profiter de la distraction d'un caissier, pour enlever tout ou partie du contenu de sa caisse.

Ce vol se pratique généralement dans les banques et agences où il y a un grand maniement d'argent.

Les voleurs examinent attentivement la disposition des lieux, les habitudes du personnel de la maison, et lorsqu'ils ont constaté que la caisse se trouve dans un cabinet attenant au guichet du caissier, l'un des complices entretient celui-ci tandis que l'opérateur, feignant de

ramasser son mouchoir qu'il vient de laisser tomber au pied de la porte grillagée, ouvre doucement cette porte, va droit et toujours baissé au cabinet où est l'argent, empoche tout ce qu'il trouve et sort tranquillement. Le complice, qui est au guichet, a terminé avec le caissier et disparaît à son tour.

Lorsque l'Allemand est arrêté en flagrant délit, il se dit bookmaker ; mais jamais il n'indique son domicile ni son nom véritable. Toutes les condamnations qu'il peut encourir sont prononcées sous des états-civils différents, de sorte qu'on ne peut lui trouver des antécédents judiciaires, à moins que les agents ne le reconnaissent pour l'avoir déjà arrêté. Même dans ce cas, il persiste à nier son idendité, et c'est encore sous un faux nom qu'il est condamné.

Ce n'est pas seulement le Nord qui nous expédie ses pickpockets. L'Italie et l'Espagne nous fournissent aussi un nombreux contingent de tireurs, reconnaissables à leurs cheveux noirs, à leur teint mat et à leur accent prononcé.

Les tireurs espagnols méritent une mention particulière.

Alliant le vol à la dévotion, ils sont pourvus de chapelets, reliques et scapulaires, plaçant ainsi leur coupable industrie sous l'invocation de la sainte Vierge.

Une fois arrêtés, ils affichent une tartuferie éhontée, se recommandant à Dieu, à la Madone et à tous les saints du Paradis ; c'est une kyrielle agaçante de *Confiteor* et de litanies.

A l'aide de ces mômeries, ils cherchent à en imposer aux agents qui les arrêtent, aux juges qui les condamnent et même aux directeurs des prisons où ils sont enfermés. Jamais ils ne se départissent de leur système, et malgré les preuves les plus évidentes, ils se disent innocents jusqu'à leur sortie de prison, protestant par les larmes, les serments et les supplications, prenant le ciel à témoin de l'iniquité dont ils se prétendent victimes.

La façon de procéder des tireurs espagnols est la même que celle de leurs congénères anglais. Les uns et les autres, après avoir vérifié le contenu de quelques bons porte-monnaie ou portefeuilles enlevés, vont au premier cabaret venu absorber quelques verres de liqueurs, *pour se donner du cœur au ventre,* comme disent les agents, et recommencer leur néfaste besogne.

Le pickpocket italien connaît son habileté, il a conscience de sa supériorité et il en arrive à se moquer de toutes les polices européennes. Il ne cesse de voler au même endroit, tout en sachant que des plaintes ont éveillé l'attention des agents. Plein de confiance en son art, jouissant de son triomphe, il finit cependant par se perdre.

Ah ! si l'Italien avait la prudence de l'Anglais, il pourrait narguer avec raison tous les agents de l'univers.

Par bonheur, il reste l'artiste du vol, s'abandonnant à sa fougue méridionale, il se fait prendre par sa présence obstinée dans la même

foule. Il n'abandonne point un endroit favorable, sans avoir enlevé tout ce qu'il en pourrait prendre.

— Et le Français, demanda le Préfet, comment opère-t-il ?

— Il participe aux habitudes de tous les autres ; il est éclectique.

Si l'Anglais ne travaille qu'avec ses compatriotes, le Français s'allie indistinctement à tous.

— Dans une réunion internationale de pick-pockets, à qui reviendrait la présidence ?

— A l'Italien. Il serait président sans contestation.

A son habile supériorité il joint l'élégance des manières, la vivacité du caractère et la courtoisie qu'il apporte à dépouiller sa victime.

Lorsqu'il a jeté son dévolu sur l'*aile* d'une poche — c'est l'expression consacrée, — son adresse défie toute concurrence. Il possède un rare talent d'escamoteur.

Par un mouvement tellement naturel qu'il passe inaperçu, il tâte le volume d'une poche, le soupèse et se l'approprie avec la plus grande dextérité.

Il pratique, en le laissant deviner à dessein, un léger frôlement qui l'autorise à présenter, avec un aimable et gracieux salut, ses excuses à la personne volée. Comme voleur à la tire, il a distancé le légendaire Cartouche.

Au point de vue de la dextérité, l'Espagnol est son rival ; il opère aussi sans brusquerie, avec aisance, souplesse et légèreté de main ; mais

ses mouvements ne sont point empreints de cette grâce charmante, dont seul l'Italien possède le secret.

Le vol à l'esbrouffe et à la bousculade devient de plus en plus fréquent. Il nécessite, pour l'opération, le concours de plusieurs complices, trois au moins, cinq au plus.

Jamais le pickpocket ne porte de gant à la main droite, et, pour masquer ses mouvements, un léger pardessus repose sur son bras gauche.

En hiver, un pardessus sur le bras serait suspect; il se sert alors d'un foulard qu'il feint de déplier pour le passer autour de son cou.

A la sortie des églises, des bals, des cafés, des théâtres, le chapeau joue le même rôle que le pardessus et le foulard.

Pour dévaliser un voyageur, qui va prendre le train, la couverture de voyage est un auxiliaire précieux.

Le bras mécanique a disparu avec le progrès, et ce sont les vêtements qui masquent la *main* indiscrète, cette main qu'il faut savoir saisir, les *nonnes* échappant presque toujours.

— Que diable les nonnes viennent-elles faire là? dit en riant M. René.

— Absolument rien. Dans le langage de convention des malfaiteurs, c'est-à-dire l'argot, celui qui fouille s'appelle « la main », et remarquez, monsieur le Préfet, combien cette expression est juste autant que pittoresque. Ces sortes de bandes sont faites à l'image de notre corps: elles ont comme lui des membres ayant chacun leur fonction spéciale connue. C'est notre main

qui saisit les objets... Les voleurs ont appelé « main » celui qui prend les porte-monnaie. Les aides s'appellent « nonnes », ce sont les élèves, les coassociés, les factotums, les complices. Ils doivent, pendant l'exécution, et cela est capital, se placer entre « la main » et la foule. C'est une garantie de sécurité. Ils ont pour mission, d'abord, de faire le guet pour reconnaître les agents, puis de disposer la victime choisie pour la plus grande commodité de « la main », soit en la poussant plus ou moins fort, soit en attirant son attention du côté opposé à l'opérateur.

Celui-ci, pour masquer sa main droite, élève le bras gauche, sur lequel son pardessus repose, à la hauteur de la poche qu'il désire explorer.

Que de précautions, de délicatesse et de légèreté de doigté il faut déployer, pour mener l'opération à bonne fin !

Deux doigts seulement sont introduits dans la poche ; légèrement, ils soulèvent le portefeuille, qui, pendant deux secondes, est tenu suspendu, pour que son propriétaire ne sente pas un allègement subit. A ce moment, le *nonne,* qui est derrière, pousse un peu la victime ; celle-ci se retourne pour faire une observation et cesse alors de voir et de sentir ce qui se passe devant elle et sur elle.

Quand la poche où se trouve le portefeuille est très profonde ou fermée par un bouton, il y a complication, mais cela ne rebute pas le pickpocket. Au lieu de deux doigts, c'est alors la main entière qu'il faut mettre en œuvre, et,

lorsqu'il y a réussite, c'est le comble de l'art.

Si la somme que contient le portefeuille à enlever est importante, le pickpocket s'acharne sur la victime, la quitte, la reprend et ne l'abandonne qu'après un résultat favorable, à moins que, la convoitise l'emportant sur les règles de prudence, il ne soit découvert.

Dans ce cas, les *nonnes* viennent à son secours et cherchent à le dégager avant l'arrivée de la police, de sorte que presque toujours le voleur s'échappe.

Un agent expérimenté ne se contente pas d'arrêter « *la main* », il veut les complices.

Voici pourquoi « la main » passe les objets volés au premier *nonne,* qui les passe au deuxième, et ainsi de suite jusqu'au dernier suivant leur nombre.

Ce manège est doublement avantageux pour « *la main* ». Surprise par le volé, elle n'a rien sur elle, et cela lui permet de protester avec assurance et indignation.

— « Vous vous trompez, je ne vous ai rien pris, vous pouvez me fouiller. »

Parfois les nonnes se portent sérieusement garants de l'honnêteté de leur camarade, en affirmant que c'est un commerçant établi, et la farce est jouée par ces habiles comédiens.

Si *la main* est saisie par un agent inexpérimenté, elle fait valoir son innocence, et, comme les pièces à conviction sont parties avec *les nonnes,* cela le désoriente. Il craint une erreur qui peut le compromettre, le faire punir ou révoquer.

Pour les voyageurs qui vont prendre le train, voici comment les pickpockets procèdent:

Dès que l'homme qu'il faut dévaliser se dirige vers un compartiment, un des *nonnes,* en costume de voyage, valise à la main et sacoche en bandoulière, s'avance et, passant devant lui au moment où il tient la poignée, monte lentement le premier degré pour donner à la « *main* » le temps d'opérer à la faveur de la couverture de voyage.

Placé derrière la victime, le deuxième *nonne* la pousse, et c'est à ce moment que *la main* se presse aussi pour monter et enlève rapidement le portefeuille.

L'opération terminée, le *nonne* de devant s'écrie : « Mais je me trompe... ce sont des premières... » et, descendant du wagon, il disparaît avec ses complices.

L'exécution est simple, vite accomplie, et l'éclair n'est pas plus rapide.

Nos honorables sénateurs et députés, plus souvent en voyage qu'à leurs Chambres respectives, pourraient vous en dire des nouvelles : plusieurs ont été dévalisés comme de naïfs électeurs.

— Mais les pickpockets prennent-ils réellement le train ?

— Oui... pour descendre à la première station, quand le coup a réussi.

— Et si la victime s'apercevait du vol et les reconnaissait à la station suivante ?

— Eh bien, on trouverait sur eux de l'argent; mais le portefeuille aurait disparu, et on n'ose-

rait arrêter des gentlemen riches, sans preuves justificatives. Cependant, elles ne sont pas loin, car les ouvriers trouvent dans les wagons en réforme ou en réparation des portefeuilles et des porte-monnaie dérobés que les malfaiteurs ont eu la précaution de glisser dans les coulisses des portières.

Quelquefois, les pickpockets feignent de manquer le train, ils restent à l'intérieur de la gare pour prendre le suivant et faire une deuxième victime.

Le vol à l'aide de la couverture réussit en raison de l'effarement de bien des personnes disposées à croire qu'elles vont manquer le train.

Souvent deux brigades de pickpockets *travaillent* sur le même terrain, sans se connaître.

Manœuvrant dans la foule, obligés d'observer ce qui se passe autour d'eux, les pickpockets des deux camps se remarquent, croisent les regards, se prennent réciproquement pour des agents, et alors c'est un sauve-qui-peut général.

Comme je viens de vous le dire, dans une foule, les allures des agents et des pickpockets sont les mêmes : les uns guettent pour surprendre, les autres guettent pour ne point être surpris.

Aussi est-il arrivé quelquefois qu'en entendant crier au voleur, ou voyant les pickpockets aux prises avec les inspecteurs, des gens bien intentionnés et se croyant nés malins ont mis la main au collet de ces derniers, facilitant ainsi la fuite des voleurs.

Il est souvent très difficile à l'agent qui surveille de se bien cacher, car l'excès de précaution peut tourner contre lui.

Quand il se voit deviné par les pickpockets, le meilleur parti qu'il doit prendre est de se retirer à distance, ne pas perdre de vue les malfaiteurs et fondre rapidement sur eux, au moment de l'examen ou du partage du butin, ce qui a lieu dans un endroit écarté et convenu d'avance.

Ce système est d'autant plus pratique, que l'arrestation d'un *tireur,* au milieu de la foule, ne s'opère pas sans apporter un certain trouble dans la circulation.

Peu de passants restent indifférents. On s'attroupe, on discute, on en commente la légalité et parfois on se montre hostile envers les agents.

La population parisienne devrait comprendre que de tous les genres de voleurs le pickpocket est assurément celui dont elle a le plus à craindre.

C'est en vain que nos femmes et nos filles se reposent avec confiance, sur le joli petit sac portatif, en cuir de Russie ou en peau de crocodile, dans lequel elles enferment imprudemment leur porte-monnaie et leur mouchoir.

Le pickpocket en aura toujours raison, et la statistique restera impuissante à faire le dénombrement des soustractions commises chaque jour.

— A combien évaluez-vous les vols de cette nature commis quotidiennement à Paris?

— De quatre à cinq cents.

— Nous ne recevons pas autant de plaintes.

— Certainement non... Pour des raisons diverses, beaucoup de personnes hésitent à se présenter devant la justice.

— Alors la plupart de ces vols restent impunis ?

— Au moins les deux tiers. Il nous arrive souvent de trouver en la possession d'un malfaiteur des objets évidemment volés et pour lesquels aucune déclaration n'a été faite.

— Comment se fait-il que les habitants de Paris, qui entendent continuellement parler de ce genre de vol, ne se tiennent pas davantage sur leurs gardes ?

— Parce que chacun se croit fin, et suppose que les imbéciles seuls se laissent voler de la sorte. Oui, il y a beaucoup de gens qui ont cette conviction, jusqu'au jour où ils acquièrent, à leurs dépens, la preuve du contraire.

Je vais vous citer à ce sujet un fait typique :

Un inspecteur, à la recherche d'une bande de voleurs à l'esbrouffe venant de dévaliser un garçon de banque passait devant la boutique d'un changeur ; sur le pas de la porte un garçon de recette était occupé à placer des rouleaux d'or dans un grand porte-monnaie, tandis qu'il tenait entre ses dents un paquet de billets de banque.

En passant à côté de lui, mon employé fit à haute voix cette réflexion :

« Voilà pourtant comme on se fait voler !

» Venez donc essayer, vous, gros malin, » répondit d'un ton rogue et les dents serrées, le garçon de recette.

L'agent haussa les épaules et passa son chemin.

Il n'avait pas fait cinquante pas, que les cris « au voleur » se firent entendre.

L'inspecteur se mit à la poursuite de l'individu signalé par la clameur publique ; il allait l'atteindre, lorsqu'après avoir été violemment poussé et jeté à terre, deux mains vigoureuses le saisirent à la gorge et une voix rageuse s'écria : « Je tiens le complice. »

C'était le garçon de recette volé qui prenait l'agent pour l'acolyte du voleur, en raison de l'observation qu'il venait de lui faire.

Il fallut s'expliquer... et pendant ce temps le malfaiteur, qui avait arraché de la bouche du garçon les billets de banque, se mettait à l'abri de toutes poursuites.

— Ce garçon de recette était un idiot, dit M. René.

— Les idiots de cet acabit ne manquent pas, et ils méritent leur sort.

L'agent qui sait son métier, doit plus se méfier du *volé* que compter sur lui.

Les voleurs choisissent leurs têtes, comme ils disent.

C'est ainsi qu'une femme, au même bureau d'omnibus, place du Châtelet, a eu, dans l'espace de six mois, quatre fois son porte-monnaie enlevé.

Mais ils profitent plus encore de toutes les occasions.

Que de fois les inspecteurs, ayant vu un pick-pocket manœuvrer sur quelqu'un et n'étant

point certains si le vol avait réussi, se sont vu injurier lorsqu'ils disaient à voix basse à la personne : *Fouillez-vous vite... Vous manque-t-il quelque chose?*

Il y a trois semaines, un magistrat du ressort de la Cour de Paris, tenant un enfant par la main, se pressait contre le marchepied d'un omnibus, à la station du boulevard des Italiens.

Des agents en surveillance sur ce point virent arriver trois individus bien mis, ayant chacun leur pardessus sur l'épaule. Ces nouveaux venus entourèrent le magistrat, le bousculèrent légèrement, et se retirèrent aussitôt.

Convaincus qu'un vol venait d'être commis, les inspecteurs, en se faisant connaître, demandèrent à ce monsieur s'il ne lui manquait rien.

Ebahissement du magistrat...

Après avoir réfléchi un instant, il consentit, d'assez mauvaise grâce, à fouiller ses poches et répondit sèchement : « Rien ne me manque. »

— Et votre montre? dit l'un des agents en voyant pendre le long du gilet, le tiers d'une chaîne d'or qui venait d'être coupée.

— C'est vrai... on vient de me la voler, répondit, tout penaud, le magistrat dévalisé.

Les pickpockets sont partout; ainsi, il y a quinze jours, au mariage de la nièce du Ministre de l'intérieur, un individu en toilette de cérémonie a soustrait une dizaine de porte-monnaie aux invités.

Son arrestation est due au hasard.

Deux agents passaient au moment où il

venait de jeter par un soupirail de cave plusieurs objets.

Un porte-monnaie en frappant un barreau de cette cave est venu rebondir sur la voie publique.

L'homme a voulu prendre la fuite; mais appréhendé, conduit au poste, fouillé, il avait plus de deux mille francs, somme supérieure aux appointements annuels des inspecteurs de première classe.

La cave, depuis longtemps abandonnée, servait de débarras. Elle fut visitée et au milieu de planches de vieilles caisses, le Commissaire de police trouva plus de cent cinquante porte-monnaie.

Le service s'occupe actuellement de rechercher les plaignants à l'aide d'indications laissées dans les porte-monnaie dont quelques-uns contenaient des pièces d'or échappées aux doigts des malfaiteurs.

On a connu des pickpockets remettant les porte-monnaie vides dans les poches de leurs victimes; mais le rendre à un mari, dont la femme vient d'être volée, c'est de la haute fantaisie.

Ainsi avant-hier, les époux B. demeurant rue de Valois sont montés, place du Palais-Royal, dans l'omnibus se rendant de l'Hôtel-de-Ville à la Porte-Maillot. Ils occupaient les deux places libres et se faisant vis-à-vis.

Avenue des Champs-Elysées ils descendirent, et, au moment d'entrer à l'Exposition, le mari n'ayant pas sur lui la monnaie réglementaire, demanda la somme à sa femme.

Celle-ci s'aperçut de la disparition de son porte-monnaie renfermant une douzaine de francs. Elle était d'autant plus certaine de l'avoir emporté que, rue Saint-Honoré, elle en avait retiré dix centimes, pour les donner à une fillette conduisant un aveugle.

Dans le salon de sculpture, M. B., en s'asseyant, sentit un corps assez compacte dans la poche du pan droit de son paletot. Il en retira deux porte-monnaie, celui de sa femme, vide, et relié par un caoutchouc avec un autre, contenant dans un compartiment dissimulé, une pièce de 20 fr. à l'effigie du roi Louis-Philippe.

Mme B. se rappela que, dans la voiture-omnibus, une femme placée à sa droite, ayant un châle sur ses genoux, avait par un mouvement naturel placé ce vêtement sur une partie de sa robe pour faciliter son petit commerce en masquant le mouvement de la main.

Le complice, son voisin de face et assis à gauche du mari, souriait à cette femme.

A son arrivée à la station, le conducteur de la voiture a trouvé derrière le coussin, à la place occupée par M. B., deux autres porte-monnaie vides.

Une réclamation aurait pu surgir pendant le trajet, parmi les voyageurs; et le couple voleur n'aurait pas manqué d'incriminer M. B., et M. B. aurait été provisoirement arrêté, malgré ses protestations d'innocence... Ma femme est la victime d'un vol, et c'est moi qui suis accusé!

— Votre femme, se serait empressée de dire la voisine de Mme B., mais c'est votre complice

puisque son soi-disant porte-monnaie est attaché au mien, et que tous les deux se trouvent dans votre poche, sans compter ceux que vous avez dissimulés derrière vous.

Ces exemples sont suffisants pour établir que les agents ont raison d'abandonner le volé pour suivre le voleur.

Ce n'est pas l'avis, je le sais, des avocats qui, pour sauver leurs clients, ne manquent jamais de réclamer au tribunal la présence des plaignants ou tout au moins celle des pièces à conviction.

— Les agents qui opèrent ce genre d'arrestation sont assermentés ?

— Non, monsieur le Préfet. Le garde champêtre, le gendarme, l'appariteur, le garde républicain prêtent serment, cela leur donne le pouvoir de mentionner par des procès-verbaux les actes vus et les paroles entendues.

C'est une énorme supériorité qu'ils ont sur le personnel de la Police municipale, supériorité qui ne s'explique pas, puisque, dans la pratique le contraire devrait exister. En effet, gendarmes et gardes de Paris ne sont, dans le département de la Seine, qu'accidentellement associés aux opérations ordinaires et quotidiennes des agents.

Le serment serait pour les inspecteurs et les gardiens de la paix une force morale de plus et simplifierait bien des formalités.

— La veille de l'ouverture de la chasse, dit M. René, un de mes amis a eu la poche de son pantalon coupée dans la gare du chemin de fer d'Orléans, et son porte-monnaie a disparu.

— C'est le *travail* d'une variété de voleurs appelés : « Coupeurs de poches », et leur costume diffère de la tenue des pickpockets. Ils changent souvent de vêtements, fréquentent plus spécialement les foires, les marchés et les banlieues de Paris.

Ce genre de filous est inconnu dans les magasins et aux stations d'omnibus.

Le plus souvent, ils ont une longue blouse bleue qui, pour l'opération, remplace avec avantage le pardessus, le chapeau, le foulard et la couverture de voyage.

Leur travail est encore plus difficile que celui des pickpockets.

Il s'agit, pour eux, d'aller chercher au plus profond d'une poche de paysan soit un long sac de toile, soit un bas remplis l'un et l'autre dans toute leur longueur.

De plus ce sac ou ce bas pèse jusqu'à deux ou trois kilogrammes.

L'année dernière, à la foire *aux cochons* de Champigny, une somme de 950 francs a été soustraite à un éleveur et vendeur de ces animaux.

Il avait eu cependant la précaution de placer son mouchoir au-dessus de son sac.

Dans un rassemblement, formé à la suite d'une querelle prévue et faite par les complices, le voleur a commencé par enlever le mouchoir; puis, il a introduit deux doigts dans la poche, mais il n'a pu retirer le sac perdu dans la profondeur de ladite poche.

Il a fait alors usage d'un troisième doigt, le

pouce... Ce dernier agit extérieurement; il fait remonter à l'aide des deux autres doigts la poche avec son contenu.

Par ce mouvement, si légèrement exécuté, le volé ne sent pas le sac remontant le long de sa cuisse; quant au poids, il est le même et fait corps avec la doublure de la poche qui se trouve de la sorte élevée insensiblement et retournée comme un gant.

Arrivé à l'orifice, le sac tombe naturellement dans la main du voleur.

Celui-là fut pris d'une façon assez piquante.

Le fond du sac se trouvait en haut, au moment où la doublure de la poche était au terme de sa course. De son ouverture mal fermée se sont échappées les pièces de cinq francs qui ont attiré, par leur chute sur le sol, l'attention du propriétaire et de son voisin.

Le voleur, vigoureusement empoigné malgré le concours de ses camarades, n'a pu s'échapper.

C'est lui qui m'a développé et montré son système. Ce rare et vieux voleur a conservé la tradition: il résiste et ne veut pas se départir de certaines spécialités de vols. Son seul changement pour se rendre méconnaissable consiste à porter les cheveux longs et la barbe courte ou la barbe longue et les cheveux courts ; aussi, lorsqu'il est arrêté, pour le photographier on est obligé de le raser ou de lui couper les cheveux.

Il a soixante-cinq ans. Les états de service inscrits sur son casier judiciaire se chiffrent

par neuf condamnations, dont huit varient de deux à cinq ans de prison.

La dernière lui a valu six années de réclusion.

Il avait, sur un champ de foire, affolé avec ses complices des bœufs dont quelques-uns ont entraîné les autres. Tous se sont, dans différentes directions, précipités sur la foule et au milieu de la panique, des cris poussés par les blessés, on dévalisait les marchands de bestiaux propriétaires de portefeuilles matelassés de billets de banque.

C'est lui qui m'a raconté le fait suivant :

Il connaissait un riche paysan, maire de son village, un malin, lisant sur le *Petit Journal* les exploits des pickpockets.

Ce magistrat campagnard ne comprenait pas comment on pouvait se laisser, avec impunité, voler par eux.

— Il n'y a qu'à prendre des précautions, disait-il dans les cabarets, et la plus simple, la mienne, est suffisante.

Je place mon portefeuille dans une double poche que ma ménagère a *ménagé* entre mon gilet et ma chemise.

Mon paletot boutonné de bas en haut, ma blouse par-dessus, les *Piges-Pochés,* comme il les appelait, seraient bien rusés pour s'emparer d'un argent aussi bien protégé.

Ce paysan parcourait la foire, coiffé sur l'oreille d'un chapeau vieux de plusieurs générations, narguant dans son for intérieur tous les passants inconnus, dans lesquels il pensait

reconnaître les fameux *Piges-Pochés* dont il parlait tant.

Par surcroît de précautions, il croisait ses bras sur sa poitrine, indice certain, pour les coupeurs de poches, de l'existence d'un « *magot* ».

Voici comment M. le Maire eut le sien enlevé.

Une étroite, mais assez longue mèche d'amadou, fut introduite très délicatement derrière son cou, entre la chemise et sa peau.

Un bout de cette mèche émergeait de un ou deux centimètres, de façon à ce qu'au moment opportun, à la faveur d'une presse ou d'une bousculade prévue, le feu y soit aisément mis au moyen d'un cigare ou d'une cigarette.

Main et *nonnes* attendaient à leurs postes respectifs.

Un cri terrible se fait entendre.

La mèche allumée brûlant le cou et la chemise du paysan, l'oblige à y porter ses mains.

Ce mouvement naturel, tout indiqué, il fallait le faire naître, pour dégager d'abord le portefeuille de sa protection, et permettre ensuite aux malfaiteurs, sous prétexte de porter secours à leur victime, de la déshabiller au plus vite en coupant ses vêtements. Le portefeuille était à eux, et aucun des spectateurs présents à cette scène n'a deviné ce qui s'était passé.

J'ai été le seul de compromis dans cette affaire, qui m'a valu trois ans de réflexions à Poissy.

J'avais dit à ce Maire, chez un aubergiste : « Vous serez volé, père Aquilas. » — *Ben sûr que non, et pas par vous, surtout.*

Je vous affirme, m'a dit ce voleur, que je n'ai joué, dans cette circonstance, que le rôle d'indicateur, dont je suis encore à recevoir le prix : la bande, composée de cinq pickpockets a disparu en emportant le portefeuille contenant une dizaine de mille francs.

Le vol au feu, inhumain, sauvage, a heureusement cessé. — Connu par les paysans, ils ont, dans les foires, dans les marchés, pris leurs mesures, et le plus grand nombre a le soin de coudre la poche renfermant les valeurs.

Le moyen était bon, mais l'habileté et l'audace des voleurs en ont eu encore raison.

Dans une gare, la victime une fois désignée, le rôle de « *nonnes* » devient important. Ils doivent faire en sorte de maintenir en avant et bien tendu, le bras du futur volé, celui correspondant à la poche convoitée.

A ce moment, « la main », à l'aide d'un petit canif très effilé, à pointe recourbée, appelé « saccagné », fait une incision, coupant à la fois le vêtement et la poche.

L'incision est pratiquée en forme d'angle droit, comme ceci : 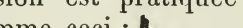

De cette façon. le voleur sort le sac, le portefeuille ou le porte-monnaie un peu en arrière, ce qui lui assure toute sécurité.

Votre ami le chasseur a dû, monsieur René, constater à son pantalon une coupure de cette nature.

Deux exemples vous démontreront la dextérité des coupeurs de poches.

La première victime est le fils d'un notaire,

venu à Paris pour y toucher une somme de trente mille francs. Il eut l'imprudence de les serrer avec d'autres valeurs dans une sacoche portée par lui en bandoulière.

Son billet pris, et au moment de pénétrer sur le quai de départ, il s'aperçut que sa sacoche était vide et fendue horizontalement dans toute sa longueur.

Au guichet, il avait remarqué près de lui quatre ou cinq voyageurs pressés de partir, et qu'il a vainement recherchés dans le train et les salles d'attente.

La seconde victime est une cuisinière se rendant à Chaumont, son pays natal, rejoindre son mari, parti avant elle pour y acheter un fonds de restaurateur.

Elle avait enveloppé ses valeurs, onze mille francs, dans un mouchoir plié en forme de portefeuille.

Le mouchoir et son contenu avaient été placés entre son corset et sa robe.

En se promenant dans la grande salle d'attente de la gare du chemin de fer de l'Est, elle dit à sa sœur : « Je ne crains pas d'être volé, mon argent est là », et joignant l'action à la parole, elle porta la main droite sur son sein gauche.

L'heure du départ arrivée, elle est montée dans un compartiment de troisième classe.

A peine installée, quatre individus prennent place sur la banquette opposée.

Le train part, et une partie de cartes est commencée.

A propos d'une erreur volontaire, ces quatre

joueurs se sont traités de filous, et la querelle a dégénérée en voie de faits.

A Mormant, première station, ils sont descendus, et ce n'est qu'à Provins que la pauvre cuisinière s'est aperçue de la coupure faite à sa robe et de la disparition de son argent.

Elle a eu la satisfaction de bien préciser aux autorités les signalements des malfaiteurs encore introuvables.

On ne saurait jamais être assez prudent dans les gares, surtout à l'instant des départs : le voyageur le plus tranquille, le mieux expérimenté, est susceptible d'être volé, car il ne peut éviter un moment de presse, une bousculade, soit à l'arrivée de ses colis, soit au guichet pour prendre son billet, soit enfin à l'enregistrement de ses bagages.

L'imagination des pickpockets est fertile en ruses et en ingénieux stratagèmes.

Ils possèdent, sentent par intuition, les bons coups à faire, et aiment à opérer en grand.

Lorsqu'il s'agit d'un vol important, quand les voleurs sont certains de la somme, tous les moyens sont mis en usage pour l'obtenir.

Si le vol leur semble impossible à faire *à la tire, à la bousculade,* ils ne seront pas embarrassés pour réussir. Ils inventent et perfectionnent. La vivacité de leur intelligence enfante les plus savantes combinaisons. L'histoire arrivée l'année dernière à un entrepreneur de travaux mérite d'être racontée : il venait de toucher une somme de soixante-cinq mille francs à l'Assistance publique.

Son argent reçu, il le serra dans la poche fermée d'un grand portefeuille, et le remit à son cousin qui l'attendait dans une voiture, avenue Victoria.

— Veilles-y bien..... Ne t'absente pas?

— Soyez tranquille; je vais, dit-il en riant, m'asseoir dessus.

L'entrepreneur se rendit à pied dans les bureaux de l'Hôtel-de-Ville, tout en se faisant suivre par la voiture.

Pendant le trajet, à peine cent mètres, le portefeuille fut enlevé.

Le cousin était resté dans la voiture, le cocher n'avait pas quitté son siège.

La chose devenait inexplicable.

Elle était simple pour les voleurs.

Au moment où la voiture quittait l'avenue Victoria, des cris furent poussés par un individu bien vêtu, que l'on venait de relever sur la voie publique.

On le croyait victime d'un accident causé par la présence d'un omnibus, allant se ranger devant le bureau de sa station.

En apparence, il paraissait grièvement blessé; en réalité, l'accident n'existait pas et la révélation du mystère était là.

D'habiles voleurs l'avaient imaginé pour attirer l'attention des passants, et grâce à cette circonstance, l'un des complices du soi-disant blessé dérobait, dans la voiture même, le portefeuille convoité en glissant sa main par l'une des portières, tandis que l'imprudent cousin se levait pour voir d'où partaient les cris.

Le voleur, qui connaît à fond sa coupable industrie, et qui « *travaille dans le grand* », ne part jamais en campagne sans être muni de tous les outils spéciaux à l'accomplissement de ses méfaits. Il peut, à volonté, selon le besoin, approprier ses procédés au genre de vol qu'il doit pratiquer. Il a sur lui le couteau nécessaire pour entailler une poche, la petite et la fine cisaille en acier, à l'aide de laquelle il coupe les chaînes de montres et de médaillons, ainsi que l'instrument servant à fendre discrètement une sacoche.

Jamais un voleur à *la tire*, fier de sa valeur, de sa hardiesse, ne consentira à commettre un vol à l'étalage. Ce serait pour lui tomber au dernier degré de la déchéance et de l'avilissement.

Et comme je m'en étonnais devant l'un d'eux, il me répondit :

« Demanderiez-vous à un grand peintre à faire une enseigne de cabaret? »

En effet, ils considèrent le « *fourline* » comme un mendiant de la *basse pègre*.

— Quelle en est la raison? demanda le Préfet.

— Il forme la dernière catégorie des filous. — Leur quartier général est aux alentours des Halles.

Ce sont les Lazzaroni de Paris, incapables d'aucun travail régulier, honnête.

Comme leurs frères de Naples, ils vivent au jour le jour, en se livrant au vol ou à la mendicité.

Tout le monde les voit, les connaît, ils dorment sur le gazon des fortifications, sur les bancs des promenades et forment la principale clientèle des marchandes de soupe installées en plein vent.

Lorsqu'un de ces « *philosophes* » a fait un *bon coup*, il enlève ses loques, prend un bain pour tuer sa vermine, s'habille au Temple et devient souteneur, camelot, vendeur de programmes, de contremarques, et quelquefois l'aide d'un petit bookmaker.

Le « *fourline* » ou *philosophe* est de tous les malfaiteurs dont je viens de vous parler, le moins habile; toute prévoyance, même élémentaire, lui est inconnue, il ne dérobe que ce qu'il voit bien à sa portée.

D'abord, on se défie de lui, car sa misère et ses haillons, le font facilement connaître.

Il explore de préférence les poches apparentes, larges, et commet souvent le vol « au poivrier ».

Il a ses hôtels attitrés qu'il appelle communément, et selon l'argent qu'il donne pour la nuit, la chambre des Députés ou la chambre du Sénat.

Ces deux maisons meublées sont situées non loin des Halles.

Comme sa fainéantise incorrigible et l'amour du vagabondage le poussent constamment dans les endroits les plus divers, dans les milieux les plus corrompus, il fait connaissance avec des rôdeurs de barrière et finit par se laisser entraîner à devenir l'instrument de ces derniers.

Entre leurs mains, il se forme, se façonne et finit par être un criminel dangereux.

C'est parmi les « *fourlines* » que s'alimentent les recrues, toujours nouvelles, du vice et du crime.

Je puis vous assurer que la plupart de ceux qui ont commencé par être les traîneurs des Halles, sont voués fatalement à s'asseoir sur les bancs de la Cour d'assises, et deviennent les habitués des prisons centrales ou des futurs colons de Nouméa.

— Dans cette classe importante du *pick-pockage*, dit M. René, vous n'avez désigné que des hommes ; mais parmi les femmes, vous avez dû trouver des types curieux à étudier ?

— Beaucoup moins qu'on ne croirait. Les véritables pickpockettes ont les allures, les manières, la tenue de bonnes bourgeoises en villégiature et leur costume varie selon les endroits où elles doivent voler.

On les rencontre aux gares, aux guichets de chemins de fer, aux stations de bateaux, sur les promenades, dans les théâtres, les musées et les grands magasins. Elles ne s'attaquent qu'aux femmes.

C'est surtout aux abords et dans les bureaux des voitures, que les voleuses à *la tire* font le plus de ravages.

Les omnibus sont pour elles des bonbonnières, où elles puisent à deux mains.

En semaine, la récolte a lieu de une heure à sept ; les dimanches et les jours de fête, toute la journée.

A chaque changement ou mouvement de voitures, le conducteur fait l'appel des numéros de classification ou de série. Souvent pendant l'appel, au plus fort de la poussée, la voiture, aux deux tiers pleine, se met en marche, pour remplacer la précédente, qui a quitté sa place. Une bousculade est inévitable, et c'est alors qu'une des pickpockettes saisit vivement les rampes de l'omnibus et veut y pénétrer.

Elle n'a pas de numéro, ou en présente un qui n'est pas celui de cette voiture. Le conducteur intervient, mais à toutes les observations qui lui sont faites, elle ne répond pas.

Les voyageurs se fâchent, et quelques-uns l'obligent par la force à descendre.

La pickpockette résiste, tient solidement la poignée, s'y cramponne, se met en colère et prononce des paroles inconnues dans toutes les langues, même dans celle dite universelle pratiquée par les volapükistes. Cette macédoine de mots ne permet à personne de la comprendre, et indique à ses complices le moment favorable pour moissonner montres et porte-monnaie.

Enfin elle descend, mais le plus souvent en sa qualité d'étrangère, on la laisse occuper une place.

L'une d'elles, montée sur l'impériale, a joué ce tour à un conducteur peu délicat, qui lui réclamait, en lui montrant trois pièces de dix centimes, le prix de sa place.

— Mais ce n'est que *trois sous*, lui dit-elle.

— Tiens, vous parlez maintenant français... En voilà une *roublarde*...

— Et vous un *roublard*... Donnons-nous la main, et passez-moi une correspondance pour la rue Vide-Gousset.

Les voleuses à la *tire* circulent autour des bureaux-omnibus en tenant à la main, d'une manière ostensible, un numéro d'ordre.

Leur regard se porte de droite à gauche, pour s'assurer qu'elles ne sont l'objet d'aucune observation. Se pressant ensuite autour de la personne à dévaliser, elles la serrent assez fortement tout en se plaignant elles-mêmes d'être poussées.

Celle qui a mission d'enlever le porte-monnaie est masquée par une complice qui reçoit l'objet soustrait et quitte la foule sans précipitation.

Si la volée s'aperçoit de la soustraction et fait arrêter sa voleuse, cette dernière proteste et laisse tomber adroitement le porte-monnaie. Elle a sa réponse prête :

« Votre porte monnaie... il est à vos pieds! » Vous êtes folle! »

Et au moment où la personne heureuse de retrouver son argent se baisse pour le ramasser, elle s'esquive.

Quelquefois la soupçonnée demande à être conduite en présence du commissaire de police; et naturellement, lorsqu'on la fouille, on ne lui trouve rien de suspect; la plaignante est alors mise dans l'obligation de faire des excuses, quand on n'exige pas d'elle une somme d'argent à titre de dommages-intérêts.

Ce fait se renouvelle assez souvent et prouve

l'audace et le sang-froid de ces femmes, sachant adroitement profiter de toutes les péripéties que présente une affaire pour exploiter la victime sous toutes les formes.

Si les « tireurs » sont habiles et s'adressent plus particulièrement aux hommes, les « tireuses » ne le sont pas moins et s'occupent spécialement des poches apparentes ou cachées de leurs voisines.

Je les considère comme dangereuses et difficiles à surprendre.

En effet, l'ampleur des vêtements permet de cacher le jeu des mains, et la présence des agents dans les groupes où elles opèrent est facilement remarquée et rend les arrestations difficiles.

Rarement, les femmes qui se livrent à ce genre de vol *travaillent* de complicité avec des hommes.

Si le contraire se produit, ce sont elles qui se chargent de la soustraction, et leur mode est à peu de chose près celui employé par les pick-pockets.

En cas de flagrant délit, le complice prend la qualité d'agent de la sûreté chargé de surveiller la voleuse ; il félicite avec chaleur la personne volée pour son courage, son adresse, et se charge de l'aider à maintenir l'arrestation, en attendant l'arrivée des gardiens de la paix.

La voleuse respire ; elle est lâchée par sa victime.

Quelques instants se passent, et le pseudo-inspecteur avec sa complice prennent la fuite.

Les « tireuses » de profession arrivent à se créer de beaux bénéfices.

Elles sont toutes intelligentes, astucieuses, et quelquefois poussent l'audace jusqu'à faire des compliments de condoléance aux personnes qu'elles viennent de dévaliser.

— Si les Italiens, dit le Préfet, sont, d'après vous, passés maîtres dans la façon de vider nos poches, en est-il de même pour les Italiennes?

— Oui, elles apportent une grande sûreté d'exécution dans leurs exploits, et l'arrestation d'une Italienne est chose rare.

C'est l'Allemagne qui nous envoie le plus grand nombre de pickpockettes; mais ce ne sont pas les plus adroites.

Les Anglaises élèvent ce vol presqu'à la hauteur de l'art. Manœuvrant de préférence avec la main gauche ; elles conservent la droite gantée.

Les Espagnoles sont faciles à reconnaître : petites, sémillantes, le teint mat, elles vont se glissant dans les foules avec une grande vivacité.

Si la présence d'un agent leur est signalée, loin de s'en émouvoir, elles tournent autour de lui et cherchent à lier conversation.

L'une d'elles a dit à un inspecteur en surveillance à la porte des magasins du *Bon Marché :* « Mon ami, vous perdez votre temps ; vous n'arriverez pas à me prendre. Je *mouille,* mais il faut me faire *maronne* (je vole, tâchez de me prendre). »

— Et les Françaises? demanda M. René.

— Les Françaises?... les Françaises ne manquent pas d'adresse, mais elles sont trop préoccupées du résultat pratique du vol qu'elles viennent d'accomplir. Elles ont hâte de vérifier le contenu des porte-monnaie dérobés, et c'es ainsi qu'elles se font prendre.

Le vol à la *tire* tend à s'introduire dans les mœurs des malfaiteurs français. C'est un mal sans remède, résultat des agglomérations des grandes villes, et d'autant plus alléchant que le voleur n'a pas besoin d'avoir recours aux receleurs, ce qui lui évite d'être compromis et arrêté.

Nombre de femmes s'y adonnent, notamment dans les marchés, où les ménagères et les domestiques sont souvent dépossédées de leur porte-monnaie. Elles inventent constamment de nouveaux procédés. Ainsi, au marché Saint-Germain, une pickpockette ayant une quarantaine d'années, la mise convenable, portait sur son bras gauche un enfant de dix-huit à vingt mois dont elle avait disposé les jambes et les pieds de manière à porter, en les remuant, sur l'ouverture des poches.

Au moment opportun, elle chatouillait légèrement de la main gauche les jambes de l'enfant, tandis que la droite, masquée par ce même enfant, accomplissait son ingénieuse opération.

Si la personne volée sentait un léger frottement et se retournait, la voleuse administrait quelques tapes à son enfant en lui disant :

« Tiens donc tes pieds, tu salis madame ! »

Paroles suffisantes pour empêcher de donner naissance au moindre soupçon.

Un nouveau et particulier cas de vol « à la tire » vient de se produire.

Un enfant à peine âgé de dix ans, pas plus haut d'un mètre, a été surpris à une station d'omnibus.

Ce précoce filou, fort intelligent, était dressé par son frère, âgé de seize ans.

Les mains dans les poches de son paletot, il dévalisait ses victimes, et si, par une circonstance imprévue, la défiance de celles-ci était mise en éveil, en se retournant elles se trouvaient rassurées par l'attitude inoffensive du gamin.

En fait de poches, le paletot n'en possédait que les ouvertures extérieures, et l'enfant pouvait ainsi égarer ses mains dans les vêtements des personnes pressées par la foule.

Le vol d'une chaîne et de sa montre était un jeu pour lui. Il volait de huit à dix porte-monnaie par jour, et faisait ainsi des rentes à ses parents.

— Vous m'avez détaillé la manière dont les agents procèdent pour suivre et arrêter plusieurs pickpockets réunis. Agissent-ils de la même façon à l'égard des pickpockettes ?

— Non. Les femmes, une fois leurs méfaits commis, se séparent et ne se retrouvent que dans les hôtels où le partage des valeurs a lieu. Quant aux arrestations toujours pénibles, dangereuses, elles ne se font qu'isolément, et sur la voie publique d'ailleurs, tout autre mode

de capture, serait-il meilleur, est interdit aux agents.

Un récent fait, choisi entre mille, vous édifiera sur la difficulté des arrestations.

Il s'agissait d'une fille connue pour se livrer au vol à la « tire » et à la prostitution.

Contrairement aux habitudes des pickpockettes, elle pratiquait adroitement le vol aux étalages et le flagrant délit était insaisissable.

A sa sortie de la prison de Saint-Lazare, elle fut l'objet de surveillances soutenues et deux inspecteurs de la sûreté l'arrêtèrent boulevard de Sébastopol, à une centaine de mètres des magasins de Pygmalion, où elle venait de soustraire à l'étalage un parapluie représentant une valeur de douze francs.

Cette voleuse ne fit d'abord aucune résistance, elle reconnut la soustraction pour laquelle on la conduisait au commissariat de police. Mais arrivée rue des Lombards, elle se laissa tomber, et se roulant sur le pavé elle se mit à crier : « Au secours. »

La foule s'amassa, et sans connaître les motifs de l'arrestation, prit parti pour la voleuse contre les agents. C'est si doux aux passants d'entraver l'action de la police, de lui montrer son hostilité en faisant acte d'autorité par un premier mouvement en faveur des malfaiteurs.

La fille profita de cette tendance pour dire avec animation aux inspecteurs !

« Je suis une honnête mère de famille, je » n'ai rien volé. Ce parapluie je l'ai payé. Vous » n'avez pas le droit de m'arrêter. » Et s'adres-

sant au public assez nombreux sur ce point, elle ajouta : « Ces deux mouchards, souteneurs » de filles, ont dû tuer père et mère pour faire » un aussi sale métier et les ouvriers travaillent » pour engraisser tous ces salops-là. C'est dans » une mitrailleuse qu'on devrait les mettre pour » les envoyer au Pape. »

Le groupe hostile applaudissait en criant : « Laissez-la .. laissez-la... A l'eau, les mou- » chards ! »

La position devenait critique.

Un gardien de la paix est intervenu ; mais au lieu de conduire la voleuse et les inspecteurs au poste, il exigea, sur la demande de plusieurs individus et malgré les explications d'usage entre agents de la Police municipale, l'exhibition de leur carte de sûreté, en leur disant : « Après tout, je ne vous connais pas. »

Facilitée par le public et peut-être par des complices, la femme finit par disparaître, en abandonnant le parapluie volé entre les mains des agents. Ceux-ci, pour sortir d'embarras, eurent alors l'idée d'ouvrir le parapluie, et se plaçant dessous, ils se mirent ainsi sous la protection du gardien de la paix en le priant de les conduire à leur service.

Ils étaient sauvés, le rire avait désarmé la foule.

— Cette fille voleuse et prostituée a dû être arrêtée depuis ?

— Oui, sur mandat de juge, dans un garni de la rue Poissonnière. En sa qualité de récidiviste, elle a refusé de suivre les agents; et cette

honnête mère de famille, sans mari, sans enfants, à leur arrivée, a enlevé sa chemise et s'est étendue sur son lit en disant : « Je vous mets au défi de m'*enlever*. »

Il a fallu l'intervention du commissaire de police, pour l'envelopper de couvertures et la conduire comme un paquet dans mes bureaux.

Cette façon nouvelle d'entrer au Dépôt lui a évité la visite de la fouilleuse.

— Toute personne arrêtée est donc l'objet d'une visite corporelle? demanda M. René.

— Elle est obligatoire, nécessaire, pour la sécurité de tous; on évite ainsi des assassinats, des suicides et la disparition des objets volés.

On comprend sans peine l'importance de la fouille, surtout pour les voleurs et les voleuses.

Ces dernières, au moment de leur arrestation, bénéficient injustement de l'intérêt porté au sexe faible. En les obligeant à retourner leurs poches, elles ne livrent que les choses non susceptibles d'examen, et ce n'est qu'arrivées à la Préfecture de police qu'elles sont l'objet d'une visite dans les plus secrets attributs de leur toilette et de leur personne.

Des valeurs admirablement dissimulées sont trouvées dans les cheveux, d'autres sont cousues dans les ourlets des jupes, des jupons et le plus souvent des chemises.

Les hommes sont minutieusement fouillés et déshabillés.

Les agents passent méthodiquement en revue les chapeaux, les plis, replis de tous les vêtements sans oublier la chaussure.

Ils s'assurent qu'il n'existe aucune cachette dans les parties les plus intimes du corps où les voleurs dissimulent des billets de banque et des rouleaux de pièces de dix francs enduits de cire.

Il n'est pas rare de trouver des louis dans la bouche des malfaiteurs. L'un d'eux avala cinq pièces de dix francs restituées par le cours naturel des choses.

Un voleur avait eu l'ingénieuse idée de coudre des pièces de vingt francs en dedans et tout autour du bas de sa flanelle ; un autre serrait ses billets de banque dans la doublure de sa redingote et entre ses chaussettes et ses pieds.

Le chapeau de haute forme leur sert de coffre-fort. Dans l'intérieur, sous la coiffe, on trouve fréquemment des titres, des valeurs. A l'extérieur, sous le ruban qui en fait le tour, selon sa largeur, on y découvre des pièces de cinq francs, de dix francs et même de vingt francs.

Dans l'intérieur des bottes, sous les semelles, dans les talons, existent des cachettes assez grandes, pour y serrer des bijoux et de l'argent.

Vous avez entendu, monsieur le Préfet, combien la mission des agents de la sûreté appelés aux opérations de flagrant délit était périlleuse et délicate?

En regard du danger qu'ils courent, des émotions et des inquiétudes qu'ils éprouvent, les avantages attachés à la profession sont presque nuls au point de vue pécuniaire.

Les avantages moraux n'existent pas, et les agents comprennent que le public, quand il ne

lui est pas franchement hostile, se renferme à son égard dans une indifférence qui frise le mépris. Cependant, ils échenillent la société des malfaiteurs qui la désolent.

En embrassant cette carrière, l'agent ne doit compter absolument que sur lui-même.

Lorsqu'il est intelligent, il a contre lui la jalousie et quelquefois l'opposition de ses supérieurs qui souvent préfèrent l'ignorance au savoir, la sottise au bon sens.

Un de vos collaborateurs, presque votre bras droit, a refusé tout avancement à un inspecteur de la sûreté des plus capables, parce que celui-ci l'avait froissé en lui démontrant, sur sa demande, la théorie et la pratique du vol à « la tire. »

Après avoir pris quelques notes pour la forme, ce chef supérieur congédia l'employé.

Ayant tout observé, j'acquis la certitude que ce haut fonctionnaire n'avait rien compris, puisqu'il ne s'était pas aperçu de l'enlèvement de son portefeuille que je lui tendis.

Une légère pâleur envahit son visage..... Et depuis, l'agent, qui n'ignorait pas sa valeur, a été l'objet de surveillances suivies, soutenues ; on voulait paralyser son zèle, tout en cherchant l'occasion de le révoquer.

Pris d'écœurement, il a fini par donner sa démission.

Au lieu de deux mille francs qu'il gagnait annuellement, il reçoit plus de cinq cents francs par mois du Ministère de l'Intérieur.

— Que fait-il? demanda le Préfet.

— Il est chargé par le Directeur de la Sûreté générale des enquêtes et des surveillances concernant le haut personnel de la Préfecture de police.

— Ce n'est pas sérieux.

— Très sérieux, et je n'ignore pas qu'il termine, en ce moment, le dossier de celui qui a causé son départ de l'administration. « Vous serez, m'a-t-il dit, étonné, patron, d'apprendre, à un jour donné, ce qu'il y a de *cadavres* dans la vie de ce chef. »

— Cadavres ! s'écria M. René.

— Oh ! rassurez-vous, il ne s'agit pour lui que de mauvaises actions.

— Les agents doivent, dit le Préfet, faire un joli coup de filet le jour du Grand-Prix?

— Cela devrait être, mais...

— Mais... quoi?...

— Eh bien ! cela n'est pas. Pourtant, il y a quelques années, les agents de la sûreté faisaient de belles captures sur les hippodromes ; mais ils étaient alors en possession de cartes de circulation leur donnant libre accès partout.

Ces cartes, en assez grand nombre, mises pour les exigences du service à la disposition de la Police municipale, sont détournées de leur véritable but au profit d'amis..... politiques et le personnel de la sûreté est placé sous la direction de l'Officier de paix chargé du service des voitures.

Ce fonctionnaire, charmant sous son uniforme, pose plus ou moins majestueusement devant les tribunes. Il assiste à l'arrivée des

gardiens de la paix, en fait l'appel, les passe en revue et leur assigne les points à surveiller.

Ce travail terminé, il daigne s'occuper des agents de la sûreté pour les faire courir après les mendiants, les ouvreurs de portières et les marchands de programmes.

Sous prétexte d'économies, la Police municipale a organisé le transport en commun des gardiens de la paix et du personnel en bourgeois dans les voitures-omnibus de la Compagnie générale, de sorte qu'en route, sur les champs de course, à l'arrivée comme au départ, les agents de la sûreté sont connus par les intéressés avant d'avoir fonctionné.

N'ayant plus droit à aucuns frais de déplacement, ils hésitent à suivre un malfaiteur dans la crainte de manquer l'heure désignée pour le retour.

Les pickpockets connaissent tous ces détails et en profitent pour devenir les maîtres de nos hippodromes, où ils se sont acclimatés et organisés.

L'année dernière, la surveillance ayant fait défaut, dans une même journée dix-sept portefeuilles ont été enlevés aux sportsmen dans l'enceinte du pesage.

Un cri général s'est élevé contre la mauvaise et routinière organisation de la Police municipale qui consiste à vouloir, quand même, jeter dans le même moule les gardiens de la paix et les inspecteurs en bourgeois.

— Pourquoi votre service, ne serait-il pas, au moins sur les champs de courses, aussi

libre et indépendant que le personnel des jeux?

— Parce que la brigade « dite des jeux » s'intéresse avec zèle, bien plus aux agissements des hommes politiques qu'aux pratiques coupables des gros et des petits bookmakers.

— Je compte examiner en détail l'organisation de tous les services actifs et, comme vous, j'estime qu'il est urgent de débarrasser la société de ce *travail* particulier des pickpockets.

Voici l'heure de me rendre au Conseil Municipal; ce soir, je ne suis pas libre, demain non plus : mais jeudi, j'ai l'intention de visiter avec vous l'un de nos grands magasins. Vous pouvez, à ce sujet, prendre vos dispositions.

— Il y a justement, répondit le Chef de la sûreté, dans l'un d'eux, une de ces expositions périodiques de nouveautés bien faites pour satisfaire les goûts féminins, et réunir toutes les séductions.

Je n'oublie pas, monsieur René, que vous avez le plus vif désir d'assister à la confrontation que M. le juge d'instruction doit faire rue de la Pompe. Vous y retrouverez Oiseau-Mouche et Porthos.

CHAPITRE VI

Coffres-forts, Coffres faibles

— Mon inconnu a parlé, dit le Chef de la sûreté, en abordant M. René. Je suis loin de connaître son identité, mais il a déclaré se nommer Paramour (Alphonse), être âgé de trente ans et avoir été élevé à Paris. Son père occuperait une situation officielle dans une administration de l'État. Ses confidences se sont arrêtées là, et il est resté impénétrable sur sa profession, son domicile et son séjour ici.

Vous allez le voir, il est dans cette voiture aux stores fermés.

Nous attendons l'arrivée du juge d'instruction, elle ne peut tarder. C'est un excellent juge, ferme et bienveillant tout à la fois. Le Procureur de la République le charge des affaires désignées sous le nom de « Bandes ». Il connaît à fond leur recrutement, leur langage, leurs

manières de procéder. Avec tact il sait classer tous les malfaiteurs dans les spécialités où ils opèrent, et sa sûreté de diagnostic donne aux agents une certitude dans l'instruction.

Justement le voici.

Chacun de nous va prendre position. Tenez-vous près de moi.

Paramour, placé entre Oiseau-Mouche et Porthos, fit son apparition dans le bureau-caisse de la maison C. D.

— Etes-vous, lui dit le juge, disposé à entrer dans la voie des aveux?

— Pourquoi pas? J'étais avec les voleurs qui ont enlevé les coffres-forts.

— Combien étiez-vous?

— Quatre.

— Désignez-nous vos trois complices.

— Je ne connais pas leurs noms.

— Indiquez-nous leur signalement.

— Ne vous fiez pas aux signalements.

— Où les avez-vous connus?

— En voyage.

— Vous avez un lieu de rendez-vous?

— Il est partout.

— Vous ne voulez rien dire?

— Interrogez-moi.

— Paramour n'est pas votre nom?

— C'est le sobriquet sous lequel je suis connu de mes camarades. Ma famille est honorable, et je ne veux pas, je ne veux pas, entendez-vous, qu'elle apprenne mon arrestation par d'autre que moi-même, et quand je le jugerai convenable.

— Vous pouvez, du moins, nous expliquer les circonstances qui ont accompagné, précédé et suivi le vol et l'enlèvement des deux coffres-forts ?

— Je ne sais qu'une chose : mon rôle, celui que j'ai joué ; il a consisté à faire principalement le guet, pour maintenir le chien en respect. J'ai réussi, l'animal n'a pas plus donné signe de vie que le concierge.

— Quel moyen avez-vous employé ?

— Je l'ai amadoué, caressé, nourri avec du cœur de bœuf un peu avarié, les chiens en sont plus friands que de viande fraîche, et je n'ai pas oublié d'y ajouter la pilule nécessaire pour l'endormir. L'effet du soporifique a été long à se produire.

— Combien de temps êtes-vous resté dehors ?

— Une heure à peu près. On ne comptait que sur un coffre-fort, la présence du deuxième a dérangé les premiers plans. Nous ignorions dans lequel se trouvaient les valeurs.

— Et vous les avez descellés et enlevés, malgré leur poids et leur grandeur ?

— Le poids et la grandeur importent peu, pour quatre hommes vigoureux et déterminés.

— Ce qui veut dire, qu'en cas de surprise, vous auriez fait usage des armes trouvées sur vous ?

— Seulement, pour intimider les indiscrets.

— Vous reconnaissez être entré dans le bureau où nous sommes, et avoir aidé à l'enlèvement des coffres-forts ?

— Je viens de vous le dire.

— Quel était votre premier plan ?

— La voiture, volée par l'un de nous aux abords des Halles, devait transporter à notre dépôt le coffre-fort, et celui-là on ne l'aurait jamais revu.

— Pourquoi ?

— Vous le saurez plus tard.

— Continuez !

— La voiture, petite et faible, ne pouvant pas supporter les deux coffres-forts, il fallait donc faire deux voyages ; nous avons calculé le temps, il a paru court, et nous étions trop avancés pour nous retirer.

— Qu'avez-vous fait ?

— Nous nous sommes emparés d'un camion à deux roues appartenant aux ponts et chaussées que des ouvriers paveurs avaient laissé à l'angle des rues de la Pompe et de Longchamps, où ils exécutaient des travaux. (Par économie, sans doute, il n'y avait pas de veilleur de nuit.)

Dans le coffre de ce camion étaient jetés pêle-mêle des outils, tels que poinçons à granit, ciseaux à froid, marteaux, pinces, tous instruments de première force, plus solides, mais moins fins que les nôtres.

Cela nous donna l'idée de charger les deux coffres sur le camion et de profiter des outils pour les éventrer sur la voie publique.

— Personne ne vous a dérangé ?

— Pas même la police.

— De sorte que, sans la présence de ce ca-

mion et des outils dont il était muni, vous n'auriez pu enlever qu'un coffre-fort?

— Evidemment; mais nous serions revenus plus tard chercher le second, si celui soustrait n'avait pas contenu les valeurs. Mes camarades penchaient pour le dernier scellé; moi j'ai parié pour l'ancien et j'ai eu raison; mais, dans le doute, l'enlèvement des deux nous a paru devoir être la meilleure solution.

— Où avez-vous abandonné le camion?

— Rue de la Faisanderie.

— Combien avez-vous mis de temps pour éventrer les coffres-forts?

— Avec ces gros outils... quarante-cinq minutes.

— Vous persistez à ne pas désigner vos complices?

— Oui.

— Si le temps ne vous avait pas fait défaut, où auriez-vous transporté les deux coffres-forts?

— Rue Boulainvilliers.

— C'est sérieux?

— Pourquoi vous le dirais-je?

— Vous avez alors un puissant intérêt?

— Peut-être.

— Celui de gagner du temps pour faciliter le départ de vos complices?

— C'est possible.

— Ou de vous assurer de certaines choses qui nous échappent?

— Cherchez.

— A quel étage se trouve votre dépôt de coffres-forts?

— Parbleu, au rez-de-chaussée, il est inutile de se fatiguer...

— Le moyen pour y pénétrer?

— Celui employé par les serruriers.

— Les concierges vous connaissent-ils?

— Il n'y a qu'une femme, elle peut m'avoir vu mais elle ignore mon nom.

— Qui a signé la location?

— M. Monseigneur.

— Voulez-vous nous conduire tout de suite à cette maison?

— Volontiers.

Rue Boulainvilliers, dans une maison de belle apparence, le Juge d'instruction demanda lui-même à la concierge, une femme âgée, si elle connaissait M. Monseigneur.

— C'est *mon* locataire, répondit-elle au magistrat.

— Quelle est sa profession?

— Je crois qu'il fait le commerce des antiquités.

— Est-il chez lui?

— Non, il est en voyage et habite ordinairement Anvers. Il ne couche pas ici, et lorsqu'il a loué la chambre du rez-de-chaussée, il y a six mois, pour un an, il m'a prévenu qu'on apporterait des bronzes serrés dans des caisses ou enveloppés dans des toiles d'emballage, et de fait il y a eu plusieurs envois.

— Qui apportait ces colis?

— Des individus.

— Convenablement mis?

— Comme vous et ces messieurs.

— Combien étaient-ils?

— Trois, quelquefois quatre.

— Reconnaîtriez-vous M. Monseigneur?

— Parfaitement.

— Regardez cet homme inculpé de vol avec effraction, la nuit, dans une maison habitée et qui se fait appeler par ses complices Paramour.

— Ce n'est pas M. Monseigneur et c'est la première fois que je vois sa figure. *Mon* locataire est plus grand, plus fort, il porte une chevelure et une barbe longue et rouge.

— Comment les individus pénétraient-ils dans la pièce louée par ce M. Monseigneur?

— Avec la clé d'entrée.

— Avez-vous cette clé?

— Non. Le jour où a été signé l'acte de location, le nouveau locataire a fait changer la serrure et m'a remis l'ancienne. La fermeture est solide et pour pénétrer dans la pièce vous aurez besoin du concours d'un serrurier.

Oiseau-Mouche, sur un signe de son chef, partit vivement et ramena le serrurier qui avait remplacé la serrure ordinaire par une à pompe.

Après plusieurs pesées faites à l'aide d'une pince la porte céda.

La fenêtre et les volets furent ouverts.

Le jour produit par cette unique ouverture permit de voir sur le sol trois coffres-forts entourés de caisses vides et d'une collection d'outils. Sur une des caisses se trouvait l'étiquette d'un chemin de fer portant cette mention : « Messageries. — Grande vitesse. — Marseille. »

Le Juge demanda à Paramour d'où provenaient ces coffres-forts.

— Je l'ignore, répondit-il, et si j'en connaissais la provenance je ne crois pas le moment opportun de vous éclairer à leur sujet ; mais je puis vous montrer le moyen employé pour nous rendre maîtres de ces coffres que l'on s'imagine si forts et qui sont si faibles. Pas un ne résiste, même ceux munis à l'intérieur de leur « ange gardien », la sonnette électrique appelant le secours. Tenez, celui du milieu, placé de côté sur le paillasson, il est imposant; si sa façade est intacte le fond n'existe plus et ni locataires, ni concierge n'ont, dans cette maison, entendu le plus léger bruit le jour de son ouverture. Regardez ce vilebrequin, à son alvéole est fixé l'avant-courrier, je veux dire la mèche en acier qui a percé le premier trou, celui-là dans le coin à droite, près des rebords du chapiteau. Cette lime carrée a été ensuite introduite dans ce trou et, pour la rendre sourde, son manche est en plomb. Examinez son travail... Elle élargit le trou et permet de donner passage à cette jolie petite scie à métaux. Est-elle assez fine, mignonne, flexible et résistente ? On la graisse fortement pour anéantir ses instincts criards. Elle fonctionne ainsi admirablement et coupe de droite à gauche le fond toujours mince et négligé de ces pauvres armoires de fer fabriquées, dit-on, d'un seul morceau, bardées de serrures à gorges avec combinaisons invisibles, inattaquables au burin, garanties contre les effractions, incombustibles et réfractaires.

Les fabricants les annoncent comme inviolables, d'une sécurité absolue, ayant resisté à tous les sinistres et surtout à l'abri du vol..... mais non des voleurs. Le chemin tracé et parcouru par la petite scie est-il assez coquet?

Les pesées de la pince et du levier terminent en silence l'opération.

J'ai, vous ne le croiriez pas, monsieur le Juge, une adoration pour ces outils si adroits, si dociles... Je les touche avec plaisir, je les examine avec complaisance. Ils coûtent si peu et rapportent beaucoup.

— Que contient, dit le Juge, la cloche de verre à l'usage des maraîchers, cloche enclavée dans l'intérieur de cette chaise dépaillée?

— Des acides et une cassette, répondit Paramour. C'est un essai.

Les ingénieurs-mécaniciens, après chaque vol important annoncent, dans un but de réclame, un nouveau perfectionnement pour la fermeture de leurs coffres-forts, nous cherchons également à perfectionner nos moyens et à faire disparaître les pièces à conviction par des dissolvants. Pour les matières d'or et d'argent les recéleurs font usage du creuset, nous avons songé aux acides. Remuez avec ce bâton le liquide..... la cassette a disparu..... Il ne reste plus au fond de ce vase qu'une *purée* de fer. C'était le sort réservé à ces coffres-forts. J'ai réfléchi. Ils iront maintenant au greffe, à la recherche de leurs légitimes propriétaires, et c'est sur cela que je compte pour prolonger ma détention.

— Vous y tenez?

— J'ai mes raisons.

— Je crois bien que le coffre-fort sur lequel vous venez de nous faire une si savante démonstration a été volé à Lyon.

Une légère rougeur se produisit sur le visage de Paramour. Il répondit au juge :

— Vous pourriez dire vrai, mais encore faudrait-il l'établir.

— Le vol commis dans la maison C. D. vous a-t-il été indiqué?

— Il y a longtemps. D'après les notes et croquis, un seul coffre-fort figurait contenant la *galette,* cent mille francs.

— Cet indicateur a fait partie de la maison?

— Autant vous dire son nom.

— Je ne demande que cela.

— Je réfléchirai.

— Les détails que vous venez de nous donner sont extrêmement intéressants, pourquoi ne pas les compléter?

— Vous êtes trop gourmand, nous verrons demain. J'ai assez causé aujourd'hui, après être resté quarante-huit heures sans ouvrir la bouche. Faites-moi reconduire en cellule, vous n'aurez plus un mot de moi.

— Encore deux questions?

— J'y consens.

— La somme trouvée sur vous appartenait à la maison C. D. Consentez-vous à ce que je lui en fasse la restitution?

— Pas encore, elle est riche et peut attendre.

— Comment le savez-vous?

— Par le coffre-fort, notre plus précieux indicateur.

— Dans l'intérieur de votre chapeau, les agents de la sûreté ont trouvé, maintenu par une gance, une petite fiole remplie de chloroforme. Quel usage comptiez-vous en faire ?

— C'est une troisième question, je veux bien y répondre, mais, après celle-là, n. i. ni..., c'est fini. Le chapeau n'est pas à moi.

— Cette réponse est discrète et ne vous compromet pas.

Voulez-vous signer ce premier procès-verbal?

Sans prononcer un mot, le malfaiteur prit son temps et traça, en lettres gothiques, au bas de chaque page, le nom de Paramour.

Oiseau-Mouche, impatienté, lui saisit la main droite et lui passa autour du poignet un solide *cabriolet* (petite corde courte terminée par une double poignée).

— Je suis un voleur et non un assassin, s'écria Paramour. Pourquoi me traitez-vous ainsi ?

— Parce que vous pourriez bien être les deux, répondit Oiseau-Mouche.

— *Faut pas faire l'méchant*, dit Porthos. Allons, laissez-vous faire... c'est de l'époque.

— Drôle d'homme, murmura M. René ; et quelle mesure allez-vous prendre ?

— Etablir une souricière ici, dans cette maison.

— Je voudrais bien revoir et toucher ces outils.

— C'est facile. Ils sont, en effet, curieux,

spéciaux, de formes variées et de fabrication étrangère. Comme vous le voyez, ils ne portent aucune espèce de marque de fabrique. Les pinces, les mèches et les cisailles ont été faites à Londres. Les vrilles à hélices entourées de lames d'acier, en Allemagne. Les scies à métaux arrivent de New-York. Les coins, les ciseaux à froid, les masses en fer, les tarauds ne se vendent pas dans le commerce; leur trempe est particulière. Ils sont commandés par les malfaiteurs à des taillandiers connus d'eux. Les marteaux de plomb qui amortissent les coups sont d'importation anglaise. Quant aux vilebrequins, admirablement perfectionnés, manœuvrant dans tous les sens avec une facilité étonnante, ils se démontent comme une pièce mécanique; son inventeur connaissait à fond le perfectionnement de la serrurerie moderne.

On a prétendu que c'était l'œuvre d'un ancien élève de l'Ecole de Châlons.

Comme tous les autres outils, véritable matériel d'expédition, il peut prendre sa place dans des trousses confectionnées en forme de gilet, trousses portées sous les vêtements par certains voleurs cosmopolites.

— Que pensez-vous de Paramour?

— C'est un caractère qui sait se posséder, et se mettre à la portée des gens qu'il est appelé à fréquenter.

Ses réponses au Juge d'instruction ne manquent pas d'habileté; il connaît la vie et les hommes. A coté d'expressions cherchées comme *l'alvéole* d'un vilebrequin, *l'avant-courrier* pour

désigner la mèche de ce même outil, il a prononcé, en parlant de valeur, le mot « *galette* », terme dont se sert le filou du ruisseau et qui signifie argent volé.

Je crois que ce faux Paramour (1) et son ami Monseigneur (2) appartiennent à cette bande de malfaiteurs commettant les vols importants, étudiés, préparés par des indicateurs à la solde d'agences spéciales établies dans l'est et le nord de la France.

Cette immense société de voleurs internationaux a pour but de dévaliser les caisses publiques et privées de tous les pays.

Ce sont ces voleurs de profession qui, dans les wagons-poste en cours de marche, circulent avec assurance le long des trains, brisent les coffres et éventrent les sacs contenant les titres et les valeurs de toute nature.

Paramour est un être malfaisant, dangereux ; c'est un poseur de décors, un cabotin, qui ne manque pas de ressources. Je l'ai bien observé lorsqu'il était à genoux et montrait au juge, tout en admirant ces outils, son petit talent pour ouvrir les coffres-forts : mais cela n'est qu'un jeu qui doit ménager une surprise.

(1) Paramour, en argot, désigne le défenseur des beautés faciles.

(2) Monseigneur signifie :

1° Barre de fer ayant la forme d'une pince à l'usage des paveurs ;

2° Outil servant aux malfaiteurs pour faire des pesées et ouvrir une porte.

CHAPITRE VII

Vols dits à l'Américaine

— Oui, monsieur le Préfet, Paramour s'est évadé.

— Comment ce fait a-t-il pu se produire?

— A l'aide d'un ordre d'extraction sur lequel des faussaires ont imité la signature du Juge d'instruction, et contrefait à la plume, le timbre humide du Parquet.

Les révélations de cet inconnu à la justice, avaient pour but de gagner du temps afin de mettre ses complices à même d'agir.

— A-t-on conservé le souvenir des deux individus nantis de cette fausse pièce?

— Souvenir bien vague... Ah! c'était une véritable organisation de malfaiteurs où les plus mauvais éléments se trouvaient réunis. Faussaires, voleurs et ce qui est plus grave, des chloroformistes.

Je suis convaincu que ce sont les membres de cette bande qui ont fabriqué le faux chèque de 45.000 francs, payé il y a trois jours, chez le changeur de la rue Saint-Honoré.

— La surveillance existe toujours rue Boulainvilliers ?

— Oui, monsieur le Préfet ; elle est sérieusement établie, puisque la fille Gloria a pris pension chez le concierge.

Je crois cette affaire, pour le moment bien malade, mais j'ai l'espoir de retrouver dans une de mes visites du lundi, à Mazas, ce voleur de Paramour.

— Il est entendu que nous visitons aujourd'hui, et cette nuit, le Paris vicieux ; je me suis arrangé en conséquence, et dès maintenant je vous appartiens. J'attends René, qui doit m'apporter une réponse de la Présidence, et à son arrivée notre excursion pourra commencer.

J'ai lu avec intérêt votre étude sur les pick-pockets, et je serai désireux de m'instruire sur les différentes façons de procéder de ces intelligents malfaiteurs qui pratiquent les vols dits :

A l'américaine.

Au rendez-moi.

Et *au chloroforme.*

— C'est d'autant plus facile, qu'avec mes collègues de Londres et de Bruxelles, je m'occupe de rechercher la meilleure voie à suivre pour nous en débarrasser.

Je vais d'abord vous entretenir du vol à l'américaine, que la presse de tous les pays, par son immense publicité a constamment dévoilé. Mal-

gré sa forme grossière, rien n'y fait, on le croit impossible; et les « moutonniers », c'est ainsi qu'on les appelle, se laissent toujours prendre.

Les reporters parisiens font tous leurs efforts pour mettre les gens naïfs à l'abri de ces voleurs; et c'est avec raison qu'ils ajoutent aux bas de leurs articles, pour ainsi dire quotidiens, que la crédulité humaine est sans borne et que le nombre des *gobeurs* s'augmente autant que celui des filous.

Le vrai vol à l'américaine n'est pas aussi facile à opérer qu'on semblerait le croire.

Involontairement, on le confond avec ceux faits au « charriage » et à « l'enfouissement », vols faciles, bêtes, s'opérant à l'aide d'appâts grossiers, assaisonnés de boniments n'ayant ni queue ni tête et où l'intérêt plus ou moins calculé, tient la première place.

Les vols « au charriage » ou plutôt « à la mystification », presque tous commis au préjudice des émigrants en passage à Paris, nécessitent le concours de trois compères.

Le premier remplit le rôle de « leveur », de « jardinier », c'est le « charrieur ». Sa mission consiste à trouver le « pigeon » pourvu d'argent et qu'il croit bon à dévaliser. Il le *lève* et le *jardine*.

Le second joue le personnage d'un voyageur étranger, il est, selon la circonstance, Américain, Espagnol, Allemand. Il doit avoir l'air prévenant, les manières engageantes et son costume de voyage est complété d'une sacoche et d'une lorgnette pendues en bandoulière.

Le troisième ne parle pas et agit. C'est l'*utilité*.

L'étranger commence par suivre le « charrieur », jusqu'au moment où celui-ci est en possession de son « pigeon ».

Lorsque tous les deux sont bien à point, il les devance, se retourne, vient à leur rencontre et s'adressant, après un salut poli « au charrieur », il lui demande l'emplacement d'une église assez éloignée de l'endroit où ils s'abordent, en cherchant à expliquer qu'un de ses amis l'a prié de remettre une lettre et une forte somme d'argent au curé de cette église, pour une œuvre charitable.

Le « charrieur » indique avec volubilité les différents quartiers qu'il faut traverser, pour s'y rendre.

Le faux voyageur semble ne pas comprendre, et sortant de la poche de son gilet une pièce de monnaie d'or étrangère, il l'offre au « charrieur », pour lui montrer le chemin.

Ce dernier, après avoir hésité, finit par accepter; il engage le « pigeon » à venir avec eux, en lui faisant remarquer que c'est une bonne aubaine, puisqu'après la course terminée ils s'en partageront le prix et que, tout en guidant le nouveau venu, il lui fera voir, en passant, les belles voies publiques et les monuments remarquables.

On se met en route, et pendant le trajet le complice du « charrieur » raconte qu'il vient d'arriver, et qu'il possède dans sa sacoche plusieurs rouleaux d'or anglais, sur lesquels il

désire, au change, perdre le moins possible. Il a peur d'être exploité par les changeurs qui ne sont pas toujours consciencieux avec les étrangers.

Leur concours n'est pas utile, répond le « charrieur » ; mon compagnon se rend sous peu à New-York : pourquoi ne pas le faire profiter du bénéfice du change ? d'autant plus que lui-même sera obligé de subir une perte sensible sur la valeur des billets de banque dont il est porteur.

Il incite chaleureusement le « pigeon » à conclure l'affaire très avantageuse pour tous les deux.

Voulant inspirer confiance, le faux étranger retire de sa sacoche cinq ou six rouleaux ; il en découvre les extrémités laissant voir des pièces d'or.

L'échange a lieu dans un café ; puis, sous un prétexte spécieux, on abandonne le volé à la porte d'une maison à double issue, et lorsque des soupçons naissent dans son esprit, il développe entièrement les rouleaux, il ne voit que les deux pièces d'or placées sur les côtés, le restant est comblé par des rondelles de plomb et de cuivre.

Cet échange de monnaies d'or contre des billets, forme le fond principal des voleurs au « charriage ».

Le moyen est ancien et reste moderne, puisqu'il réussit toujours.

La variation n'existe que dans la façon de l'employer. Ainsi, un charrieur peut inviter nos

complice et le « pigeon » à visiter une maison de tolérance située non loin des fortifications ; avant d'y pénétrer, il croit devoir lui faire observer que, porter des valeurs sur soi est imprudent, et que la sagesse commande de les cacher dans un des fossés attenant aux bureaux de l'octroi.

Le conseil est suivi, le trou creusé, on procède à l'enfouissement de la sacoche de l'étranger, du portefeuille du « pigeon » sans oublier le porte-monnaie du « charrieur ». Au moment de payer les consommations servies dans la maison de filles, le faux voyageur s'aperçoit qu'il est dépourvu d'argent. Il se désole, et finit par remettre au pigeon une petite clé, en le priant de se rendre au fossé des fortifications pour retirer de sa sacoche un des rouleaux d'or.

Heureux de cette marque de confiance, il part joyeux, se rend à la cachette, voit le trou, se baisse, et constate qu'il est vide.

Le troisième compère, le muet de la bande, l'invisible, l'*utilité* avait rempli son office, en s'emparant des objets enterrés.

La victime accourt pour prévenir ses compagnons, mais ceux-ci ont disparu. Il ne lui reste plus qu'à porter plainte, et, comme dernière ressource, elle se rend au consulat pour se faire rapatrier.

On le voit, la patience est la vertu maîtresse des « charrieurs ». Ils se promènent souvent des journées entières sans pouvoir réussir le coup prémédité, et les Inspecteurs de la sûreté en surveillance dans les gares, ont vu de nom-

breux racolages restés sans succès. Les voleurs étaient une semaine sans rencontrer l'oiseau disposé à se laisser plumer. C'est alors qu'ils s'attaquent aux garçons de banque ou à des commis en recettes.

Je ne m'étendrai pas plus longtemps sur la nature de ce vol d'une exploitation spéciale ; à force d'avoir été décrit, cela deviendrait fastidieux.

— Mais, les gens dupés, que l'on se plaît à reconnaître confiants et naïfs, sont-ils bien à plaindre ?

— Je ne le crois pas ; l'appât du gain les conduit, les perd, et dans leur déclaration de vol, ils n'ont pas l'habitude d'expliquer la facilité avec laquelle presque tous se prêtent aux avances des fripons en acceptant de l'argent et des repas copieux arrosés de bons vins.

J'arrive, monsieur le Préfet, au véritable vol à « l'américaine », qui, je le répète, n'est pas aussi simple qu'on le suppose.

Son fonctionnement mérite d'être connu; on ne se figure pas ce qu'il est.

La direction en est confiée à l'aristocratie de la *haute pègre*.

C'est un bouquet de malfaiteurs dans lequel toutes les nationalités sont représentées, même le vide-gousset anglais, qui ne travaille d'ordinaire qu'avec ses compatriotes.

L'association est vaste, parfaitement organisée, et les résultats sont plus importants que ceux obtenus par la fleur des pickpockets.

Les voleurs à « l'américaine » de profession

se tiennent à l'affût aux abords des grandes gares, où arrivent les étrangers qui se disposent à rentrer dans leur pays natal pour s'y établir avec leurs économies gagnées à force de travail et de privations. Les victimes sont en général des gens ignorants, des manœuvres, des paysans, satisfaits de revenir après bien des années d'absence.

L'organisation corporative de ces grands malfaiteurs est telle, que ses principaux membres ne font que les voyages des deux Amériques en Europe : cela leur permet d'entrer en connaissance avec les passagers et le personnel des bateaux; c'est ainsi qu'ils parviennent à se renseigner exactement sur les personnes qui peuvent être volées avec facilité.

Le plus souvent, ils n'effectuent pas le trajet en entier; à l'aide des renseignements qu'ils ont obtenus, une dépêche chiffrée est envoyée à leurs associés, elle contient le signalement de la future victime et toutes les données nécessaires pour la dépouiller.

Les indications sont si précises, que le vol se pratique quelquefois par l'emploi de deux sacoches pareilles dont l'une, avec une dextérité remarquable, est substituée à l'autre ; et le volé arrivé à destination découvre, à la place de son argent, des cailloux et des rouleaux d'étain.

Quand la personne signalée, par dépêche, débarque du bateau ou descend de chemin de fer, elle voit s'avancer, selon sa nationalité, un Italien, un Anglais, un Allemand ou un Français, qui se charge de gagner sa confiance. Il

porte le costume du voyageur attendu, et se présente comme un compatriote : c'est ce qui explique que, dans le vol à l'américaine, les malfaiteurs de tous les pays sont alliés, mêlés, pour opérer son exploitation sur une grande échelle.

Le principe de ce vol est la confiance : tout repose sur elle. Il faut que le guide qui s'offre au voyageur ne néglige rien pour l'obtenir. Il se fait habituellement passer pour un homme riche, bienfaisant, désireux de le protéger ; il lui parle dans sa langue nationale du pays, du village, de la famille et l'émeut en faisant vibrer les cordes sensibles que lui ont fait connaître ses complices d'outre-mer.

La future victime, contente de rencontrer une providence inespérée, est convaincue par le langage, par la tenue, qu'elle a trouvé un compatriote, presque un frère, ou tout au moins un homme doué des meilleures qualités ; elle devient comme les enfants du peuple, expansive, elle raconte son passé, ses projets d'avenir qui doivent en se réalisant lui procurer le repos, le bonheur et la tranquillité.

A ce moment, un agent de la sûreté serait mal reçu en voulant avertir le malheureux du piège dans lequel il va tomber, tellement le bandeau, qui lui couvre les yeux, devient impénétrable aux rayons de la vérité.

Pour justifier leur présence à Paris, ou dans les ports de mer, les voleurs, qui tous ont soi-disant fait leur fortune dans le commerce, l'industrie, la banque, déclarent y être venus pour

recueillir un héritage. Les inventaires sont longs et les formalités à remplir n'en finissent pas. C'est ainsi qu'ils endorment petit à petit leur homme.

A l'hôtel, où il a été chaudement recommandé, ses dépenses sont payées comme le sera le prix du dernier transport qui doit le ramener au milieu de ses parents.

La future victime ensorcelée par tant de bons offices commence à se laisser entraîner.

Le faux bienfaiteur en profite et pousse la sollicitude jusqu'à lui dire : « Prenez garde aux » voleurs, Paris en foisonne, on vous surveille, » des malfaiteurs peuvent se jeter sur vous et » prendre votre argent. Ils sont rarement arrê- » tés et vous n'avez plus qu'à dire adieu à vos » économies, car si la Police retrouve quelque- » fois les voleurs, soyez persuadé qu'ils n'ont » plus rien sur eux. Agissez donc comme bon » vous semblera, vous êtes averti; je vous parle » en compatriote, en ami. Croyez-moi, vous » ferez bien de me confier votre argent, vous » n'en avez pas besoin, puisque je solde vos » dépenses et que je ne vous quitte pas. »

Le voleur touche presque à son but, il se voit déjà le maître de la sacoche si longuement convoitée ; il a, par persuasion, semé l'inquiétude dans l'âme de sa victime ; il va frapper le coup décisif en continuant à l'émouvoir par des histoires de vols exécutés avec une audace exceptionnelle.

« Moi, dit-il, en voyant le bonhomme terrifié, » on ne m'en remontre pas; grâce aux précau-

» tions que je prends, j'ai su éviter dans mes » nombreux voyages la visite des escrocs et des » filous. »

Emu, troublé par une variété de sentiments différents, les valeurs sortent enfin des mains de son légitime propriétaire et passent doucement, sans secousses, dans celles de l'habile voleur. Celui-ci n'a plus qu'un mobile : terminer par la fuite ; c'est alors qu'il remet vingt francs à sa dupe en la priant, pour gagner du temps, de choisir des cigares, de bons londrès, noirs, secs, tachetés de blanc, puis il monte dans la première voiture et disparaît.

Ces vols à l'américaine sont si étranges, que le public les attribue à l'imagination féconde des journalistes.

L'Italien, comme dans beaucoup d'autres manières de voler, occupe le premier rang. Il l'emporte en finesse et en stratagème; c'est avec une adresse qui lui est toute personnelle, qu'il dirige ce vol, sans se départir une seule minute de l'imperturbable sérieux qui le caractérise, même dans les farces les plus drôles. Il possède la verve, je dis le mot, *la blague* nécessaire pour mener à bonne fin une pareille entreprise. L'Italien a toujours eu le génie de l'intrigue joint à une souplesse presqu'orientale.

Quand il tient le sujet bon à dévaliser, il faut le suivre et le voir manœuvrer avec ses complices.

Leur tactique est admirable. Ils commencent par s'échelonner le long des rues, et guettent en même temps la police et le pilote abouché avec *le pigeon*.

Le moindre geste convenu d'avance, est compris et transmis rapidement ; aussi le meneur en chef prépare son plan, ne fait aucun signal sans connaître le parti pris par le voyageur qui, souvent, ne quitte une gare, que pour en reprendre une autre le jour même.

Les auteurs des vols à l'américaine, constamment en route, échappent presque toujours à l'action de la justice.

Une police internationale bien comprise pourrait seule paralyser leurs nombreux méfaits ; elle suivrait aussi de près les opérations des pickpockets et finirait par connaître à fond le mystérieux travail des chloroformistes.

CHAPITRE VIII

Vols dits : « au rendez-moi. »

— Les pickpockets, les voleurs à l'américaine et les voleurs au rendez-moi forment, monsieur le Préfet, trois catégories de filous dont les manières d'agir sont nettement définies.

Pour les connaître, les suivre, les arrêter en flagrant délit, il a fallu comme je vous l'ai déjà dit, dresser des agents spéciaux, et cette éducation policière nécessite un labeur de plusieurs années.

Les voleurs au rendez-moi se divisent en deux classes, ayant des mœurs diamétralement opposées.

La première est la moins dangereuse, mais elle puise sa force dans une impunité presque assurée par le genre de vie qu'elle mène. Elle comprend les bohémiens.

La France, comme les autres pays policés,

est parcourue depuis des siècles par des individus absolument rebelles à tout esprit de civilisation et de société, n'aimant que la liberté de la paresse et travaillant à leur aise et à leur fantaisie. Ennemis de la contrainte, ils ont en horreur toute occupation suivie et régulière.

On les reconnaît facilement à leurs traits accentués et à leur teint brun-jaune, presque olivâtre, qui les caractérisent.

N'appartenant à aucune nation, ils les haïssent toutes, et passent leur existence à les exploiter les unes après les autres.

Ce sont eux qui forment ces petites bandes, sortes de tribus nomades, composées de gens sans état civil et ne connaissant les mairies que pour y aller mendier.

Ces gens parlent un *baragouin* qui n'a rien d'humain, inconnu dans toutes les langues, et dont usent avec intention et succès les pick-pockets et les pickpockettes, au moment de leur arrestation et jusqu'à leur sortie de prison.

Les mots sont généralement longs, bizarres, leur consonnance est rude ou douce, selon la circonstance; c'est leur jargon commercial international, sorte de javanais confectionné par eux et pour eux; aussi se servent-ils mutuellement d'interprètes.

Ils habitent ces voitures appelées *caravanes,* que l'on voit momentanément installées aux alentours des fortifications, et où la promiscuité la plus complète et la plus répugnante confond les sexes.

Leur vie dans ces maisons roulantes, comme

celle du renard, est faite de proie. Ces bohémiens semblent avoir pris cet animal pour modèle en l'imitant dans ses ruses, ses souplesses et sa fourberie.

Professant un grand mépris pour le travail honnête et sérieux, ils possèdent néanmoins à un assez haut degré l'esprit de prévoyance. Ils sont relativement sobres, avares et conservent des économies qui les dispensent de se livrer d'après leur langage, à *un métier trop dangereux*.

Cette prévoyance est tellement notoire qu'elle leur permet, en cas d'arrestation, de tromper la religion de jeunes Juges d'instruction peu initiés aux pratiques mystérieuses d'un grand nombre de malfaiteurs.

Moyennant une forte caution, ces magistrats s'empressent de les mettre en liberté provisoire. Ils ne se présentent ni au tribunal ni à la prison pour purger les condamnations encourues, et toutes les recherches pour les dénicher restent sans réussite. Leur capture est toujours difficile.

Ces bohémiens, désignés sous le nom de *Ramonittchels*, exercent des professions diverses et d'une nature essentiellement errante ; ils sont à l'occasion, colporteurs, tireurs de bonne aventure, conducteurs d'animaux sauvages, afin de se livrer plus aisément à la mendicité.

Dangereux, surtout la nuit, ils sèmeront l'incendie dans les campagnes, si cela est nécessaire à l'accomplissement de leurs vols ; mais ils ne sont pas assez courageux pour commettre un assassinat.

Les hommes s'occupent de voler les animaux dont le groupe a besoin. La volaille et le cheval sont nourris sur les propriétés d'autrui.

Les enfants mal soignés, mal vêtus, sans bas ni souliers, offrent aux passants sur les routes, aux habitants dans les villages, des paniers fabriqués avec de l'osier soustrait dans les champs.

Quant aux femmes, elles s'adonnent toujours par deux ou trois au vol du rendez-moi, qui consiste comme son nom l'indique, à remettre une pièce de monnaie pour payer un objet insignifiant, et à ramasser adroitement la pièce et la monnaie rendue.

La chose faite, elles disparaissent aussi rapidement qu'elles sont arrivées.

Quelques-unes cherchent, soi-disant pour les revendre, les anciennes pièces de monnaies d'argent et de billon, ce qui leur donne la facilité d'exploiter les personnes confiantes, disposées à montrer, par ostentation, ce qu'elles ont d'économies.

En achetant deux ou trois *vieux sous*, elles s'emparent avec adresse, sous les yeux des naïfs imprudents, de plusieurs pièces blanches.

D'autres, plus habiles, connaissant par expérience la faiblesse et la crédulité de certaines paysannes, en profitent pour s'emparer de leur esprit. Elles expliquent que possédant le don de double vue, elles aperçoivent dans des sacs, soigneusement cachés, de fausses pièces de monnaie d'or et d'argent mélangées avec d'autres de bon aloi, qu'il y a lieu de les retirer dans la

crainte d'une perquisition et d'une saisie générale.

Les sacs sont vidés, et c'est alors que les voleuses s'emparent des pièces étrangères, en se chargeant de les remplacer plus tard par d'autres d'origine française.

La deuxième classe des voleurs au rendez-moi est la plus redoutable par son nombre et ses agissements.

Le personnel se compose de souteneurs, d'aides-bookmakers, de camelots et de garçons marchands de chevaux.

Si les pickpockets et les voleurs à l'américaine fonctionnent silencieusement, avec ruse, finesse, les voleurs au rendez-moi de cette deuxième catégorie opèrent avec brutalité, audace, effronterie.

Ils se font un jeu de braver tout ce que les autres voleurs ont à cœur de dissimuler ; heureusement pour le public et les commerçants, ces aventuriers mènent une vie désordonnée, crapuleuse, s'abrutissent par des excès de toute nature, et à force de fréquenter les filles prostituées finissent par tomber entre les mains de la police.

Le souteneur-voleur pratique le vol au rendez-moi, lorsque sa « marmite est fêlée », c'est la désignation de la fille dont il vit, et qui se trouve à *l'ombre* ou prisonnière, pendant plusieurs semaines.

Souvent, sa maîtresse, pour se rendre libre ou changer de souteneur, le pousse à voler avec le secret espoir qu'il se laissera prendre.

Le « rendem », comme l'appellent les malfaiteurs, se livre à une exploration continuelle; ses dupes sont nombreuses à Paris et plus encore en province, au cours des fêtes agricoles et communales.

Il a son Bottin, forme ses listes d'adresses, tire des plans, s'oriente et choisit de préférence ses victimes parmi les individus récemment établis et par cela même inexpérimentés. Si l'excursion projetée doit être longue, il s'associe avec un ou deux camarades audacieux et intelligents.

Selon l'envergure du voleur, il opère avec une pièce de deux, cinq, dix ou vingt francs. Une fois la pièce et la monnaie ramassées avant que le commerçant ait pu s'apercevoir du vol, le malfaiteur quitte la boutique, pour recommencer un peu plus loin.

Les voleurs au rendez-moi qui *travaillent dans le grand,* font usage de billets de cent ou de cinq cents francs.

Ils louent ou sont propriétaires d'une voiture attelée d'un cheval souple, léger, obéissant à la main.

Une fois l'argent enlevé, le voleur monte vivement dans la voiture, le cheval part au galop et disparaît; il dépasse sans la moindre peine les pauvres chevaux traînant les voitures publiques et le commerçant, surpris, ne peut même pas se donner la satisfaction de faire suivre, soit à pied, soit en fiacre, ses filous, car le cocher est le complice indispensable.

C'est en province que les voleurs au rendez-moi ont le plus beau jeu.

Un seul pénètre dans le magasin désigné et choisit un objet. Au moment précisé, et selon les dispositions locales, il se lève sur la pointe des pieds ou se gratte la tête.

Ce sont les signes caractéristiques employés par les voleurs et les voleuses au rendez-moi, pour faire appel à leurs complices.

A ce signal, un premier acolyte se présente, puis un second. Ils demandent séparément des marchandises placées sous des vitrines, dans des montres, pour accaparer l'attention du marchand et faciliter le vol.

Si le commerçant a des doutes et voit la manœuvre, le voleur ne perd pas son sang-froid ; il s'excuse et fait passer son acte sur le compte d'une distraction.

L'audace ne leur fait pas défaut. Le vol se commet sous les yeux ébahis, pétrifiés du débitant qui, le plus souvent, par amour-propre, ne porte pas plainte. Si c'est le mari qui est au comptoir, il le cache à sa femme ; la femme le cache au mari, l'enfant n'en parle pas à ses parents ; ni le commis à ses patrons.

On tâchera de masquer la somme ainsi détournée en se rattrapant sur autre chose.

Les voleurs au rendez-moi n'ont pas, comme certains malfaiteurs, des bandes organisées, disciplinées, soumises à l'action de chefs.

Chacun est *libre* et marche à sa fantaisie, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre.

Sur ce point, la liberté est absolue.

Quand ils se réunissent, c'est pour un moment. Ils ne sont jamais engagés. Naturelle-

ment les plus intelligents prennent la direction, et leur autorité n'est que temporaire.

Ils forment de petites compagnies *volantes*, presque toujours insaisissables, par la difficulté de trouver les plaignants et les témoins pouvant les reconnaître.

CHAPITRE IX

Les Chloroformistes

— Avant de vous développer les artifices employés par les chloroformistes, permettez-moi, monsieur le Préfet, de commencer par une anecdote concernant une ancienne individualité financière.

Au lieu de vous éloigner du sujet que vous désirez connaître, elle y conduit.

Ce manieur d'argent d'origine allemande, possesseur d'une fortune de Bourse scandaleuse, était, phénomène assez rare, détenu à Mazas.

Il comptait, malgré sa nationalité, beaucoup d'amis politiques ne tenant pas à voir figurer leurs noms dans un procès criminel, que l'on savait émaillé d'abus de confiance, à l'aide de faux fort habilement dissimulés.

Dans la crainte de scandales pouvant amoin-

drir leur prestige, tous firent de nombreuses démarches à l'effet d'obtenir la liberté provisoire du banquier-faussaire.

Le Procureur de la République resta sourd à toutes les supplications, et le Juge d'instruction refusa les offres de cautionnements fantastiques.

On tenait sous la main de la justice un escompteur de contrebande, à la boutonnière enrubanée, facile en affaires, aux mœurs plus faciles encore, ayant son coupé, sa maison de ville et sa propriété à la campagne.

L'occasion se présentait pour frapper sur un de ces modernes Robert-Macaire.

Il fallait un exemple ; mais l'homme qui devait en servir disparut, après un mois de prévention.

Il est resté depuis introuvable.

Certains Ministres eurent un soupir de soulagement ; leurs amis et ceux du financier en rupture de cellule ne cachèrent pas leur contentement.

Les scandales prévus, sans être positivement écartés, se trouvaient tout au moins ajournés.

Seules les victimes faisaient entendre leurs récriminations, et le Parquet, voulant dégager sa responsabilité, ordonna une enquête qui eut cette fois pour résultat la révocation des deux agents chargés chaque matin, à dix heures, d'extraire le prisonnier afin de l'amener chez l'expert en écritures.

L'apurement des comptes, examiné avec soin, nécessitait de longues et laborieuses séances.

L'autorité judiciaire, désireuse de mener rapidement l'instruction d'un homme aussi peu recommandable, mais tant recommandé, avait, pour éviter une perte de temps, permis à l'inculpé de déjeuner à ses frais dans les bureaux de l'expert.

Un domestique apportait quotidiennement, vers midi, un panier de provisions, en si grande abondance, qu'elles auraient pu servir à rassasier quatre personnes.

En présence des agents, le détenu absorbait successivement, et de bon appétit, homard, poulet, pâté de foie gras, fromage et fruits, le tout bien arrosé par du vin blanc.

Ses gardiens se contentaient, pour toute nourriture, d'un morceau de pain accompagné de quelques figues ou d'une tablette de chocolat.

« Prenez cette tranche de pâté, acceptez ce » pilon de volaille, disait le banquier aux » agents; cela ne vous engage à rien, et vos » estomacs vous en seront bien plus reconnais- » sants, qu'un bourgeois auquel vous auriez » sauvé la bourse et la vie. »

Avec raison, le Préfet de police interdit à son personnel d'accepter de qui que ce soit, et encore moins d'un prévenu, la plus légère rétribution, soit en argent, soit en nature, aussi l'argument réaliste ne toucha-t-il pas les deux braves serviteurs, respectueux de la consigne.

Ils étaient incorruptibles.

Tous les soirs, de sept à huit heures, l'inculpé était réintégré dans la maison d'arrêt, et, par

ordre, le trajet ne devait s'effectuer qu'en voiture et par les mêmes agents.

Le malfaiteur en profita pour s'évader, et voici comment :

Il ne fumait que des cigares de premier choix, venant de la Havane, munis d'un léger cartouche à filets d'or, contenant ces trois mots : « Non-plus-ultra. »

Il en offrit quelques-uns aux agents, et ceux-ci, en fumeurs endurcis, les trouvèrent excellents. Ils n'étaient pas pour cela de bien grands coupables.

Un soir, devant la porte d'entrée de la maison d'arrêt de Mazas, une voiture aux stores fermés s'arrêta; le cocher, ne voyant personne bouger, descendit de son siège, ouvrit la portière et resta ébahi en ne trouvant plus que deux voyageurs sur trois montés dans son fiacre rue de Rivoli.

Il secoua avec vigueur les deux hommes qui dormaient profondément ; n'en pouvant rien tirer, il requit alors un gardien de la paix. Celui-ci prit place près du cocher et fit conduire les deux dormeurs au commissariat de police du quartier.

A leur réveil, ils se rappelèrent que, sur la place de la Bastille, ils avaient éprouvé un malaise bientôt suivi d'engourdissement, d'insensibilité et d'anéantissement général.

Il était évident qu'on avait introduit un narcotique dans les cigares fumés par eux.

Je reçus l'ordre de ne pas rechercher les complices de l'évadé aux cigares intoxiqués;

mais j'en profitai pour adresser des notes détaillées à mes chefs, sur l'art d'enlever sans douleur argent et bijoux à son prochain, par l'emploi des narcotiques, et notamment du chloroforme.

Le Chef de la Police municipale, en lisant ces notes, a daigné sourire. Il n'avait jamais entendu parler de chloroformistes, et encore moins de leur présence à Paris.

— Mes agents secrets, dit-il à son employé préféré, seraient donc pris en défaut ; cependant ils coûtent assez cher, et j'ai le droit d'être *honnêtement* servi.

— Les voleurs au narcotique sont-ils nombreux ?

— Pas précisément, mais il y a lieu de ne pas les confondre avec les chloroformistes. C'est le jour et la nuit.

Les vols, dits au narcotique, sont l'œuvre d'individus connus sous le nom « d'anesthésieurs » ; ils se mettent en quête de personnes disposées à boire avec le premier venu, et dans les grands centres ces sujets-là foisonnent.

Après s'être assuré que le buveur choisi possède de l'argent, on l'endort en lui faisant fumer du tabac mélangé avec de l'opium, ou bien en lui versant dans son verre un liquide dont l'effet procure un assoupissement assez long permettant de le dévaliser en toute sécurité.

Souvent les *Anesthésieurs* s'adressent à des garçons de banque, à des commis en recettes assez imprudents pour aller prendre leurs repas dans certains débits de boissons situés aux environs des gares.

Ces sortes d'établissements servent de lieu de rendez-vous à des gens disposés à profiter de toutes les circonstances pouvant les mettre à même de faire une bonne opération, et les cas de cette nature ne sont pas rares.

Ces malfaiteurs attendent en jouant aux dominos et en fumant, l'arrivée de l'inconnu, et celui-ci se présente.

La conversation s'engage, une partie de cartes est proposée et l'on joue à qui paiera le café et les autres consommations.

Le futur volé est heureux, il gagne constamment : c'est dans l'ordre des choses.

Peu à peu sa joie se modère, ses nerfs moteurs fonctionnent avec difficulté, une perturbation générale s'empare de tout son être, il ne peut définir ce qu'il éprouve ; en quelques minutes, il est privé de sentiment, les cartes lui tombent des mains, il s'endort, et à son réveil il s'aperçoit de la disparition de son argent, de ses bijoux, et se trouve en présence du marchand de vins qui lui réclame le montant des dépenses.

Les endormis volés, sont momentanément malades, mais ce n'est jamais mortel ; je n'en dirai pas de même pour les personnes soumises, dans le sommeil, à l'inhalation du chloroforme, car les médecins ne sont point d'accord sur ce mode d'empoisonnement.

Les uns déclarent qu'il est difficile d'administrer ce liquide à quelqu'un qui serait endormi.

D'autres ont affirmé que rien n'était plus aisé.

Les chloroformistes pourraient sur ce point, mettre ces messieurs d'accord. Ils existent et

usent avec habileté, soit à l'aide d'une éponge, soit à l'aide d'un mouchoir de cette substance vénéneuse, de cet agent anesthésique, puissant, tenace, toujours dangereux et qui peut, mal administré, avoir de funestes effets.

Les chloroformistes sont fins, adroits, entendus; on les rencontre en chemin de fer, sur les paquebots, dans les hôtels. Essentiellement cosmopolites, les voyages forment la plus grande partie de leur existence. Ils parlent comme un guide et connaissent les villes d'eaux, les bains de mer où l'aristocratie et la finance se réunissent.

Ce sont de véritables indicateurs ambulants, qui ont la qualité de savoir vous endormir de toutes les façons, pour mieux vous dévaliser.

Le voleur au chloroforme est généralement un *fruit sec,* ayant fréquenté les Ecoles de médecine, où il a connu l'emploi et l'efficacité des narcotiques.

Homme du monde, intelligent, aimable convive, sa conversation est entraînante; il parle plusieurs langues et se délivre des titres de noblesse.

Au physique il est agréable.

Prévenant avec les femmes, il est toujours en quête de filles à marier. Il devient l'intime, le privilégié des mamans, surtout des *riches bourgeoises.* Excellent danseur, un peu musicien, il se fait accepter des filles.

En chemin de fer, voici comment il procède. Il n'a pas besoin de déployer toutes ses qualités. Les premières lui suffisent.

Il cherche *son portefeuille*. L'homme est devenu pour lui un *portefeuille*. Il l'attend dans un bureau de chemin de fer, Paris-Lyon-Méditerranée. C'est un long parcours. Il a vu des portefeuilles s'ouvrir et il choisit le mieux garni.

Il prend le même billet, et emporte dans son sac de voyage, une réserve de victuailles, du bon vin, des cigares extra, des cartes à jouer et tout ce qu'il faut à un voyageur aussi expérimenté que lui.

Il monte en wagon avec le *portefeuille*, et engage adroitement la conversation. Au tiers du trajet, il fait ressortir les inconvénients d'un buffet de chemin de fer, la cohue, l'ennui, l'attente pour se faire servir et le peu de temps laissé aux voyageurs.

D'une manière engageante, il offre à son compagnon de voyage, de partager son menu. Il devait se rendre en Suisse, avec un ami. C'est au dernier moment qu'il a reçu de lui une dépêche, annonçant son regret de ne pouvoir l'accompagner. Au besoin il montre la dépêche, voilà pourquoi il est en possession des deux timbales en argent et de toutes ces provisions.

En cas de refus, son repas terminé, il présente sans affectation des cigares préparés comme l'était son vin.

On cause, le temps s'écoule et le bruit monotone que fait le train joint à la fumée du cigare plonge le malheureux dans une torpeur qu'il ne peut vaincre. Il finit par s'assoupir.

Le chloroformiste ouvre sa fiole et la place, pendant quelques secondes, sous les narines du

dormeur. En même temps, il applique doucement une feuille de parchemin très fin sur la bouche, pour éviter les aspirations de l'air extérieur. Ce parchemin s'appelle « Etouffoir »; il a la forme du bas d'un masque de Carnaval.

L'homme dort complètement, c'est presque un cadavre. Les vapeurs du chloroforme l'ont anéanti.

En toute sécurité, le voleur se livre à son opération. Il prend, ouvre le portefeuille et s'empare de l'argent, en ayant soin de laisser un ou deux billets de banque. Il replace le portefeuille dans la poche et ne touche ni au porte-monnaie ni à son contenu, il respecte également les bijoux.

A la première station ou au premier embranchement, il descend de wagon; ses bagages ne l'occupent pas, il en a fort peu, et les effets qui s'y trouvent ne sont jamais marqués.

— Pourquoi, demanda le Préfet, cette générosité du voleur, qui peut sans danger tout soustraire. Les bijoux, cela s'explique, on peut les reconnaître; mais abandonner volontairement de l'argent, pour un voleur c'est original.

— En voici l'explication : Le chloroformiste a pour habitude de ne jamais laisser sa victime dans l'embarras, et l'argent abandonné a deux raisons.

Si le voyageur, à son réveil, n'ouvre pas le portefeuille et s'aperçoit du vol tardivement, il mettra la cause du départ de son voisin sur le compte d'un incident.

Si, au contraire, il constate la disparition de

ses valeurs, il peut croire à une perte, à une erreur.

Un individu qui n'est pas dépourvu d'argent est moins pressé d'aller porter plainte.

Le voleur gagne du temps en s'éloignant.

Voilà cette première raison ; la seconde est plus grave.

Dans le cas où il y aurait crime involontaire, les autorités appelées à établir les causes du décès ne pourront l'attribuer qu'à une mort subite.

Le voyageur ne présentant aucune lésion extérieure, il est de plus en possession de ses papiers, de son argent et de ses bijoux. On avertit la famille et l'inhumation est autorisée.

Par une curieuse coïncidence, sur une grande ligne, presque à la même heure, au même endroit, trois personnes ont été trouvées mortes, dont deux occupaient le même compartiment.

Sur les paquebots, le chloroformiste use de tous ses artifices.

La vie est monotone à bord, il faut tuer ces longues heures de navigation ; on se lasse, on se fatigue d'admirer les vagues, les calmes plats, la voie lactée ou les rayons d'un soleil tropical.

Une conversation agréable plaît souvent davantage.

Les paquebots transportent plus de commerçants que de poètes.

Le chloroformiste prend souvent la qualité de médecin. Les femmes ne détestent pas cette profession.

En mer, elle a encore plus de succès. Il choisit son monde, et prépare complaisamment un jaune d'œuf battu dans du madère pour combattre les nausées de la maman ou de la fille. Le mal de mer fait tant souffrir.

Le père couve du regard ce bon jeune homme qui va rendre la santé à toute la famille.

Pour lui, cette famille sert d'appât, elle le pose, le fait connaître ; après son jaune d'œuf au madère, il peut faire prendre n'importe quel poison au riche planteur ou commerçant américain dont il veut faire sa future proie.

On débarque à Marseille. Le soi-disant docteur quitte la famille qu'il n'a cessé de fréquenter pendant toute la traversée.

C'est tout ce qu'il exigeait d'elle.

Alors il s'attache à son planteur, il se cramponne lui et devient son ami.

Il sait où se trouve le portefeuille, mais il faut s'en emparer.

La scène se passe ordinairement dans un cabinet particulier. Tous ont le même défaut : petits, étroits, bas de plafonds, sans air. Pour y respirer, il est nécessaire que la fenêtre reste ouverte, et quelle fenêtre ?

Le chloroformiste exploite cette situation.

Le repas terminé, pendant que le garçon enlève le dessert, change la nappe, et prépare le café et les liqueurs, il se lève, invite son *ami* à fumer un cigare à la fenêtre.

Le café bien chaud est servi, il attend dans les tasses. Le voleur attire l'attention de son convive sur une fille qui passe au bras d'un

amant, et s'efface légèrement, sans cesser la conversation. Par prudence et pour le maintenir dans cette position, il a le soin de laisser sa main gauche reposer sur l'épaule de sa victime, puis il étend l'autre bras, et la main libre verse le pernicieux liquide dans la tasse qu'il lui destine.

Le poison ne tarde pas à produire son effet.

Rien de plus naturel qu'un homme s'endormant après un bon repas.

Le portefeuille est alors soulagé de la plus grande partie de son contenu.

Je vais vous raconter un fait curieux qui vous édifiera sur la façon d'opérer des chloroformistes dans les maisons meublées.

Mon cousin, secrétaire-trésorier d'une société industrielle et commerciale, réside à Bordeaux.

Il vient plusieurs fois par an à Paris. En locataire fidèle, il se fait conduire dans le même hôtel, un des plus grands et des mieux réputés.

A son dernier séjour, remontant à trois mois, il a touché dans une banque, pour un armateur, la somme de cinquante mille francs. Obligé de repartir le lendemain à la première heure, il n'a pas cru devoir, selon son habitude, faire le dépôt de cette somme dans la caisse de l'hôtel, dépôt d'autant plus facile qu'il est gratuit.

A neuf heures du soir, il se mit au lit. Il avait disposé ses vêtements sur un fauteuil et s'était assuré de la présence dans la poche gauche de sa redingote d'une enveloppe cachetée par les soins du banquier, enveloppe renfermant les cinquante billets de mille francs.

Mon cousin pouvait dormir tranquille, certain de se réveiller, selon sa coutume, à quatre heures du matin. C'était absolu et sans exception, et cela depuis plus de vingt années.

A neuf heures, il dormait encore.

Il ouvrit enfin les yeux comme un homme inconscient, ayant vu et entendu, pendant son sommeil, des choses anormales.

Sa première pensée fut celle-ci : « Je suis volé ! »

Un regard jeté dans sa chambre lui confirma cette idée.

Le tiroir de la table de nuit, au lieu d'être à sa place, se trouvait à l'extrémité de la pièce, sur un fauteuil.

Il y voit ses clés, sa montre et son porte-monnaie contenant une certaine somme en or.

La clé de la porte d'entrée de sa chambre est bien sur la tablette de la cheminée où il l'avait posée.

Il se précipite sur sa redingote pour tâter la poche. L'enveloppe était présente, mais avec les cachets brisés, et le voleur avait remplacé les cinquante mille francs par un supplément littéraire du journal le *Figaro*.

Sa déclaration faite au commissaire de police, l'enquête commença.

Le propriétaire de l'hôtel s'est multiplié pour faciliter les recherches de l'autorité.

Son personnel paraissait être à l'abri de toute suspicion.

Malheureusement, on constata que plusieurs clés, prises au hasard sur les portes voisines,

ouvraient la chambre de mon cousin. Le voleur connaissait cette particularité, mais le volé avait été bien imprudent.

Chaque serrure est pourvue d'un petit verrou fixé à sa partie inférieure ; c'est la sécurité de tous les voyageurs, qui peuvent ainsi s'enfermer.

Mon cousin reconnaît qu'il avait retiré la clé après avoir essayé de donner le double tour à la serrure, mais celle-ci était obturée.

Quant au verrou, jamais il ne s'en servait, ne voulant pas empêcher, dans la crainte d'une indisposition, les secours d'arriver.

Mon parent avait-il été indiqué et suivi?... On n'ignorait pas à Bordeaux le but de son voyage à Paris.

Le voleur était-il présent au moment de l'encaissement des 50.000 francs?... C'est ce qu'il a été difficile de prouver.

Le personnel de l'hôtel ne pouvait être soupçonné que sur un point.

Mon cousin n'oubliait jamais de déposer son argent à la caisse ; ce soir-là et par exception, il l'avait conservé.

Pour s'assurer si réellement il était en possession de valeurs, il a fallu se procurer une clé, et savoir que le locataire n'avait pas l'habitude de pousser, en se couchant, le verrou de sûreté.

— Le mouvement des voyageurs a-t-il été nombreux pendant la journée et la nuit de ce vol, demanda le Préfet?

— On y a relevé vingt-cinq entrées et soixante-douze sorties.

Il est inutile de parler des inscriptions, chaque voyageur prend et donne le nom à sa convenance, et les malfaiteurs n'éprouvent pas le besoin d'établir leur présence par un écrit pouvant servir de pièce à conviction.

Mon parent m'a expliqué qu'à son réveil il avait ressenti une vive douleur aux articulations de la machoire supérieure et un picotement dans l'intérieur du nez. Son regard était vague, incertain, sa tête lourde ne pouvait rester droite et avait une tendance à se pencher en avant.

Ce genre de malaise lui était inconnu.

Pendant la journée qui a suivi le vol, il a constamment lutté contre le sommeil, et malgré tous ses efforts de volonté, il s'est endormi plusieurs fois en voiture.

Ce vol était l'œuvre d'un chloroformiste, cela m'a été confirmé par ceci :

Au cours de l'enquête, M. Williamson, le chef de la Police de sûreté de Londres, est venu à Paris, pour y rechercher un dangereux sujet hollandais, surpris par une visite inattendue, en flagrant délit de vol dans un appartement meublé, d'un hôtel situé non loin de la gare de *Charing-Cross*.

En voyant la victime couchée, pâle, sans mouvement, on la crut morte... Elle n'était qu'endormie.

Le voleur, en sautant par une fenêtre, a pu s'échapper sans avoir le temps de prendre son chapeau resté sur un guéridon, et dans l'intérieur duquel se trouvait fixé, à l'aide d'une

ganse légère, un petit flacon en verre noir, ayant contenu du chloroforme.

Entre le lit et la table de nuit, M. Williamson avait ramassé une éponge en forme de champignon et sa partie concave était encore imprégnée d'une odeur éthérée spéciale, rappelant celle de la pomme de reinette.

On connaissait le voleur, dont la sœur avait été employée primitivement dans l'hôtel anglais et ensuite dans celui dont mon cousin était le client habituel.

Les recherches faites, pour retrouver cette femme et son frère, sont restées sans succès et comme M. Williamson et moi faisions observer au propriétaire de l'hôtel, que son personnel des deux sexes, n'était composé en partie que d'étrangers, il nous répondit : « Je constate avec » regret, qu'ils font de meilleurs employés » que les Français. Les voyageurs se plaignant » constamment du ton, des manières et de » l'impolitesse de ces derniers. »

— C'est fâcheux, lui ai-je répondu, car la plupart de vos employés aux manières si douces sortent des établissements de jeux où les chloroformistes et autres malfaiteurs de cette espèce ont leurs petites et grandes entrées.

J'ai eu l'occasion de causer à l'infirmerie de la prison de la Santé, avec un faussaire qui avait connu plusieurs chloroformistes.

Sa première question a été celle-ci : « A-t-on laissé à votre parent ses bijoux et un peu d'argent? » Sur ma réponse affirmative, il reprit en disant : « Alors, n'en doutez pas, c'est une de

leurs conditions *de travail;* » et il ajouta philosophiquement : « Les habitudes sont des sottises » pour les malfaiteurs ; cela les perd et j'en sais » quelque chose ».

Les chloroformistes sont des artistes, je les ai vus à l'œuvre ; et depuis une quinzaine d'années ils ont formé des élèves, et pas un jusqu'ici ne s'est fait *pincer* ; ils sont ingénieux, adroits et tiennent le haut du pavé.

— Vous exagérez, lui dis-je ?

— Non pas, et puisque vous êtes bon pour moi, avant de sortir de ma cellule pour être jeté dans la fosse commune, je veux que ce dernier entretien vous soit utile.

Vous le savez, rien ne m'est inconnu... hors le bien ; puis, essuyant ses yeux, comme un enfant, avec le revers de sa main, il reprit :

« Croyez à l'expérience d'un vieux voleur, dont la mort prochaine débarrassera la société qu'il a exploitée, pendant plus d'un demi-siècle, pour finir... ici. »

Pendant mon séjour à Chicago, il était question dans cette ville de l'organisation d'une société de malfaiteurs dits « chloroformistes », dont les membres avaient l'intention de prendre chaque année un signe de ralliement, de reconnaissance afin de se mettre en rapport avec les complices, indicateurs et pilotes. Le signe de reconnaissance devait être un bijou, une bague, une épingle, une poignée de canne ou de parapluie, enfin un objet en évidence et facile à voir. La correspondance devait avoir lieu sous trois

initiales et un numéro de deux chiffres comme ceci : B. K. V. — 19, 22.

Si, par hasard, un défaut de mémoire venait à faire oublier les trois lettres, le numéro y suppléait.

Les chloroformistes cachent avec un soin extrême tout ce qui peut les faire reconnaître, surtout le petit flacon qu'ils portent sur eux, dans une poche dissimulée sous la doublure du gilet ou dans l'intérieur du chapeau. Arrêtés en flagrant délit de vol, leur première préoccupation, je dirai même la seule, sera celle de se débarrasser de la petite fiole, et ils y parviennent presque toujours.

— Les chloroformistes ne doivent pas faire à Paris de brillantes affaires? demanda le Préfet.

— Quelquefois, mais leur séjour ordinaire est principalement dans les maisons de jeu, les ports commerçants tels que le Havre, Dunkerque, Rouen, Bordeaux, Marseille.

— Croyez-vous qu'il existe beaucoup de chloroformistes parmi les malfaiteurs français?

— Très peu ; cependant cette manière de voler paraît vouloir s'acclimater à Paris et les femmes galantes commencent à l'utiliser.

On vient, ces jours-ci, d'écrouer à la maison d'arrêt de Saint-Lazare deux filles arrêtées en flagrant délit de vol au Splendide-Hôtel. Sur elles se trouvaient de petits flacons de couleur noire, remplis de chloroforme.

Elles se font passer pour sœurs arrivées depuis la veille à Paris, où elles n'auraient pas encore résidé.

Les fioles en verre noir saisies indiquent assez leurs relations avec des individus ayant des connaissances spéciales en médecine ou en pharmacie ; car les femmes ne sont point obligées de savoir que l'air et la lumière forment les causes principales de l'altération du chloroforme.

J'ai souvent constaté avec regret que la justice et la police n'insistaient pas assez sur la présence de petits flacons vides dans les poches des malfaiteurs arrêtés.

L'emploi des poisons-narcotiques ou stupéfiants est chose funeste pour l'instruction judiciaire. En effet, le volé ignore si son sommeil naturel a été prolongé. L'idée ne se présente même pas à son esprit, et faute d'être interrogé par des Magistrats expérimentés et compétents, le fait primordial passe toujours inaperçu.

Pour les cas de morts violentes, subites, ou qui ne semblent pas naturelles, les Parquets exigent une enquête minutieuse. Les Auxiliaires du Procureur de la République établissent avec soin la position du cadavre, l'état des vêtements, la situation des instruments, armes, objets et papiers trouvés sur lui ou près de lui.

Le médecin constate les signes de violences extérieures et déclare, souvent bien à la légère, la cause de la mort.

Si le décès a lieu dans un hôtel, cela est désagréable à tout le monde, et encore plus au propriétaire qui n'a qu'un désir, celui bien naturel de se débarrasser avec rapidité de ce gênant locataire.

L'autopsie n'est jamais pratiquée, peut-être amènerait-elle de puissantes et curieuses révélations.

Les morts subites, soit en chemin de fer, soit sur les paquebots, soit enfin dans les restaurants, les hôtels et les maisons de filles prennent des proportions inquiétantes, et vous estimerez, comme moi, monsieur le Préfet, qu'il y a lieu d'appeler l'attention des Ministres de la Justice, de l'Intérieur et des Affaires Etrangères sur ces voleurs *chloroformistes-opiumistes*, d'autant plus dangereux et insaisissables, qu'ils sont toujours en route.

La famille des voleurs et des assassins ne diminue pas ; elle poursuit au contraire sa marche ascendante, en multipliant ses moyens de perfectionnement.

Le vol brutal, l'effraction vulgaire disparaîtront et, comme chaque époque offre de nouvelles variations de malfaiteurs ayant des caractères différents, je ne crois pas devoir trop m'avancer en vous annonçant que d'ici à quelques années, vous entendrez parler sérieusement des exploits des *Endormeurs*.

Ils prendront une place considérable dans les fastes criminels.

On peut en douter; mais à ceux-là je leur citerai, comme un exemple vivant et triste, les assassinats commis dans les chemins de fer en cours de marche.

Ils étaient rares autrefois.

Etre volé, tué en voyage, cela paraissait extraordinaire, difficile, romanesque ; il y avait

là-dessous, disait le public, des mystères de famille et la justice a grand intérêt à ne pas faire la lumière.

De nos jours, ce genre de crime est devenu vulgaire, facile ; jamais les voyageurs n'ont été moins en sûreté et le bouton d'alarme manque absolument son but et n'est plus une garantie pour personne. Mais voici monsieur René, nous avons encore le temps de nous rendre dans le Grand-Bazar, pour le voir en leine activité.

C'est toute une étude de la vie parisienne; on y trouve mélangés les femmes, les demoiselles, les filles, les commis, les flâneurs, les voleurs et les hystériques.

Ces deux dernières spécialités intéressent l'administration.

Vous connaissez, monsieur le Préfet, la façon de manœuvrer des pickpockets et des pick-pockettes ; il faut les voir confondus avec les aberrés passionnels.

La mixture entre eux est telle, que vous comprendrez pourquoi M. X. a été arrêté comme un vulgaire filou.

CHAPITRE X

Frisons-Frisettes

Les grands magasins de Paris, une trentaine tout au plus, servent de lieu de rendez-vous à la haute et basse *pègre*.

Dans ces immenses bazars, véritables halles d'où l'on sort et entre à son gré, grouillent comme dans des fourmilières, employées, commis et clients.

De fréquentes soustractions s'y commettent soit par le public, soit par le personnel.

Que d'objets volés sont offerts en cadeaux à des parents, à des amis, à des enfants, surtout à l'époque des expositions périodiques, genre de réclames mis en pratique par les propriétaires des magasins de nouveautés pour se mesurer, lutter, se battre et au besoin s'anéantir !

Les femmes, les flâneurs, les amoureux accourent en foule à ces expositions mensuelles,

devenues un centre d'opération pour les agents et les voleurs.

Lorsqu'une femme pénètre dans un de ces établissements, tout conspire contre elle, coquetterie, séductions, modes et facilité de prendre.

Une influence pernicieuse s'empare de tout son être; si elle y séjourne elle se perd. Les économies du ménage et son porte-monnaie ne sont plus seulement en danger il y a en jeu, ceci est plus grave, sa vertu et l'honneur de sa famille.

Très libéral, partisan du progrès sous toutes ses formes, je suis cependant alarmé de l'installation de ces grands bazars internationaux, malgré la merveilleuse organisation que je me plais à leur reconnaître.

Les intéressés, en faisant leur fortune, ont conquis et corrompu les femmes incapables, par curiosité ou défaut d'éducation, de résister au démon tentateur.

Je préfère l'ancien et plus modeste magasin avec des articles spéciaux, à ces foires contemporaines, au cabotinage commercial embouchant toutes les trompettes de la réclame, faisant la parade comme des saltimbanques, et n'ayant, en résumé, pour unique fonds que des stocks de marchandises appropriées à tout le monde et à toutes les saisons.

Le grand bazar, c'est l'immoralité. On ne saura jamais toutes les larmes qu'il a fait verser, tous les suicides dramatiques qu'il a causés.

La dernière et terrible statistique, basée sur une période de cinq années accuse le chiffre

formidable de cent cinquante vols constatés par jour au préjudice des trente principaux magasins de Paris.

Soit une moyenne de cinq pour chacun d'eux.

L'expérience a démontré que les agents de la sûreté et les employés chargés exclusivement des surveillances extérieures et intérieures de ces maisons, n'arrivaient pas à capturer le quart des voleurs et des voleuses.

Pour éviter toute erreur, jamais une arrestation n'est faite qu'après le second vol commis par la même personne. Les agents, d'après les instructions de vos prédécesseurs, n'opèrent qu'aux abords et à l'extérieur des magasins; l'inculpée est tout de suite dirigée sur le commissariat.

A l'intérieur, ce sont généralement d'anciens inspecteurs en retraite qui font le service.

Les vols établis par ces derniers, la personne prise en flagrant délit est déférée au conseil d'administration convoqué instantanément par une sonnerie électrique, bien connue du personnel.

Le conseil statue sur son sort, après l'avoir fait préalablement fouiller. Si elle ne conteste pas, reconnaît le délit, prouve son identité, on compose et, c'est alors qu'elle prend par écrit, l'engagement d'indemniser le grand bazar tout en autorisant, par ce même écrit, l'un de ses délégués à se livrer chez elle, à des recherches sans l'intervention de l'autorité judiciaire.

Dans cette visite domiciliaire, les marchandises neuves sont seules reprises.

Selon son rang, sa position, sa fortune, la femme incriminée verse une somme qui est, dit-on, entièrement consacrée aux pauvres, somme variant de cinq francs à dix mille francs.

Il y a des arrondissements privilégiés, où, plus on vole, moins il y a de pauvres.

Si des contestations surgissent, les membres du conseil maintiennent la délinquante en état d'arrestation, et elle est conduite chez le Commissaire de police.

Ce Magistrat fait aussi son triage.

A la Préfecture et au Parquet du Procureur de la République, le même travail se produit.

En réalité, les poursuites devant les Tribunaux n'existent plus, que pour les pickpockettes ou voleuses de profession rompues à toutes les roueries du métier. Avec ces femelles, l'honneur n'a rien à voir et toute idée de suicide est écartée.

On ne croirait jamais le nombre de gens qui ont la monomanie du vol. Mettez le chiffre de cent mille pour le département de la Seine, et vous serez encore au-dessous de la vérité. Toutes les classes de la société y sont représentées.

Le vice, la misère et la maladie se confondent.

Du côté des hommes, près des plus vulgaires filous, se trouvent des personnalités occupant des carrières libérales, des postes politiques, et ce ne sont pas les moins encombrants.

Voici des noms, monsieur le Préfet.....

Du côté des femmes, l'impunité leur donne l'assurance. On rencontre une indigente sur cent voleuses à l'abri réel du besoin. Une ouvrière sur cent mondaines, et cette ouvrière aura soustrait aux fêtes de Pâques, de Noël, ou du jour de l'an un joujou pour son bébé. Il est vrai qu'étant obligée de travailler toute l'année, elle a moins de tentations. Les domestiques sans place commettent de nombreux vols; mais il y en a dix d'arrêtées sur cent institutrices, et celles-ci ne dérobent que des gants. Les gants les attirent plus que l'aimant attire le fer; elles ne résistent pas en présence de ce rayon fascinateur, et ces pauvres diplômées, mourant de faim avec leurs brevets, se font constamment prendre. Cet objet de toilette est indispensable pour se procurer des leçons, et, ne voulant pas l'obtenir par des moyens faciles, elles ont recours au vol.

Voulez-vous connaître toutes ces femmes du monde portant des noms honorables qu'un soupçon n'a jamais, effleurée, qui ont été cependant déshabillées dans les pièces où se trouvent les *fouilleuses* du Grand Bazar? Elles sont enregistrées ici, comme ailleurs, sur le répertoire des voleuses, parmi les domestiques, les filles galantes et les pickpockettes.

Que de révélations affligeantes contenues dans ces engagements, que certains directeurs rendent aux signataires une fois qu'ils ont été remplis !

D'autres directeurs, moins délicats, forment un dossier de police dans lequel ils classent par

numéro d'ordre les promesses signées, le résultat de la perquisition faite, les sommes successivement versées et la correspondance échangée.

Si la voleuse appartient au monde de la galanterie, on y annexe sa photographie.

Une *cabotine* en renom tient la première place dans les archives particulières d'un des principaux bazars parisiens.

Tous ces dossiers, avec chemises indicatrices, sont pour ces messieurs une marchandise pouvant avoir un jour sa valeur..... Ce sont leurs petits papiers... politiques.

Le désir d'orner sa boutonnière.... même d'un ruban étranger, peut faire naître de coupables pensées à un intéressé, et les directeurs scrupuleux devraient brûler registres et dossiers, de façon à ce que ni la fumée ni les cendres n'en soient jamais répandues au dehors.

Au 31 décembre dernier il y a eu, dans un seul magasin, cent cinq personnes arrêtées; elles étaient nanties de plus de trois mille francs de marchandises. Aucune d'elles n'a été poursuivie.

Chose étonnante, bizarre, dans les perquisitions, l'on trouve des objets volés et collectionnés. Ce sont même ces perquisitions qui permettent de distinguer les voleurs ou voleuses de profession, avec celles que l'occasion pousse à soustraire la chose en vue, souvent des futilités, tels que parfums, savons, rubans, cols, papiers à lettres.

J'ai trouvé chez plusieurs maniaques des collections de casse-noisettes, tire-bouchons, man-

ches à gigots, moulins à poivre, à café, et jusqu'à des lampes à esprit-de-vin, dont ils n'avaient fait aucun usage. Ces vols étaient commis par tentation et non par besoin.

L'excuse de la misère est rare, et la femme qui vole est généralement sans ordre et amie du plaisir. Si l'amant n'est pas arrivé, il est en bon chemin.

Vous verrez une femme, sur mille, voler un vêtement pour son enfant.

Par orgueil, presque tous les hommes voudraient posséder une décoration; par coquetterie, presque toutes les femmes désirent des dentelles, des soieries, des diamants. Laides, elles veulent être belles; belles, elles veulent être parées, c'est leur plaisir... c'est leur loi. Pauvres ou riches, toutes sont possédées de la même envie... le désir de plaire, et quelquefois la jeune fille ira voler un bout de ruban qu'elle a l'honnêteté de ne pas se faire donner. Jamais personne ne s'est montré sévère pour ce délit de coquetterie.

Les magasins de nouveautés sont le paradis rêvé des femmes ; ces étalages provocants, aux attractions irrésistibles, sont bien créés pour répondre à leurs goûts de parure, à leurs invincibles instincts de luxe ; mais encore ne faudrait-il pas augmenter cela par un perfectionnement dans l'art du vol, aujourd'hui accepté comme une maladie, et prenant un caractère effrayant pour la sécurité générale.

La femme qui vole par calcul, ayant conscience de ce qu'elle fait, n'est pas malade. Les

exemples en sont nombreux et plus observés, avant, pendant et après les fêtes du jour de l'an.

Les confiseurs à la mode, les marchands de gibier, de comestibles, connaissent ce genre spécial de clientes. Ils y ont apporté le remède en plaçant à la porte de sortie de leurs magasins un employé dont le rôle consiste à inviter les acheteuses à réparer un oubli, en passant à la caisse y solder le prix de la boîte de bonbons ou du sac de marrons glacés, consciencieusement emporté.

Mme de F....., que vous connaissez, travaille solitairement, en amateur ; elle a, il y a huit jours, soustrait un pâté de foie gras d'une valeur de quarante francs dans le magasin d'un marchand de primeurs, où elle venait de payer d'assez gros achats.

Comment soupçonner une pareille femme, qui dîne chez les ministres, et en reçoit à déjeuner quelques-uns, notamment celui de la justice?

Elle a chevaux, voiture; son mari occupe une position honorée et jouit de la considération générale. Elle est riche, à l'abri des séductions de la coquetterie, des exigences de la faim, et peut, sans privations, s'offrir toutes les fantaisies.

Ce n'est pas la première fois qu'elle a été surprise; et les marchands de comestibles connaissent sa distraction habituelle et volontaire.

Pour moi, cette femme est coupable et parfaitement responsable de ses actes.

Aujourd'hui, il est d'usage parmi les avocats de plaider la folie pour tous les crimes et délits. C'est une monomanie comme une autre, et la théorie de la « suggestion », facile à exploiter, est souvent fausse, quand il s'agit d'un fait essentiellement profitable à celui qui le commet. La suggestion n'en a pas moins fait son apparition dans le domaine judiciaire.

On comprend, on admet avec raison que la grossesse peut amener une perturbation générale chez une femme, et faire naître, avant l'enfant, des désirs violents irrésistibles de vols et quelquefois l'envie se continue pendant l'allaitement.

Voici, par exemple, un fait récent : la veuve d'un ingénieur des ponts et chaussées, obligée de vivre en province, devient enceinte deux années après le décès de son mari. Elle n'a plus qu'un but, cacher sa position. La grossesse avance, elle prétexte une maladie et se rend à Paris, chez une sage-femme.

Surprise, dans un magasin de nouveautés, en flagrant délit de vol, elle est arrêtée, et la perquisition amène la saisie d'une vingtaine d'objets sans valeur empilés par elle sans aucune espèce de soin au fond d'une armoire. Cette femme n'était évidemment pas responsable. Elle vient à Paris, pour dissimuler une faute, et elle en commet d'autres moins naturelles, non excusables, et qui, en cas de poursuites judiciaires, obligeaient les magistrats instructeurs à se renseigner près de sa famille sur ses antécédents.

Voleuse et enceinte, elle n'avait plus d'autre issue que le suicide. Mais j'ai vu acquitter une pickpocket âgée de soixante-sept ans, au casier judiciaire respectable, sous prétexte qu'à certaines époques, lorsqu'elle était enceinte, la monomanie insurmontable du vol s'emparait d'elle. Il est vrai que sa situation pécuniaire lui avait permis d'offrir 3,000 francs d'honoraires à son avocat, un nom connu parmi les mieux connus. Cet avocat a fait sourire le tribunal, en racontant les nombreux voyages à Cythère de sa vieille et bien singulière cliente. Il paraît que, médicalement, elle se trouvait dans des conditions spéciales de santé physique. C'est une façon d'assaisonner l'hystérie à toutes les sauces. Grande ou petite, cette maladie est mise en avant, elle devient une excuse. On se sert d'elle, pour anéantir sans mesure tous les écarts de l'imagination.

Les médecins aliénistes appellent cette façon particulière de voler la « clopémanie ».

Dans tous les cas, cette infirmité s'étend et prend tout autant d'extension que les grands magasins. Elle devient contagieuse surtout et, depuis la suppression des poursuites, l'irresponsabilité supprime la distinction entre le bien et le mal; si cela continue, il faudra songer à la création d'une maison hospitalière spéciale, pour y conduire, soigner, guérir les « clopémanes », ce nouveau produit des grands bazars.

Il était nécessaire de vous donner ces détails avant de pénétrer plus avant dans ce magasin.

De cette galerie, appuyés sur ce balcon qui do-

mine, nous pouvons voir, observer cette marée humaine dont les têtes forment les vagues.

Les hommes y sont en faible minorité.

Suivons celui-ci, à la tenue négligée avec sa cravate à pois blancs. Il est seul..... Que vient-il chercher à cette exposition, où tout respire la femme? Est-ce un individu que ses intérêts seuls attirent?..... Un curieux venu sans affaires précises?..... Un observateur en quête d'un plaisir dans les jeux changeants de ces mille physionomies, ou dans les petits incidents que la foule amène avec elle? Il est entraîné dans le flux et le reflux, au milieu du bruissement de cette masse envahissante. Un obstacle barre son chemin. Un moment d'arrêt se produit..... Cet homme semble faire de prodigieux efforts pour se mettre à l'écart. Il le peut... Un groupe de promeneurs se déplace... Le voilà libre..... Non, ce n'est pas sa liberté qu'il cherche..... Au lieu d'en profiter, il se remet dans la foule..... Il s'y plonge..... Il est heureux dans ce mouvement onduleux, produit par cette réunion considérable de femmes d'où se dégagent des émanations, des odeurs qui excitent ses sens. C'est un affolé, un aberré passionnel, se grisant des parfums naturels et artificiels des femmes. Il se fait volontairement porter par la foule qui le presse, l'enserre et le fait avancer de trois pas, pour reculer de cinq. Il vit et respire dans cet élément féminin, avec autant d'aisance que le poisson dans l'eau.

Quel est l'homme, se trouvant par hasard en contact avec une jeune et jolie femme, qui n'a

pas senti un désir le mordre..... celui si naturel de la posséder?

Eh bien ! ce contact, qui agit sur des hommes raisonnables, a une tout autre action sur ceux chez lesquels, depuis longtemps, les passions ont rompu leurs digues et déplacé l'équilibre du cerveau.

Cette impression, qui pour beaucoup est fugitive, bientôt oubliée, prend chez eux des proportions plus fortes en raison de leur état maladif. Ils suivront cette femme, et elle deviendra pour eux le point de départ d'une manie criminelle, incurable.

Ces malheureux finissent par entrer dans la catégorie de ceux qui se livrent à des manœuvres répugnantes sur le beau sexe. Ils sont menés par leur passion et s'avilissent parfois jusqu'au point de s'oublier sous les yeux des passants.

Je crois vous avoir déjà parlé d'eux au sujet de l'arrestation de M. X.

Ces hommes sont aussi nombreux que les pickpockets, dont ils possèdent les manières. Les agents brisés au métier s'y trompent assez souvent et reconnaissent, après quelques minutes de surveillance, qu'ils ont perdu leur temps à suivre un homme vicieux. Ils s'y trompent d'autant plus, que ces tristes individus, vulgairement appelés par eux « cochons », prennent pour rendez-vous les mêmes endroits que les voleurs « à la tire ».

Les uns préfèrent le Jardin des Plantes, les musées ; d'autres, les grands magasins, les

églises, notamment pendant la semaine sainte, où les piliers servent à dissimuler leurs manœuvres impures.

D'ailleurs, chacun a sa manière propre, ou plutôt malpropre, de satisfaire sa manie. Il est plus ou moins avancé dans cette décomposition morale, qui a ses variétés comme les immondices.

Ce sujet n'est pas facile à traiter. Les médecins tournent la difficulté, en exposant les faits dans un langage scientifique qui n'est pas à la portée de tous. Je vais donc tâcher, monsieur le Préfet, de me faire comprendre sans trop appuyer sur les habitudes de ces dépravés.

Au premier degré on trouve les « peloteurs ». Ils sont encore peu corrompus. C'est irrégulier, accidentel. Ils se faufilent dans les foules comme celle-ci, s'organisent de façon à passer leurs mains sur la poitrine et la rotondité des belles filles, et s'ils les trouvent à leur convenance et qu'elles y consentent, ils les emmènent avec eux. Ce sont les gens qui tâtent et examinent leur marchandise, pour ne pas être volés au décapitonnage.

— C'est naturel, dit M. René, surtout dans un magasin.

Le Chef de la sûreté reprit :

— Au second degré, nous avons les « frotteurs » ; on les reconnaît à leur regard plongeant de haut en bas, et qu'ils dirigent vers l'échancrure des robes pour voir la gorge des femmes. Leur choix fait dans un but obscène, ils frôlent la femme, l'obsèdent des heures

entières, allument, entretiennent leurs désirs, en chiffonnant sa robe.

Dans cette variation de « frotteurs », quelques-uns plus hardis, plus effrontés, toujours à la faveur des foules, se livrent à des attouchements clandestins et s'en vont rassasiés, laissant souillé le vêtement féminin.

Une jeune fille se plaignait à sa mère d'être littéralement assiégée par un individu dont les yeux convulsés roulaient dans l'orbite. « Sortons, dit-elle, de ce magasin, j'étouffe, et l'homme que voilà me fait peur. C'est un fou; il vient, comme tu le vois, de cracher sur moi. »

Ce cas n'est malheureusement pas isolé.

Au troisième degré, est une catégorie curieuse d'individus. Pour les masquer, je vais emprunter une image :

A qui comparer ces hommes?

Aux éperviers qui, ayant longtemps tournoyé dans les airs, fondent tout à coup sur leur proie, et s'envolent ensuite au plus haut de l'espace.

En effet, ces aberrés passionnels vont d'une cohue à l'autre, hésitent et tournent longuement avant de s'arrêter; puis, leur choix fait, on les voit s'élancer, sur la femme visée, et lui embrasser follement les cheveux qui frisent sur la nuque... Puis, ils s'esquivent comme par enchantement, en faisant claquer leur langue d'une façon sonore, se léchant les lèvres pour savourer le parfum que les petites *frisettes* à la couleur préférée viennent d'y laisser.

Frisons d'or... frisons d'ébène... frisons d'ar-

gent... Il y a des amateurs, beaucoup d'amateurs pour ces friandises. Ils préfèrent les cheveux relevés, ceux dégageant bien la nuque, pour faire valoir le cou et laisser en liberté les petites mèches mignonnes et agaçantes.

Il est une chose digne de remarque, c'est que ceux qui se livrent à ce manège l'accomplissent avec audace et rapidité. Ce sont cependant des gens d'un certain âge (40 à 50 ans), parmi lesquels on reconnaît à des signes spéciaux des personnes ayant appartenu à une classe assez élevée au point de vue du bien-être et de la culture intellectuelle.

Ils portent des vêtements sombres, râpés par un long usage, sont coiffés d'un chapeau à haute forme dont les soies sont roussâtres, rebroussées et apportent une réserve jusque dans la passion, ce sont les moins exigeants de leur catégorie, ils représentent les idéalistes du vice. Ils ne se compromettent pas, n'abusent point d'eux-mêmes et se contentent d'un rapide et furtif baiser.

Mais voici une classe de spécialistes, la plus singulière de toutes. Nous désignons ceux qui en font partie sous le nom de « destructeurs ».

Ces maniaques coupent, à l'aide de ciseaux, les robes, les manteaux des femmes et les morceaux qu'ils enlèvent sont précieusement entassés dans des tiroirs. Sur l'étiquette indicatrice, on lit avec la date, le nom du magasin, le signalement de la femme, la satisfaction du... charme éprouvé.

La personne, qui a le malheur de faire leur

caprice, est certaine d'avoir ses vêtements à remplacer.

On se figure sans peine le dommage que ces misérables peuvent causer.

Ils choisissent de préférence les endroits fréquentés par les jolies élégantes.

Après les destructeurs de robes, viennent les « coupeurs de cheveux ».

Dans cette catégorie sentimentale de moissonneurs de souvenirs, j'ai interrogé un individu qui s'approchait des jeunes filles de dix à douze ans, dont les cheveux tombaient en nappe ou en natte sur leurs épaules. Muni de ciseaux, il mutilait les soyeuses chevelures en les raccourcissant de moitié.

Ses réponses ont été celles-ci : « C'est une » passion... Pour moi, l'enfant n'existe pas, ce » sont ses beaux et fins cheveux qui m'attirent. » Je pourrais souvent les prendre tout de suite... » je préfère suivre la fillette, gagner du temps... » c'est ma satisfaction... mon plaisir... Enfin, » je me décide, je coupe l'extrémité des mèches » frisées... et je suis heureux. »

En m'expliquant cela, il avait les yeux hagards et regardait avec méfiance, à droite, à gauche, comme s'il avait peur d'une surprise.

Pour terminer cette triste série, il reste les collectionneurs de mouchoirs ; ceux-là, au moins, ont un but marqué, un but fort peu avouable... difficile à raconter... but caché, il est vrai, jusqu'au moment de leur arrestation ; on trouve cet article, le plus indispensable de

notre toilette, enroulé autour d'une partie de leur corps.

Le voleur à la tire de profession préfère le porte-monnaie au mouchoir; l'amateur, et c'est le cas de M. X, recherche le mouchoir en dédaignant le porte-monnaie. Mais il y a ceux qui, amoureux du mouchoir, conservent aussi le porte-monnaie.

Le vol du mouchoir à de jeunes femmes est particulièrement connu. A la dernière exposition universelle, un tailleur du boulevard de Sébastopol, après trois arrestations successives, s'est enfin entendu condamner à six mois de prison. Ses deux premières détentions ne l'avaient pas corrigé. Dans sa chambre se trouvaient plus de trois cents mouchoirs brodés à diverses initiales, sous lesquelles il avait pris soin de marquer son prénom avec du coton rose.

Quand un de ces individus vient de prendre un mouchoir, il le passe sur ses lèvres avec un mouvement de passion, il en aspire le parfum et se retire en titubant comme un homme ivre.

Les nombreux amoureux du mouchoir ne sont plus maîtres de leur volonté, ils la subissent, cela devient une possession, comme celle de l'absinthe, du tabac, et, pour tout au monde, ils ne sauraient y renoncer.

Toutes ces manœuvres tombent sous l'application de la loi, seulement, comme dans la pratique la preuve est presqu'impossible à établir, surtout pour certaines variétés, les agents s'abstiennent d'opérer. Les coupables peuvent-ils

être regardés comme absolument responsables de leurs actes ?

Cela touche tellement à la folie, que les Juges d'instruction, désorientés, concluent à l'irresponsabilité.

Les coupeurs de robes, qui causent de grands dommages sont tous renvoyés en non-lieu, ou acquittés par le Tribunal.

Les voleurs de mouchoirs bénéficient moins de cette exception d'irresponsabilité ; on les condamne quelquefois, et cela tient au voisinage du porte-monnaie avec le mouchoir.

— Permettez-moi, dit M. René, de vous demander l'attitude des femmes au moment où elles sont victimes de la manigance de ces hommes vicieux. La femme est toujours un sujet agréable et intéressant à connaître, surtout à mon âge.

— Elles ne se plaignent jamais, et cela tient à diverses causes.

Dans la plupart des circonstances, elles ne sont que regardées, et cela ne peut donner lieu à aucune observation.

Quand elles subissent des attouchements, elles se trouvent au milieu de la foule, pressées de tous côtés, assez absorbées pour n'y pas faire attention, surtout si c'est pratiqué discrètement.

Lorsqu'elles s'en aperçoivent, et cela se produit, elles rougissent sans protester, restent muettes, redoutant le scandale et les regards curieux des assistants. C'est le cas de la majorité. En ce qui concerne la minorité, pour une raison triste à dire, mais absolument véridique,

elle est agréablement excitée par ces manœuvres clandestines et y trouve un plaisir silencieux.

L'oisiveté, l'abus de la morphine prédisposent quelques femmes à un état moral correspondant à celui des aberrés passionnels, et certaines formes de l'hystérie produisent des hallucinations bizarres.

Dans la circulation ordinaire de la rue, elles sont plus difficilement remarquées ; mais dans la cohue des grands magasins, où plusieurs conditions les cachent et les protègent, on reconnaît celles qui recherchent des satisfactions passagères.

— Je n'aperçois plus le propriétaire de la cravate noire à pois blancs ? dit M. René.

— Le voici au pied de cet escalier, il paraît attendre, répondit le Chef de la sûreté. Oiseau-Mouche et Porthos se trouvent à quelques pas de lui, ils doivent connaître ce particulier; je vais les faire venir, à l'aide de ce double mouvement de mon chapeau. Je le retire en ayant soin de l'élever un peu au-dessus de ma tête... Les agents s'orientent pour se diriger vers nous, et comme je désire leur parler, je place mon chapeau devant moi, comme ceci.

Dans les foules ils ont ordre, en m'abordant, de rester couverts et de ne jamais prononcer ma qualité.

Oiseau-Mouche et Porthos s'approchèrent, et attendirent sans saluer ni prononcer une parole.

— Connaissez-vous cet homme faisant face à la caisse ?

— Le porteur de la cravate noire à pois blancs dit Oiseau-Mouche.

— Oui.

— C'est le tourmenté, nom qui lui a été donné par les surveillants des grands magasins dont il est le client habituel.

Il fait partie de la famille des agités ; sa passion est étrange, inexplicable. Toujours à la recherche de sensations, il possède la tyrannie du grain de beauté qui le pousse à commettre des actes frisant la folie... Il profite de la foule qu'il recherche pour *fourrager son nez* dans les cheveux rebelles qui s'égarent capricieusement derrière le cou des femmes. Comme il le dit, ce sont : *ses bouclettes*.

Sa taille élevée lui permet, avant d'embrasser, de voir les frisons-frisettes, où il croit découvrir le grain de beauté rêvé par lui.

Peintre de portraits d'un assez beau talent, il a fait celui d'une fille Manille, reçu à l'Exposition, et qu'elle a fait placer dans son boudoir galant, tendu de velours noir encadré de lames d'argent.

— Vous connaissez la fille Manille ? demanda le Préfet au Chef de la sûreté.

— Cette femme d'origine étrangère, si dangereuse pour la jeunesse et dont les aventures nombreuses et variées ont réjoui la plupart des Cours européennes, je la connais comme une récidiviste faisant l'objet de plusieurs arrêtés d'expulsion, toujours suspensifs par la recommandation de personnalités politiques influentes, et bien connues pour leur amour de la matérialité.

La sonnette électrique vient de se faire entendre.

— J'en devine le motif, dit Oiseau-Mouche à son chef. La comtesse de B... était au rayon des articles de Paris ; elle a dû, selon son habitude, se faire *pincer* en flagrant délit de vol, et chaque fois que cela lui arrive elle est appelée au conseil et verse, sans la moindre récrimination, 500 francs pour les pauvres.

— Quel âge a cette... clopémane ? demanda le Préfet.

— Une soixantaine d'années, sa situation de fortune est belle et cependant l'avarice la porte à voler, d'où je conclus que toutes les passions, sans en excepter les politiques, ont été, sont et resteront toujours aveugles. Le genre humain, pour les satisfaire, est capable d'accomplir toutes les infamies ; et pour répondre de soi-même, il faudrait pouvoir connaître son avenir.

Ces magasins *monstres* à la mode, dont vous voyez un spécimen, forment de réels et tristes sujets d'études ; mais les annonces, les réclames par la voie de la presse, les rendent inattaquables.

S'il fallait vous raconter tout ce qui se passe dans leur fonctionnement intime, vous en seriez d'autant plus alarmé, qu'il est impossible à l'autorité d'y apporter le moindre remède.

A côté de ce luxe étalé au grand jour, il y a souvent la misère cachée sous les vêtements des commis et les robes noires des vendeuses.

Cette couleur d'étoffe est bien choisie pour les courageuses filles.

Regardez-les circuler. Jeunes, si elles ne sont pas jolies, la plupart ont le courage de rester honnêtes. Elles doivent, pour cela, non seulement se défendre contre les avances des jeunes gens avec lesquels le contact est obligatoire, mais avoir la force de lutter avec les Directeurs, les Intéressés et les principaux employés. Il leur faut encore endurer les caprices, les fantaisies des *premières* et des *secondes ;* personnages féminins, généralement rebelles aux idées de mariage et de maternité. Aussi, les jeunes filles les moins réservées sont-elles les mieux appréciées.

J'ai connu ici une employée orpheline, intelligente, travailleuse, digne d'intérêt, n'ayant pas voulu céder à une de ces unions sans amour et sans lendemain; elle a dû, après trois années de séjour, quitter la maison et demander un refuge au Couvent où elle avait été élevée. Les amendes finissaient par absorber ses appointements.

Il est défendu à ces jeunes filles de s'asseoir ; et, à certaines époques, on les voit épuisées de fatigue, chancelantes et prêtes à tomber.

La situation qui leur est faite, le sort qui les attend ne leur permet pas toujours de résister. Les sens agissent facilement dans cette atmosphère spéciale, corrompue par l'ensemble de tous ces êtres vivants. Les tentations les guettent, et l'on comprend qu'elles puissent subir l'esprit d'imitation et se laisser entraîner par la contagion du vice.

— Je n'y ai heureusement gagné, dit le Préfet, qu'une légère névralgie.

CHAPITRE XI

Bohème commerciale

Nous sommes enfin sortis de cet enfer, que le Dante n'avait pas prévu. On se sent tout de suite soulagé par un air plus vif et moins épais.

En nous éloignant de ce grand bazar, nous pourrons examiner tout ce qui gravite autour de lui.

Vous allez voir en action les parasites du pavé parisien, que vous avez déjà rencontrés dans les cabarets illustrés des rues Galande et et des Anglais.

Voici « Mémèche », la pierreuse de la rue des Trois-Portes. Son séjour à l'hôpital a peu duré; et comme les contrastes sont partout, cette fille, sans ordre, débauchée, vend des carnets servant à l'inscription des dépenses du ménage, et les quelques sous gagnés par elle iront ce soir grossir la caisse du Père Lunette.

Elle est entourée des marchands de ballons, de papier à lettres, de cure-dents, de passe-lacets, de cannes et de parapluies. Elle a sa cour.

Un gardien de la paix invite ce groupe à ne pas stationner... Mémèche entr'ouvre ses grosses lèvres lui sourit pour montrer ses dents, c'est sa façon de mordre ou d'être... aimable.

Un peu plus loin voilà les vendeurs de vanille et de pastilles de sérail fabriquées place Maubert. Ils causent avec un des derniers débitants de coco, que les fontaines Wallace n'ont pas encore tués.

Ces parasites ont un nom, ils s'appellent « La Bohème », Bohème commerciale, aux industries variées, non classées, imprévues, souvent baroques, avec ses ressources infinies permettant à ceux qui en font partie de se procurer le pain et le gîte quotidiens.

Votre Police la tolère, par impossibilité de sévir. Mélange de bien et de mal; et si, chez elle tout est léger, l'honnêteté, la bourse et les mœurs, en réalité elle n'est pas dangereuse: on la connait, et le bon marché des porte-monnaie, des petits animaux en chenille, de la chaîne de montre qu'elle vend, ne permet pas de la poursuivre pour tromperie sur la qualité des marchandises vendues.

Mais après elle, on se trouve en présence d'une catégorie d'individus déclassés de toute provenance, épaves des naufrages sociaux.

Ces irréguliers de la vie cherchent des moyens d'existence par un travail susceptible

de les conduire sur les bancs de la police correctionnelle. Ils servent d'avant-garde à la véritable armée du mal.

Crieurs, colporteurs, distributeurs se sont rendus maîtres aujourd'hui de la voie publique, devenue leur chose, leur propriété. Regardez celui-ci, sale, déguenillé, les cheveux en broussailles, se frottant le dos contre le bec de gaz pour calmer son incessante démangeaison; il appelle, dans cette position réaliste, l'attention des passants sur les imprimés qu'il débite.

Cet autre, par des titres offensant la pudeur, accompagnés de commentaires immondes, hurle : *Le dernier scandale. — La dernière ordure.*

Ce troisième annonce : *Les œuvres de Piron illustrées, la fécondation artificielle, et la manière de faire l'amour sans danger.*

N'est-ce pas la pornographie mise à la portée de tous par la modicité de son prix ?

Le crieur fabrique les fausses nouvelles, et les plus mauvaises sont les plus productives.

Nos législateurs actuels partisans du laisser-faire et du laisser-dire, sous prétexte d'art et de liberté, ont, sans contrôle, abandonné le soin d'instruire la jeunesse des deux sexes par la criée, l'exhibition et la vente de ces marchandises malsaines.

Aux abords des lycées, collèges, pensions, on colporte des photographies représentant les actrices de Paris en costume d'Eve... avec légende, des gravures destinées soi-disant aux peintres, sculpteurs et surtout aux jeunes gens

désireux de s'instruire. Ces gravures, ces photographies n'ont de dessin que le nom, de littérature que l'obscénité

Un commerce qui s'étend de plus en plus, c'est celui des images représentées, soit par des jeux de cartes, soit par des célébrités chorégraphiques prises dans toutes les postures, visibles seulement le soir, chez soi, à la lumière.

Offerts clandestinement aux étrangers, les colporteurs sont tellement sûrs de n'être point tracassés, qu'ils répondent par des injures aux personnes qui les menacent de les faire arrêter.

Si l'obscénité dans les cartes ou images transparentes existait, et leur vente mystérieuse le donnerait à supposer, il y aurait par le fait même de cette vente le délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs applicable à l'acheteur comme au vendeur.

Dans le cas contraire, les gravures proposées comme obscènes ne représentant que des académies, il y a tromperie sur la qualité de la marchandise vendue, et je m'explique difficilement l'attitude du plaignant en présence du Tribunal.

Il y a donc impuissance à poursuivre le vendeur qui exploite habilement cette petite et très immorale industrie, interdite par la loi, mais qui lui échappe par la forme dont elle se revêt.

— Je collectionne, dit M. René, les prospectus qui me sont délivrés depuis une heure; j'en possède une quinzaine.

— Vous en trouverez de curieux sur les maladies chroniques, secrètes, rebelles à tous traitements, ou sur l'annonce des liqueurs que

les femmes enceintes doivent éviter de prendre : car elles pourraient les rendre stériles pendant toute leur existence.

C'est l'avis indiscret donné à celles que la maternité pourrait effrayer.

Voici une rue provisoirement interdite à la circulation des voitures, et les marchands d'objets hétéroclites se sont empressés de s'en emparer.

Il ne faut pas les confondre tout-à-fait avec les *camelots*, car ils possèdent une patente et parcourent selon la saison les banlieues de Paris.

Dans leurs excursions en province, ils ne séjournent jamais plus de vingt-quatre heures, temps nécessaire pour écouler sans danger des marchandises volées ou de mauvais aloi.

Sur l'un d'eux, celui de droite, se disant courtier en bijouterie, arrêté pour tentative de vol au rendez-moi, j'ai trouvé une lettre-circulaire constatant un dépôt de montres en métal blanc argenté fourni par un horloger connu et breveté s.g.d.g. — Il y a trois qualités, expliquait le fabricant. La première, de douze francs, a un mouvement à peu près réglé — La seconde, de huit francs, marche tant bien que mal ; elle avance de quatre à cinq heures par jour. Ces deux genres de montres peuvent être livrés à des personnes de connaissance. Quant à la troisième qualité, son prix de six francs la destine aux marchands qui ne passent jamais qu'une fois dans le pays.

Peu importe disait, en terminant la lettre-circulaire, que la montre soit vendue cher ou bon

marché, elle ne fonctionne pas, et l'acheteur, pour le prix, n'a pas le droit d'être exigeant.

Le *camelot sérieux* quitte rarement Paris. On peut dire qu'il y jouit et profite en souverain de la liberté de la rue. Le trottoir, dont il est amoureux, lui sert de piédestal, et, orgueillleux, il y trace à l'aide de charbon des arabesques fantaisistes où domine le poisson emblême de sa profession, car il est doublé d'un souteneur.

Déballer et détaler, voilà sa devise.

Un compère le suit ou le précède, selon les circonstances.

A l'arrivée des agents tous deux filent.

— Je le croyais, dit le Préfet, autorisé par les commissaires de police à stationner sur la voie publique, en raison des services qu'il rend à vos agents ?

— C'est une erreur ; le *cameloteur* est bon à surveiller et à prendre, d'autant plus qu'il pousse l'audace jusqu'à dire aux naïfs flaneurs, en débitant son *boniment*, qu'il est autorisé par la Préfecture de Police : c'est sa réclame, qui est aussi fausse que l'objet offert en vente par lui.

A la Sûreté, on le connait comme un récidiviste, toujours sous le coup d'un jugement.

Les passants le confondent, malgré ses allures spéciales, avec l'ouvrier sans travail qu'un chômage trop prolongé oblige, de nos jours, à faire du *camelotage* pour procurer du pain à sa famille. C'est un dur sacrifice d'amour-propre, mais il n'a pas besoin d'avoir ainsi recours à la mendicité.

CHAPITRE XII

Malfaiteurs

Après les camelots et autres industriels de la rue, que l'on voit, que l'on entend, desquels on peut se garer, il existe la catégorie des filous dont la majorité échappe aux yeux du public comme à ceux des agents.

Elle forme le bataillon grossissant, progressif de cette armée du mal, qui se propage, se multiplie, s'étend et devient menaçante. Ces membres, sous des formes variées, pratiquent cette maxime de Darwin :

« La lutte pour la vie. »

Êtres mâles et femelles, réfractaires à l'atelier, déserteurs de la famille, indisciplinés aux mœurs, aux lois générales du pays qu'ils habitent, chaque matin ils se demandent quel sera le moyen de pourvoir à leurs plus impérieux besoins.

Sans ressources, ils ont recours à la mendicité, et l'aumône refusée dans la journée amène, la nuit, l'effraction d'une porte ou d'une fenêtre suivie ou précédée de vol.

L'armée du mal est répandue partout ; c'est le flot qui monte, monte, et finira par nous envahir ; elle se remue, s'agite et, dans certains cas, tient tête à la police.

Les nombreux malfaiteurs qui la composent sont prêts pour l'attaque, comme pour la défense ; ils ne désarment jamais, et pour les combattre sans être trop souvent battus, il faut apprendre et toujours observer.

La première ordonnance parue sur les vagabonds de profession, les mendiants par vocation remonte à plus de deux siècles. On était déjà effrayé de la présence de ces tribus nomades, pillant sur tous les chemins.

Chassé de leur plus fameux repaire, celui de la *Cour des Miracles*, de cette cour dont les chroniqueurs disaient en 1684 :

« C'est là que s'étalent les vrais ou faux infirmes, qu'ils montrent leurs plaies feintes » ou réelles, qu'ils mendient, que les voleurs » se livrent à leurs larcins et que la hideuse » prostitution existe en plein jour, au grand » déshonneur de la capitale d'un grand » royaume. »

Ce tableau, sous une autre forme, n'est-il pas encore de nos jours fidèle et vivant ?

Les grands magasins ne sont pas les seuls endroits servant de point de ralliement aux malfaiteurs de toutes les catégories. Ils existent

là, où le public est pressé, mû par des intérêts différents, absorbé par une préoccupation quelconque.

Les abords des établissements financiers font la joie des voleurs à la tire.

La Bourse, ce palais million, source de tant de désastres, où tous les tripotages s'affichent, a, comme le théâtre, ses coulisses, son langage à part ; on y voit fourmiller les honnêtes gens... selon la morale, et les honnêtes gens... selon les lois. Tous ces hommes de bien et d'honneur pratiquent l'art de s'approprier la bourse des autres en côtoyant le Code civil ; nés malins, ils connaissent à fond cet axiome : « Nul n'est censé ignorer la loi. »

Je ne veux pas remuer, en ce moment, la lie des pots-de-vins, aux ventres arrondis; vous seriez étonné d'y voir au fond, écrit en lettres dorées, les noms d'hommes politiques alliés à ceux de financiers véreux.

Près des théâtres, circule le vendeur de contremarques périmées, l'ouvreur de portières qui vous enlève subitement votre jumelle ou votre éventail.

Vous n'ignorez pas, monsieur le Préfet, les agissements des marchands de billets, exploitant de leur mieux le public, sous les yeux volontairement distraits des gardiens de la paix. C'est un trafic que vos prédécesseurs ont cherché, sans succès, à supprimer.

Le marchand de billets est indestructible.

En 1875, M. Léon Renault avait donné de sévères instructions rappelant les prescriptions

formelles des articles 45 et 46 de l'ordonnance de police du 1er juillet 1864, interdisant l'offre et la vente de billets ou contremarques, et le racolage ayant ce trafic pour objet. La chasse aux marchands de billets s'est continuée pendant une dizaine de jours.

Le Dépôt était au complet. Mais si, parmi ces tyrans du trottoir, se trouvaient quelques repris de justice, il y en avait aussi porteurs et propriétaires légitimes de sommes variant de 500 à 1.000 fr.

Il paraissait difficile au Procureur de la République de les poursuivre sous le délit de vagabondage.

Alors parut, dans les journaux le *Figaro*, l'*Événement* et le *Gaulois,* une requête qu'il serait peut-être utile de méditer et qui repose dans les archives de votre cabinet (1).

(1) Lettre reproduite par le *Figaro*, l'*Événement* et le *Gaulois*, les 13 et 15 juin 1875 :

La requête suivante vient d'être adressée à M. Léon Renault :

Monsieur le préfet,

J'ai l'honneur de vous exposer que, depuis longtemps, la presse signale et demande la répression d'une indigne tromperie qui se pratique journellement aux abords des théâtres, surtout lorsqu'une pièce a du succès.

Chaque théâtre de Paris a presque toujours deux entrepreneurs : l'un, pour la vente des billets de la direction ; l'autre, pour ceux des auteurs, desquels il exige une certaine garantie de probité.

Mais, en dehors de ces entrepreneurs, il y a une foule d'individus tarés et malhonnêtes qui, profitant de la crédulité du public, le trompent en lui vendant une place inférieure au lieu d'une autre, au préjudice de l'acheteur, des entrepreneurs autorisés et des théâtres.

Il est un moyen fort simple de détruire cette espèce d'es-

Il n'est pas jusqu'au vieux et honnête vendeur de programmes qui s'est retiré, pour faire place à une jeune génération de nouvelles couches, se jetant sur le public, bousculant tout pour vendre ses marchandises, feuilles datées de huit jours, et sur lesquelles ne figure pas le théâtre où vous vous rendez.

Si nous allons à l'Hôtel des Ventes, rendez-vous de ce gros public *du bric-à-brac,* nous trouverons au milieu d'une infinité de mystères, la foule serrée, attentive au bruit que va produire le marteau du commissaire-priseur ; ce moment psychologique, celui *du moutonnage,* comme disent les marchands, favorise les pick-

croquerie et d'assurer même un léger impôt au profit de l'Etat, pour contribuer à des œuvres de bienfaisance.

C'est de faire comme en Angleterre et en Allemagne, où les marchands de billets autorisés par les théâtres payent une certaine redevance à l'Etat.

Les marchands autorisés et patentés pourraient avoir des employés ; mais ceux-ci devraient remettre à chaque acheteur, en même temps que son billet, un bulletin numéroté ou portant le nom du marchand, afin que chaque infraction puisse être constatée et punie, comme les cochers, qui doivent remettre les numéros de leurs voitures aux personnes qu'ils conduisent.

L'impôt, la patente d'entrepreneur-chef pourrait être, pour chaque théâtre, de 500 à 1.000 fr. par an, double pour deux théâtres, triple pour trois, etc.

Cela pourrait donner à l'Etat 40 ou 50.000 fr. par an et ne constituerait pas un monopole, mais un commerce régulier, patenté, les directeurs et entrepreneurs restant libres de leurs choix, traités, conditions, et le public étant garanti de supercherie et de fraude.

Aussi, monsieur le Préfet, ai-je l'honneur d'espérer, de votre bienveillante sollicitude, que vous voudrez bien prendre le présent projet en considération et lui assurer votre appui,

J'ai l'honneur d'être, etc.

E. Havez,
Chef du service au théâtre des Variétés.

pockets, les coupeurs de poches et les aberrés passionnels.

Aux gares de chemins de fer, foisonnent de faux commissionnaires et des voleurs de valises.

La nuit, des cochers porteurs de papiers suspects, conduisant des voitures enlevées aux stations, attendent l'arrivée des trains de grandes lignes, pour racoler les voyageurs étrangers et les conduire dans des endroits isolés pour mieux les dépouiller.

Les gardiens de la paix sont par trop indifférents pour ces conducteurs de véhicules.

Dans les trains spéciaux de la petite et grande banlieue, la crème des bonneteurs, avec leurs cartes préparées, vous soutire agréablement votre argent, au jeu dit « la Consolation » : joli nom coquet, pas brutal, offrant une douce satisfaction à celui qui perd.

Autour de cette église, voyez tous ces mendiants. Leur nombre augmente chaque année dans des proportions inquiétantes ; et la misère s'étale sur toutes les voies de Paris.

Pour vous en convaincre, jetez, en passant, un coup d'œil sous les portes. Vous y verrez des culs-de-jatte, des infirmes exhibant leurs moignons nus, des vieillards aveugles et des femmes entourées d'enfants dressés à prendre toutes les poses de la douleur.

Il y a parmi eux de véritables misères à soulager, mais c'est la minorité.

La majorité se destine au vol ; elle se compose d'un ramassis de fainéants, d'ivrognes, de

faux estropiés, simulateurs de crises épileptiques, prêts à demander de l'argent un couteau à la main.

Ces rôdeurs couchent, l'été, sur les fortifications, sur les berges de la Seine, et, l'hiver, le froid ne les tue pas, car ils se réfugient dans les bâtiments en construction. Pendant le jour, ils mangent aux portes des casernes, élisent domicile dans les squares, sur les bancs de nos promenades ; et ce matin même, à neuf heures, dans le jardin du Louvre, vingt-huit vagabonds et mendiants ont été ramassés, parmi lesquels figurent deux pensionnaires de Bicêtre.

Mendiants de malheur, de profession et de la paresse étaient confondus.

Des personnes ont constitué la charité de précision ; mais les bons de pain et de viande sont vendus à des brocanteurs.

La mendicité est devenue une industrie, et le faux mendiant volera toujours.

Les champs de courses, en dehors des pick-pockets leur vermine habituelle, ont leurs agences où le vol s'étale librement. Les scandales ne sont plus à compter; cependant, le public n'ignore pas le négoce de toute cette bohème, qui gravite autour des bookmakers pour le duper, sans aucun risque et à coup sûr.

Certains bookmakers forment discrètement entre eux une association ayant pour but l'achat de plusieurs chevaux de courses, qu'ils s'arrangent à faire courir ensemble sur les hippodromes suburbains.

Les recettes sont fructueuses, inévitables,

connaissant à l'avance le cheval qui arrivera premier, et ce n'est pas celui offert aux espérances d'un grand nombre de parieurs, car le plus mauvais cheval gagne la course.

En ce moment, une enquête est ouverte pour rechercher les propriétaires d'écuries qui auraient pu prêter leurs noms pour réaliser des bénéfices, dont il est facile de comprendre toute l'importance.

Je suis persuadé que la fin de cette enquête ne sera jamais connue. Il y a, dans le monde des courses, tant de gens intéressés à masquer la vérité !

La Seine a, elle-même, ses dévaliseurs de bateaux.

— La misère, dit le Préfet, doit pousser les malheureux à se livrer au vol pour exister?

— Généralement, la faim y est étrangère. L'enfant ne débute pas en dérobant un pain ou un gâteau. Son premier vol se commet dans un bazar, par un couteau ou un porte-cigarettes.

Les vols de comestibles, quotidiens, très nombreux, ne naissent pas non plus de la misère ; mais bien de l'inconduite, de la paresse, et plus encore de la gourmandise.

L'homme volera du vin, des liqueurs ; et la femme, du chocolat, des bonbons, un pâté et des fruits.

Les procès-verbaux, classés dans vos archives, en fournissent la preuve.

— Cependant, avec l'instruction obligatoire, répondit le Préfet, le niveau moral des masses doit s'élever et faire baisser la criminalité.

— Victor Hugo l'a dit, ajouta M. René : « Eclairez les têtes, vous n'aurez plus besoin de les couper. »

— Depuis son roman de *Claude Gueux*, paru en 1831, répliqua le Chef de la sûreté, les têtes n'ont pas manqué d'éclairage, et notre illustre poète doit être satisfait, on les coupe rarement; mais les crimes, prenant leur source dans la violence, n'ont fait qu'augmenter avec le progrès de l'instruction, et les délits comme les contraventions prennent des proportions incalculables.

L'éducation, comme on la donne aujourd'hui, n'est pas une garantie de moralité. On apprend à bien dire, c'est vrai ; mais ne vaudrait-il pas savoir mieux faire ?

Ce n'est pas avec les manuels civiques, en chassant les Frères et les Sœurs des écoles, en étouffant les croyances religieuses, que l'on trouvera le remords et le repentir.

Toutes les digues sont rompues avec l'abus croissant des libertés.

Les réformateurs du jour pensent-ils que la jeunesse soit assez raisonnable, pour se passer de guide et se créer une morale en s'affranchissant de toute domination ? Non, ne le croyez pas, et lorsqu'elle est aux prises avec la nécessité, ses passions et ses maigres ressources, elle n'a même plus la religion pour secours.

Victor Hugo, que vous citiez à l'instant, monsieur René, a dit aussi :

« L'ignorance vaut encore mieux que la » mauvaise science. Laissez au peuple qui tra-

» vaille et souffre la croyance à un meilleur » monde. »

La statistique criminelle, établie chaque année par les soins du Ministre de la justice, permet de suivre le mouvement de la moralité publique. Les résultats constatés sont lamentables. Il y est établi que les départements les plus pauvres, les moins instruits, sont dépourvus de malfaiteurs. Les vols y sont rares, les crimes presque inconnus.

Le contraire existe dans les villes où l'instruction se développe.

A Paris, la preuve en est constante, et l'armée du mal a suivi et profité du progrès avec plus de succès que notre police, restée stationnaire.

Les diverses transformations que cette armée du mal a subies l'ont rendue plus vivante encore ; elle a quitté les carrières, les souterrains ; elle se montre au grand air, où elle pousse avec la rapidité des plantes grimpantes.

Il suffit, pour la voir, de parcourir attentivement nos principales voies.

Il y a seulement vingt ans, tous les voleurs étaient âgés ; ils se cachaient pendant le jour, et n'opéraient que la nuit.

Aujourd'hui, d'une précocité inquiétante, ils volent, à douze ans, dans les poches ; à quinze ans, ils forcent des serrures et, à vingt ans, ils assassinent.

La majorité est mineure, le grand jour ne les épouvante point ; c'est en pleine lumière, en plein Paris, dans les quartiers fréquentés, au

milieu des foules, qu'ils se forment et manœuvrent avec aisance et facilité.

Est-ce là, vraiment, un progrès dont nous ayons à nous enorgueillir ?

Il existe un raffinement dans les assassinats, devenus plus atroces et, pour ainsi dire, quotidiens. Cela tient à une dépravation à laquelle les idées prévalant aujourd'hui ne sont pas étrangères.

Les vols qualifiés sont étudiés avec soin, exécutés avec audace, habileté et sang-froid. Pour les grands projets, des plans sont dressés, tout est prévu, le moindre indice est noté. Le coffre-fort est le point de mire, c'est l'indicateur, et, afin d'y arriver, la *pince-monseigneur* et les *rossignols* sont mis en jeu ; heureux quand, dans ces expéditions criminelles, le revolver, la corde savonnée au nœud coulant ou le couteau-poignard ne servent pas d'avant-garde.

— N'as-tu pas, mon oncle, manifesté l'intention de signer, vers six heures, ton rapport ministériel ?

— Le Chef du cabinet est prévenu. En cas d'urgence, il me trouvera, toutes les deux heures, à l'endroit où nous sommes, place de la Bourse.

Je ne vois, du reste, personne de connaissance... Tant mieux, tout va bien, Paris est tranquille, comme le dit avec conviction plusieurs fois par jour mon Chef de la Police municipale. Nous aurons le temps nécessaire de continuer nos études, nos observations, et je m'en rapporte à notre cicérone, pour nous offrir à dîner dans une maison connue de lui.

— Cela est facile ; mais Oiseau-Mouche et Porthos, qui nous suivent, doivent avoir besoin de repos, je vais les congédier et, dans deux heures, ils nous rejoindront ici.

CHAPITRE XIII

Bande noire

Les malfaiteurs de profession connaissent les établissements où ils peuvent, en sécurité, se rencontrer et prendre pour ainsi dire pension.

Brasseries, hôtels, restaurants, sont inscrits sur le carnet des voleurs touristes; ils se renseignent mutuellement et marquent sur leurs guides spéciaux, par des signes conventionnels, les maisons ne donnant qu'à boire et celles ne servant qu'à manger.

Les établissements recommandés tenus par des complices sont indiqués, selon leur importance ou leur valeur, par un léger croquis représentant une locomotive, un bateau, un omnibus un tramway ou un cab.

Ces carnets indicateurs ne laissent rien à désirer au point de vue de l'exactitude; et j'en ai vu sur lesquels se trouvait le prix des consommations.

Logeurs, cafetiers, propriétaires de grandes brasseries ou de petites crêmeries savent à quoi s'en tenir sur la valeur de leur clientèle, qu'ils favorisent soit en leur indiquant des garnis où sous de faux noms ils peuvent se cacher, soit en les présentant sous un aspect favorable aux inspecteurs chargés de les rechercher. Toutes ces maisons sont d'ailleurs ménagées à dessein, elles possèdent plusieurs issues comme celle où nous nous rendons.

Un Préfet de police désireux, comme vous de s'éclairer, doit fixer son attention partout, pour apprendre au juste ce qui se passe la nuit et le jour à Paris. Il est prudent et sage de ne pas trop se fier aux renseignements fournis par les agents, et le meilleur, le véritable contrôle est celui fait par soi-même et sans apparat. Vos inspections personnelles vous feront mieux connaître, que les nombreux et inutiles rapports dont on vous enveloppe, le progrès de la moralité ou plutôt de l'immoralité publique.

En parcourant notre belle cité, vous verrez par les détails, et ils ont leur importance, ses organes, sa vie, et cela vous permettra de mieux apprécier quelles peuvent être les réformes à y introduire, et les réels besoins de sa laborieuse population.

La caverne, je veux dire la taverne où nous pénétrons, située non loin du théâtre de l'Opéra, touche de près à la rue du Faubourg-Montmartre; elle sert de lieu de rendez-vous au monde interlope, et les habitués se connaissent sans en avoir l'air.

Le prédécesseur de ce gros homme blond, aux allures bon garçon, assis au comptoir, était un sujet berlinois ; il avait pour cliente Jane Glay, cette fille de vingt-cinq ans, d'une beauté remarquable, aux yeux candides, enfantins, qui a pu en 1874 s'évader de la prison de Saint-Lazare, affublée d'un costume de sœur.

Elle faisait partie d'une bande de pickpockets protégée et renseignée par un agent qui, sous prétexte de rendre des services politiques, était devenu l'ami du gérant de la maison.

Ces voleurs, connus à Londres, avaient pris leur lieu de réunion ici.

L'évasion de Jane Glay a permis d'établir ses ramifications avec les polices anglaise et française.

L'inspecteur politique compromis, poursuivi, révoqué, a été condamné avec les complices de la belle pickpockette, morte dernièrement à Londres, d'une façon assez mystérieuse.

— Cette maison est importante, dit le Préfet?

— Très importante, et j'ajouterai que parmi ses commanditaires se trouvent un Sénateur et un Député.

— C'est grave ce que vous avancez-là.

— Pas pour vous, monsieur le Préfet, qui connaissez un des premiers fonctionnaires de la Présidence, propriétaire dans cet arrondissement d'un immeuble occupé en totalité par une maison de tolérance.

— Dans les successions, on n'est pas maître de choisir.

— Je le reconnais, mais arrivé à fin de bail

ce ..... monsieur a conservé son locataire, en lui infligeant, sans scrupule, une légère..... augmentation. Il est vrai que la police des mœurs lui sert de concierge, et que l'hygiène publique y trouve son compte.

Dans cette taverne, les étrangers prennent la profession de bookmackers et les Français celle de courtiers de commerce. Les consommateurs, comme vous le voyez, sans être élégants, distingués, ont une tenue convenable; ils dépensent pour leur repas des sommes relativement fortes, et pendant que nous mangeons modestement une tranche de filet, on sert à la table voisine, un gigot de chevreuil à des Américains.

— La chasse est fermée ! dit vivement M. René.

— Certainement, et depuis longtemps; mais cela n'empêche par les restaurateurs d'inscrire du gibier sur leur menu; du reste, dans les maisons de cette nature, presque tous les produits alimentaires qui s'y débitent sont, comme les garçons, d'origine étrangère. Celui qui nous sert est Suisse; mettez-lui vingt francs dans la main en demandant, sans hésiter, des échantillons de tabacs, cigares, cartes à jouer, allumettes de contrebande, et à votre sortie on vous glissera sous le bras la commande soldée.

On se méfie moins des affaires rapidement menées.

Le gérant actuel ne s'est pas corrigé, malgré les nombreuses amendes qu'il a payées aux Contributions indirectes et à la Compagnie fermière des allumettes.

— Par quel moyen, demanda le Préfet, cet homme peut-il ainsi s'approvisionner ?

— Par des sociétés occultes ayant leur siège à l'étranger, qui expédient à leurs associés français des caisses contenant des marchandises soumises aux droits de douane. C'est ainsi que, l'année dernière, il a été constaté, par des saisies, l'entrée frauduleuse de plus d'un million de cartes à jouer.

Je ne parle pas des cigares circulant à l'aide de bandes et cachets imitant ceux des ambassades.

La fraude se maintient et passe à travers toutes nos lois fiscales ; elle inonde la France de tabacs, de cigares de contrebande, et l'ingéniosité des fraudeurs, augmentant chaque jour, prend des proportions surprenantes, puisqu'elle fait diminuer d'une façon sensible les recettes du Trésor.

Les complices, à Paris, de ces sociétés occultes, appartiennent à cette catégorie d'individus désignés sous le nom général de *Bande noire*. En voici quelques-uns, attablés dans le fond à droite de la salle.

Ils sont ordinairement une vingtaine qui, dans leurs instants de loisir, travaillent avec la bourse des autres, ils ont des combinaisons si habilement faites, que la loi n'a pu les prévoir.

Déclassés des lettres, déclassés de la finance, sans profession officielle ni commerciale, occupant des domiciles de complaisance, ils forment, sans aucune espèce de réglementation, une so-

ciété anonyme, prenant toutes les formes et toutes les couleurs les plus imprévues.

Les affiliés, réunis par un intérêt commun, ne se dénoncent pas et se prêtent mutuellement un concours actif.

Ils fabriquent des papiers de crédit, négocient des prêts usuraires, escomptent des billets de commerce, la plupart signés par des gens tarés, insolvables, auxquels ces faux escompteurs donnent de 5 à 20 francs par signature. Ils exploitent aussi les négociants, les fabricants assez crédules, pour leur livrer des marchandises à crédit.

Cette franc-maçonnerie d'escrocs achève les gens besoigneux et ruine la race inépuisable des *gogos*. Elle est en relation suivie avec les bureaux de placement, surtout ceux pratiquant l'abus de confiance au cautionnement, les vendeurs de fonds de commerce sans clientèle, les usuriers, les directeurs d'agences commerciales et matrimoniales,

Quelques-uns de ces membres, doués d'une intelligence merveilleuse, réussissent, avec ces multiples industries, à jeter, par des manœuvres de chantage, le déshonneur et le suicide dans bien des familles.

Le bon sens naturel du peuple a aussi baptisé de *bande noire* tous ces débitants déloyaux auxquels votre Préfecture fait une guerre acharnée.

La classe ouvrière, si digne d'intérêt, sait encore un peu ce qu'elle mange, mais elle ignore absolument ce qu'elle boit. C'est un mélange

sans nom, un empoisonnement à petite dose. Le vin analysé contient des substances auxquelles la vigne est étrangère, et l'eau-de-vie est devenue un produit chimique.

Le public n'ignore pas que les visites suivies dans les marchés, les rôtisseries, chez les restaurateurs, crémiers, fruitiers, épiciers, confiseurs, laitiers et marchands de vins, n'ont pour but que de saisir les denrées alimentaires nuisibles à la santé.

C'est encore le peuple qui appelle *bande noire* les bouchers, tripiers, charcutiers vendant des viandes insalubres. Ces marchands ne prendraient pas comme les pickpockets, votre portemonnaie; mais ils vous détruisent sciemment la santé en affirmant bon ce qui est mauvais, sain ce qui est frelaté.

Les ouvriers classent enfin dans la *bande noire* les débitants vendant leur marchandise à l'aide de faux poids et de fausses mesures, et qui, sans scrupule, feraient arrêter la personne leur présentant bien innocemment une pièce de mauvais aloi.

Bande noire, disent également les bourgeois, tous ces fournisseurs qui détournent les domestiques et s'entendent avec eux pour partager, en dehors du « sou du franc », le produit de vols permanents.

— La probité commerciale n'existe pas, dit M. René ?

— C'est une erreur; seulement les honorables commerçants, comme les honnêtes femmes, ne font point parler d'eux.

— Je constate, dit le Préfet, que les découvertes de la science, qui devaient faire le bonheur de l'humanité, servent à encourager les falsificateurs; ceux-ci, mettant à profit les progrès de la chimie, deviennent savants dans l'art des sophistications de toute espèce, et tiennent audacieusement tête au commerce loyal et sérieux. Je veux être d'une sévérité excessive pour ces fraudeurs.

Avons-nous, ajouta le Préfet, beaucoup d'établissements comme celui-ci?

— Trop, malheureusement; mais ils sont loin d'avoir cette importance.

Un propriétaire de brasserie déclarait à un Juge d'instruction que les honnêtes gens étaient incapables de faire marcher leur genre de maison; et que, sans la fraude, les prostituées et les filous, ils pourraient fermer *boutique,* avec les impositions dont on les écrase.

La taverne d'où nous sortons subit vers une heure du matin une transformation complète, radicale.

Les écrevisses et la soupe à l'oignon forment alors l'ornementation de toutes les tables et annoncent l'arrivée des souteneurs et des filles à qui la rue du Faubourg-Montmartre sert de point de ralliement.

— Nous y reviendrons, dit M. René au moment où, dans la rue, un individu l'arrêta court, pour lui remettre un léger paquet, en disant: « Vous l'aviez oublié sur la banquette. »

— Sur la banquette? reprit-il en riant... Décidément, le garçon qui nous a servi est un habile

homme; il ne lui reste plus qu'à me dénoncer comme courtier et complice des contrebandiers; ne suis-je pas porteur de cartes à jouer et d'échantillons de tabac et cigares passés en fraude?

CHAPITRE XIV

Au Poste de Police

— Parmi les professions suivant avec sollicitude les progrès de la chimie, on place au premier rang les parfumeurs.

Regardez l'étalage merveilleusement arrangé de celui-ci, fournisseur d'une assez jolie collection d'actrices.

L'examen de ses produits a établi, qu'au lieu d'extrait de plantes bienfaisantes, toutes ces petites fioles coquettes ne renfermaient que des substances vénéneuses et des toxiques plus dangereux les uns que les autres.

Sous des noms pompeux, les poudres dont les femmes se couvrent le visage, les épaules, les bras, n'étaient composées en grande partie que de céruse.

Les flacons de teintures pour les cheveux, enveloppés dans des prospectus au langage men-

songer, avaient pour base le sulfate de cuivre et le cyanure de potassium.

Dans les cosmétiques de la figure, y compris les crêmes et pommades, l'analyse a démontré la présence de la cantharide et de l'huile de croton.

Les pâtes épilatoires et les fards étaient composés avec du mercure et du carbonate de plomb.

Quant aux spécifiques souverains pour faire repousser les cheveux sur les crânes les plus dénudés, l'industrie charlatanesque y a mis ce qui constituait le thé de la mère Gibou.

Eh bien, ce dépositaire de produits chimiques n'a pas été poursuivi pour tromperie sur la qualité de la marchandise vendue.

— C'est qu'il avait sans doute une patente de marchand de couleurs.

A propos de marchands, l'Officier de paix du X^e^ arrondissement signale de nombreux accidents causés par la réunion des ambulants dans les rues du Faubourg-Saint-Denis, Saint-Martin et du Temple.

L'heure la meilleure pour m'en rendre compte serait, m'assure-t-on, celle de midi?

— C'est une heure difficile pour vous; voilà pourquoi elle vous a été désignée. Tous les faubourgs, sans exception, sont envahis par les voitures des marchands de quatre saisons, stationnant en file souvent sur deux rangs : ce qui gêne la circulation des voitures et devient un danger pour les piétons.

Les trottoirs sont encombrés par des femmes

qui vendent dans des paniers ou à la main, toutes sortes de marchandises.

Nos faubourgs et certaines rues sont devenues de véritables marchés *à roulettes,* laissant des traces de leur passage par un dépôt de détritus de poissons ou de résidus de légumes.

A certains moments de la journée (onze heures, le matin, et six heures, le soir), il est impossible de traverser la rue.

Les commerçants se plaignent de cet encombrement continuel, qui leur cause un grand tort; ils sont assez imposés pour avoir droit à quelques égards, et l'administration supérieure paraît l'oublier.

Je ne dois pas vous le cacher, pour être agréable aux membres du Conseil municipal, la Préfecture de police ne refuse rien à leurs protégés : ce qui fait que le nombre des marchands ambulants augmente sans cesse. Ils se sentent forts, en présence de la faiblesse dont use envers eux l'autorité; ils deviennent arrogants, ne se gênent plus et menacent les gardiens de la paix de leurs protecteurs.

— J'ai aussi demandé la cause des nombreuses chutes de personnes dans le canal Saint-Martin, et l'enquête ne m'est pas encore parvenue.

— Désirez-vous, ce soir, vous en rendre compte?

— Très volontiers.

— Le canal, dans sa partie découverte, c'est-à-dire du pont du Temple au bassin de la Villette, est muni de chaînes de sûreté qui doivent

être reliées les unes aux autres par des bornes.

Ces chaînes sont précisément la cause d'accidents mortels, et pour vous en convaincre, longeons le quai de Jemmapes.

Sur cent chaînes, il y en a trois d'attachées, et comment le sont-elles ?

Au lieu d'être tendues à la hauteur du corps, elles forment une courbe dont le milieu rase presque le sol, ce qui fait que par les temps sombres, le brouillard ou la neige, les malheureux piétons, trompés par l'obscurité ou la nappe blanche, se prennent les pieds dans la courbe des chaînes, et le mouvement imprimé par la marche les lance dans le lit du canal, surtout à des endroits resserrés comme ceux-ci.

Avec la parcimonie de l'éclairage, les chaînes non mises, et c'est l'habitude, on va directement plonger dans cette eau noire, vaseuse, où l'asphyxie est rapide et sûre.

Au moment du repêchage, le cadavre examiné ne portant aucune trace de violence, on conclut à un suicide.

La statistique des personnes qui se sont ainsi noyées est attristante; et depuis l'installation de ces chaînes, dites de sûreté, il y a de cela plus de cinquante années, les deux Préfectures n'appliquent pas le remède.

Il est bien simple, pourtant : raccourcir les chaînes de clôtures et exiger, après le coucher du soleil, leur mise en place.

— Ce soin, dit le Préfet, incombe au service municipal d'exploitation?

— C'est exact, mais on recommande de la

prudence au personnel chargé de constater les contraventions, afin d'éviter les conflits, dont les vivants continueront encore longtemps à être les victimes (1).

— J'aviserai à cela, pour y mettre un terme.

Nous sommes peu éloignés de la rue du Faubourg-du-Temple, faisant partie des X^e^ et XI^e^ arrondissements, et vous avez dû savoir que des placards séditieux y avaient été apposés ces jours passés ? Les agents de votre service, dans leurs tournées nocturnes, arrêtent-ils quelquefois les afficheurs de ces genres d'écrits?

— Jamais. La Police municipale désigne les

(1) L'article 75 de l'ordonnance du 10 mai 1865, concernant la navigation et la police du canal Saint-Martin, prescrit chaque soir, après le coucher du soleil, la fermeture des chaînes par les soins du service municipal d'exploitation.

Les relevés faits de sept heures à minuit, du 1 au 15 novembre 1886, établissent ce qui suit :

1° Quai Valmy, de la rue de la Douane à la rue de la Butte-Chaumont, c'est-à-dire du n° 51 au n° 157, sur 360 bornes, 165 étaient sans chaînes.

2° Quai Jemmapes, entre la passerelle de la Douane et la rue de la Butte-Chaumont, comprenant les maisons n^os^ 52 à 178, sur 342 bornes, 164 n'avaient pas de fermetures.

Cela fournit 329 ouvertures pour les deux quais sur un total de 702 bornes.

Une centaine de ces bornes en mauvais état sont dépourvues des boules, des boucles, des anneaux servant à relier les chaînes.

Quant aux chaînes, les deux tiers n'existent plus.

Ce système de protection ne laisse-t-il pas un peu à désirer?

points à surveiller, et mon service a constamment exploré sans succès les Champs-Élysées, Passy et Auteuil. Aussi, l'on doit l'honneur des découvertes de cette nature aux agents des brigades spéciales politiques, en possession d'indicateurs précieux, qui préparent le terrain pour faciliter la récolte.

Comme esprit politique, les XII^e^ et XIX^e^ arrondissements sont plus dangereux. L'élément étranger domine dans les ateliers remplis de sujets allemands, italiens, belges, constamment en rivalité avec les ouvriers français ; ce qui donne lieu à des incidents regrettables pouvant amener par la suite de sérieux désordres.

Il est vraiment bizarre de faire travailler des individus ayant une moralité douteuse, des antécédents inconnus, qui ne viennent dans les ateliers, que pour y surprendre nos secrets de fabrication, afin de les imiter une fois de retour dans leur pays.

Le livret était une garantie de contrôle, sa disparition est une faute. Il ne gênait pas le bon ouvrier et faisait, au contraire, suite au livret militaire en continuant l'état de ses services.

Oiseau-Mouche rôde autour de nous, il se passe quelque chose d'anormal : permettez-moi de l'entendre.

— Certainement.

— Il m'informe que son collègue et lui sont l'objet d'une surveillance ; désirez-vous, monsieur le Préfet, en avoir la certitude ?

— Je ne serai pas fâché de voir à l'œuvre un de mes contrôleurs.

— Nous voici, dit le Chef de la sûreté à ses agents, près du théâtre de l'Ambigu. Au n° 4 du boulevard Saint-Martin, existe une maison ayant sa sortie rue de Bondy : nous allons la traverser ; quant à vous, passez devant, et allez nous attendre en face l'entrée du poste central de la mairie du X^e^ arrondissement.

Vous n'ignorez pas comment se fait, et surtout se défait une *filature;* il vous sera par conséquent facile de voir le jeu de l'individu, objet de vos soupçons.

Si c'est à nous que ce curieux s'adresse, il nous suivra, et vous le verrez à notre entrée dans le cabinet de l'Officier de paix.

Dans les deux cas, faites en sorte qu'il soit entendu par M. le Préfet, et empêchez-le d'anéantir aucun papier.

.....

.....

Le *fileur* n'était autre que le propriétaire d'une maison de rendez-vous.

Après avoir donné de confuses explications, le Préfet lui dit sur un ton sévère :

— « En résumé, vous affirmez avoir reçu des » instructions de l'un de mes chefs de service, » pour suivre son collègue de la sûreté. Je vois, » d'après vos notes, que vous avez rempli cette » mission avec zèle, car le menu de mon dîner » y figure. J'estime que l'on vous fait perdre » un temps précieux, et que les surveillances » dont on vous charge seraient mieux en situa- » tion dans votre..... propre maison. Retirez- » vous; votre présence ici est une honte, rejail-

» lissant sur celui qui vous charge d'une aussi » répugnante besogne ».

Ce bas agent secret quitta le poste. — Un moment de silence se produisit.— Ce fut le Chef de la sûreté qui le rompit, en disant : « Je n'ai » que des remerciements à voter aux gens qui » ont un tel souci de ma sécurité; je suis si sou- » vent menacé par les malfaiteurs de finir fata- » lement, qu'ils me font suivre pour me dé- » fendre à l'occasion ».

— Ce misérable, répondit le Préfet, a menti ; ce n'est pas de vous, mais de moi dont il s'agit ; et quel intérêt a-t-on pour m'espionner ainsi?

Le fonctionnaire qui a osé commander une pareille chose à un pareil homme est-il un traître ou un ambitieux corrompu?

Me faire suivre par le mari ou l'amant d'une proxénète, quelle injure... quelle infamie... Demain, ce Chef sera rayé du personnel de ma Préfecture.

— Est-il bien responsable en obéissant aux ordres qui lui sont imposés? hasarda M. René. Depuis ton entrée en fonctions, je t'ai souvent entendu prononcer ces paroles :

« La défiance est le plus grand défaut de la Police. »

C'est cependant sa meilleure qualité, car elle doit se méfier de tout le monde.

En oubliant ce matin de faire connaître à ton état-major tes intentions de promenade à travers Paris, ta méfiance a éveillé des susceptibilités et l'un de tes subordonnés, *vieux néophite*, mais nouveau venu pour marquer son

zèle, prouver que rien ne lui échappe, qu'il connaît tout, sait tout, devine comme un policier de race ce que l'on veut lui cacher, n'a rien trouvé de plus ingénieux que de faire suivre le... Chef de la sûreté.

— Permettez-moi, monsieur le Préfet d'ajouter un mot personnel aux justes observations de M. René. Sans la comparution, devant vous, de ce trafiqueur de femmes, j'étais absolument perdu dans votre esprit ; en voici le motif :

Un avis officieux à la presse aurait fait connaître notre excursion dans ses moindres détails et pour vous comme pour tout le monde j'aurais été l'indiscret.

A l'arrivée d'un Préfet, c'est par ce genre de manœuvres déloyales que l'on assomme littéralement un certain nombre de fonctionnaires pouvant porter ombrage.

Au moment de quitter le poste de police, un mouvement se produisit. Deux commissionnaires venaient chercher le brancard pour conduire d'urgence à l'hôpital Lariboisière un garçon de magasin, porteur d'un crochet lourdement chargé.

« En marchant sur une écorce d'orange, dit un sous-brigadier à l'Officier de paix, ce malheureux a glissé et s'est étendu sur le trottoir. Transporté dans la pharmacie de la rue du Château-d'Eau, le médecin a déclaré la chute grave, l'homme est vieux et son crâne est brisé. »

— Et dire, s'écria l'Officier de paix, que de simples pelures d'oranges, jetées sur la voie publique par des gens insouciants peuvent être la cause de malheurs irréparables !

A force de nous recommander de ne rien dire, de ne rien faire, nous finissons par posséder un semblant de police dominée par la politique du jour, cependant la population parisienne conserverait une éternelle reconnaissance au Préfet de police assez soucieux de sa popularité, pour ne pas craindre de donner aux agents de sévères instructions, à l'effet de dresser des procès-verbaux à toutes les personnes surprises jetant sur les trottoirs des pelures d'oranges ou de fruits.

Ces personnes inconscientes n'auraient, le plus souvent, qu'à étendre le bras pour les projeter sur la chaussée où le danger est en partie conjuré par le va-et-vient des voitures. Si je vous parle avec autant d'émotion, vous m'excuserez, monsieur le Préfet, en apprenant que, chaque semaine, je transmets à qui de droit des rapports spéciaux concernant une foule d'accidents occasionnés soit par des pelures d'orange, soit par la rapidité avec laquelle tripiers, laitiers, brasseurs, conduisent leurs voitures. Cet après-midi, un garçon boucher sortant des abattoirs de la Villette, a, dans la descente du faubourg Saint-Martin, près de l'église Saint-Laurent, renversé et tué un enfant âgé d'une huitaine d'années.

Je passais, et j'ai vu le pauvre petit étendu sans vie sur le pavé. Dans sa main droite, fer-

mée, se trouvaient quelques pièces de monnaie, et dans l'autre, l'anse d'une boîte de ferblanc.

Le lait que contenait cette boîte, en se répandant sur le pavé, s'était mélangé avec le sang sorti de la tête écrasée.

Quel horrible spectacle !

L'auteur de l'accident, dont le cheval lancé à fond de train parcourait le faubourg avec une vitesse vertigineuse, allait échapper au public et aux gardiens de la paix, mais, heureusement, au square des Arts-et-Métiers, une énorme voiture de déménagement lui a barré le chemin et a permis d'opérer sa capture.

Certains conducteurs méprisent absolument les règlements et se font un jeu de l'existence humaine, n'ignorant pas que leurs patrons possèdent le contrat obligeant les assurances à s'occuper des dommages causés. Les Compagnies endossent la responsabilité des accidents, et elles s'en tirent à bon compte, en transigeant avec les blessés, ce qui n'est pas toujours moral.

La Police et la Justice font ce qu'elles peuvent, et malgré toute la vigilance possible ces sortes d'affaires, dans lesquelles interviennent médecins et experts, sont tellement nombreuses qu'elles n'arrivent à l'audience qu'une année ou deux après les accidents produits.

Les mutilés restent à la merci des hommes d'affaires, et le besoin les pousse à accepter souvent des indemnités dérisoires.

— Je vous remercie de votre franchise ; seulement n'exagérez-vous pas un peu les instruc-

tions qui vous sont, par expérience, prudemment données? Rien n'empêche un agent de constater un excès de vitesse.

— Cela n'est pas aussi aisé qu'on se le figure; les cochers échappent aux agents, comme ce garçon boucher, auteur de l'accident de ce soir, et qui après avoir vigoureusement fouetté son cheval s'est retourné sur sa banquette pour frapper à coups de manche de fouet sur les mains d'un gardien de la paix se laissant traîner derrière la voiture plutôt que de lâcher prise.

Ne pourrait-on pas, à mon humble avis, par une nouvelle ordonnance, obliger les propriétaires à fixer sur leurs voitures commerciales le numéro d'inscription en gros caractères et d'une façon très apparente?

A la chute du jour, ce numéro serait éclairé; cela permettrait au public, aux agents de signaler sur tout un parcours, et sans courir le moindre risque, les conducteurs de voitures ne se conformant pas aux règles instituées sur la police de roulage.

La multiplicité des procès-verbaux dressés ferait rapidement changer l'attitude des propriétaires et des conducteurs de voitures. Les Parisiens spirituels riraient un peu, j'en conviens, sur la présence de ces gros numéros ambulants; mais la police ne se contenterait plus de transporter les morts à la Morgue et de ramasser les blessés pour l'hôpital.

La sécurité publique y gagnerait, la question des écrasés aurait une solution; et les maisons

de secours rendraient moins de manchots et de boiteux à la circulation.

Sans compter le budget, auquel cela ne coûterait pas un centime, et qui pourrait s'augmenter en ne faisant plus crier personne ; mais comme il s'agit d'une recette honorable, il ne faut pas y songer.

— Dites-moi, monsieur l'Officier de paix, ce que font ces enfants dans les bureaux de vos secrétaires ?

— Ce sont trois sœurs que leur mère poussait à mendier en offrant des fleurs.

Ne voulant plus rentrer au domicile maternel, elles rôdaient sur le quai de Valmy, le long du canal avec l'intention de s'y jeter.

Un agent a pu empêcher cet acte de s'accomplir.

Je viens de consigner leurs dires dans un rapport ; et la conduite coupable de leur mère et de son amant pourrait bien, après vérification, les amener sur les bancs de la police correctionnelle pour excitation habituelle de mineures à la débauche.

Tous les deux forçaient, par des menaces et des coups ces enfants à accepter des promenades en voitures fermées, principalement avec des vieillards.

— Quel âge ont-elles?

— Huit, onze et treize ans. Leur mère, une Polonaise, vend des fleurs volées par son amant sur les tombes des cimetières de Paris et de la banlieue.

— Joli couple. Inscris sur ton carnet, mon

cher René, le nom de ces enfants ; demain je me chargerai de leur placement. Mon devoir est de protéger l'enfance, l'occasion s'en présente, elle me servira de point de départ pour ouvrir une information sur les enfants exploités par leurs parents, amis ou étrangers, et je compte bien, monsieur le Chef de la sûreté, faire cette fois justice de vos préventions contre les enquêtes par un résultat prompt et sérieux.

La nuit s'écoule, je ne m'en plains pas, car j'ai vu, appris bien des choses que, sans les voir, une longue expérience seule peut faire deviner. Je ne me sens point fatigué, et je pense que nous pouvons encore voir ce garni de la rue Maubuée et ces maisons de la rue des Filles-Dieu.

— Je compte aussi, dit M. René, retourner dans la taverne où nous avons dîné.

— Et moi, ajouta le Chef de la sûreté, j'espère, avant de rentrer vous faire visiter les Halles-Centrales en pleine animation.

CHAPITRE XV

Vice et débauche

La rue Maubuée (mal lavé — en vieux français) remonte au XIII[e] siècle.

Voie étroite, aux moyens de locomotion laborieux et rares, elle traverse un pâté de vieilles maisons habitées par de petits fabricants de ces articles de Paris répandus à bon droit sur le monde entier.

Ce centre industriel, commercial, composé d'honnêtes travailleurs des deux sexes, se trouve constamment en contact avec des *solliciteuses* et leurs souteneurs.

Examinez, monsieur le Préfet, ces allées aux entrées suspectes, dont les murs noirs conduisent à des escaliers plus noirs encore, pourvus à chaque étage de cuvettes en plomb, toujours béantes, pour y recevoir les eaux ménagères.

L'empoisonnement y est en permanence.

Les boutiques, longues, étroites, obscures, sont occupées par des débitants de boissons, des gargotiers, des brocanteurs.

Voici justement le regrattier qui achète aux mendiants les bons donnés en charité.

Les portes d'entrée sont presque toutes surmontées de lanternes aux lumières tremblottantes et faibles.

Invariablement, les inscriptions placées sur ces lanternes portent :

« Hôtel à la nuit. »

Si vous désirez voir la débauche, le vice, le travail réunis sous le même toit par la misère, pénétrons dans cette maison, dont le couloir, en forme de boyau, donne accès à une cour humide, sans air et répandant des odeurs révoltantes.

Pour y coucher, le prix varie de 15 à 30 centimes.

Aucun crédit n'est fait : pas d'argent, pas de gîte.

Au rez-de-chaussée, des semblants de fenêtres servent à éclairer des cabinets aux murailles dégradées, et au sol pourvu d'un carrelage ramassé dans les décharges publiques.

Le mobilier se compose d'un tabouret placé près d'un bois de lit contenant une paillasse recouverte de vieux chiffons.

Sur la petite planchette servant d'étagère, entre un pot à eau sans anse et une terrine ébréchée, figure un morceau de plâtre percé dans son milieu. C'est le bougeoir de la chambre.

Ces cabinets servent de logis momentané aux souteneurs de bas étage, aux prostituées sur le retour, et aux musiciens et chanteurs dans les maisons de tolérance.

Au premier étage, les pièces sont disposées en chambrées de cinq et dix lits, formés avec de grandes caisses longues remplies de paille. Une fourche serait suffisante pour faire le service.

Il y a, cette nuit, chambrée complète. Quel tableau saisissant et pénible, nous avons sous les yeux, à la lueur de cette lanterne !

Tous ces colis vivants sont nus, et de leurs vêtements, je devrais dire déguenillements, assemblés en tas, se dégage une odeur sans nom, résultat de bien des malpropretés confondues.

Grâce à l'unique fenêtre dont les vitres font défaut, l'air vicié s'échappe et facilite le jeu des voies respiratoires.

Parmi ces locataires de hasard, garçons de café, chiffonniers, balayeurs, terrassiers, travaillant deux ou trois jours par semaine, se faufilent des camelots, mendiants, joueurs de bonneteau. Ils aiment à se trouver en contact avec des ouvriers malheureux et sans ouvrage.

— Les commissaires de police font-ils de fréquentes visites dans les garnis de ce genre ? demanda le Préfet.

— Très peu ; il faut une circonstance pour la motiver, et la dernière opérée ici a donné pour résultat l'arrestation de trois voleurs et de deux filles soumises, leurs complices.

Il a été déclaré au logeur vingt-deux contraventions, pour défaut d'inscription.

— Quel est cet homme aux vêtements râpés, que nous venons de croiser et qui vous a salué?

— C'est le déchu, l'ex-clerc de notaire, l'ivrogne incorrigible que vous avez vu ce soir dans le cabaret du Château Rouge. Il a couché, comme Mémèche, dans tous les postes de police (1).

Nous pouvons maintenant, pour nous rendre rue des Filles-Dieu, longer la rue de Venise; elle a son histoire, son cachet, et, dans certaines parties, on peut, en étendant les bras, toucher les deux côtés, tellement elle est étroite.

Plusieurs maisons surplombent, et la plupart des boutiques, munies à l'intérieur d'énormes verrous, servent de resserres aux voitures des marchands de quatre saisons.

Des filles habitent les autres boutiques, louées de 3 à 5 francs par jour.

Toutes ont dépassé la quarantaine, et se laissent aller à l'intempérance.

On les surveille attentivement; les agents des mœurs les considérant comme dangereuses pour les apprentis précoces, en assez grand nombre dans les rues Beaubourg, Simon-le-Franc et Quincampoix.

Nous voici arrivés à l'entrée de la rue des Filles-Dieu, dont les habitants du quartier Bonne-Nouvelle réclament la démolition depuis plus de vingt années.

(1) Hôtel transformé à la suite de la nouvelle ordonnance concernant la salubrité des logements loués en garni. (Juin 1883.)

Dans ce foyer d'infection morale et physique, on doit toujours amener l'espace, l'air et la lumière.

La population de travailleurs qui habite dans ce restant de la « *Cour des Miracles* », veut absolument soustraire ses enfants aux exemples et aux moyens de débauche répandus à profusion dans cette rue. Elle va en partie disparaître, et les historiens ne sont pas encore d'accord sur l'origine de son emplacement. On sait qu'il existait des maisons de retraite, créées du temps de saint Louis, pour les prostituées repenties.

La première fut celle des Filles-Dieu, et, selon l'usage, les criminels, qu'on allait exécuter à Montfaucon, étaient obligés de faire une station devant la croix des Filles-Dieu.

Les religieuses leur donnaient du pain et du vin.

Le peuple désignait ce repas sous le nom du « *dernier morceau de pain.* »

Le temps, les révolutions, le progrès ont tout transformé.

Les couvents disparus, à leur place se sont installés des lieux de débauche.

Cette rue plus longue que celles des Anglais, Maubuée et de Venise, ressemble à un cloaque; elle est étroite, encaissée entre des maisons aux murs lézardés, toujours boueuse, on dirait qu'il y pleut constamment, à en juger par les flaques d'eau sur lesquelles les habitants vident de temps à autre leurs vieilles paillasses, servant de lit à des ivrognes.

Le soleil est sur les toits des maisons : il

chauffe les greniers, les galetas, et malgré ses efforts, le milieu de la rue lui est interdit.

Cet extérieur n'a rien d'engageant ; mais qu'allez-vous dire de l'intérieur des maisons aux murailles crevassées, aux escaliers suintant l'humidité et conduisant à des taudis infects?

Les boutiques, petites, sans clarté, sont presque toutes occupées par des débitants de boissons d'une marque spéciale, des hôteliers indépendants, et des maisons de *tolérance*.

Autant de bouges servant de refuge à la prostitution, dans ce qu'elle a de plus ignoble, de plus hideux.

A l'hôtel de la *Vierge,* les sexes mélangés y couchent à la nuit.

Regardez toutes ces *amuseuses*, aussi intéressées que soumises: elles sont sur les portes, en infraction aux règlements administratifs, et provoquent les passants par des gestes et des propos professionnels.

Dans un état de perpétuelle défiance, elles se sauvent en nous apercevant. Nous sommes trois, c'est le nombre d'une ronde policière, et je suis personnellement connu.

Ce sont les hôteliers et les marchands de vins qui viennent prendre la place des filles, ayant derrière eux la bohème populacière, composée de *camelots* et souteneurs servant d'avant et d'arrière-garde à ces vieilles racoleuses.

Nous les avons dérangés de leurs parties de cartes, souvent prises et reprises, pendant le séjour des femelles dans les maisons de *passes*.

Entendez-vous ces cris :

Ohé..... *Ugène !*

Ohé..... *Zélie !*

C'est la fille qui prévient son défenseur qu'un danger la menace.

Ils se cherchent en se hélant.

Voilà *Ugène* qui sort en courant d'un cabaret. Il n'est pas soigné, avec son pantalon effiloché, sa casquette plate, et ses souliers à semelles feuilletées.

Tous les deux vont se réfugier dans les maisons particulières de l'impasse de la Grosse-Tête, pour se mettre à l'abri de la police.

En 1835, on ne voyait dans la rue, aux devantures de boutiques, que des carreaux brouillés avec de gros numéros indicateurs.

Depuis 1871, il ne reste plus que cinq tolérances, et l'administration a fait enlever les carreaux et les numéros 14, 15, 17, 25 et 29, pour les remplacer par des persiennes vertes (1).

Pénétrons dans celle du n° 29, la dernière de la rue, vous aurez une idée des autres.

Quel état de vétusté et quel agencement !

Ce lupanar se compose :

D'une salle au rez-de-chaussée, qui sert à la fois aux filles et aux propriétaires.

Dans cette pièce, où l'on accède par un couloir mesurant à peine quatre-vingts centimètres de largeur, il y a trois tables en bois blanc, re-

(1) Juillet 1886. — Maisons de filles, disparues par la démolition de la plus grande partie de la rue des Filles-Dieu.

couvertes avec des toiles cirées usées, raccommodées et crasseuses à l'excès.

L'une de ces tables est placée en travers et en face de la porte d'entrée.

Elle sert de BUREAU.

Dans un coin, un poêle où on fait la cuisine, il est pour le moment dépositaire d'une saucisse longue étendue sur un papier gras, près d'un litre de vin à moitié vide et d'un verre sale.

Au plafond de la salle basse, enfumée, est suspendue une lampe à essence minérale. La lumière projetée par un abat-jour en papier, frappe sur une caisse en bois peinte en rouge, et fait voir la tête fardée d'une vieille femme reposant sur un coussin rembouré de paille.

Coiffée en cheveux, en cheveux blancs, elle est hideuse à voir avec sa bouche ouverte, dégarnie de dents.

La *patronne,* comme disent les habitués, une énorme femme, est malade. C'est le mari, un petit homme sexagénaire, maigre, jaune, coiffé encore à son âge de la traditionnelle casquette de soie à pont, qui est installé à la table servant de *bureau-caisse.*

C'est lui qui tient en observation *la fille qui, de jour et de nuit,* racole les hommes sur la porte.

La comptabilité est inconnue dans cette maison, où il n'existe aucun livre, aucun jeton de présence. Une ardoise suffit pour marquer *les passes;* elle est accrochée dans un angle du mur de façade, à l'endroit le plus apparent de la pièce.

Chaque pensionnaire y figure par un numéro d'ordre et par rang d'ancienneté.

Sur ce tableau de courses, il y a six femmes, par conséquent six numéros d'inscrits sur *l'ardoise des passes.*

En regard de ces numéros, qui remplacent les noms, et qui sont en quelque sorte des numéros matricules d'un nouveau genre, on marque le nombre de passes faites par chaque fille ; puis, vers deux heures du matin, on totalise ce nombre et on *règle la recette.*

Le prix des passes est de un franc pour la maison et un franc pour la fille.

Malgré la modicité du prix *des affaires,* il arrive que des filles montent dans les chambres sans être aperçues.

Aussi, le petit homme veille à ses intérêts, et pour éviter des *pertes,* il ne quitte pas une minute sa *table-bureau.*

C'est lui qui a la direction *sérieuse de l'établissement* dont sa femme est titulaire.

Sa principale et plus fatigante occupation consiste à se lever de sa chaise pour aller, un morceau de craie à la main, tracer un *cran* sur l'ardoise, en regard du numéro correspondant à la fille qui monte avec un homme. Il apporte à ce travail une gravité comique.

On accède aux trois étages composant la *tolérance* par cet escalier boiteux, sombre, qu'on gravit en se courbant à moitié, et qui, comme le couloir, ne mesure pas un mètre de largeur.

Il y a six chambres, deux par étage. Une

seule est réservée à la *maîtresse* de la maison, les autres sont affectées au *service,* et leur mobilier est représenté par un misérable lit sans sommier, garni de draps que l'on change tous les mois, une petite table en bois blanc, une cuvette et un pot à eau, sales, écornés et ressemblant à de la terre, tant ils ont servi sans être nettoyés.

Le personnel d'une pareille maison est, comme vous devez le concevoir, monsieur le Préfet, en harmonie avec l'ameublement. Les pensionnaires sont d'un âge mûr, les plus jeunes dépassent la quarantaine. Après avoir, comme Mémèche, usé leur vie dans les cabarets et la débauche, elles se trouvent encore heureuses de pouvoir, en vieillissant, se faire inscrire dans ces sortes de maisons où elles ont un abri.

Et puis, n'étant pas nourries, par ce fait, elles ont une liberté relative, et pour manger elles se rendent chez les marchands de vins qui avoisinent la maison, et là, pour quelques sous, elles prennent un repas composé de bœuf, de pain, ou seulement de fromage.

Elles trouvent parfois le moyen de gagner un peu d'argent ; chez ces débitants de boissons, il y a toujours des *pochards*, auxquels elles montrent leur ..... nudité, moyennant une légère rétribution.

Pendant qu'elles déjeunent ou dînent, s'il arrive un client dans la *tolérance,* la maîtresse envoie chercher la première venue. La chose terminée, la fille retourne achever son repas. Ceci vous explique la présence de la saucisse

et du litre abandonnés sur le poêle du rez-de-chaussée.

— La rue des Filles-Dieu disparue, que deviendront toutes ces prostituées? demanda le Préfet.

— Les plus jeunes iront retrouver leurs congénères de la rue de Venise ; les autres peupleront les hôpitaux et les asiles d'aliénés, en attendant elles se réunissent dans la soirée à ce petit carrefour où aboutissent les rues Sainte-Foy, Saint-Spire, le passage du Caire et la rue des Filles-Dieu, pour se précipiter sur les individus qui passent en leur faisant des promesses obscènes.

La concurrence amène des discussions qui se prolongent pendant plusieurs heures. Il n'est pas rare de voir ces disputes dégénérer en véritables rixes, dans lesquelles les combattantes se pochent les yeux et s'arrachent la peau du visage et le peu de cheveux qui leur restent.

Personne n'intervient, et la bataille, commencée par elles, aussi par elles est terminée. Les souteneurs ne se montrent qu'à l'arrivée des gardiens de la paix.

Ce carrefour est surnommé le « Salon du Palais-Royal » où se tient de neuf à onze heures le « Sénat » de la prostitution.

Cette dernière qualification prend son origine dans l'âge avancé des femmes qui se livrent aux racolages.

Pour ne point quitter les souteneurs et les filles, et donner satisfaction au désir de M. René, nous pouvons revoir la taverne où nous

avons dîné. Elle est souvent visitée, à la sortie des théâtres, par des artistes et des hommes de lettres.

Justement, à droite en entrant, voici M. Hector Malot, l'auteur de *Sans famille* et de tant d'autres œuvres remarquables. Observateur très fin, toujours vrai, il cause avec un dessinateur, et M. Eugène Moret, romancier original, aux études charmantes et appréciées de gens de goût.

Ils viennent chercher ici des types avec la description exacte de leurs milieux et de leurs mœurs.

Le changement, dont je vous avais parlé, est-il assez complet?

Filles et souteneurs semblent être les maîtres de l'établissement.

— Quelle quantité de femmes! dit M. René... Elles paraissent jolies, et cela fait plaisir à voir en sortant des rues Maubuée, Venise et des Filles-Dieu. Celle-ci, par exemple, fait exception avec son nez coupé; elle est horrible, en mangeant ses écrevisses. La connaissez-vous?

— C'est Irma la Roussotte; elle a reçu de son souteneur un coup de bouteille qui lui a enlevé cet ornement.

Toutes les filles de débauche soumises ou insoumises, que vous voyez circuler de table en table, sont majeures et d'une aimable complaisance.

Fatiguées, presque toutes malades, elles pourraient enrichir la collection du musée Dupuytren.

Quant à leurs souteneurs, ils jouent aux

cartes, en surveillant les mouvements de leurs maîtresses.

Après ce dévergondage intérieur, il nous reste à voir celui du trottoir qui fait actuellement *l'honneur* de nos boulevards.

Si vous voulez bien, nous stationnerons un instant à l'angle de la rue du Faubourg-Montmartre, afin d'observer ces groupes de trois, quatre ou cinq filles entourant les passants, leur parlant ouvertement, les prenant par les bras pour les emmener de force.

C'est un marché à prix variés, accompagné de paroles... toujours invariables.

Regardez la hardiesse de celles-ci, assez grandes, têtes nues, coiffées à la *chien;* elles gesticulent, tournent sur elles mêmes, et vont s'emparer de ce jeune homme. Saisi par le bras, il se défend, lutte pour se dégager, et reçoit de l'une d'elles un coup d'ombrelle sur le... bas des reins.

Et ces jeunes filles, habituées des passages, courent après les hommes avec plus d'audace que les vieilles créatures de la rue des Filles-Dieu, et cependant l'aînée ne paraît pas avoir quinze ans.

Dans la journée, vous avez vu ce qui se passait sur la chaussée et les trottoirs de nos principales voies, eh bien si cela continue, les boulevards, notamment ceux situés entre la porte Saint-Denis et la Madeleine, ne seront plus abordables pour les familles, les honnêtes gens et les étrangers.

On les désertera.

A partir de midi, l'encombrement commence et ne cesse pas avant deux heures du matin.

La chaussée est envahie par l'exhibition de ces voitures-réclames aux formes et dimensions ridicules.

Aujourd'hui que tout se métamorphose en agent de publicité ambulante et roulante, des imitateurs chercheront à faire plus grand, plus grotesque, et avant peu, des chars et des cavalcades, rappelant ceux de la mi-carême, seront mis en circulation.

Le carnaval, qu'on croyait mort, deviendra permanent.

En effet, sur les trottoirs, ces femmes et ces hommes affublés de costumes-affiches, défilant en procession avec leurs têtes d'animaux, ne rappellent-ils pas déjà le mardi gras?

Non contents d'entraver la liberté de la rue, tous ces individus porteurs de planches garnies d'annonces, font courir de réels dangers aux inoffensifs piétons.

Une chute de l'un d'eux pourrait être la cause de graves accidents.

En présence du développement que prend la moderne réclame, on se demande ce que l'on imaginera dans l'avenir?

Tous les jours, comme ce soir, comme de main, vous pourrez constater sur nos plus attrayants boulevards, l'activité déployée par les filles et les souteneurs, la présence des débitants de cartes transparentes, le commerce des petites marchandes de fleurs, presque toutes suivies d'êtres immondes, cherchant querelle

aux passants qui se permettent de repousser le bouquet qu'elles offrent, et qui n'est que l'accessoire.

Sur les bancs, vous voyez couchés ces rôdeurs, vagabonds repris de justice, gens sans aveu, sans domicile, au langage révoltant, lorsqu'on les dérange, à la tenue plus révoltante encore si on les force à se lever.

Aux abords des cafés, autour des tables et des chaises devenues de plus en plus envahissantes, grouillent des couples exploiteurs d'enfants. Ces pauvres petits êtres, pieds nus, demandent d'une voix suppliante l'aumône en tendant une main crasseuse munie de crayons ou de papiers à lettres.

C'est la licence effrénée qui a formé l'indépendance de la canaille, et la démoralisation est tellement grande, que le suicide, chez les enfants, prend une marche progressive, il devient banal. Vous entendrez demain ces trois petites filles à l'esprit hanté par des idées noires, et qui avaient l'intention de se jeter, ce soir, dans le canal.

Ces pauvres enfants ne paraissaient pas vicieuses.

Le mal existe, profond, personne ne peut le contester; il faut le combattre, en mettant un peu d'ordre et de moralité d'abord sur nos voies publiques, car l'honnêteté de la rue disparaît.

L'ordure n'est plus seulement sur le sol, elle s'étale autour des colonnes indispensables, aux devantures des kiosques, et monte le long des

murailles par des affiches aux images coloriées annonçant des publications d'ouvrages condamnés, sous les précédents régimes, et qui n'ont rien de politique.

Aux étalages des petites librairies, figurent des dessins naturalistes expliquant les sous-entendus de l'imprimé, puis des photographies représentant des inconnues en costume primitif. Les crimes, les viols, les attentats aux mœurs ont leurs illustrateurs spéciaux, reproduisant sous leurs différentes phases les constatations judiciaires. C'est en face de ces horribles gravures noires, enluminées de rouge, que les enfants se groupent, le matin, en se rendant à l'école. On infiltre ainsi à la jeunesse le poison intellectuel. non moins dangereux que l'empoisonnement alimentaire.

Le mal est tellement grand, que le réjouissant Guignol devient pornographe; il écœure les mères de famille et n'amuse plus les bébés.

Si c'est ainsi que l'on entend protéger l'enfance, mieux vaudrait lui laisser croire qu'il a au ciel un paradis.

— Mettre Guignol à la raison, cela est facile, dit en riant le Préfet de police; mais je suis très ému de ce que je viens de voir, et vous me donnerez un rapport général très détaillé sur les formes que revêt à notre époque la prostitution, et j'entends tout savoir.

CHAPITRE XVI

Aux Halles-Centrales

— Nous pouvons, dit le Préfet, en allant aux Halles, passer par l'avenue de l'Opéra ; je désire, à cette heure avancée, me rendre compte de sa physionomie.

— La voie est large, bien éclairée, répondit le Chef de la sûreté. La nuit elle se trouve, étant constamment sillonnée de voitures, à l'abri des attaques nocturnes. Les mendiants et les filles y sont plus rares que sur les boulevards.

— Mais pourquoi n'y fait-on pas de rafles, sur ces fameux boulevards ? dit vivement M. René.

— Voilà près d'un siècle qu'on emploie ce moyen tant combattu par celui qui aujourd'hui les ordonne. Ce progressiste, arrivé au pouvoir, n'a rien trouvé de mieux que d'imiter par la continuation les anciennes mesures vexatoires,

brutales, dangereuses, dont l'effet produit, toujours inquiétant et mauvais, n'offre qu'un résultat médiocre. Tout se déplace sur le point visé pour se reformer plus loin, c'est la police du soubresaut, encombrant le Dépôt et le Petit-Parquet de vieux mendiants et vagabonds que les Tribunaux acquittent ou condamnent à regret à de légères peines.

Ces gens sortent de prison comme d'un hôpital, mieux portants qu'à leur entrée.

Le public est péniblement impressionné en voyant les agents opérer une razzia, possible encore dans les bois de Boulogne ou de Vincennes. Il n'aime pas ce genre de répression spéciale aux malheureux, aux femmes et aux enfants.

Je reconnais qu'il n'est pas plus pratique de procéder isolément ; car tous les jours, en ce qui concerne la mendicité, qu'entendons-nous? Les habitants de Paris se plaindre de la persistance avec laquelle les enfants demandent l'aumône. Ils réclament leur enlèvement sur nos promenades et aux abords des établissements financiers et autres ; mais au moment où les gardiens de la paix agissent, le public leur devient hostile, hommes et femmes s'interposent et le sou qu'ils refusaient à la petite mendiante se transforme en pièce blanche.

— Mais alors, comment arriver à une solution ?

— Bien simplement. En faisant suivre tous ces gens inutiles, dangereux, exploiteurs de la jeunesse par les inspecteurs politiques, beaucoup

plus en nombre que leurs collègues du service de sûreté.

Le refuge connu, l'enquête faite, votre personnel administratif fera le reste, en plaçant ces enfants, plus que moralement abandonnés, et en expulsant de Paris les parents qui n'en seraient pas originaires.

Voilà pour les brigades, soi-disant de recherches, une excellente besogne, utile à tout le monde, moins coûteuse pour l'Administration et les contribuables. On n'attendrait plus l'entrée en prison des enfants, pour s'occuper sérieusement de leur avenir ; et les familles averties cesseraient de puiser leurs moyens d'existence dans la mendicité et la prostitution.

Quant aux vieillards sans asile et sans répondants, ils devraient être envoyés d'office dans une maison hospitalière.

— Le peu de gardiens de la paix que j'ai vus dans la journée, ce soir et cette nuit m'ont paru, dit le Préfet, avoir des yeux paternels ; beaucoup étaient dissimulés derrière les kiosques et dans des encoignures de portes, cela tient sans doute à une consigne donnée ?

— Consigne quotidienne, générale, consistant à ne rien voir et à tout laisser faire. On obéit à cet ordre, qui a pour résultat ceci : « Pas d'affaires, pas d'ennuis ».

La Préfecture de police, j'ai le regret de vous le dire, devient aveugle ; sourde, impuissante, elle marche sans méthode, sans prévoyance, on la détourne de sa véritable mission, et par peur d'être répressive, elle se dérobe, perd son ca-

ractère protecteur et son personnel ne fonctionne plus. Il exigera bientôt des ordres écrits, ne comprenant plus ceux verbalement donnés.

Les agents de la Police municipale n'osent plus pénétrer dans un domicile, alors même qu'ils en sont requis de l'intérieur, soit par le locataire, soit par le concierge ou le propriétaire.

Que de crimes ils éviteraient, en agissant autrement !

Le jour des grandes cérémonies, on refuse systématiquement, dans les églises, des gardiens de la paix et des agents de la sûreté ; mais au musée Carnavalet, on en trouve une demi-douzaine causant dans les salles d'exposition avec les surveillants.

Le public accuse la police de mal faire son devoir ; il voit ses défauts, ses inconvénients, il ne se rend pas exactement compte des vices de son fonctionnement, mais il reconnaît, non sans crainte, que l'institution est en péril par son manque d'équilibre.

Cette population parisienne, vraiment par trop oublieuse des services rendus, est injuste pour les agents, qu'elle déteste autant que les voleurs et les assassins.

— L'humanité, murmura le Préfet, a tant de choses à se reprocher !

— Eh bien ! ce n'est pas la police qu'il faudrait accuser ; mais les chefs qui la dirigent, plus hommes politiques que sérieux administrateurs.

L'entrée du Conseil municipal à la Préfecture de police ressemble au phylloxera dans la vigne ;

la Police municipale lui appartient : et le mauvais génie qui la dirige, doit être satisfait de son œuvre. Il a détruit l'unité du personnel, et l'on constate que chacun maintenant regarde son voisin avec un œil défiant.

Pour établir sa force et sa servilité, il a par des révocations non justifiées, des mises à la retraite prématurées, jeté la peur parmi ceux qui restent et la misère dans les familles de ceux qui sont partis.

Des anciens gardiens de la paix sont obligés, pour vivre, de remplir l'office de garçons de place et reçoivent dix centimes des cochers qu'ils étaient autrefois chargés de surveiller.

Ce désorganisateur, sous prétexte de réorganisation, pousse avec lenteur et sûreté à l'effondrement de la Préfecture de police : c'est le seul moyen pour lui de se maintenir, tout en réservant l'avenir.

La ficelle rouge de cet épurateur, si facilement épurable, est visible, connue ; et je ne fais, monsieur le Préfet, que vous exprimer hautement une vérité générale, que mes supérieurs n'auront peut-être pas le courage de vous avouer.

— Vous ne paraissez pas aimer beaucoup le Chef de la Police municipale?

— De l'homme, je n'en parlerai pas ; il me laisse indifférent, mais l'organisation de son service est vicieuse : des nécessités de réformes, que les événements justifieront, s'imposent, car depuis 1830 son mouvement a peu varié, et la Sûreté n'a jamais fait bon ménage avec elle.

— J'étudierai le mal, pour appliquer le remède.

— Je le souhaite avec la sincérité d'un serviteur fidèle, aimant sa maison; mais il vous faudra pour cela lutter contre la routine, simplifier les rouages administratifs vieillis, usés dont la complication des mouvements paralysent l'action de vos services actifs.

La bureaucratie laisse trop aux malfaiteurs le privilège des chemins de fer et du télégraphe; elle oublie que la vapeur existe et que l'électricité a tout bouleversé.

Après avoir secoué vigoureusement la vieille paperasserie et ses formules, il y aurait lieu de ramener la confiance dans ce corps honorable des Commissaires de police; puis rendre au personnel démoralisé de la Police municipale toute la sécurité dont il a besoin, en le raffermissant et en le mettant surtout à l'abri des rancunes et des dénonciations, chaque fois qu'il veut faire le bien ou empêcher le mal.

Croyez, monsieur le Préfet, qu'à certaines époques, le devoir est difficile. Les malheureux agents comptent leurs collègues destitués, en accomplissant leur devoir. Il suffit, pour cela, de mécontenter un franc-maçon pochard ou un juif camelot.

Dans un but d'économie, on diminue sans cesse la part des petits, pour augmenter celle des gros, et créer des situations encombrantes et inutiles.

Les gardiens de la paix, trop nombreux, mal recrutés, n'ont plus aucune espèce d'autorité. Ils ont pris les allures du jour. Au quartier Latin, ils portent en service le képi sur l'oreille,

avec la cigarette aux lèvres ; dans les faubourgs, pour compléter l'uniforme, la pipe est d'ordonnance.

Il manque aujourd'hui à tous ces hommes la notion du devoir ; cependant lorsqu'il s'agit d'un danger où leur vie est en péril, on est heureux de voir chez un certain npmbre se réveiller cette qualité : ils accomplissent alors des prodiges.

Les Inspecteurs de police seraient suffisants ; mais les deux tiers s'occupent d'affaires politiques, le restant fait ce qu'il peut, et il ne peut pas beaucoup, à la grande satisfaction des malfaiteurs.

— Vous disposez, comme les autres chefs des brigades spéciales, d'un assez fort maniement de fonds secrets ?

— Cinq à six mille francs par an. Le service de sûreté a rarement dépassé ce chiffre.

L'expérience a démontré que les fonds secrets ne servaient qu'à la canaille ; en les supprimant, les honnêtes gens ne seraient plus salis.

— Le service fait dans les arrondissements par les gardiens de la paix en bourgeois doit vous rendre de précieux services ?

— Aucun, et cependant on prétend que cette innovation est un progrès accompli par la Police municipale. Il me paraît difficile d'en complimenter son auteur, qui a repris là une vieille mesure remontant à l'époque des rafles, et reconnue mauvaise, impraticable par M. Gabriel Delessert, ce modèle des Préfets de police.

La Police, cette pierre angulaire de tout

édifice social, doit résumer à la fois la tradition et le progrès. Sa place, dans l'intérêt de Paris, est entre les mains du Pouvoir central, et non dans celles d'un Conseil municipal fantaisiste. Ce pouvoir seul peut apporter des réformes à l'institution, sans compromettre sa solidité. Mais tout en discourant, nous voici au Caveau des Innocents, maison remarquable au point de vue de son style architectural. Elle mérite votre visite, car c'est une des rares curiosités de Paris la nuit.

Pendant près d'un siècle, on y a vendu des légumes et des œufs ; à présent, on y exploite un commerce de vins restaurant.

Son extérieur n'offre aucune particularité spéciale, et la devanture de la boutique peinte en rouge, est garnie de vitres ordinaires. Cet établissement, fermé à partir de midi, ne fait sa réouverture que vers minuit.

Il est trois heures du matin, nous pouvons y pénétrer pour l'examiner en pleine activité.

La clientèle ordinaire se compose de maraîchers, qui viennent de la banlieue de Paris apporter leurs denrées.

Les autres habitués sont des artistes des deux sexes du « Monde où l'on s'amuse. »

La disposition de la maison est antique, originale.

Dans la salle commune se trouvent le comptoir et sept tables; mais comme la pièce est très étroite, les tables sont placées du même côté.

En face du comptoir, la cuisine, toujours ou-

verte, permet de voir tout ce qui s'y passe. Près d'elle, le petit escalier en forme de colimaçon, large de cinquante centimètres, conduit à l'entresol dans la salle « aux paillasses », prenant jour sur la rue des Innocents par quatre énormes fenêtres dites « à guillotine ».

Dans ces deux pièces, d'un côté sont placées des tables pour souper, et de l'autre des paillasses pour dormir.

Les salles de l'entresol, de même que celles du rez-de-chaussée, sont voûtées comme les anciens caveaux des monastères, et les murs simplement peints à l'huile.

De la salle commune du rez-de-chaussée et par un escalier mi-tournant en pierre, on descend dans ce qu'on appelle « le Caveau ».

Quatre voûtes plein-cintre, soutenues par d'énormes murs ayant un mètre d'épaisseur, forment autant de cloisons séparatives dans cette salle souterraine, unique en son genre.

Ces quatre espèces de cabinets sans portes sont garnis de tables et de bancs, ceux-ci scellés au mur et au sol.

Les voûtes rechampies à la chaux, peu élevées, sont couvertes d'inscriptions gravées au couteau ou de dessins faits au charbon.

C'est dans ce caveau que se rendent les amateurs du « Vieux Paris » ; et il n'est pas rare d'y rencontrer des hommes lettrés à côté de filles de théâtre buvant du champagne, et des maraîchers mangeant leur soupe en attendant l'heure du travail.

Ceci explique le mélange, en face de l'établissement, des voitures de maître avec les lourdes charrettes servant aux approvisionnements.

Au-dessous de ce caveau, il en existe un autre construit de la même manière. C'est dans celui-là que le patron de l'établissement entasse ses marchandises ; mais il y a un endroit tellement humide que le vin ne peut s'y conserver.

Enfin, à quinze mètres du niveau de la rue existe une troisième cave, où l'eau est en permanence.

A une heure du matin, la clientèle de cette maison arrive.

Les consommations y sont bonnes, les portions sont de 75 centimes, et l'on est d'ailleurs bien vite fixé sur la valeur et le genre de mets qu'on y débite par la plaque peinte en noir placée sous le montant de l'escalier et sur laquelle est inscrit le menu du jour.

Comme tranquillité, la maison est certainement l'une des mieux tenues de Paris ; et les personnes qui la visitent se tromperaient étrangement si, en raison de son aspect caverneux, ils la confondaient avec un repaire de malfaiteurs.

Tous les maraîchers venant y passer une partie de la nuit sont des gens qui possèdent un certain avoir et qui, sous de grossières enveloppes, ont de rares qualités ; ils ne se querellent jamais et vivent en famille.

Il est défendu de fumer, de chanter, et, dès l'ouverture du débit, ce petit homme difforme, surnommé *Tortillard,* se tient constamment de-

vant la porte, une énorme *trique* à la main, pour empêcher les *pochards* ou les gens à mine suspecte d'entrer au « Caveau ».

A lui seul, il fait la police à l'extérieur et personnifie le type du vrai *cerbère*.

Depuis plus de dix ans, il est le gardien du *Caveau*, et pourtant son patron ne lui donne pas de gages, mais il surveille en même temps la porte de son maître et les voitures des consommateurs.

Ceux-ci lui donnent des pourboires, ce qui lui permet de réaliser 6 à 7 francs par nuit, sans compter les *régalades*.

Le fondateur de la maison est M. Saussérousse, actuellement capitaine de sapeurs-pompiers à Vincennes, et son gendre et successeur, M. Gauthier, vient de nous montrer en détail l'établissement. C'est un brave garçon, sympathique à tous ses voisins.

A la fin de cette promenade instructive, je tenais, monsieur le Préfet, à vous laisser une impression favorable, en vous montrant l'aspect des Halles centrales.

Si autour d'elles tout semble sommeiller, ici la vie est mouvementée, et, dans cette population nocturne, vous n'y rencontrerez que des travailleurs.

Paris, que l'on appelle dédaigneusement « la moderne Babylone », possède, malgré ses défauts, de grandes qualités; c'est encore la ville européenne la moins pervertie, et si un vent de

corruption souffle sur elle, il ne peut être que passager.

On y travaille avec courage, et ce travail, régulier, productif, s'accomplit sans bruit. Il faut voir et connaître cette immense famille ouvrière pour apprécier ce qu'elle renferme de cœur, de dévouement de toute nature ; l'armée vicieuse est noyée dans cette masse d'honnêtes gens, et le bien l'emporte de beaucoup sur le mal.

Dans tous les pays la prostitution existe, c'est la plaie générale ; mais il n'y a pas plus de *vices français* que de *vices étrangers*, et la nation qui tiendrait à se décerner un bouquet de fleurs d'oranger, ne serait qu'une nation hypocrite cachant ses dessous malpropres, pour ne laisser paraître que le dehors.

Dans toute agglomération humaine, la corruption a sa part bien marquée, elle accompagne les ennemis de l'ordre et de la propriété, et les grandes capitales, sur ce point, se ressemblent et se valent.

Chaque peuple a ses imperfections, ses misères, sa pourriture et ses égouts, mais il a aussi ses qualités et ses vertus.

Nous ne sommes donc pas aussi dépravés qu'on veut si sottement nous le dire ; mais, plus indulgents, nous n'attribuons pas nos vices aux autres comme le font de parti pris Londres et Berlin.

La perversité de nos enfants n'est pas comparable à celle qui se pratique dans ces deux villes, qui ont cependant la prétention de nous offrir des leçons de morale.

Les Anglais signalent à tout propos nos débauches en opposant leur vertu à nos déportements. Mais l'adultère fleurit chez eux, le proxénétisme y prospère, et les maladies inavouables entre époux sont analysées, discutées en audiences publiques à la Cour des divorces.

Les Américains fulminent à leur tour contre la dépravation cachée des Anglais, et tout récemment, j'ai transmis au Chef de la Police municipale une affiche placardée à New-York annonçant pour vingt-cinq et cinquante centimes d'entrée l'exhibition de *Vénus vivantes*, collection de femmes parfaites en beauté, grâce, jeunesse et *formes excitantes*.

En ce qui concerne les malfaiteurs, les Allemands et les Anglais n'ont rien à nous envier, et je crois vous avoir suffisamment expliqué leurs manières de *travailler*.

— Connaissant, dit M. René, les infamies, les ruses, les bassesses de l'humanité, vous devez être devenu sceptique et blasé ?

— C'est une erreur partagée par bien des personnes. Si j'ai perdu mes illusions, je n'en suis pas moins resté croyant, admirateur de la nature et passionné pour la famille.

Après avoir connu tant de secrets intimes, vu de si près bien des douleurs feintes ou réelles, j'éprouve, pour toutes les faiblesses de l'espèce humaine un grand sentiment d'indulgence et de commisération.

Je m'attache cependant à éviter le contact d'une infinité de gens qui ont toujours eu le privilège d'échapper à la justice, malgré nos lois

claires et précises; car, monsieur le Préfet, la société que vous êtes chargé de protéger, conservera quand même son éternelle composition d'honnêtes gens et de malfaiteurs, de dupeurs et de dupés.

Cette société n'a, pour se défendre, que l'Administration placée sous votre garde.

Plus réformateur qu'homme politique, avec la volonté, vous réaliserez de grands progrès; mais... nous resterez-vous?

— Je l'espère, et la sérieuse et bonne police reviendra bientôt pour rassurer la population parisienne.

FIN

TABLE

Chapitres		Paegs
I.	La matinée d'un Préfet de police	1
II.	A la Sûreté	43
III.	Oiseau-Mouche et Porthos	55
IV.	Les Cabarets	71
V.	Pickpockets et pickpockettes	125
VI.	Coffres-forts. — Coffres-faibles	197
VII.	Vols dits : A l'Américaine	211
VIII.	Vols dits : Au Rendez-moi	223
IX.	Chloroformistes	231
X.	Frisons. — Frisettes	253
XI.	Bohème commerciale	275
XII.	Malfaiteurs	281
XIII.	Bande noire	293
XIV.	Au poste de police	303
XV.	Vice et débauche	317
XVI.	Aux halles centrales	333

Paris. — Imp. Balitout et Ce, 7, rue Baillif.

11:224

University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
405 Hilgard Avenue, Los Angeles, CA 90024-1388
Return this material to the library
from which it was borrowed.

01 APR 15 1996

MAR 14 1996

JUN 13 1998

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 705 877 9